A xxxi. Pnj

42386/B vol 2

Digitized by the Internet Archive
in 2018 with funding from
Wellcome Library

https://archive.org/details/b29327040_0002

ŒUVRES

DIVERSES

DE

MÉDECINE PRATIQUE.

55750

ŒUVRES
DIVERSES
DE MÉDECINE PRATIQUE
D'ALEXIS PUJOL,

Médecin à Castres, Département du Tarn; de l'ancienne Société royale de Médecine de Paris, et des Académies des Sciences de Montpellier, Toulouse, Arras et Béziers; de la Société actuelle des Sciences et Arts d'Albi, et Associé honoraire de la nouvelle Société de Médecine de Toulouse.

TOME SECOND,

CONTENANT trois Traités, le premier sur l'Art d'exciter ou de modérer la Fièvre, pour la guérison des Maladies chroniques; le second sur les Maladies de la Peau, relativement à l'état du Foie; et le troisième sur les Maladies héréditaires. On y a joint quelques Stances sur l'existence de Dieu.

A CASTRES,
DE L'IMPRIMERIE DE F. GAUSY.
SE VEND
A Castres, chez l'Auteur, et chez LE POTIER, libraire; et à Paris, chez DETERVILLE fils, libraire, rue du Battoir, et chez MEQUIGNON l'aîné, libraire, rue de l'École de Médecine, près de celle de Haute-Feuille.

AN 10. — 1801.

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

AVERTISSEMENT.

Dans l'errata du premier volume de cet Ouvrage, on a oublié de corriger une faute qui se trouve au Discours préliminaire : on y a mis mal-à-propos principal vital, *au lieu de* principe vital.

A force de soins, j'ai évité qu'il ne se soit glissé des fautes typographiques, aussi fréquentes dans ce second volume. Les seules qui s'y trouvent et qui soient dignes d'entrer dans un Errata, *sont à la page* 262, *où on lit* novi materni, *au lieu de* nœvi materni; *à la page* 385, *ligne* 4, *où il s'est glissé le mot* ne, *qu'il faut effacer; et à la page* 412, *ligne* 12, *où on doit lire* l'âge, *au lieu de* l'usage.

A la suite de cet Avis, on me permettra d'ajouter quelques courtes réflexions, à celles que j'ai déjà faites dans le Discours qui est en tête de mon premier volume, sur le goût dangereux des innovations en fait de Médecine pratique. Ce fut en Juillet dernier (1801), *que je livrai à mon Imprimeur la matière de ce volume. A cette époque les zélateurs de ce qu'on appele la Vaccine, étaient au faîte de leur gloire. Par l'effet de leurs brochures, et par le son bruyant des trompettes littéraires, l'enthousiasme dont ils étaient animés depuis quelque temps, s'était propagé d'une manière rapide et prodigieuse dans toutes les classes de la Société, et même parmi les gens de l'art, depuis notre Capitale, jusqu'à nos Bourgades les plus reculées. De tous côtés en France on n'entendait par-*

ler que Vaccine. *Par-tout on était en quête du* Vaccin. *Médecins, Chirurgiens, Apothicaires, presque tout le monde était* Vaccinateur; *et le public toujours admirateur des choses merveilleuses, et toujours prêt à se livrer aveuglément à toutes les modes, même quand il s'agit de sa santé, courait après la* Vaccination *avec une fureur et une confiance, qui tenaient, pour ainsi parler, du délire.*

Ce fut au milieu de cette effervescence générale, que je pris la liberté de faire part au public de mes doutes sur l'utilité, et même sur la réalité de ce prétendu préservatif de la petite vérole. Je tâchai de rappeler mes confrères au sang-froid dont ils avaient grand besoin, pour juger sainement du mérite et de la valeur de cette nouveauté; et ne craignis point de leur faire sentir qu'il en résulterait des inconvéniens, qui tôt ou tard, les obligeraient de renoncer à cet étrange prophilactique. Mes prévisions ne se sont pas trouvées tout-à-fait fausses. Depuis ce temps on a vu l'enthousiasme du peuple sur cette matière se refroidir peu-à-peu, et le zèle des Vaccinateurs se ralentir en proportion : ensorte que l'on peut aisément prédire, que cette découverte Anglaise tend à une chûte prochaine. Tant il est vrai que tout ce qui paraît bon et utile, ne l'est pas toujours, decipimur specie recti; *et qu'un Médecin prudent ne saurait trop se méfier des prestiges de l'imagination, dans tout ce qui intéresse la pratique sérieuse de sa profession.* (*a*).

(*a*) Une chose répugne sur-tout dans le système des Vaccinateurs. Le *Vaccin* qu'ils emploient est toujours le même: cependant la *Vaccine* qui en résulte, ne l'est pas. Selon eux, on doit la distinguer en *vraie* et en *fausse*. La vraie est pré-

Il est bien à souhaiter que ce qui se passe à ce sujet, nous serve du moins de leçon pour l'avenir. Les Médecins se font beaucoup de tort à eux-mêmes, et s'avilissent nécessairement dans l'opinion publique, lorsqu'on les voit se passionner ainsi pour des chimères, qui doivent enfin se montrer pour ce qu'elles sont.

J'ai fait une remarque, et je ne serai pas fâché que tous mes confrères veuillent bien la faire avec

---

servative de la petite vérole, et l'autre ne l'est point. Les signes qui font distinguer ces deux sortes de Vaccine, n'offrent rien, quoi qu'on en dise, de bien tranchant et de bien caractérisé : de façon qu'il est très-facile de prendre pour vraie celle qui est fausse, et *vice versâ*. Cette ambiguité des signes sert à merveille les Vaccinateurs. Je suis sûr qu'à Toulouse, pendant le mois d'Août dernier, une Vaccine déclarée vraie par tous les Amateurs, et qui avait eu lieu trois mois auparavant, n'a pu préserver deux jeunes sœurs d'une petite vérole très-fâcheuse, qui a coûté la vie à une d'entr'elles. Cet événement fit sensation; et le parti s'excusa en disant que la Vaccine de ces enfans devait avoir été fausse, malgré toutes ses belles apparences. Je suis sûr encore, que vers le même temps, M. Milon, Chirurgien de l'école célèbre de Sorèze, après avoir beaucoup vacciné dans le pays, voulut faire une épreuve sur un de ses propres enfans, qui, quelques mois auparavant avait eu une petite vérole naturelle assez abondante. Il le vaccina, la Vaccine se déclara et fut des plus belles. Dans l'esprit de ce zélé Vaccinateur, cette épreuve ôta beaucoup de la bonne opinion qu'il avait eue jusques-là de l'efficacité préservative de la Vaccine. Je conclus de ces deux faits, que la petite vérole ne préserve pas de la Vaccine, ni par conséquent la Vaccine de la petite vérole; que ce sont là des maladies éruptives très-différentes; et qu'enfin elles ne sauraient se remplacer, ni s'entre-détruire mutuellement l'une l'autre.

moi. Toutes les fois que, pour frapper l'esprit du public et fixer ainsi ses regards, un Médecin visionnaire ou ambitieux met en avant quelqu'erreur nouvelle et éblouissante; il se trouve d'autres Médecins, qui ne sont pas sans doute des plus mûrs et des plus expérimentés, dont la tête se monte, et donne en plein dans les idées du novateur. Ils deviennent ses ardens prosélytes, ses prôneurs affidés, dans l'espérance secrète qu'en propageant sa gloire, ils y auront eux-mêmes quelque petite part. Il se fait donc entr'eux une espèce de ligue; et par leurs efforts combinés, que ne manquent jamais de seconder les folliculaires, gens de tout temps avides de nouveautés, parce qu'ils existent et vivent par elles, le peuple est séduit, et se laisse enfin entraîner. C'est ainsi qu'on a vu souvent les opinions médicales les plus absurdes, gagner de jour en jour du terrein, et devenir quelquefois, comme en cette occasion, un vrai fanatisme populaire. Mais c'est toujours par la faute des Médecins, qu'arrivent ces sortes de scandales en médecine: et ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que le public, une fois dégrisé, ne se borne pas à accuser de son erreur les gens de l'art, qui seuls en sont les auteurs; mais il s'en prend à la médecine en général, laquelle leur paraît alors une science vaine, frivole et illusoire.

Une autre considération, que ne doivent jamais perdre de vue les Médecins qui possédent l'histoire de leur profession, est que très-souvent les remèdes les plus inertes, mais offerts sous un titre pompeux, ont fait une fortune aussi brillante que peu méritée parmi les Médecins eux-mêmes. Tels furent entr'autres le Bezoard oriental, cet Alexipharmaque si estimé de nos ancêtres, et qui se vendit pendant long-temps au poids de l'or; les pierres précieuses

et l'or lui-même, qui sous différentes formes se donnaient autrefois aux malades, comme des cardiaques par excellence; et le fameux Alkaest des Médecins Alchimistes, qui avait le pouvoir de prévenir et de guérir toutes les maladies. Vint ensuite la célèbre poudre de sympathie, dont les vertus anti-hémorragiques furent appuyées de tant et de si frappantes observations, et qui pourtant n'en avait d'autres, que celles que lui prêtait la prévention la plus pitoyable.

Mais n'allons pas ici reveiller les illusions de nos pères, en fait de remèdes; ce qui pourrait cependant donner lieu à un grand ouvrage, qui ne manquerait pas d'intérêt: tenons-nous-en là-dessus à des faits plus proches de nous. Combien de chimères médicales n'avons-nous pas vues nous-mêmes, vantées d'abord avec emphase, reçues et employées avec confiance durant un certain temps par tous les Médecins, et ensuite délaissées et généralement méprisées, lorsqu'on a voulu, dans le calme de la raison, juger de leur véritable prix?

Vers le milieu du dernier siècle, la belle découverte de l'électricité passa des mains des Physiciens dans celles des Médecins, qui crurent trouver dans l'action du feu électrique sur le corps humain, la Panacée si désirée, le vrai remède universel. Bientôt l'expérience les força à donner des limites à son efficacité curatoire. Mais on s'obstina longtemps à regarder du moins l'électricité, comme un anti-paralytique très-décidé. Combien d'observations ne furent-elles pas publiées, même par de grands Médecins, pour établir la vérité de cette prétention? Il a fallu pourtant finir, par renvoyer l'électricité aux cabinets de physique, dès qu'on a pu lire les observations plus vraies et plus réfléchies de M. Mauduit.

On sait que les Intonacatures des Médecins Italiens furent les filles abortives de l'électricité. On prétendait que la vertu des médicamens placés sur une machine électrique, agissait dans l'intérieur des personnes électrisées, et guérissait les malades en opérant chez eux l'effet ordinaire, sans qu'il fût nécessaire d'avaler soi-même ces remèdes dégoûtans. Tous les journaux annoncèrent à l'envi cette grande merveille, et les preuves étonnantes qui en garantissaient la certitude. La chose était même publiquement reconnue. Pourtant le fameux Abbé Nolet conçut quelques doutes là-dessus, et voulut avant d'y croire, être lui-même témoin du miracle. Dans ce dessein, il quitte Paris, et se rend à Pavie. Mais à son aspect les prodiges cessèrent, et tout le brillant échaffaudage des Intonacatures fut dissipé en un instant et pour jamais.

Il est bien surprenant qu'on ait sitôt oublié en France l'accueil brillant, que l'on eut l'imprudence d'y faire au Magnétisme animal, vision la plus extravagante que le cerveau humain ait pu jamais concevoir. Une petite brochure du Médecin Deslon suffit pour y faire fermenter toutes les têtes. Tout-à-coup Mesmer, ce hableur allemand, fut regardé comme un Taumaturge. Ses baquets magiques furent admis avec chaleur dans toutes nos villes, et même dans tous nos villages. La baguette, les doigts, les intentions seules des Magnétiseurs, faisaient agir à leur gré le fluide universel. Non seulement le Magnétisme était le remède à tous les maux; mais même l'instrument de tous les phénomènes terrestres et célestes, et le grand agent de toute la nature. Hélas! combien de Médecins, d'ailleurs très-estimables, combien de Physiciens qui n'étaient pas de la dernière

classe, ne donnèrent-ils pas dans cette ridicule illusion ? Après cela, comment les Français ont-ils pu se passionner si généralement pour une erreur qui n'est pas moins révoltante que le Magnétisme animal ?

Comme l'électricité engendra les Intonacatures, le Magnétisme animal enfanta le Magnétisme minéral, qui fut une production de notre propre sol. La Société de Médecine de Paris, malgré sa prudence ordinaire, et les grands talens qui distinguaient la plûpart de ses membres, se laissa cette fois surprendre par les apparences, et sanctionna, par ses imposans suffrages, l'utilité des applications aimantées pour la guérison des maladies. Il lui fallut ensuite de grands travaux, et un courage au-dessus du commun, pour revenir de cette erreur majeure, pour se déterminer à publier sa rétractation, et pour détruire ainsi son propre ouvrage. W. le discours préliminaire de mon premier volume, pag. LVI et suiv.

Si nous portons à présent les yeux sur un autre genre d'erreurs médicales, qui, pour être discernées, ont besoin d'une observation plus fine et plus délicate, et dont le peuple est la victime, sans en être le partisan, nous voyons une foule de spécifiques, nouvellement découverts, dont souvent des gens recommandables par leur savoir avaient fait des éloges outrés, parce qu'ils avaient bien voulu leur attribuer des effets qui étaient dus à toute autre cause. Pourtant on a été obligé de les abandonner, après des preuves multipliées et tardives de leur inefficacité absolue.

Par exemple, vers le milieu du dernier siècle, Lambergen, d'après des essais faits d'abord sur lui-même, et ensuite sur bien des malades, nous donna la Belladona (Atropa.) *pour un spéci-*

cifique éprouvé contre le Cancer et les maladies cancéreuses. Sur sa parole, on usa de tous côtés de ce violent poison : et son peu d'effet, plutôt que les dangers inséparables de son usage, en a dégoûté enfin tous nos guérisseurs.

Peu de temps après, le savant Storck, peu satisfait du spécifique anti-cancéreux de Lambergen, s'imagina que cette qualité précieuse devait résider dans la grande Ciguë (Conium maculatum.); *et se mit à faire sur cette plante vénéneuse un grand nombre d'expériences, lesquelles sont toujours suspectes, quand c'est un auteur prévenu et intéressé qui les fait. Aussi trouva-t-il tout ce qu'il cherchait, et ne tarda-t-il pas à faire part au public des effets salutaires de son extrait de Ciguë, dans toute sorte de Skirres et de Cancers. Qui n'eût cru qu'un Médecin de cette réputation ne pouvait tirer de son travail et de ses observations, que des conséquences pratiques tout-à-fait sûres et incontestables ? Toute l'Europe médicale eut recours à l'extrait de Ciguë dans les cas proposés. Nulle part pourtant on n'en retira aucun effet curatif tant soit peu sensible. Nos Français crurent d'abord, que le climat pouvait changer les vertus du végétal. Mais ils eurent beau faire venir leur extrait de Vienne même, et préparé des mains de l'auteur ; sa nullité anti-cancéreuse fut telle que la première fois : et il fut démontré aux yeux des personnes judicieuses, que le spécifique de Storck ne valait pas mieux que celui de Lambergen ; et que l'un et l'autre de ces graves Médecins ne s'étaient pas tenus assez en garde contre les fausses lueurs d'une imagination prévenue.*

Sans m'arrêter aux abus qu'on a fait dans ce

derniers temps, des autres végétaux vénéneux, employés comme médicamens, je ne parlerai ici que de deux remèdes, dont les inventeurs très-récents ont vanté les qualités spécifiques contre le vice scrophuleux. Le premier nous a été donné par l'estimable M. Lalouete, Docteur-régent de la Faculté de Paris, et auteur d'un traité spécial contre les Scrophules. Selon lui, son spécifique, dont il a eu soin de publier la longue et pénible préparation, est un fondant approprié, qui résout et dissipe toute espèce d'engorgement écrouelleux. Une autorité aussi respectable que celle de ce fameux Praticien, engagea tout le monde à faire usage de ce médicament; et tout le monde a trouvé, après bien des épreuves, que le remède n'avait point la vertu que M. Lalouete lui avait attribuée.

Le second remède qu'on a prôné de nos jours à raison de ses qualités anti-scrophuleuses, est le Muriate de Baryte. Déjà on avait parlé de sa prétendue vertu médicamenteuse. M. Verdié, Médecin à Bordeaux, fit avec cette drogue chimique beaucoup d'essais, et l'employa intérieurement pour un grand nombre de scrophuleux. En 1797, il fit paraître une brochure, contenant le relevé de toutes ses observations à ce sujet; et ces observations étaient toutes favorables aux prétentions de ceux qui regardaient le Muriate de Baryte comme un excellent remède contre les Écrouelles. Tous les Praticiens, entraînés par cette assertion de M. Verdié, se sont empressés de marcher sur ses traces. Qu'en a-t-il résulté? que le spécifique barotique, dont l'usage d'ailleurs exige beaucoup de précautions, n'est pas meilleur contre le vice des Écrouelles, que le remède solaire de M. Lalouete; et que par excès de zèle ces deux bons

Médecins se sont également trompés dans l'estimation qu'ils ont faite de leur anti-scrophuleux respectif.

Je n'en doute nullement : le temps n'est pas éloigné, où le fameux comité établi à Paris pour l'examen de la Vaccine, imitera par un procédé rétrograde, l'exemple généreux que lui a laissé l'ancienne société de Médecine, en rétractant l'approbation qu'elle avait trop prématurément donnée à l'usage médicinal des aciers aimantés. Une semblable démarche, loin d'être honteuse, honore infiniment les Corps savans qui, dans l'occasion, se hâtent de la faire. L'amour du bien, lorsqu'il est vif et ardent, peut bien un instant se laisser égarer ; mais il est de son essence de revenir sur ses pas, sitôt qu'il s'aperçoit qu'une fausse direction l'éloigne de la vérité, qui est l'objet immédiat de tous ses désirs, et le but unique qu'il se propose.

Qu'on souffre ici, qu'un Médecin qui vit loin des tourbillons de la Capitale, et qui peut juger, sans passion comme sans intérêt, des révolutions médicales et assez fréquentes qui ont lieu dans cette ville immense, appele l'admiration publique sur un confrère, qui seul, et dans le silence absolu de tous ses autres collégues, a osé attaquer la Vaccine, cette idole du jour, au moment le plus bruyant de son triomphe, et n'a pas craint de lutter ainsi contre un monstre à plusieurs millions de têtes. En livrant ce combat, ce grand homme n'ignorait pas que sa réputation, quoique fondée sur les talens les plus distingués et les plus généralement reconnus, allait être singulièrement compromise, et qu'une telle démarche l'exposait au déchaînement de tous les préjugés, de toutes les passions, de toutes les

calomnies. La voix sacrée de l'humanité l'appelait : et nouveau Codrus, il s'est dévoué pour ses semblables. Honneur donc, gloire et reconnaissance au généreux Alphonse Leroi, qui est ce héros Médecin, dont on sent bien que je veux parler ! Athènes lui eut érigé des statues ; l'ancienne Rome eut ombragé son front d'une couronne civique. La France et le monde entier lui auront une obligation éternelle, pour avoir porté le premier coup à une illusion funeste, qui dans un petit nombre d'années eut vraisemblablement coûté la vie à des milliers d'hommes.

Dans le temps même qu'on imprimait à Castres le premier volume de mes Œuvres, M. Chrestien, Praticien très-réputé à Montpellier, y travaillait de son côté à la publication d'un volume d'observations médicales, que j'ai actuellement sous la main. Dans cet ouvrage, l'auteur parle de la Vaccine, et en porte le même jugement que moi : ce qui fait voir que les Médecins n'avaient pas généralement plié sous le joug de l'opinion dominante. Il rapporte même une anecdote qui mérite d'être remarquée, et qui fait honneur à l'École de Montpellier. Il nous apprend que M. Dumas, un des plus savans Professeurs de cette École, rendit de bonne heure à cette nouveauté toute la justice qui lui est due. En pleine assemblée de la société des sciences et arts de cette ville, et au plus fort de l'enthousiasme qu'excitait partout la Vaccine, il crut devoir manifester ses sentimens à l'égard de cette prétendue découverte, dont les effets préservatifs étaient, selon lui, très-incertains ; au lieu que ceux de l'inoculation ne pouvaient, disait-il, laisser aucun doute, dans l'esprit des Praticiens sages et réfléchis qui la mettaient en usage. Voilà la franchise et la fermeté

du véritable Médecin, qui doit affronter sans timidité les opinions erronées du peuple, et le servir par son opposition, au risque même de lui déplaire! Il était naturel que M. Chrestien appuyât sa judicieuse façon de penser, par la déclaration de cet habile homme, qui marche si rapidement à la célébrité. Mais après ce trait de discernement, et même de force, on voit avec quelque regret que M. Chrestien donne pleinement dans la doctrine outrée du Docteur Brera, lequel, abusant de la découverte moderne du vrai système des absorbans, veut guérir toutes les maladies par des frictions médicamenteuses. On n'est pas moins surpris de le voir ensuite se donner de si grands mouvemens, pour établir les vertus éminemment antilaiteuses de son emplâtre de Roustain, dont il donne la récette compliquée : récette d'ailleurs qui a ses analogues dans toutes nos Pharmacopées anciennes et nouvelles. Je n'en dis pas davantage sur cet estimable confrère, qui depuis la mort de M. Lamure, son illustre maître, se trouve justement entouré de la confiance de ses concitoyens, et n'a nul besoin de se frayer de nouvelles routes, pour se faire distinguer.

ŒUVRES
DIVERSES
DE MÉDECINE PRATIQUE.

DISSERTATION
SUR L'ART
D'EXCITER ET DE MODÉRER LA FIÈVRE,
POUR LA GUÉRISON DES MALADIES CHRONIQUES ;

OUVRAGE pour lequel la Société royale de Médecine de Paris adjugea à l'Auteur, dans sa séance du 27 Février 1787, le *premier* Prix consistant en une Médaille d'or de la valeur de 300 livres. *W. Hist. de la Soc. roy. de Méd. Ann.* 1784 *et* 85. *p.* 5.

Ipsa febris, quod maximè mirum videri potest, præsidio est. Celsus de Med. lib. 2. cap. 8.

AVANT-PROPOS.

ON se plaint quelquefois dans le monde, que la Médecine pratique ne fait pas, à beaucoup près, dans ce siècle de lumières,

autant de progrès que les autres sciences. Quoi qu'en dise le préjugé, cette plainte n'a point de fondement. Jamais l'art de guérir n'a été cultivé avec tant de zèle et tant de succès qu'il l'est de nos jours. Ses progrès sont sur-tout remarquables, depuis que par les soins et sous les auspices d'un Gouvernement éclairé et bienfaisant, il s'est établi dans le sein de la Capitale, une Société académique de Médecine. Les Savans qui composent ce Corps illustre, enrichissent toutes les années cet art important, de quelque découverte précieuse, et répandent parmi les Médecins de l'Europe une émulation, dont le public qui en recueille le fruit, se trouve lui-même étonné.

En effet la Société royale de Médecine de Paris, peut être regardée comme un centre général, où vont aboutir, comme autant de rayons de cercle, toutes les observations utiles et curieuses des Médecins particuliers, établis en divers pays. En juge exact et impartial, elle pèse ces observations, elle les compare les unes avec les autres; et réunissant ensemble celles qui se trouvent avoir entr'elles de vrais rapports, et qui peuvent se prêter un jour mutuel, elle les offre au public sous une forme plus lumineuse, et dans un ordre vraiment doctrinal. C'est ainsi qu'on la voit utiliser tous les jours des matériaux intéressans, qui, s'ils fussent restés isolés, eussent été perdus pour l'avancement de l'art, ou qui du moins n'eussent été que d'une utilité très-médiocre.

Le zèle de la Société pour la perfection de la Médecine, ne se borne pas aux occupations pénibles dont on vient de parler. Aidée de la

munificence royale, elle propose successivement aux Médecins instruits, la solution de divers points de pratique, qui lui paraissent avoir le plus besoin d'être discutés ; et afin de mieux exciter leur ardeur, elle leur présente des couronnes, d'autant plus glorieuses pour celui qui les obtient, que pour apprécier le mérite des recherches et des observations médicales, il n'existe point dans l'univers de Tribunal plus instruit et plus respectable que celui qui les distribue.

Maîtrisé par le désir d'attirer ses suffrages, j'oublie la médiocrité de mes forces, et j'ose m'élancer dans la carrière pour y disputer le prix. Je puis sans doute manquer le but : mais quand cela serait ; par l'inutilité même de mes efforts ; je sentirai mieux que personne le mérite de celui qui l'aura touché avant moi ; et j'en serai plus disposé à lui applaudir (*a*).

(*a*) Je laisse subsister ici cet Avant-propos, quoiqu'il ne semble qu'un hors-d'œuvre dans ma Dissertation, bon tout au plus, dans le temps où l'Ouvrage fut présenté au concours, à déterminer en sa faveur les suffrages des juges ; mais tout ce qu'on y lit sur l'utilité de l'ancienne Société de Médecine, s'applique naturellement à celle qui a succédé à ses titres et à sa destination. Plusieurs Savans qui composent celle-ci, s'étaient déjà distingués par d'importans travaux dans la première ; et l'on a lieu de s'attendre que les autres Médecins qui se sont joints à eux sous les auspices du nouveau Gouvernement, prendront l'esprit de leurs prédécesseurs et s'occuperont, à leur exemple, à perfectionner en toutes manières l'art de guérir, et à épurer les sciences médicales de toutes vaines théories, et de ce goût faux et dangereux pour les nouveautés, qui

tend à rendre la pratique de l'art versatile, incertaine, et absolument dépendante de l'opinion du jour.

On sait que le second prix, sur la matière qui fait l'objet de cette Dissertation, lequel consistait en une médaille d'or de la valeur de 150 livres, fut adjugé dans la même séance, à M. Dumas, un des plus grands Élèves de Feu M. Grimaud, savant Professeur de Montpellier. M. Dumas donna de suite son Ouvrage au public, et voulut bien m'en adresser un exemplaire. J'admirai, en le lisant, le talent supérieur et précoce de ce Médecin; et je fus étonné qu'à son âge il eut pu réunir une érudition si étendue et si nourrie sur un objet absolument neuf, à une dialectique si sûre et si soutenue, et à une manière de dire qui semblait annoncer un Écrivain consommé. J'osai prédire dès-lors, que M. Dumas allait porter son vol bien haut dans l'atmosphère médicale, et qu'il était fait pour parvenir bientôt aux premiers rangs. Je ne me suis pas trompé. Il a publié successivement plusieurs Ouvrages très-intéressans, et il illustre chaque jour de plus en plus la chaire de Médecine qu'il occupe à Montpellier. En un mot il remplace avantageusement et fait revivre M. Grimaud, son ancien maître, qui semble lui avoir transmis, en mourant, tout son savoir et tout son génie.

Nous ne croyons pas hors de propos de remarquer ici, que la question de la Société, dont nous nous occupâmes, M. Dumas et moi, parut si intéressante aux Médecins, qu'elle électrisa tous les esprits. Le concours fut des plus brillans et des plus nombreux. Jamais peut-être tant de Médecins n'avaient prétendu à-la-fois à l'honneur de la victoire. La Société se crut obligée de former un troisième prix, qui fut partagé entre MM. Van-Leuwen et Van-Der-Eem, Docteurs en Médecine à Amsterdam. Et l'accessit fut partagé aussi entre deux autres Savans, savoir : M. Mezler Médecin et Physicien à Gengembach, et M. Moublet-Gras, Médecin à Tarascon en Provence. Avec tant de couronnes, combien d'ouvrages dûrent rester sous le tapis ?

DISSERTATION

SUR L'ART D'EXCITER ET DE MODÉRER LA FIÈVRE, POUR LA GUÉRISON DES MALADIES CHRONIQUES.

Sujet de l'Ouvrage.

LA Société royale de Médecine demande qu'on détermine *Dans quelles espèces et dans quel temps des maladies chroniques la Fièvre peut être utile, et avec quelles précautions on doit l'exciter ou la modérer dans leur traitement:* cette question est très-intéressante sans doute; mais sa solution me paraît hérissée de difficultés. Jusqu'ici aucun Médecin n'a osé entreprendre d'établir des règles fixes, d'après lesquelles on puisse se conduire avec quelque sûreté, soit pour exciter, soit pour modérer la Fièvre, dans le traitement des maladies chroniques. Il s'agit de créer, pour ainsi dire, un art tout nouveau. Mais l'importance de la matière enflamme mon courage, et me rend entreprenant. Ma bonne volonté sera toujours

louée, lors même que mon talent restera au-dessous de mon sujet.

Division. Pour mettre quelque ordre dans cet ouvrage, je le diviserai en quatre articles. D'abord je ferai voir, qu'en général la Fièvre, soit spontanée, soit artificielle, est très-utile dans les maladies chroniques. Quoique la Société n'ait point mis cette vérité en question, j'ai cru ne pouvoir me dispenser d'en offrir ici sommairement les preuves. Je m'y suis déterminé d'autant plus volontiers, qu'il n'y a que très-peu d'écrivains qui se soient occupés de cet objet; et qu'aucun, ce me semble, ne l'a traité avec toute l'étendue que paraît l'exiger une vérité d'une aussi grande conséquence pour la pratique. En second lieu je tâcherai de déterminer quelles sont précisément les espèces de maladies chroniques, auxquelles la Fièvre peut être utile. Troisièmement j'indiquerai les temps de ces maladies, où son utilité doit être la plus marquée; et quatrièmement enfin je tâcherai d'assigner les précautions avec lesquelles il convient de l'exciter et de la modérer.

ARTICLE PREMIER.

La Fièvre est-elle utile dans les maladies chroniques, et est-il quelquefois du devoir du Médecin de l'exciter?

Utilité de la Fièvre en général. L'ART de donner ou d'animer la Fièvre peut paraître aux personnes étrangères à la

Médecine, un art inhumain et pernicieux, un empoisonnement punissable, un véritable assassinat. Rien n'est plus redouté que la Fièvre ; elle passe dans le public pour être le fléau du genre humain : et comme on voit mourir avec la Fièvre presque tous les hommes qui ne sont pas enlevés par une mort violente, on se persuade aisément, que la fièvre est coupable de tous ces meurtres ; et à l'imitation des anciens Romains (*a*), on est presque tenté de lui ériger des temples, comme à une Divinité malfaisante, qu'on doit tâcher d'appaiser par toute sorte de supplications et de sacrifices.

Pour ôter l'espèce de scandale que le seul titre de cette Dissertation pourrait faire naître dans l'esprit des lecteurs vulgaires, il convient de les détromper d'abord de leur erreur. La façon de penser de tous les bons Médecins sur la nature et les véritables effets de la Fièvre, diffère totalement de la leur. Les Grecs qui, à proprement parler, ont été les créateurs de la Médecine, et qui la cultivèrent avec ce goût supérieur d'observation, qui les rend encore nos maîtres et nos modèles, désignèrent la Fièvre par le mot Feu, Πυρ, Πυρετὸς. Non seulement ils prétendaient indiquer par là, qu'elle avait coutume de se manifester chez les malades par une chaleur plus ou moins vive, ce qui souffre bien des exceptions (*b*); mais encore

---

(*a*) Pline Hist. nat. lib. 2. cap. 7. nous apprend en effet qu'à Rome il existait un Temple dédié à la Fièvre.

(*b*) Etmuller, de morb. cap. 17. parle, d'après Hippocrate,

ils voulaient faire sentir, qu'ils regardaient cet embrâsement intestin, comme une flamme salutaire, destinée à épurer les liqueurs animales, et à consumer les corpuscules étrangers, qui par leurs qualités délétères, mettaient en danger la santé et la vie de l'individu.

Les Médecins Latins n'eurent pas dans la suite, sur la nature de la Fièvre, des idées bien différentes de celles des Grecs; car, selon l'étymologie la plus naturelle et la plus raisonnable (*a*), leur mot *Febris* dérive du verbe *Februo*, qui ne signifie autre chose qu'expier, purifier, chasser ce qui est nuisible par une espèce de lustration religieuse. Dans ce sens, la Fièvre est un présent des Dieux; et l'on peut la regarder comme un génie tutélaire, que le ciel a donné à l'homme, pour la conservation de sa frêle machine.

Dans les maladies aiguës.

Dans les maladies aiguës, le but que se propose la nature en suscitant la Fièvre, ne peut paraître équivoque à tout observateur attentif. On ne voit dans cet éveil rapide des forces vitales, qu'un effort concerté de tous les organes ensemble, pour opérer dans un ordre constant et réglé, ce qu'on appele, d'après Hippocrate, coctions, résolutions,

---

Galien, Avicène, Rolfincius et Skchenkius, des Fièvres qu'il appele horrifiques, et qui sont sans chaleur. Vanhelmont lui-même, cet ennemi déclaré de la Fièvre et de toutes les opinions d'Hippocrate, a vu de ces sortes de Fièvre, sans soif et sans chaleur dans tout leur cours. Ign. hospes cap. 1. n.° 89.

(*a*) W. là-dessus Van Swieten Comm. in aph. Boerr. Édition de Paris t. 2. page 2.

secrétions, évacuations critiques. Toute Fièvre aiguë n'est donc évidemment qu'une lutte entre la nature et les causes morbifiques quelconques. La nature peut bien succomber dans le combat; mais, comme l'a très-bien dit Junker (*a*), quel que soit l'événement, le salut du malade n'en est pas moins, dans toutes les Fièvres vives, l'unique fin qu'elle se propose. La Fièvre alors fait, à la vérité, partie de la maladie; mais, selon l'expression du savant Gaubius (*b*), c'est la partie utile, la partie active, celle qui par un désordre passager et universel, est seule capable de rétablir l'ordre et l'harmonie dans toutes les fonctions. Si on le veut encore, la Fièvre est une vraie maladie; mais aussi faut-il convenir avec Celse (*c*), qu'elle fait en même temps l'office d'un véritable remède, *est morbus, est medicina.* C'est pour cette raison que depuis Hippocrate jusqu'à nos jours, tous les Médecins instruits conviennent unanimement, que l'art a très-peu à faire dans les maladies aiguës. Il suffit dans ces affections de modérer la Fièvre lorsqu'elle est trop forte, et de l'animer lorsqu'elle languit. Mais dès qu'elle garde un juste milieu, le mieux est de laisser la nature à elle-même, et d'user de la seule médecine d'expectation, selon cet adage si sensé et d'un

---

(*a*) *Febris effectus est salutaris, et eventus quandoq : lethalis, ob individui, aut complicationum culpam. Ita (ægri) non à Febre, sed cum Febre intereunt.* Junker Conspect. therap. special. tab. 56.

(*b*) Gaubius Pathologia §. 101 et 780.

(*c*) Celse de Med. lib. 3. cap. 3. W. aussi Vogel de cogn. et cur. affect. corp. hum. pars 1. pag. 1.

si grand usage en pratique, *naturâ laborante, Medicus quiescere debet.*

Et dans les chroniques.

Mais dans les maladies chroniques les choses vont bien autrement. La nature affaissée sous le poids des causes maladives, semble se rendre sans combat et sans résistance. Aussi les mouvemens fébriles sont-ils rares et légers dans ces occasions. Cela se voit entr'autres bien à découvert, dans la formation des maladies chroniques, qui succédent aux maladies aiguës. La nature fatiguée par les labeurs de la maladie violente dont elle vient de triompher, se relâche trop tôt de ses travaux et cesse d'agiter le système artériel, avant que sa victoire ne soit entière, et la crise parfaite. Qu'arrive-t-il de là? Les restes mal éteints de l'incendie fébrile, couvent plus ou moins de temps sous la cendre. Le malade paraît souvent guéri, et ne l'est pas. Cette matière maladive, dont la Fièvre n'a pas achevé de dépurer les humeurs, devient le germe de quelque maladie lente, si toutefois elle ne produit une rechûte dangereuse.

Première preuve de son utilité dans les chroniques.

En général les principes maladifs qui forment les maladies chroniques, soit qu'ils viennent du dehors, soit qu'ils aient été engendrés au dedans, n'agissent sur les diverses fonctions de l'économie animale que d'une manière très-lente, et ne se renforcent qu'insensiblement, et par degrés imperceptibles. C'est par cette marche sourde et clandestine, qu'ils surprennent la vigilance du principe vital. Celui-ci, ne se doutant pas, s'il m'est permis de le dire, du danger caché qui menace la santé, s'endort dans une fatale sécurité : il ne réagit point du tout, ou ne réagit que trop faiblement, contre

la cause perfide. Cependant le vice gagne du terrein, et s'accroît en silence. Il se forme peu-à-peu des habitudes dépravées, qui par le laps du temps se changent en une seconde nature. Par ce moyen, des maladies graves et chroniques, se trouvent quelquefois toutes formées, sans qu'il se soit fait de la part de la nature, aucun effort tant soit peu sensible, pour s'opposer à leurs commencemens ou à leurs progrès.

L'art ne doit pas rester spectateur oisif dans ces maladies.

Que fera l'art dans ces tristes circonstances? Doit-il abandonner les malades à leur misérable sort; et faut-il qu'il imite à leur égard le repos funeste de la nature? Non; l'expérience de concert avec la raison, s'écrient ici que c'est au Médecin à reveiller le jeu assoupi des forces vitales, et à susciter dès que rien ne s'y oppose, des révolutions fébriles, par lesquelles les maladies chroniques sont pour ainsi dire, métamorphosées en des maladies aiguës, qui seules peuvent opérer la guérison par le bénéfice des crises (*a*).

seconde preuve.

En excitant dans cette occasion une Fièvre factice, l'art ne fait qu'opérer en grand, ce qu'il opère tous les jours en petit, dans le traitement des anciens ulcères des tégumens; lesquels ulcères sont eux-mêmes des maladies chroniques. Par les caustiques et les irritans de toute espèce, il cherche à produire sur toute la surface ulcérée, une chaleur inflammatoire, une véritable Fièvre locale, par laquelle la plaie se trouve bientôt réduite en état de plaie récente. C'est ainsi que la Chirurgie, qui est

(*a*) Voyez là-dessus les essais d'Edimbourg, tom. 4. p. 484 et suiv.

la partie la plus simple de la Médecine, et celle qui est la plus soumise au jugement des sens, fournit à la Médecine interne des leçons palpables, dont les grands maîtres se sont toujours piqués de profiter.

Troisième preuve.

Si le Médecin est le ministre de la nature, il en est aussi l'interprête et l'imitateur. Or la nature elle-même nous indique la route qu'il faut suivre dans le traitement du plus grand nombre des maladies chroniques. Elle nous fait voir, qu'une Fièvre spontanée et accidentelle, qui survient à ces maladies, en est souvent le remède. Ce fait important n'avait pas échappé à Hippocrate ; sa grande expérience lui avait fourni sur cette matière, des exemples si décisifs et si multipliés, qu'il lui arrivait en bien des occasions, de soupirer après une de ces Fièvres ; et qu'il désespérait même de la guérison de certaines maladies, si elle tardait à se montrer. Cet habile observateur était si convaincu de l'utilité de la Fièvre, entr'autres dans quelques espèces de maladies chroniques des plus rébelles, qu'en divers endroits de ses ouvrages il ne craint pas d'assurer, que dans ces cas difficiles et embarrassans, la seule apparition de la Fièvre, est le signe et même le gage certain, d'une guérison prochaine (*a*).

La doctrine d'Hippocrate sur ce point capital de Médecine, a été à-peu-près celle de tous les bons observateurs, soit anciens, soit modernes. Eh ! comment les oracles que ce grand

---

(*a*) On aura dans les suites occasion de spécifier plus en détail la façon de penser des anciens, sur l'utilité de la Fièvre dans les maladies chroniques.

homme a prononcés là-dessus, eussent-ils été contestés, puisqu'ils sont confirmés par l'observation journalière; et qu'il n'est pas de Praticien un peu exercé qui, s'il y veut faire tant soit peu attention, ne les voie se vérifier chaque jour sous ses yeux?

Les Médecins successeurs immédiats d'Hippocrate, étaient si intimement persuadés de l'utilité de la Fièvre dans les maladies chroniques, que pour les guérir, ils osèrent tenter des moyens violens, dans l'intention directe de l'animer lorsqu'elle existait déjà, ou de la susciter lorsqu'elle n'existait pas. Dès avant le temps d'Erophile et d'Erasistrate, un Médecin nommé Petro, imagina entr'autres, pour obtenir et pour exciter cette Fièvre désirée, une méthode générale et facile, qu'il employait indistinctement dans toutes les maladies chroniques, même dans celles qui étaient compliquées de Fièvre lente. Il chargeait ses malades de couvertures. Par ce moyen, il leur procurait une Fièvre artificielle, dont il était le maître de graduer l'intensité, et qui était toujours accompagnée de chaleur et de soif (*a*). Le bon de ce traitement empirique, était de procurer enfin des sueurs abondantes, que Petro regardait comme critiques, et qui guérissaient en effet quelquefois des maladies très-invétérées.

Celse qui rapporte le fait dont je viens de

(*a*) *Apud Antiquos ante Erophilum et Erasistratum, maximeq : post Hippocratem, fuit Petro quidam qui febricitantem hominem (febre lentâ), multis vestimentis operiebat, ut simul calorem ingentem sitimq : excitaret.... ac si moverat sudorem, explicuisse se ægrum judicabat.* Celsus. lib. 3. cap. 9.

parler, et qui n'improuve point cette méthode hardie (*a*), laquelle en effet peut-être utile en quelques occasions, ajoute de suite que de son temps, on voyait à Rome des Médecins encore plus entreprenans que Petro. Non contens de donner la Fièvre, ils s'arrogeaient le pouvoir de transformer une espèce de Fièvre, en une autre espèce, de faire changer, lorsqu'ils le voulaient, les lentes continues, en lentes remittentes; et de rendre par-là très-curables des maladies, qui avant ce changement, ne semblaient donner aucune prise aux remèdes. A certaines heures, ils frottaient toute l'habitude du corps des malades, avec de l'eau froide, à laquelle ils mêlaient un peu d'huile; pendant ces frictions glaciales, le patient éprouvait des horripilations, que suivaient ensuite une chaleur proportionnelle, et sans doute des sueurs. Celse nous assure qu'avec ce remède simple et bien dirigé, ces Médecins avaient fait des cures surprenantes. Aussi s'écrie-t-il, après avoir donné la description des deux méthodes précédentes, qu'une sage témérité convient au Médecin, et qu'il est quelquefois nécessaire de *rajeunir* les vieilles maladies, même de les *augmenter*, et d'allumer pour les guérir le feu de la Fièvre; *circunspecti quoque hominis est, et novare interdum, et augere morbum, et febres accendere* (*b*).

On ne voit pas cependant que les observa-

(*a*) *Neq: ideo tamen non est temeraria ista Medicina, quia plures, si potius à principiis excepit, interemit. Sed cum eadem omnibus convenire non potest, quos ratio non restituit, temeritas adjuvat.* Cels. ibid.

(*b*) Celsus. ibid.

tions du Médecin Romain, ni que ses opinions sur l'utilité de la Fièvre artificielle dans les maladies chroniques, aient fait une grande impression sur l'esprit de ses successeurs. Galien lui-même qui a tant imaginé dans la Médecine, et qui connaissait aussi bien qu'aucun de ses dévanciers, tout l'avantage qu'on devait attendre des Fièvres spontanées, pour la guérison de ces maladies, ne s'est permis dans aucun de ses nombreux ouvrages, la moindre digression sur l'art de susciter des Fièvres curatoires. A son exemple, presque tous ceux qui sont venus après lui, sans en excepter même la plûpart des modernes, ont gardé sur cet art médical, le silence le plus absolu. On voit qu'ils se sont plus occupés dans le traitement des maladies chroniques, à chercher et à conseiller des remèdes capables d'extorquer des crises par des évacuations forcées, qu'à solliciter la nature, par une irritation méthodique, à en opérer elle-même.

Quatrième preuve.

Ce n'est pas que dans tous les temps, on n'ait employé pour ces sortes de maladies, de médicamens propres à exciter des Fièvres factices; on peut dire qu'en cela, comme en beaucoup d'autres choses, l'expérience a mené plus loin que la théorie. On a senti de bonne heure, que comme les méthodes tempérantes sont en général celles qui réussissent le mieux dans les affections vives et aiguës, ce sont au contraire les méthodes stimulantes, qui ont le plus de succès dans les affections chroniques. On a très-bien compris encore, que l'effet essentiel des méthodes tempérantes, était de modérer l'agitation excessive des solides, la raréfaction

des fluides, et par conséquent de calmer les effervescences fébriles. Mais on n'a pas également bien apprécié la véritable manière d'agir des moyens curatifs, consacrés par une longue expérience au traitement des maladies chroniques. Cependant sous quelque dénomination qu'on veuille employer ces moyens curatifs, on doit les considérer toujours comme des aiguillons propres à exciter le jeu du système vasculaire, à accélérer le mouvement circulaire et par conséquent à faire naître ou à ranimer la Fièvre.

Plusieurs Médecins de ce siècle, ont pourtant reconnu très-expressement, et fort clairement énoncé cette vérité importante, qui ne peut que beaucoup influer sur le traitement des maladies chroniques. Mais aucun ne s'est expliqué là-dessus avec autant de netteté que le célèbre Van Swieten. Selon cet habile Praticien, tous les remèdes actifs et héroïques, que l'on recommande si fort et si généralement contre ces maladies, n'agissent guères que comme stimulans, et en excitant des mouvemens fébriles. Les bains froids même, remède dont nos vigoureux ancêtres faisaient un si grand usage, et qui répugne si fort aujourd'hui à notre délicate sensualité, ne produisent un bien si marqué dans tant d'affections lentes d'espèce diverse, que parce qu'ils donnent lieu à une Fièvre passagère, suivie de sueurs utiles. A plus forte raison les toniques, les aromatiques, les âcres salins, etc., n'opèrent selon lui dans ces affections, que par la Fièvre plus ou moins vive qu'ils ont tous le pouvoir de produire : cet auteur expérimenté est même très-convaincu, que tous les évacuans

drastiques,

drastiques, dont les effets sont si universellement prônés, pour la guérison des maladies chroniques, sont bien moins utiles par les excrétions copieuses qu'ils excitent, que par les secousses fébriles qui sont la suite naturelle de leur action; *magis agere exagitando, quam evacuando* (*a*).

Après Van Swieten, le Docteur Gilchrist me paraît être celui des modernes qui a le mieux connu toute l'utilité des Fièvres artificielles, pour la cure des maladies de long cours. Dans un mémoire intéressant qu'on lit dans les essais d'Edimbourg (*b*), ce Médecin compare les maladies aiguës avec les maladies chroniques, et ne peut distinguer entr'elles cette grande différence, que le commun des Praticiens croit y remarquer. Il pense qu'elles diffèrent beaucoup plus par leur marche que par leur nature; et que c'est par cette raison, qu'on voit si souvent les aiguës dégénérer en chroniques, et les chroniques guérir tant de fois par l'action des maladies aiguës. Les accès de certaines affections chroniques, accès qui reviennent par périodes et auxquels la Fièvre se joint presque toujours, ne lui semblent être autre chose, qu'une certaine combinaison d'efforts, que font ensemble les organes de la machine animale, pour précipiter la marche trop tardive de ces affections, et pour hâter leur solution, en corrigeant et en éliminant la matière suspecte qui les génère.

(*a*) Comment. in aph. Boerr. t. 2. p. 61.

(*b*) Tom. 4. pag. 485.

Cinquième preuve.

Je pourrais entasser ici bien d'autres autorités, pour prouver, par la façon de penser des plus habiles Médecins de nos jours, qu'en effet la Fièvre est d'un grand secours, pour la guerison des maladies chroniques. Mais qu'est-il besoin de tout ce long étalage? La Société royale, dont le sentiment là-dessus équipolle et surpasse même toutes les autorités, s'est expliquée suffisamment par l'énoncé de la question qui fait le sujet de mon travail; elle a supposé que la Fièvre est utile dans les maladies chroniques, et qu'il est permis de l'exciter pour leur guérison, puisqu'elle se contente de demander les règles suivant lesquelles il convient de l'exciter. Cette seule supposition, de la part d'un corps de Médecine aussi sage et aussi savant, est sans doute une preuve sans réplique de cette utilité. Mais pour donner encore, s'il se pouvait, un plus grand degré de certitude à cette vérité intéressante, et pour encourager de plus en plus les Médecins trop timides, à exciter la Fièvre quand le besoin l'exige, je me permettrai quelques réflexions ultérieures.

Sixième preuve.

Je remarque d'abord, que les maladies aiguës sont plus familières que les chroniques, parmi les hommes livrés par l'infériorité civile de leur état, à des travaux durs et pénibles. D'après les principes déjà posés, la chose ne doit pas paraître surprenante. Leur vie sans cesse agitée dans le moral et dans le physique, est en quelque sorte une Fièvre ardente non interrompue. C'est l'accélération constante, que les agitations musculaires entretiennent dans le cours de la masse sanguine, qui engendre en même temps en eux, et la disposition habituelle qu'ils ont aux mala-

dies inflammatoires, et le peu de propension qu'ils font voir aux maladies chroniques.

Par la raison des contraires, les affections lentes aiment à se loger sous les lambris dorés de l'opulence. L'oisiveté et par conséquent l'ennui, la langueur et l'inertie, sont le cortége ordinaire de l'homme riche. La première punition de son indolence, est un excès d'embonpoint, qui lui-même est déjà une espèce de maladie chronique, et par lequel il devient encore plus engourdi et plus paresseux. Tout tend chez lui à relâcher les solides, et à ralentir le mouvement des liquides. C'est à cet état, pour ainsi dire anti-fébrile, qu'il doit ses prochaines dispositions à toutes les affections chroniques, et le privilége onéreux qu'il a d'être peu sujet aux affections aiguës.

Il suit évidemment, si je ne me trompe, de cette double observation, que puisque le mouvement accéléré des humeurs, ou pour mieux dire, la Fièvre, est le meilleur préservatif des maladies chroniques, il doit en être aussi le remède le plus efficace (*a*).

Septième preuve.

On a vu plus haut, que la Chirurgie guérit tous les jours les anciens ulcères par une Fièvre

(*a*) J'aurais pu parler ici du tribut fébrile, que les Étrangers qui voyagent dans des pays lointains, ne manquent guères de payer au nouveau climat qu'ils habitent. Ce tribut est pourtant une grande preuve de l'utilité de la Fièvre. C'est par cet agent général que la nature change les anciennes dispositions des humeurs pour les adapter à la région où l'on se trouve. Dès que cette adaptation est faite par le moyen de la Fièvre, l'on vit sans crainte dans le pays; on y est aclimaté.

locale, qu'elle a soin d'exciter et d'entretenir dans toute leur surface. Je puis ajouter ici qu'elle ne se comporte pas autrement pour détruire les tumeurs extérieures qui naissent lentement et par congestion. De pareilles tumeurs, naturellement froides et indolentes, sont d'une nature rebelle, comme toutes les maladies chroniques ; et l'on doit remarquer qu'il y a bien des espèces de ces maladies, même des plus graves, qui ne doivent leur existence, qu'à de semblables tumeurs placées sur quelque organe intérieur.

Que fait le Chirurgien pour faire disparaître les tumeurs chroniques qui sont de la compétence de son art ? Il se contente d'user avec prudence de certaines applications que leur effet ordinaire en de telles occasions, a fait nommer résolutives. Les drogues qui composent ces applications, sont toutes plus ou moins actives, plus ou moins stimulantes. Elles animent de proche en proche dans toute l'enceinte de la congestion, le jeu ralenti des solides, et sollicitent dans les tuyaux vasculaires des oscillations plus énergiques. Il naît ainsi dans les parties irritées, une chaleur sensible, une Fièvre réelle, par laquelle les sucs stagnans sont peu-à-peu agités, brisés et liquéfiés. A mesure que la matière obstruante recouvre sa mobilité, elle s'échappe successivement du lieu où elle était emprisonnée ; et dès que les vaisseaux en sont entièrement débarrassés, la résolution de la tumeur se trouve complette. On peut encore conclure de ce fait, que la Fièvre doit être un excellent résolutif, dans tous les anciens engorgemens, qui, comme je l'ai dit,

font la matière d'une très-grande partie des maladies chroniques.

Huitième preuve.

Je pourrais parler en ce lieu, de la suppuration qui fait une des terminaisons critiques de quelques maladies lentes, et qui est toujours, et nécessairement, l'effet de la Fièvre. Mais je crois avoir assez bien démontré l'utilité du mouvement fébrile, pour la guérison des maladies chroniques en général. Je vais tâcher à présent d'indiquer en particulier les espèces de ces maladies où en effet la Fièvre peut être utile, et où l'art est autorisé à l'exciter.

ARTICLE SECOND.

Dans quelles espèces précisément de maladies chroniques la Fièvre peut-elle être utile ?

La Fièvre peut être nuisible par accident dans certaines malad. chron.

Quoiqu'il soit vrai de dire en général, que la Fièvre est utile dans les maladies chroniques, il est pourtant quelques espèces de ces maladies, où par accident et à raison de certaines circonstances, elle serait très-nuisible, et où même, dès qu'elle vient à se déclarer, elle peut devenir une cause puissante de mort.

Il est donc bien essentiel, avant de se déterminer à exciter la Fièvre pour guérir les maladies chroniques, de distinguer, avec la

plus scrupuleuse exactitude, les espèces de ces maladies, où l'on peut espérer qu'elle agira d'une façon salutaire, de celles où elle ne peut tourner qu'au détriment des malades.

Division des malad. chron. en

Pour parvenir à établir cette distinction importante, et pour mieux la faire sentir, je diviserai toutes les maladies chroniques en trois classes ou grandes espèces, savoir : en *froides*, en *chaudes* et en *neutres*, c'est-à-dire, qui ne sont ni chaudes, ni froides.

Froides.

J'appele froides, celles où tout annonce la langueur et l'atonie, où la circulation est évidemment paresseuse, où la chaleur du corps se trouve habituellement au-dessous de la chaleur naturelle, et où les sucs venant à s'épaissir, faute de mouvement, s'embarrassent dans les vaisseaux capillaires, s'épanchent dans les cavités, ou demeurent en stagnation dans les mailles du tissu cellulaire. A considérer les maladies chroniques sous certains rapports, peut-être pourrait-on les rapporter toutes à cette premiere espèce ; mais je me contente d'y admettre celles où les signes de relâchement, de froideur et d'inertie sont le plus exactement prononcés. Je mets dans ce rang toutes les différentes sortes d'obstructions indolentes, la Cacochymie, l'Hydropisie, la Paralysie, les Hémorragies passives, les Écrouelles simples, la Vérole non compliquée, le Rachitis, la plûpart des pâles Couleurs, certains Rhumatismes, et même l'Asthme et la Goutte hors le temps de leurs paroxismes.

En chaudes.

Je nomme chaudes, toutes celles qui sont accompagnées de chaleur âcre, qui se fait principalement remarquer à la paume des

mains et à la plante des pieds ; d'une petite agitation fébrile, soit continue, soit remittente, laquelle n'est pas toujours sensible, mais qui, dès qu'elle paraît, suppose quelque part un foyer constant d'irritation, ou du moins un état âcrimonieux des humeurs, dont l'ensemble tend plus ou moins prochainement à la dissolution et à l'alkalinité ; et enfin d'un amaîgrissement qui a pour cause, ou bien le vice primitif des sucs nourriciers, ou bien quelque évacuation maladive et colliquative. On doit ramener à cette seconde espèce toutes les inflammations lentes et locales, les suppurations internes et externes, les Hémorragies actives, les vieilles Dyssenteries, et en général tous les genres de Cachexies âcres, telles, par exemple, que les scorbutiques, les catarreuses, etc. etc.

Et en neutres ou nerveuses.

Enfin je donne le nom de neutres, à ces sortes de maladies chroniques, où l'irritabilité nerveuse joue le rôle principal, et qu'on attribue généralement à une modification maladive des nerfs, ou à l'ataxie du fluide subtil et trop peu connu qui les vivifie. On voit donc que je prétends renfermer dans cette troisième espèce, toutes les affections lentes qu'on désigne aujourd'hui sous le nom générique de maladies nerveuses. Telles sont l'Épilepsie, l'Hystéritie, l'Hypocondrie, la Mélancolie, la Manie, et la Danse de St.-Wit, auxquelles on peut joindre, avec Boerrhaave, certaines espèces de Chlorose, et avec certains auteurs modernes, cette espèce singulière de Convulsion générale et clonique, qu'ils ont nommé *Hieranosos*.

Cette division est justifiée.

Cette division des maladies chroniques en

trois grandes espèces, me paraît d'autant plus naturelle que, tout bien examiné, elle revient à-peu-près à celle que les anciens méthodistes avaient reconnue autrefois. On sait que les Médecins nombreux qui entrèrent dans cette secte célèbre, n'admettaient que trois choses pour la cause de toutes les maladies, le *Laxum*, le *Strictum* et le *Mixtum*. Nos maladies froides reviennent assez à celles qu'ils attribuaient à leur *Laxum*. On peut aussi rapporter à leur *Strictum* celles que je nomme chaudes. Mais quoique dans les affections que je regarde comme neutres, il paraisse souvent un mélange bizarre de relâchement et de stricture, elles ne ressemblent en rien aux *mixtes* des méthodistes, lesquelles n'étaient dans le fonds qu'une simple complication et un vrai mélange des maladies froides et chaudes. Les affections nerveuses, en tant que maladies simples et idiopathiques, ont un principe particulier qui les distingue essentiellement de toutes les autres affections chroniques ; et quoique le chaud et le froid puissent s'y faire voir alternativement ou en même temps, on ne peut regarder alors ces symptômes que comme des accidens étrangers au fonds de ces affections. Considérées en elles-mêmes, elles ne sont ni chaudes, ni froides ; et par cette seule raison elles méritaient d'être classées à part.

Confusion de ces diverses espèces de malad. chron.

Je conviendrai qu'il se trouve bien des circonstances, où il est difficile, en pratique, de déterminer avec exactitude, sous laquelle des classes dont je viens de donner les caractères, on doit ranger les maladies chroniques qu'on a à traiter. Quelquefois on en voit où

les caractères des trois classes, s'offrant à-la-fois dans le même sujet, semblent se disputer entr'eux l'honneur de la dénomination. Souvent certains symptômes naturels aux affections que j'ai appelées froides, se joignent accidentellement à celles que j'ai placées dans l'espèce de chaudes. Plus souvent encore ces dernières ne sont qu'une suite et une vraie dégénération des maladies froides. Les nerveuses se mêlent indifféremment aux froides et aux chaudes; et quoique par elles-mêmes elles n'en changent point la nature, elles peuvent en altérer la marche, en troubler les signes, et susciter des épiphénomènes capables d'embarrasser le Médecin le plus clairvoyant, et d'abréger même inopinément les jours du malade.

Les bornes que je dois me prescrire dans un Ouvrage de la nature de celui-ci, m'empêcheront de me livrer au détail, où ne manquerait pas de me jetter un examen réfléchi de toutes ces combinaisons, ou complications, dont il serait d'ailleurs impossible de décrire et même de calculer toutes les nuances. Je me borne à examiner en grand ce qu'il faut attendre de la Fièvre, soit naturelle, soit artificielle, relativement à chacune des trois classes ou grandes espèces sous lesquelles j'ai rangé toutes les maladies chroniques. Ce sera ensuite au Praticien intelligent à faire, s'il le juge à propos, l'application des principes généraux à chaque cas particulier, et à peser les raisons qui peuvent le déterminer à préférer dans le traitement des maladies chroniques, tantôt la méthode échauffante et fébrile, et tantôt la méthode raffraîchissante et anti-fébrile, ou qui doivent

l'engager à réunir avec art les deux méthodes, et à les employer de concert. Car on a beau donner des préceptes ; rien ne peut suppléer le génie, sur-tout dans l'exercice de la Médecine pratique.

Or je dis que dans les maladies chroniques que j'ai nommées froides, c'est la méthode échauffante et fébrile qui est essentiellement indiquée ; que dans les chaudes la Fièvre est assez souvent nuisible, quoique en bien des occasions elle soit très-utile ; et qu'enfin dans les neutres et les nerveuses rien n'est plus avantageux que la Fièvre, quoique l'art doive procéder avec une extrême circonspection pour la procurer. Je vais parcourir ces trois classes de maladies, afin d'avoir occasion de justifier en détail les propositions générales que je viens d'avancer.

1.° Utilité de la Fièvre dans les chroniques froides.

Pour commencer par les maladies froides, il me paraît bien naturel que si on veut les guérir, on doit les attaquer par leurs contraires, et qu'en conséquence on est obligé de faire tous ses efforts afin de ranimer l'action des solides et d'accélérer le mouvement des liquides, puisqu'alors le vice consiste en ce que les premiers n'ont qu'une action imparfaite, et les derniers un mouvement languissant. L'art d'exciter la Fièvre doit nécessairement briller dans ces sortes d'affections. Cette vérité a été expérimentalement sentie par les Praticiens de tous les âges, lors même qu'ils n'ont songé à rien moins, qu'à la prendre pour règle de leurs traitemens. Toutes les méthodes curatoires qui, depuis Hippocrate jusqu'à nos jours, ont été les plus célèbres pour la cure des affections

chroniques dont il est ici question, semblent n'avoir été inventées, que dans le dessein très-réfléchi d'agiter, d'échauffer la machine animale, et de susciter des mouvemens fébriles.

Diverses preuves de cela.

Qu'on se donne la peine de parcourir un moment les diverses maladies qui composent cette classe nombreuse, et d'examiner, l'un après l'autre, les différens traitemens qu'on a cru de tout temps leur être le plus appropriés; l'on reconnaîtra aisément que guidés uniquement par l'expérience, et malgré la diversité des opinions théoriques, les Médecins, sans exception, ont toujours administré dans ces occasions à leurs malades, des remèdes intérieurs dont l'effet le plus sensible et peut-être le seul vraiment utile, est de donner la Fièvre.

Par exemple n'a-t-on pas toujours prodigué, sous le nom de fondans et d'apéritifs, des remèdes chauds et stimulans, dans tous les genres d'obstructions extérieures ou intérieures, glanduleuses ou viscérales, où aucun signe d'irritation et de phlogose ne se fait remarquer? Dans la Goutte et dans les anciens Rhumatismes n'a-t-on pas employé autrefois, et n'employe-t-on pas encore aujourd'hui, des remèdes actifs et échauffans, tels que les savoneux, les alkalins, les diaphorétiques et les Gomme-résines qu'on appelle sudorifiques? Pour raffermir les parties osseuses dans le Rachitis, pour dissoudre les sucs lymphatiques dans les Écrouelles, et pour couper toutes à-la-fois les cent têtes de l'Hydre vénérien, ne se sert-on pas de tous côtés, sous le titre de spécifiques, de drogues qui, tirées de différens règnes, sont toutes plus ou moins excitantes, et qui, si l'on examine un moment

leur manière d'agir, semblent ne corriger le mal qu'en excitant une Fièvre légère, mais long-temps soutenue ?

Si les Hydropisies, soit celles qui ont pour cause des infiltrations cellulaires, soit celles qui dépendent d'un épanchement, cédent si souvent aux violens Hydragogues, aux Diurétiques chauds, aux puissans apéritifs, du moins lorsqu'elles sont récentes, qu'elles existent *per se*, et qu'elles ne sont pas un dernier effet du délabrement des viscères ; on ne saurait guères attribuer ce succès, qu'aux agitations fébriles que ces stimulans produisent toujours. Il n'est pas de Praticien raisonnable qui ne convienne facilement avec le célèbre Van-Swieten, que ces moyens turbulens avancent plutôt la cure en excitant qu'en évacuant.

Mais c'est entr'autres dans les Paralysies, maladies où l'atonie domine pleinement, que tout le monde jusqu'au plus bas peuple, sent l'utilité et même la nécessité de mettre en usage les méthodes les plus stimulantes et les plus fébriles. Parmi les médicamens chauds dont les Médecins se servent avec une espèce de profusion, pour combattre ces maladies redoutables, on remarque certaines drogues privilégiées, auxquelles on a donné le nom de céphaliques et de nervines, parce que l'on a cru, d'après leur effet dans la paralysie, qu'elles étaient spécialement propres à détruire toutes les intempéries froides de la tête et des nerfs. En regardant les choses sans prévention, on trouvera que toutes ces drogues sont ou spiritueuses, ou salines, ou aromatiques ; et qu'en qualité de toniques et d'irritans, elles sont

très-propres à exciter une Fièvre curatoire.

Je ne saurais parler des affections paralytiques, sans dire un mot, en passant, d'un remède fameux dont la Physique moderne a fait présent à la Médecine, et dont on s'est déjà servi avec succès contre bien des maladies de la classe des froides; mais qu'on croit surtout excellent pour ranimer les membres paralytiques. Je veux parler de l'électricité administrée en bains, par commotions, ou par étincelles. L'expérience a fait reconnaître dans ce nouveau remède des vertus nervines, apéritives, résolutives, diaphorétiques, emmenagogues, etc. Mais aussi s'est-on aperçu de bonne heure, que les sujets, pendant tout le temps qu'ils sont électrisés, ont le pouls plus fréquent qu'il ne l'est dans l'état naturel, et qu'il est par conséquent fébrile. Ensorte qu'on ne peut douter que les guérisons nombreuses attribuées à la machine électrique, ne soient un effet immédiat de la Fièvre.

Dans toutes les maladies dont on vient de parler, et dans toutes celles qui leur sont analogues, non-seulement on employe à l'intérieur des remèdes capables d'exciter l'action du système artériel, mais encore on applique extérieurement tout ce qu'on a pu imaginer des moyens irritans pour parvenir à la même fin. Dans cette vue on brûle et on tourmente en mille manières, diverses parties des tégumens, pour y établir des douleurs, des inflammations, des suppurations et en un mot des foyers d'irritation qui, quoique bornés et locaux, ont le pouvoir, lorsqu'ils sont un peu animés, de propager l'éréthisme dans toutes les régions de

l'individu, et de reveiller par-tout l'action engourdie des fibres motrices. C'est ainsi qu'opèrent dans ces circonstances les cautères, les vésicatoires, les ventouses sèches, les sinapismes, les frictions simples ou spiritueuses, la fustigation, l'urtication, et toutes les autres applications chaudes, âcres et irritantes, dont on a fait de tout temps un si grand usage dans les maladies longues du nombre des froides. Il ne paraît pas non plus que les Chinois par leurs *acuponctures*, les Indiens par la manière singulière avec laquelle ils *massent* leurs malades, et les Mogols par l'attention plus étrange encore qu'ils ont de pétrir tous les jours l'abdomen de leurs indolens et voluptueux Monarques, puissent avec quelque raison attendre d'autre bien de leurs procédés, que celui de tirer les solides de leur inaction, de rendre plus vive la circulation, et de ranimer ainsi les fonctions par une Fièvre du moins partielle.

Outre les irritans locaux dont il vient d'être question, la Médecine a cru toujours devoir user à l'extérieur, pour les maladies froides, d'autres remèdes excitans, capables d'échauffer à-la-fois toute l'habitude du corps, ou bien de grandes portions de cette habitude. Les bains froids, dont nous avons eu occasion d'expliquer les effets, d'après les idées de Van-Swieten, sont du nombre de ces topiques irritans. Le frisson qu'ils produisent, est pour la nature vivante, un stimulus puissant qui fait naître bientôt la chaleur et la Fièvre. Le Médecin tire parti de cette disposition. Au sortir du bain, il place ses malades dans un lit chaud, où il a soin de les faire bien couvrir :

par ce moyen la Fièvre artificielle augmente et dure autant qu'il le juge nécessaire. Elle finit toujours par des sueurs abondantes, et par là le paroxisme fébrile se trouve complet.

On a observé de tout temps que les intermittentes longues et opiniâtres étaient, entr'autres, d'une très-grande utilité dans bien de maladies froides des plus difficiles. Rien n'empêche que par le moyen du bain froid, on ne les fasse naître à volonté, lorsqu'on croit leur présence salutaire ? Pour cela le Médecin n'a qu'à susciter, à une heure déterminée, chaque deuxième ou troisième jour, le paroxisme de Fièvre qui est l'effet infaillible de cette espèce de bain. Après quelque temps, le malade ainsi traité contractera une Fièvre habituelle, qui conservera la norme que l'art aura bien voulu lui imprimer ; et l'on aura une véritable intermittente, tierce ou quarte, laquelle se perpétuera ensuite elle-même, indépendamment du secours du bain.

Parmi les Mémoires de la Société royale de Médecine, on trouve (*a*) une Dissertation curieuse de M. Ant. Ribeiro-Sanchés sur les bains de vapeurs très-usités en Russie pour la guérison des maladies froides et très-rebelles. Ces bains, dont l'auteur parle plutôt en panégyriste qu'en historien, reviennent à nos bains d'étuve. Les anciens, comme l'a très-bien remarqué M. Sanchés, faisaient un très-grand usage de ces bains, qu'on néglige peut-être trop aujourd'hui dans nos climats. Je m'en

(*a*) Année 1779. pag. 233.

suis servi plusieurs fois avec avantage pour diverses maladies de cette classe. Quelquefois je me suis contenté d'employer la simple vapeur de l'eau chaude, à la manière des Russes et comme on le fait aux étuves de Balaruc (*a*). D'autres fois j'ai tenu le malade exposé aux vapeurs des substances spiritueuses en déflagration, ou même à celles des matières minérales et mercurielles, de la même manière qu'on le fait pour déraciner les anciennes véroles. Ces diverses espèces de bains vaporeux, dont on seconde toujours l'effet par la chaleur actuelle, ne manquent jamais d'augmenter notablement la chaleur naturelle du corps, d'accélérer et de renforcer les pulsations des artères, et de susciter une Fièvre vive, qui dure ordinairement plusieurs heures, et qui est toujours accompagnée de grandes sueurs. On ne peut en douter; c'est dans la Fièvre que réside toute la vertu médicamenteuse du remède.

Les seuls bains d'eau commune fortement chauffée, produisent souvent des effets tous pareils, dans les maladies d'atonie, telles que la Paralysie et le Rhumatisme chronique. Nous envoyons tous les jours à des bains éloignés d'eau thermale, des sujets affectés de ces maladies; et en effet on voit ces bains produire des guérisons surprenantes et qui passent pour merveilleuses. Mais, s'il faut en croire feu M. Leroy, ancien Professeur de Montpellier, et

(*a*) Dissertation sur les eaux minérales, par feu M. Leroy, ancien Professeur au Ludovicée de Montpellier.

très-bon

très-bon juge en cette matière, ce n'est qu'à la chaleur actuelle des bains, qu'il faut proprement attribuer ces guérisons, et non aux principes minéraux dont ils peuvent être chargés (*a*). Ce n'est pas que de pareils principes ne possèdent quelques qualités réellement médicamenteuses. Mais la Fièvre artificielle, qui résulte de l'usage des bains minéraux, se trouve exactement la même que celle qu'excitent les bains d'eau commune qu'on a chauffée au même degré. C'est donc à-peu-près le même remède. Que si les bains d'eau thermale méritent quelquefois la préférence sur les bains domestiques, ce n'est que par la raison que les premiers exigent des voyages toujours utiles dans les maladies chroniques froides, et qu'ils offrent d'ailleurs aux malades des agrémens de société que l'état de leur moral peut rendre nécessaires. Cela est si vrai, que quand bien même l'addition de certaines substances minérales paraîtrait essentielle pour l'efficacité des bains chauds, il est par-tout très-facile de charger l'eau commune de toutes les matières dont on croit avoir besoin. L'ouvrage intéressant que M. Duchanoy a publié depuis quelques années sur l'art d'imiter les eaux minérales,

(*a*) Cette assertion de M. Leroy se trouve dans sa dissertation latine que je n'ai pas actuellement sous la main. J'ai eu occasion de discourir fort au long, sur cette matière, avec ce savant Professeur. Il ne faisait aucune distinction entre les bains d'eau thermale et les bains d'eau douce pour les effets curatifs. Selon lui toute la différence dans les effets des bains divers, vient du degré de chaleur que possède l'eau simple ou minérale que le Médecin employe à cet usage. Je puis protester que mon expérience répond là-dessus à la sienne.

fait assez voir que l'analyse ainsi que la Synthèse chymiques, sont déjà avancées au point de pouvoir contrefaire sans de grands frais et sans beaucoup d'erreur, toutes les eaux minérales connues.

La douche est un bain chaud et local, qui excite une Fièvre sensible dans les parties du corps, sur lesquelles on en dirige l'action. Cette Fièvre locale est même plus forte que celle qui est la suite d'un simple bain ; parce qu'à la chaleur actuelle du fluide, se joignent les efforts de la percussion, efforts qui répondent toujours à la hauteur de la chûte. C'est cette double cause de Fièvre qui rend la douche si efficace dans tant d'espèces de maladies locales du nombre des froides, et même dans certaines affections universelles, qui ont l'atonie et les embarras du cerveau pour principe.

La Fièvre est donc d'une grande utilité dans le traitement des maladies chroniques de l'espèce des froides, puisque tous les remèdes extérieurs et intérieurs que la Médecine a consacrés à leur guérison, sont capables de l'exciter, et l'excitent en effet. Une nouvelle preuve de cette utilité, c'est le grand usage qu'on a fait dans tous les temps de la Gymnastique, pour concourir à cette guérison. Je n'en parlerai que très-succinctement, pour ne pas trop allonger cet article.

La course modérée, l'équitation journalière, les longs voyages en voiture, la navigation, les travaux du corps, les jeux fatiguans, sont autant de moyens que les Médecins ont toujours employés, soit pour fortifier les constitutions faibles, soit pour redonner aux fonctions animales

le degré d'énergie, que des causes maladives leur avaient enlevée. Or tous ces moyens agissent en excitant et en soutenant une Fièvre factice, que le célèbre Huxam n'a pas fait difficulté de ranger parmi ses Fièvres simples (*a*), et qui dure autant que ces différens exercices, et même quelque temps après. Cette Fièvre, comme toutes les autres, tend à animer la Diaphorèse, et décide quelquefois d'autres excrétions utiles. Elle est dans ce monde la récompense la plus solide de la fatigue et du travail corporel, auquel toute la race d'Adam a été condamnée. Par sa continuité elle devient un des remèdes les plus certains contre bien des maux, enfans de la mollesse et de l'oisiveté. Selon même de très-graves observateurs, elle a suffi souvent toute seule, pour déraciner complettement des maux vénériens qui, pendant des années entières, avaient résisté à toute sorte de traitemens mercuriels (*b*).

2.° La Fièvre est moins utile dans les chron. de l'espèce des chaudes.

Mais si la Fièvre est un agent si utile dans les maladies chroniques de l'espèce des froides, il n'en est pas tout-à-fait de même dans celles que j'appele chaudes. Par les symptômes qui caractérisent ces dernières, on voit qu'elles doivent être souvent l'effet de quelque irritation intérieure; et lorsque cela a lieu, ce serait visiblement augmenter cette irritation,

(*a*) De Febribus. pag. 2.

(*b*) Van Swieten comm. in aph. Boerr. t. 5. pag. 521. encouragé par les expériences d'Antonius-Musa Brassavolus et de Fallope, tenta avec le plus grand succès, la guérison d'une vérole qui avait résisté quatre fois aux frictions et trois fois aux tisanes sudorifiques, par le seul usage d'une vie dure, laborieuse et pénible.

que d'entreprendre leur traitement par des remèdes chauds et stimulans : cela demande donc des grandes considérations.

On lit dans les ouvrages du Fameux Fréd. Hoffmann, que toute Fièvre qui survient dans les différentes espèces de Phthisie et d'Hydropisie, dans le Scorbut, dans le cours des longues infirmités, dans une vieillesse avancée, doit être regardée comme un accident très-dangereux. Cet accident lui paraît même si terrible, qu'il le déclare presque absolument mortel (*a*). Il est aisé de comprendre que cet habile Praticien n'a entendu parler en cet endroit, que des Fièvres aiguës et accidentelles, dont les corps cacochymes ne sont pas à l'abri, et dont le développement ne saurait se faire en effet, sans un très-grand péril, dans des sujets déjà affaiblis et remplis de mauvais sucs. Dans ce cas, la Fièvre est une maladie grave par elle-même, qui se joint à une autre maladie grave; c'est une très-fâcheuse complication, et non pas un remède. Ce n'est pas de ces espèces de Fièvre dont je veux parler ici. L'homme sain et l'homme malade doivent également les redouter, et s'en préserver autant qu'il est en leur pouvoir, quoiqu'on ait observé plusieurs fois qu'elles ont servi par accident à la guérison

---

(*a*) *Neq: etiam febris ut ut effectus sæpe salutaris sit in se, et conatus naturæ in bonum finem institutus dici potest, est innocua, præsertim in chronicis. Febris phthisi, hydropi, cachexiæ aut scorbuto superveniens vel senilib. corporib. plerumq. imo ferè semper mortem infert.* Fred. Hoffmann de mot. microcosm. leg. et effect. §. 37. Scholion.

des maladies chroniques, lorsque les malades ont eu le bonheur d'échapper au coup meurtrier dont elles les menaçaient très-prochainement.

Je ne prétends parler, relativement aux maladies chroniques de la classe des chaudes, que de ces Fièvres lentes qui leur sont si familières, ou de ces Fièvres douces et salutaires qui sont le produit de l'art. Pour être plus précis et plus intelligible dans ce que j'ai à en dire, je sous-diviserai cette classe des maladies, en trois genres, dont le premier contiendra les *inflammatoires*, le second les *purulentes*, et le troisième les *cachectiques*. En passant rapidement en revue chacun de ces genres, je ferai ensorte de montrer ce que le Médecin peut espérer ou craindre de la Fièvre, dans les maladies qui y sont renfermées.

Les chroniques inflammatoires sont peut-être les seules, où il n'est jamais permis à l'art d'exciter la Fièvre. Quoique le léger mouvement fébrile qui les accompagne presque toujours, soit dans l'intention primitive de la nature, un moyen utile de résolution, l'expérience journalière fait voir que dans les inflammations lentes des viscères, ce but est rarement rempli, et que si on laisse à elle-même cette espèce de Fièvre lente, et mieux encore si l'on vient à l'animer, elle finit presque toujours par mettre en fonte les viscères phlogosés, et se transforme enfin en une Fièvre purulente, qui est bien plus cruelle et bien moins curable.

Elle nuit toujours dans les chron. de l'ord. des inflammatoires.

Pour combattre utilement l'inflammation lente des parties internes, on doit donc se garder de toute espèce d'excitant intérieur. L'électricité même et tous les secours de la

gymnastique peuvent en ce cas devenir nuisibles. Il est vrai qu'il est quelquefois utile de faire usage des vésicatoires, et d'établir sur les tégumens divers autres foyers d'irritation. Mais ces topiques agaçans doivent être très-ménagés, et toujours conduits de manière que l'inflammation qu'on excite par leur moyen, soit purement cutanée et locale. Par cette sage précaution, sans animer l'action générale du système artériel, on peut espérer de détourner vers différens points de l'organe extérieur, les efforts du principe vital, et de déplacer par là toute la maladie intérieure. Les excitans alors agissent en véritables calmans; et bien loin d'allumer de plus en plus la Fièvre lente-inflammatoire, ils l'appaisent au contraire, en occasionnant dans les parties enflammées une détente que suit bientôt une douce résolution.

Remarques à ce sujet.

Il n'est pas hors de propos de remarquer à ce sujet, qu'on voit souvent des congestions froides, sur-tout quand on les traite par des méthodes un peu animées, et dans des sujets excandescens, prendre peu-à-peu de la chaleur, de la douleur et de la Fièvre, c'est-à-dire, de l'inflammation. On doit apporter une grande attention à de pareils changemens, et dès qu'on s'en aperçoit, il faut s'empresser d'abandonner les remèdes chauds; sans quoi les simples obstructions se changent bientôt en abcès, et ce qui est plus fâcheux encore, les Skirres indolens prennent les horribles formes du Cancer, comme je l'ai vu arriver plus d'une fois.

L'Hydropisie doit-elle être mise parmi les

C'est ici le lieu de dire un mot de la fameuse contestation qui s'est élevée entre les Médecins, sur le traitement qui convient le mieux à

l'Hydropisie. Les uns, faisant attention que cette maladie se forme quelquefois pendant le cours des Fièvres aiguës, et que souvent elle a été guérie par les délayans, les onctions huileuses, et même par la saignée, veulent que tous les Hydropiques soient traités par de pareils moyens. Les autres, au contraire, voyant tous les jours des infiltrations pâteuses et des épanchemens séreux, être la suite immédiate des Hémorragies excessives, et de l'abus des saignées et des remèdes relâchans; connaissant d'ailleurs que l'Hydropisie est très-souvent l'effet de l'obstruction froide des viscères, voudraient qu'on s'en tînt strictement pour leur curation aux stimulans, et sur-tout au régime sec, qui est un des stimulans les plus efficaces.

chaudes inflammatoires?

S'il m'est permis de dire mon sentiment, les les deux partis me semblent également extrêmes. Depuis long-temps je traite avec assez de succès par les apéritifs, les hydragogues et le régime modérément sec et chaud, les Hydropisies ordinaires, lorsqu'elles sont peu anciennes, et qu'il n'y a point de vice remarquable dans les viscères. Il m'est arrivé même en plusieurs occasions, de guérir par un traitement actif, des Ascites qui dataient de plusieurs années, quoiqu'il existât en même temps dans le bas ventre des engorgemens sensibles, que le volume des eaux m'avait d'abord cachés, et qui ont cédé à leur tour à un long usage des apétitifs et autres remèdes stimulans et réellement fébriles.

Cependant, lorsque le malade est sec, maîgre, irritable; lorsque le mal est le produit d'une maladie aiguë, ou bien l'effet, et pour mieux

dire le terme d'une affection ancienne et confirmée des viscères, le régime sec et l'emploi des excitans vigoureux m'ont toujours paru des moyens de guérison très-suspects. La Fièvre artificielle qu'on allume par leur entremise, ne manque guères dans ces cas, d'enflammer les masses obstruées, et d'accélérer la dégénération putride des eaux stagnantes. Cette dégénération seule des eaux, même lorsqu'elle est spontanée, suffit pour phlogoser de la manière la plus désastreuse tous les viscères de l'Abdomen, pour augmenter par voie d'irritation la stricture opiniâtre, que la simple compression faisait souffrir déjà aux tuyaux urinaires, et enfin pour ulcérer promptement et faire tomber en fonte gangreneuse, tous les organes plongés dans ce fluide putréfié. Je suis persuadé que bien des praticiens ont vu comme moi des accidens affreux, et des catastrophes subites et inattendues, survenir de suite après l'usage des excitans, que les bonnes femmes et les charlatans ne manquent pas de proposer dans les circonstances qu'on vient d'indiquer. Il est plus conforme aux lois de la prudence, de s'en tenir alors à la méthode délayante, qui du moins est un bon palliatif, et qu'on a vu plusieurs fois suivie des succès les plus brillans et les moins espérés.

La fièvre est quelquefois utile dans les chroniques de l'ordre des purulentes.

Si l'on a de si grandes raisons de craindre et d'éviter la Fièvre dans les inflammations lentes, il en est un peu autrement dans les affections purulentes, qui ne sont qu'une suite de ces inflammations. Pour bien apprécier le mérite de la Fièvre dans les suppurations internes, il faut considérer ce genre de maladies

dans deux états différens. Ou bien le pus encore contenu dans ses foyers, forme ce qu'on appele des dépôts ou des vomiques; ou bien ces dépôts s'étant ouverts, et le pus qui y était renfermé, ayant trouvé des issues, il ne subsiste plus à leur place, qu'une plaie ulcéreuse. Dans ces deux cas il faut raisonner diversement, pour voir s'il convient d'exciter la Fièvre ou de ne pas l'exciter.

Distinction à ce sujet.

Les vomiques qui sont encore pleines et entières, occasionnent ordinairement, sur les parties sensibles qui environnent leurs parois, un état d'irritation qui, par les lois de la sympathie générale, se communique à la totalité de l'individu, et y entretient une petite Fièvre habituelle. D'un autre côté, la matière purulente, quand le Kiste du moins n'est pas trop épais ni trop solide, fournit sans cesse aux vaisseaux inhalans, qui s'abouchent dans le foyer, des émanations suspectes. Ces émanations portées dans les vaisseaux artériels par une absorption continue, y occasionnent une irritation matérielle, qui contribue pour sa part à l'agitation fébrile. Il s'ensuit de là, que sous toutes sortes de rapports la Fièvre qui accompagne les dépôts intérieurs, est une Fièvre symptômatique que le Médecin doit bien se garder d'animer par son traitement, parce qu'elle est évidemment nuisible, et qu'elle ne peut qu'aggraver les suppurations, et détériorer de plus en plus la crase de tous les fluides.

Les choses sont différentes, lorsqu'il s'agit d'un ulcère proprement dit, soit que cet ulcère vienne à la suite de la rupture de quelque dépôt, soit qu'il ait été l'effet d'une solution de conti-

nuité accidentelle. Comme dans les ulcérations internes, une Fièvre trop vive peut enflammer la plaie, accroître et vicier les suppurations, et hâter par là la marche de la consomption; de même l'absence absolue de la Fièvre, qui dans ces cas fait justement soupçonner une atonie maladive des solides, peut faire que la plaie demeure abreuvée de mauvais sucs, que le travail de la suppuration et de la régénération des chairs est languissant, et que l'ulcère devenant blaffard et baveux, gagne du terrein au lieu de se cicatriser. Dans ces rencontres difficiles, mais hélas ! trop communes, un Médecin intelligent sait associer à ses remèdes mucilagineux et adoucissans, non seulement des fondans appropriés, que peut exiger la cause primitive du mal, vénérienne, scrophuleuse ou autre; mais encore dans les cas les plus simples, il a soin de placer à propos quelque baume détersif et quelques toniques amers et antiseptiques, tels, par exemple, que le Quinquinna, remède si connu par la vertu qu'il a d'améliorer les suppurations. Ces médicamens, en augmentant le ton et le jeu des solides, facilitent les secrétions et les excrétions, ravivent les chairs, et font avancer la cicatrice, quand ils sont administrés avec sagesse. Lors même que des contre-indications urgentes prohibent ce genre de secours, la gymnastique nous offre mille petites ressources qui ne sont pas à négliger. Toutes ces ressources, comme on l'a déjà dit, sont des moyens réellement fébriles, que les plus grands Praticiens ont toujours regardé, et regardent encore, comme le baume le meilleur pour les ulcérations internes en

général, et plus particulièrement pour les ulcérations de la poitrine.

Pour ce qui est des maladies cachectiques, qui forment le troisième ordre de cette espèce d'affections chroniques que je nomme chaudes, il faut d'abord faire une grande attention à la cause qui les produit, pour bien juger si la Fièvre peut être utile à leur guérison.

Chroniques de l'espèce des chaudes et du genre des cachectiques.

Je remarquerai en premier lieu, avec le savant Gorter, que dans cette espèce de Fièvre lente-spontanée qui survient à la Cacochymie ordinaire, et que pour cette raison cet auteur appelle cachochymique (*a*), le mouvement fébrile, bien loin d'être dangereux, est au contraire très-salutaire, du moins tant qu'il conserve une juste modération. On doit regarder, selon lui, pour cause prochaine de cette Fièvre, l'âcrimonie alkalescente des humeurs, et pour cause éloignée, l'atonie des solides et la langueur long-temps soutenue des secrétions et des excrétions. L'excitation de la Fièvre tend à remédier à l'une et à l'autre de ces causes maladives. C'est donc avec raison que cet habile Médecin s'élève avec force contre les Praticiens imprudens qui, par la saignée et les raffraîchissans, veulent arrêter cet effort utile de la nature, tandis qu'ils devraient, ajoute-t-il, l'animer par des stimulans, s'il devenait trop faible, ou même le susciter, s'il ne se montrait pas du tout.

La Fièvre y est essentiellement utile.

Tout ce que je viens de dire d'après Gorter de la Cacochymie, qui est la plus simple de nos

---

(*a*) Medicina hippocratica lib. 6. aph. 41. n.° 2.

Cachexies, s'applique naturellement aux espèces plus compliquées, telles que la catarreuse, la laiteuse, la scorbutique, et en général à tous les cas où la masse des liqueurs péche de longue main, par un vice particulier et spécifique. Dans toutes ces occasions il arrive souvent que la nature sollicitée par l'âcre dominant, fait éclore de petites Fièvres dépuratoires que suivent toujours quelques excrétions favorables, et que le Médecin doit savoir mettre à profit pour la guérison. Bien plus son art peut lui suggérer des moyens mille fois éprouvés, pour la susciter lui-même lorsque la nature reste dans l'inaction. Car si on y prend bien garde, tout ce qu'on connaît en pratique comme remèdes anti-laiteux, anti-catarreux, anti-scorbutiques etc. etc., tend à-peu-près au même but, quoique par des voies diverses en apparence. L'effet naturel et constant de la plûpart de ces prétendus spécifiques, est de faire naître et d'entretenir une Fièvre légère ; puisqu'ils sont presque tous des véritables stimulans. La Fièvre est donc essentiellement le remède de toutes les Cachexies ; tant il est vrai que la nature affecte dans la cure des maladies, comme dans toutes ses opérations, une marche simple et uniforme ! Ce n'est que dans notre manière grossière et imparfaite de concevoir ses ouvrages, que se trouvent le désordre, le trouble et la confusion que nous lui prêtons.

3.e Chroniques de la classe des neutres ou nerveuses.

J'en viens de suite à la troisième et dernière classe des maladies chroniques, à celle où sont renfermées toutes ces affections lentes, qui ne sont ni chaudes ni froides, et que j'ai appelées neutres ou nerveuses. On sentira aisément,

qu'en examinant l'effet de la Fièvre sur ces sortes d'affections, je ne dois les considérer qu'en tant qu'elles sont idiopathiques, ou comme l'on dit dans l'École, *sine materie*. Car pour celles qui ne sont qu'un symptôme de quelqu'autre maladie, il est clair qu'elles ne sont point de nature à entrer dans mon examen ; puisque l'événement dépend alors de l'affection primitive, à laquelle la Fièvre peut être utile ou contraire, suivant son génie particulier.

La Fièvre est essentiellement indiquée pour leur guérison.

Je dis donc, que dans les maladies nerveuses, la Fièvre est essentiellement utile. C'est là une de ces vérités médicales qui ont été le plus généralement reconnues par les anciens. Hippocrate sur-tout, en mille endroits de ses ouvrages, s'attache à inculquer cette doctrine, comme étant fondée sur des faits d'observation, contre lesquels il n'est pas permis d'élever le moindre doute. Tantôt il déclare que la Fièvre quarte, à laquelle il donne les épithètes de *longissimam* et *securissimam*, guérit non seulement plusieurs maladies graves, mais plus spécialement ce qu'il nommait *la grande maladie* (*a*) ; et Galien nous apprend que cette grande maladie n'était autre chose que l'Épilepsie, c'est-à-dire, une des maladies nerveuses

Doctrine des anciens très-formelle à ce sujet.

(*a*) *Quartana longissima non solum securissima est, verum etiam ab aliis magnis morbis liberat.* Hipp. de morb. vulg. lib. 1.

Quartanâ laborantes magno morbo non corripiuntur, si prius autem capiantur, et quartana superveniat, liberantur. Ibid. lib. 6.

des plus cruelles et des plus difficiles à traiter (*a*). Tantôt il assure qu'en général le développement de la Fievre est un signe qui annonce la prochaine cessation des suffocations atshmatiques, lesquelles sont, comme on sait, une espèce d'affection toute convulsive et nerveuse (*b*). Il dit en quelques lieux, que la Fièvre est un remède souverain pour certaines Manies (*c*); et en d'autres, qu'elle dissipe en peu de temps les douleurs fatiguantes des Hypocondres, douleurs de nature spasmodique, et qui sont si familières et si incommodes dans certainess maladies nerveuses (*d*). En plusieurs occasions il prononce de la manière la plus absolue, que la Fièvre qui survient à la convulsion, en est le remède infaillible (*e*), et que toute sorte de Spasmes, même le Tetanos qui est le *maximum* des maladies convulsives, doivent être censés guéris, dès que la Fièvre paraît dans le cours de la maladie (*f*).

(*a*) *Omnes quidem Febres prosunt epilepticis, maximè diutinæ, precipuè quartanæ.* Galenus comment. de morb. vulg. Hippocratis.

(*b*) *Ex magnâ spirandi molestiâ si Febris accedat, solutio contingit.* Coac. præn. n.° 479.

(*c*) *Quib. vehemens mentis emotio ex metu contingit; febres hæc solvunt.* Coac. pr. n.° 485.

(*d*) *Quib. ad Hypocondrium dolores fiunt absq. inflammatione, his Febris superveniens, solvit dolorem.* Aphor. sect. 7. §. 52.

(*e*) *Febrem convulsioni supervenire melius est quàm convulsionem Febri.* Ibid. lib. 2. §. 26.

(*f*) *A Spasmo aut Tetano detento Febris superveniens, solvit morbum.* Ibid. lib. 4. §. 57.

La doctrine d'Hippocrate sur l'utilité de la fièvre pour la guérison des maladies nerveuses, n'est pas une de ces conséquences hasardées, qu'on n'a que trop souvent tirées en Médecine, d'un système séduisant et spécieux. C'est une doctrine d'expérience, dont tous les grands Praticiens ont senti la justesse, même lorsque par leurs théories, ils ont été les plus éloignés d'en donner une explication raisonnable. Malgré tous leurs préjugés, ils n'ont pu résister au témoignage de l'observation journalière. Sans parler des anciens, parmi lesquels les oracles d'Hippocrate sur cette matière ont passé sans exception pour des vérités incontestables ; combien, dans nos modernes observateurs, ne lit-on pas de faits extraordinaires, qui confirment admirablement tout ce qu'a écrit autrefois à ce sujet ce père de la Médecine !

Observations singulières.

Thomas Bartholin rapporte là-dessus une observation qui me paraît trop curieuse, pour ne pas en donner ici l'abrégé. Une fille était travaillée depuis long-temps d'une Épilepsie des plus violentes. Un Chirurgien, pour voir si cette maladie n'était pas simulée, saisit le moment de l'attaque pour lui brûler impitoyablement et avec un fer rouge, toute la paume des deux mains, sans que cette grande et profonde brûlure lui fît éprouver la moindre sensation. Cependant l'inflammation des mains fut très-vive, et la Fièvre qui survint à cette occasion, dura fort long-temps, parce que les plaies eurent beaucoup de peine à se cicatriser. Non seulement cette Fièvre factice, tant qu'elle dura, préserva le sujet de toute attaque épileptique ; mais encore, dès que les ulcères

furent enfin cicatrisés, l'Épilepsie elle-même se trouva guérie sans retour (*a*). Cette belle observation, ainsi qu'une autre à-peu-près semblable, qu'on trouve dans les ouvrages de Salmuth (*b*), est une preuve sans replique, que ce ne sont pas seulement les Fièvres intermittentes et opiniâtres qui, comme l'avait dit Hippocrate, sont utiles contre l'Épilepsie; mais que cette qualité médicamenteuse et anti-épileptique, appartient également à toutes les autres espèces de Fièvre, qui sont de longue durée; ainsi que Galien lui-même l'avait ensuite très-bien reconnu (*c*).

Les plus habiles Médecins modernes pensent là-dessus comme les anciens.

Quoique Fréd. Hoffmann redoutât extrêmement et avec raison toutes les Fièvres aiguës dans la plûpart des maladies chroniques, il avoue pourtant qu'il a vu des passions hypocondriaques très-anciennes, guérir par des Fièvres d'accès tierces et quartes, long-temps prolongées. Il prétend même, d'après de bonnes observations, qu'une Fièvre quelconque a le pouvoir de dissiper les convulsions, même lorsqu'elles sont l'effet d'une cause vermineuse (*d*).

Baglivi regardait la Fièvre comme un accident très-avantageux non seulement dans toute espèce de maladies convulsives, mais encore dans l'Asthme, et même dans le Catarre suffoquant (*e*).

(*a*) Th. Bartholinus, observ. cent. 2. hist. 68.

(*b*) Salmuthii observ. cent. 2. obs. 84.

(*c*) Voyez ci-dessus, pag. 46, note (*a*).

(*d*) Fred. Hoffmann de opt. nat. morb. méd. methodo §. 15.

(*e*) *Ut quartana sanat Épilepsiam; febris Convulsionem, Catarrum, Asthma etc.* Baglivi de fibrâ motr. et morbosâ cap. 1. §. 8.

Boerrhaave,

Boerrhaave, qui savait fort bien que la Fièvre est un vrai remède dans beaucoup d'espèces de maladies chroniques, ne fait pas difficulté, dans ses immortels Aphorismes, de la compter parmi les plus puissans médicamens qu'on puisse opposer à la Manie (*a*). On connaît l'histoire du fameux Lahire. Cet habile Académicien ne fut guéri des violentes palpitations de cœur, dont il était depuis long-temps tourmenté, que par l'action salutaire d'une longue Fièvre d'accès, qui lui ôta si bien ses infirmités, qu'il poussa sa carrière jusques à près de quatre-vingts ans (*b*). Cette guérison fut un de ces faits nombreux et frappans, d'après lesquels Boerrhaave se décida à croire que les longues Fièvres intermittentes étaient non seulement très-utiles pour la guérison des maladies, mais même qu'elles pouvaient passer pour des avant-coureurs presque certains de la longévité (*c*).

Je n'aurais jamais fini, si je voulais épuiser les autorités, pour faire voir combien les idées d'Hippocrate sur l'utilité des Fièvres spontanées dans les maladies nerveuses, ont été généralement adoptées. Sans m'étendre davantage là-dessus, je ne crois pas pouvoir me dispenser

---

(*a*) *Febris medicamenti virtutem exercet ratione aliorum morbor.* Boerr. aph. 589.

Frustra tentatæ Maniæ Febres quartanæ et tertiæ salutares fuerunt. Ibid. aph. 1124.

(*b*) Histoire de l'Académie royale des Sciences. Année 1718. pag. 110.

(*c*) *Febres intermittentes nisi malignæ, corpus ad longevitatem disponunt et depurant ab inveteratis malis.* Aph. §. 754. W. Van Swieten in comm.

de faire observer que les remèdes qui ont toujours été et qui sont encore les plus recommandés contre ces maladies, sont tous de nature à exciter la Fièvre. C'est ainsi, comme le disait Van Swieten, que les Médecins donnent quelquefois à leurs malades une Fièvre favorable, dans le temps même qu'ils y pensent le moins, *sæpè Febrem faciunt, licet non semper fortè de hac re cogitent* (*a*).

Les anti-spasmodiques tendent tous à donner la Fièvre.

En examinant avec réflexion tout ce qu'on appele fondans, apéritifs, drastiques et autres remèdes vantés pour les maladies froides, nous avons trouvé qu'en dernière analyse, ce n'est qu'au pouvoir qu'ont tous ces médicamens d'exciter des mouvemens fébriles, que doivent être rapportés leurs effets curatifs. Nous avons vu encore, que ce n'est que par des mouvemens pareils, qu'opèrent la plûpart des moyens dont on se sert pour guérir les diverses espèces de Cachexies. Qu'on se donne à présent la peine de parcourir le long catalogue des remèdes qu'on se plaît à regarder comme de vrais spécifiques contre les maladies nerveuses, et qu'on connaît par-tout sous le nom d'anti-spasmodiques, on reconnaîtra bientôt, si je ne me trompe, que presque toutes les drogues décorées de ce titre, sont d'une nature pénétrante, active, stimulante et réellement fébrile. On y trouve au premier rang, des substances aromatiques ou résineuses, des huiles animales atténuées au dernier degré par les feux chymiques, des alkalis volatils des plus épurés,

(*a*) Comment. in aph. tom. 2. pag. 61.

des spiritueux réduits en forme éthérée, et jusqu'à des préparations métalliques et semi-métalliques. Toutes ces matières sont singulièrement propres à exciter le jeu du système artériel; et lorsqu'on les employe avec constance et avec la sagesse et les tempéramens qu'exige toujours l'état des sujets attaqués de mobilité nerveuse, elles procurent une petite Fièvre artificielle, qui sans fougue et sans danger, supplée très-bien les Fièvres spontanées, et guérit avec du temps et de la patience les maux des nerfs aussi bien qu'elles.

M. Pome la donnait sans s'en douter.

Il y a environ trente ans, qu'un Médecin de Province, qui parut dans la Capitale, y fit grand bruit pendant quelque temps en se servant du froid actuel en bains, en boissons, en lavemens, etc., contre toutes les espèces de maladies nerveuses; il fit, dit-on, quelques cures frappantes, en joignant à ce tonique actif et vraiment fébrile, les adoucissans que la Pratique ordinaire employe tous les jours pour ces affections. M. Pome s'applaudissait d'avoir banni tous les remèdes échauffans du traitement des vapeurs; et il ne pensait pas que le froid actuel qu'il prodiguait si fort, est pour l'économie animale, un des échauffans les plus décidés.

Les exercices du corps guerissent les vapeurs, en donnant la Fievre.

Une grande et dernière preuve de l'utilité de la Fièvre dans les maladies nerveuses, c'est le soulagement considérable que les personnes affectées de ces maladies ressentent après les divers exercices du corps. Si je ne me trompe, les secours de la Gymnastique bien administrés, et soutenus pendant assez long-temps, seraient seuls capables de guérir les affections des nerfs.

En effet on voit très-peu de ces affections dans les campagnes, où l'homme vit à la sueur de son front, et où l'ame devient aussi vigoureuse que le corps. Ce sont les commodités et l'aisance des grandes sociétés, c'est la nonchalance physique et morale dans laquelle on y vit, qui donnent l'être à ce déluge d'Hystérities et d'Hypocondries qui inonde nos Cités. O hommes opulens, qui sous prétexte de multiplier vos jouissances, et de fuir les ennuis de la solitude, venez vous accumuler dans le sein des villes et vous y exciter mutuellement aux plaisirs et à la molle volupté, craignez plutôt ce séjour dangereux ! Le repos que vous y goûtez, est un repos funeste. Votre constitution s'y affaiblit insensiblement. A force de sentir, votre sensibilité s'accroît d'une façon monstrueuse ; et malgré vous, l'ennui affreux et insupportable des affections nerveuses vous assiége de toutes parts. Fuyez ; c'est dans vos châteaux rustiques, c'est dans les exercices salubres de la vie active et rurale, que la santé vous attend. Votre sang qui ne circulait plus qu'à demi, y reprendra sa vivacité primitive, et vous devrez à une Fièvre artérielle, la guérison de cette Fièvre morale et terrible, qui déjà vous dévore, et dont aucun remède pharmaceutique ne pourrait peut-être vous guérir.

Quoique cet article soit déjà bien long, on me permettra, avant de le finir, de faire part de ma façon de penser sur le fonds et la nature des maladies nerveuses. Par elle j'explique facilement tous les phénomènes qui les caractérisent ; et l'on peut, ce me semble, rendre raison, d'une manière simple et satisfaisante,

de l'utilité de la Fièvre pour leur guérison.

En état de pleine santé, il existe entre les forces sensitives et les forces motrices, entre les nerfs et les artères, un égal degré de vigueur et d'activité. L'on dirait qu'alors le système nerveux et le système artériel reçoivent chacun la même portion de l'influence vitale, et qu'ils ont tous les deux la même mesure d'irritabilité et de mobilité. Dans les maladies nerveuses, ainsi que dans les maladies fiévreuses, cet heureux équilibre se trouve rompu, mais dans un sens contraire. D'abord dans les maladies fiévreuses il paraît que les artères reçoivent une plus grande portion, un excès de cette influence vivifiante, tandis qu'en même temps les nerfs sont réduits au-dessous de leur portion moyenne. Aussi voit-on que pendant toute la durée de la Fièvre, les malades ont coutume d'éprouver un affaissement insolite, et que tous leurs sens restent émoussés. Cet affaissement et cette obtusion des sens répondent même assez au degré de la Fièvre. Mais il arrive tout le contraire dans les maladies nerveuses. Le genre vasculaire semble alors languir et perdre de sa vigueur naturelle, dans le temps que le genre nerveux est surchargé de vie et de mobilité. Si donc par un phénomène assez analogue à ceux de l'électricité, les nerfs dans la machine animale ne se trouvent vivifiés en plus, qu'autant que les artères sont vivifiées en moins, ne convient-il pas, pour rétablir l'équilibre dans les affections nerveuses, de travailler à vivifier en plus le système artériel; et ne doit-on pas espérer que, si on y réussit en donnant la Fièvre, le système des nerfs sera par là même

vivifié en moins et que la maladie nerveuse sera infailliblement guérie (*a*) ?

Ce n'est pas ici le lieu d'étendre cette idée, autant qu'elle paraît susceptible de l'être ; j'aurai occasion d'y revenir dans la suite. C'est assez pour le moment de l'avoir indiquée, et d'avoir déterminé d'ailleurs dans quelles espèces de maladies chroniques, la Fièvre peut être utile. Il faut examiner à-présent si dans ces maladies il est des temps plus propres que d'autres, pour l'exciter avec fruit.

ARTICLE TROISIÈME.

DANS quel temps des Maladies chroniques, la Fièvre peut-elle être utile ?

Les malad. chron. ont des temps de coct. et de crise.

SANS ajouter foi au pouvoir des nombres sur le jugement des maladies, et sans croire,

(*a*) La manière dont M. Tissot considère l'action des acides et des alkalis dans le traitement des maladies, vient en preuve de la vérité de cette théorie. Il observe que les acides irritent spécialement les nerfs, et donnent des convulsions; tandis que les alkalis agissent particulièrement sur les vaisseaux, et produisent souvent la Fièvre. W. son traité des nerfs t. 2. part. 1. p. 171. Roderic à Castro, dans son opuscule intitulé *Quod ex quib.* lib. 1. c. 6, avait déjà observé qu'il se fait de fréquentes translations de maladies des nerfs aux artères, et des artères aux nerfs. W. encore là-dessus Tissot. Ibid. t. 2. part. 2. pag. 165.

avec Hippocrate, que dans les chroniques, aussi bien que dans les aiguës, les bonnes crises suivent invariablement un ordre septenaire, on peut assurer, d'après cet excellent observateur, qu'elles ont toutes des temps de coction et des temps critiques; et que les curations spontanées, dans les unes et dans les autres, sont soumises aux mêmes lois, quoique à la vérité dans les maladies chroniques, ces lois de coction et de crise soient moins manifestes, moins fixes et même moins certaines que dans les aiguës.

Preuves.

Que les maladies chroniques ayent, aussi bien que les aiguës, leurs temps de coction et de crise, on en voit une preuve bien sensible dans ces maladies qu'on appele périodiques, et qui ne se montrent que par des accès plus ou moins éloignés et plus ou moins réguliers. Car, que sont dans le fond ces sortes d'accès, comme l'a fort bien remarqué le Docteur Gilchrist (*a*), sinon des efforts puissans que fait la nature pour effectuer l'évacuation d'une matière morbifique, qui s'était lentement et sourdement formée dans le corps, et qui avait déjà reçu, par un travail insensible mais très-réel, la juste élaboration, la coction nécessaire dont elle avait besoin pour pouvoir être expulsée au moyen des mouvemens critiques?

Même, dans les maladies chroniques dont la marche n'offre rien d'inégal et de périodique, on a de tout temps observé des momens favorables de perturbation et de crise, où dans

(*a*) Essais d'Édimbourg. t. 4. p. 483.

le temps qu'on s'y attend le moins, la nature semble se réveiller tout-à-coup d'un long assoupissement, et se mettre en devoir d'exciter des excrétions salutaires, ou des métastases utiles.

Fièvres annuelles.

On lit dans Pline le Naturaliste, qu'Antipater et le Poëte Sydonius avaient été l'un et l'autre sujets pendant toute leur vie, à une Fièvre dépuratoire, qui les prenait tous les ans au même mois et au même jour (*a*). Cette Fièvre annuelle ne peut être regardée que comme une véritable crise, par laquelle la nature, dans un temps marqué, dépouillait la masse des humeurs d'une matière étrangère, qui avait besoin d'une année entière pour être conduite au dernier point de coction et de maturité. Cela est si vrai, que le même auteur ajoute qu'au moyen de cette Fièvre ces personnages avaient long-temps vêcu, et que Sydonius entr'autres n'était mort que dans la vieillesse la plus avancée, et précisément le même jour où la perturbation fébrile avait accoutumé de le prendre, sans doute parce que les efforts critiques ne purent pas avoir leur effet. Le célèbre Baillou connaissait un Maître de Requêtes, qui devait la conservation de sa santé à une pareille dépuration fiévreuse, qui lui survenait tous les ans à la même époque; et ce grand Praticien nous apprend que lui-même ne manquait jamais d'être attaqué d'une Éphémère prolongée et utile, à toutes les quatre grandes mutations de l'année (*b*).

(*a*) Pline hist. nat. lib. 7. cap. 51.

(*b*) Opera Ballonii. Édit. de M. Tronchin. t. 2. p. 196.

Sans parler ici de ces Fièvres spontanées qui, comme on l'a vu, entraînent souvent avec elles la guérison des maladies chroniques les plus rebelles, combien de fois ne voit-on pas la nature fertile en expédiens et sans le secours d'aucune Fièvre manifeste, r'ouvrir tout-à-coup des couloirs secrétoires et excrétoires qui avaient resté long-temps et opiniâtrement fermés, ou transporter soudain dans des lieux moins défavorables, des humeurs suspectes qui avaient infecté des parties essentielles pendant des années entières ? Combien d'Empièmes désespérés n'ont-ils pas été subitement guéris par des urines bourbeuses et purulentes ? et combien d'Hydropisies qu'aucun traitement n'avait pu diminuer, n'ont-elles pas été enlevées en peu de jours par une Diurèse abondante ? L'âge de puberté n'est-il pas fréquemment le terme de toutes les maladies chroniques de l'enfance ? On a vu, et j'ai vu moi-même plusieurs fois, des Hypocondries et des Mélancolies anciennes se terminer en peu de temps par une Diarrhée atrabilieuse, ou par un flux hémorroïdal, évacuations auxquelles l'art n'avait aucune part. C'est ainsi que les Praticiens ont lieu tous les jours d'admirer les ressources infinies de la nature, en voyant finir, pour ainsi dire, en un clin d'œil, de longues infirmités qui avaient résisté à tous les remèdes, et qu'ils étaient tentés de prendre pour incurables.

Crises des malad. chron. sans Fièvre.

Or, pendant tout le temps que durent les accès des maladies périodiques, et dans les momens de révolution et de crise qui surviennent à celles qui sont homotones et continues, le Médecin doit bien se garder de troubler, par des remèdes

1.° *La fièvre doit être rarement excitée dans le temps de perturbation critique.*

excitans, l'ouvrage de la nature. Une Fièvre artificielle, donnée dans de telles circonstances, risquerait d'effaroucher le principe vital, et pourrait faire changer d'objet à ses mouvemens curatoires. Le meilleur parti qu'il y ait à prendre pour lors, c'est de rester dans une inaction prudente, ou du moins de ne rien faire que de concert avec la nature; et dans le cas seulement où ses efforts sont évidemment incomplets, ou qu'ils sont dirigés de manière à avoir des effets contraires à ce qu'elle se propose. Je crois devoir donner là-dessus quelque extension à mes idées.

Il n'arrive que trop souvent, pendant les accès des maladies périodiques, qu'en effet les mouvemens critiques sont trop languissans, et que la déposition de l'humeur maladive sur certains organes destinés à la recevoir, ne se fait qu'imparfaitement et avec une lenteur inquiétante. Alors sans doute c'est à l'art à venir au secours de la nature, et à lui donner la vigueur dont elle a besoin, pour conduire à sa perfection le travail critique qu'elle a commencé. Les remèdes excitans sont les seuls capables d'opérer cet effet, en augmentant le ton des solides et en produisant quelques mouvemens fébriles.

Mais au contraire, on voit quelquefois pendant les paroxismes des maladies périodiques, qu'une Fièvre excitée par la nature, dans le dessein de se débarrasser de la matière morbifique, devient trop véhémente et menace les viscères d'une inflammation dangereuse et symptômatique. Au lieu d'animer l'incendie par les excitans, le Médecin doit alors mettre toute son attention à calmer l'effervescence fébrile, et à la réduire au point de médiocrité qui peut seule la rendre utile.

Lorsqu'il est assez heureux que d'y être parvenu, il n'a qu'à laisser la nature à elle-même ; elle achevera infailliblement toute seule les dépositions et les évacuations critiques qui sont l'objet de la Fièvre.

Crises par erreur de lieu, exigent quelque fois qu'on excite des fièvres locales.

On voit encore assez souvent, que par une erreur de lieu très-fâcheuse, les principes vitaux dirigent irrégulièrement la marche des matières morbifiques ; et qu'au lieu de les porter sur les organes convenables, ils les déposent sur des parties essentielles à la vie ; ce qui y fait naître des embarras ou des apostèmes bientôt mortels. Dans ces occasions pressantes, c'est au Médecin à déployer toutes les ressources de son art pour changer la direction vicieuse des humeurs, et pour en déterminer le cours vers les parties où elles doivent naturellement couler. Il lui est permis d'exciter sur ces parties ou dans les environs, des Fièvres locales par des topiques excitans ; mais il doit s'attacher sur-tout à calmer la Fièvre générale qui s'élève souvent durant ces fâcheuses métastases, lesquelles peuvent alors causer les ravages les plus grands et les plus prompts, si l'on ne s'y oppose de la manière la plus énergique et la plus expéditive.

Faut-il donner des excitans pour aider les bonnes crises ?

Mais si dans une maladie chronique toujours monotone et toujours rebelle, il survient enfin quelqu'une de ces évacuations utiles, qui, quoique sans Fièvre apparente, ne laissent pas de diminuer la maladie et de tendre efficacement à la guérison, ne convient-il pas de mettre en usage des remèdes un peu actifs, afin d'exciter une Fièvre au moyen de laquelle les évacuations commencées puissent être soutenues, accélérées et rendues complettes ? La tentative, à mon avis,

serait très-imprudente. A la vérité il est permis et même nécessaire, ainsi que je l'ai déjà insinué, d'animer par les remèdes appropriés, ces sortes d'évacuations, lorsquelles se font avec trop de nonchalance. On ne fait en cela que se conduire d'après le conseil d'Hippocrate, *quæ ducere oportet, quò maximè vergunt eò ducenda* (*a*). Mais vouloir, comme je l'ai vu faire souvent, dans les circonstances les plus favorables, mettre en jeu une méthode turbulente et fébrile, c'est aller contre l'avis d'Hippocrate qui le défend expressément (*b*); c'est s'exposer de gaieté de cœur, à déranger ce concert heureux des mouvemens vitaux qui travaillent à la révolution critique; c'est enfin, sous prétexte d'un bien fort douteux, courir le plus grand risque de faire un mal très-réel, et souvent irréparable.

2.° *La fièvre est plus utile dans les commencemens des maladies chroniques.*

En général on peut avancer que dans les premiers temps des espèces de maladies chroniques, où la fièvre peut être utile, on l'excite avec moins de péril et plus de succès, que lorsqu'elles ont pris, en vieillissant, des racines profondes. Dans ces premiers temps les modifications maladives des solides n'ont pas encore acquis cette force d'habitude, qui les rend ensuite comme naturelles et presque insurmontables. D'un autre côté, il est de la nature des liquides altérables et fermentescibles, tels que sont toutes les liqueurs animales, d'aller toujours en dégénérant, et de

---

(*a*) Hippoc. Aph. lib. 1. §. 21.

(*b*) *Quæ judicantur... perfectè, neque movere oportet, neque innovare, sive purgantibus, sive aliis irritamentis, sed sinere.* Hipp. Aph. lib. 1. §. 20.

s'acheminer de plus en plus vers le dernier degré de l'alkalescence et de la putréfaction. La dégénération des humeurs morbifiques est donc toujours d'autant plus avancée et d'autant moins corrigible, qu'elles ont séjourné plus long-temps dans le corps. Il est facile de conclure de ces deux réflexions, que l'art ne saurait mieux placer ses Fièvres factices et médicamenteuses, que dans les premiers temps des maladies chroniques ; temps où il est encore possible de remédier, par elles, au vice des solides et des liquides.

Moins sûre et moins efficace lorsqu'elles sont anciennes.

Mais lorsque les maladies ont trop vieilli, non-seulement les Fièvres artificielles risquent de devenir inutiles pour la guérison, mais encore il est fort à craindre qu'elles ne donnent lieu à des accidens redoutables ; car dès qu'on vient à mouvoir par les excitans une matière ennemie qui a sejourné long-temps dans le corps, on doit appréhender que les mauvaises qualités qu'elle a déjà acquises par son séjour, ne soient tout-à-coup exaltées par les remèdes, et qu'au lieu d'une Fièvre bénigne et salutaire, l'art ne fasse germer une Fièvre dangereuse et mortelle.

On a vu plus haut, que lorsque Fred. Hoffmann a condamné en général la Fièvre dans les maladies chroniques, il pensait essentiellement aux Fièvres aiguës et humorales, qui sont en effet très-funestes dans ces occasions. Mais au sujet de l'hydropisie, il pouvait penser aussi à cette espèce de Fièvre lente, qui termine si souvent les jours des anciens Hydropiques, et qui a pour cause la putréfaction des eaux épanchées. L'apparition d'une telle Fièvre est toujours le signe précurseur et infaillible d'une mort, qui ne saurait être fort éloignée, parce que les viscères logés dans le bourbier pu-

Les Fièvres lentes et spontannées, sont mortelles dans l'hydropisie.

tride, souffrent alors des altérations rapides, dont les premières atteintes font naître la Fièvre en question. Ce serait commettre une faute impardonnable que de faire le moindre effort pour animer ce mouvement fébrile, qui tend nécessairement à la mort.

La fièvre artificielle est souvent nuisible dans les chroniques froides.

Souvent encore l'on voit des mauvais effets de la Fièvre artificielle dans le traitement des vieilles infiltrations, et de toute sorte de tumeurs froides qui existent depuis long-temps. Les Praticiens savent que ce n'est qu'avec beaucoup de lenteur et de circonspection, qu'il faut travailler à détruire ces espèces d'engorgemens. Leur trop prompte résolution ne manque guères d'occasionner les accidens les plus graves, parce que la matière qui les formait, et qui, par le laps du temps, a pris un caractère suspect et malin, suscite dès qu'elle se dégage avec trop d'abondance, des troubles fébriles dont l'action irrégulière ferme aisément les couloirs par où elle pourrait s'évacuer.

Observation à ce sujet.

Une Demoiselle de Castres, âgée d'environ 40 ans, porte sur ses deux jambes, depuis une quinzaine d'années, un gonflement général, monstrueux et rénitent, qui n'est autre chose qu'une espèce très-rare d'Eléphantiasis. Plusieurs fois j'ai voulu tenter, par divers moyens, de résoudre cette infiltration énorme et singulière: j'y suis parvenu même jusqu'à un certain point; mais à peine les jambes ont-elles perdu un peu sensiblement de leur volume et de leur dureté, qui est pour ainsi dire pierreuse, qu'il est toujours survenu une Fièvre violente et très-bizarre, laquelle deux fois, entr'autres, a failli à mettre la malade au tombeau.

Je pourrais rapporter bien d'autres exemples analogues à celui de cette Demoiselle ; mais je les crois inutiles, et je pense en avoir assez dit pour faire sentir, que lorsque les épanchemens hydropiques, les infiltrations et les tumeurs quelconques ont acquis une certaine vétusté, il n'est plus guères temps d'en vouloir opérer la guérison par les méthodes excitantes et fébriles, ou que du moins on ne doit les employer alors qu'avec crainte et avec un espoir très-médiocre.

La fièvre est souvent nuisible dans les vieilles Cachexies.

Je ne parlerai pas ici des maladies lentes inflammatoires, où j'ai fait voir que les méthodes stimulantes ne conviennent jamais, ni des suppurations internes, où en général elles conviennent très-peu. Mais je remarquerai, au sujet des maladies cachectiques, qu'on ne saurait pour les guérir, employer trop tôt le secours des Fièvres artificielles ; car si on laisse pousser à la Cachexie de fortes racines, il arrive souvent qu'enfin la masse des humeurs se trouve si complettement viciée, que l'action du moindre stimulant, et même du plus léger exercice du corps, excite des agitations fébriles qu'on a peine ensuite à calmer, et qui souvent sont pernicieuses.

Distinction à ce sujet.

Cependant il faut distinguer, entre les Cachexies, celles qui affectent plus spécialement les fluides lents et peu altérables, comme la Cacochymie ordinaire, les maladies laiteuses, les vieilles Écrouelles et les vieilles Véroles, de celles où toute la masse sanguine se trouve attaquée à-la-fois, comme dans le Scorbut. Dans les premières il est quelquefois temps encore, après plusieurs années, de se servir utilement des remèdes chauds et excitans, pourvu qu'on les employe avec plus de ménagement, que lorsque

ces maladies sont toutes récentes. Mais dans les maladies sanguines et scorbutiques, leur seule vétusté rend redoutable et dangereux le plus léger mouvement de Fièvre, parce qu'alors le sang a acquis une âcrimonie alkaline très-remarquable, et un état de dissolution putride, qui se manifeste par tous les signes. La masse des humeurs est toute pourrie; il ne lui manque plus que le plus faible mouvement fébrile, pour porter à leur comble toutes les causes de mort.

Que doit-on penser de la fièvre dans les maladies neutres, à raison de leur ancienneté.

Ce que l'on vient de dire des maladies froides et des maladies chaudes, afin de déterminer le temps où la Fièvre peut leur être réellement utile, s'applique assez naturellement aux maladies neutres ou nerveuses. C'est dans l'origine de ces dernières maladies, et avant qu'elles ne soient devenues habituelles, que la Fièvre peut être d'une grande utilité pour leur guérison. La raison en est assez simple; dans ces premiers temps la distribution des influences vitales, qui en santé se fait harmoniquement et avec égalité entre les nerfs et les artères, vient encore de perdre son équilibre. Cette nouvelle manière d'être du corps animé, fait violence à la nature, qui a besoin d'un certain temps pour s'y accoutumer, et qui tend d'elle-même et avec toute son énergie, à remettre les choses dans l'ordre primitif. La Fièvre spontanée et curatoire qui arrive si fréquemment dans ces occasions, est un effet et une preuve de cette énergie. Oui, c'est la bonne nature qui suscite alors le jeu du système artériel, pour affaiblir le jeu du système nerveux. Elle combat un excès par un autre excès, et la guerre finit par un accord

mutuel,

mutuel, et une paix solide entre les deux systèmes.

Mais lorsqu'avec le temps la nature a pris un pli vicieux, et qu'elle s'est accoutumée à voir, sans en être affectée, le genre nerveux l'emporter sur le genre vasculaire, et le dominer avec empire, il n'est souvent plus temps de rétablir l'ancienne harmonie. Une Fièvre forte peut bien, tant qu'elle subsiste, faire taire les mouvemens irrèguliers du genre nerveux, comme je l'ai admiré plusieurs fois dans le cours des maladies aiguës; mais ordinairement le mode maladif des nerfs reparaît dans toute sa force, peu de temps après que la Fièvre a cessé.

En tout temps la Fièvre peut être utile aux maladies nerveuses.

Cependant quelques anciennes que soient les maladies spasmodiques, on ne doit pas désespérer facilement de leur guérison. Cette tranquillité nerveuse, dont jouissent communément ceux qui en sont affectés, tant que durent leurs Fièvres aiguës, doit donner la plus grande idée du pouvoir qu'a la Fièvre en général sur ces sortes de maladies. Si les Fièvres aiguës duraient plus long-temps, elles auraient sans doute sur les anciennes affections spasmodiques des effets curatoires plus permanens. Cela est rendu plus que vraisemblable, par les guérisons radicales qu'ont si souvent opérées en ce genre les intermittentes longues et opiniâtres. Pourquoi donc ne pourrait-on pas se flatter qu'une Fièvre continue et factice, qui serait plus douce et moins fatiguante que les Fièvres d'accès, et qu'on soutiendrait pendant un temps très-considérable, ne ferait pas enfin ce qu'ont fait si souvent les Fièvres spontanées?

Il est donc très-certain que dans les affec-

tions chroniques, où la Fièvre peut être utile, il y a des temps propices qu'il faut saisir pour la mettre en jeu, et qu'il en est d'autres où il serait moins utile, et quelquefois dangereux de vouloir l'exciter. Mais jusqu'ici je n'ai envisagé cette question, que relativement aux temps de ces affections, considérées en elles-mêmes. Il est pourtant une autre manière intéressante et utile de l'examiner, c'est en la regardant relativement aux temps de l'année, et par rapport aux diverses saisons.

3.° Le Printems est le temps de l'année où la Fièvre est le plus utile pour toutes les maladies chroniques.

C'est une chose universellement reconnue, que chaque saison de l'année imprime aux Fièvres qui surviennent pendant leur durée, un génie propre, un caractère distinctif, que Sydenham sut si bien saisir, et dont le Docteur Grant nous a donné depuis peu, des descriptions étendues et faites d'après nature (*a*). Les Fièvres d'Été, où se manifeste toujours l'appareil menaçant d'une bile exaltée et putride, prennent aux approches de l'Automne, une nuance atrabilieuse qui se renforce de plus en plus jusques vers le milieu de cette saison. Alors commencent les Fièvres d'Hiver, dont la compagne assidue est une pituite épaisse et âcrimonieuse, et qui sont toutes essentiellement catarreuses. C'est deux mois avant l'Equinoxe du Printems, que commencent à naître les Fièvres inflammatoires légitimes et exquises. Celles-ci régnent avec plus ou moins d'empire jusqu'en Mai, mois auquel les chaleurs anticipées de la saison, ne manquent guères de

(*a*) Recherches sur les Fièvres, traduites de l'Anglais, de M. Guilh. Grant, par M. Le Febre de Vill... Paris 1773.

faire renaître en ce pays méridional, la constitution bilieuse et putride.

Il n'est pas douteux non plus, que dans chaque saison tous les individus placés dans la même région, ne portent à différens degrés au-dedans d'eux mêmes, des causes prédisposantes aux Fièvres constitutionnelles. Il s'ensuit de là, que le Médecin qui essaye de donner pendant l'Été une Fièvre artificielle, court quelques risques de faire naître, par ses remèdes, une Fièvre putride; en Automne le danger sera pour une Fièvre atrabilieuse, en Hiver pour une Fièvre catarreuse, et dans le Printems pour une Fièvre inflammatoire.

De ces quatre espèces de Fièvres constitutionnelles, l'inflammatoire me paraît être celle qui doit être la plus utile et la moins dangereuse, dans les affections chroniques auxquelles elle vient à se joindre. Si même les autres espèces de Fièvres aiguës ont été quelquefois pour elles une cause de guérison, il est à croire que cela n'est jamais arrivé que par un pur accident, et par la raison que toutes les espèces de Fièvre aiguë, quelle que soit leur nature, tiennent toujours plus ou moins du caractère inflammatoire.

Utilité du Printems pour le succès des Fièvres artificielles.

Selon la remarque judicieuse du Docteur Cullen, la diathèse phlogistique ou inflammatoire qui domine sur la fin de l'Hiver et dans le commencement du Printems, n'est autre chose, en la regardant du côté des solides, qu'une augmentation du ton du système artériel (*a*). Or, que prétend-on en excitant des Fièvres

(*a*) Elémens de Méd. Prat. traduits de l'Anglais, par M. Gibelin. t. 1. pag. 33.

factices pour la guérison des maladies chroniques, sinon faire naître, dans les individus affectés de ces maladies, cette diathèse phlogistique, et cette augmentation de ton dans les artères, qui est l'effet naturel du Printems ? Si cela est, comme on ne saurait en disconvenir, il faut avouer que le Printems est la saison la plus favorable pour entreprendre le traitement des maladies chroniques. Par le seul bienfait de cette saison, la cause prochaine de ces maladies, qui n'est autre chose que l'affaiblissement tonique des solides, a perdu déjà de son intensité. Elle semble n'attendre que quelques coups de l'art pour se voir totalement anéantie.

Cela est si vrai, que par une espèce d'instinct, les Médecins de tous les pays et de tous les âges, ont renvoyé autant qu'ils ont pu au Printems, les grands traitemens des maladies chroniques. Dans cette saison riante, où toute la nature semble se rajeunir, l'on voit les liqueurs animales participer à cet esprit général de résurrection et de vie. Une nouvelle fermentation les agite, et travaille à les dépurer. Le feu vital que l'Hiver avait repoussé vers le centre du corps (*a*), se répand alors vers la circonférence, et r'ouvre enfin les excrétoires de la peau que le froid atmosphérique tenait depuis long-temps resserrés et comme inutiles. Aussi cette saison doit-elle être regardée comme le vrai temps des résolutions, des secrétions et des excrétions, par conséquent celui des crises !

(*a*) *Per hiemem ventres calidissimi.* Hippoc. aph. lib. 1. § 15.

Tous les hommes ont la Fièvre au Printems.

En examinant les choses avec attention, je crois m'être aperçu que dans le Printems le pouls est en général plus dilaté, plus ferme et même plus fréquent que dans les autres saisons. Le genre humain est alors comme saisi d'une Fièvre spontanée et universelle, et cette Fièvre suffit souvent pour guérir, toute seule, les restes des maladies de l'Automne et de celles de l'Hiver. On fait donc très-sagement, lorsque des circonstances urgentes ne s'y opposent pas, d'attendre toujours le retour du Printems, pour exciter les Fièvres artificielles qui doivent guérir les maladies chroniques. Outre les autres avantages qu'on retirera de ce choix, les efforts de l'art seront alors d'autant plus efficaces, qu'ils n'auront qu'à seconder ceux de la nature, qui, dans le Printems, donne elle-même le premier signal de l'attaque.

J'ai tâché, dans les articles précédens, de prouver que la Fièvre est un agent utile pour la guérison de la plûpart des maladies chroniques, d'assigner précisément les espèces de ces maladies, où il est convenable de l'exciter, et d'indiquer le temps de ces maladies et les temps de l'année les plus propres pour cela; il ne me reste qu'à faire voir comment cette Fièvre avantageuse doit être dirigée, c'est-à-dire, avec quelles précautions il faut l'exciter ou la modérer.

ARTICLE QUATRIÈME.

AVEC quelles précautions doit-on exciter ou modérer la Fièvre, dans le traitement des maladies chroniques.

Qu'est-ce que exciter et modérer la Fièvre?

EXCITER la Fièvre, c'est augmenter sa force, lorsqu'elle existe déjà, ou la faire naître lorsqu'elle n'existe pas. On la modère au contraire, quand par des tempérans divers on parvient à diminuer sa fougue, et qu'on la tient ainsi dans un degré de médiocrité, sans lequel elle ne saurait être utile; car, au jugement de Sydenham, toute Fièvre, quelle qu'elle soit, et quelle que soit sa cause, doit être dirigée de façon qu'elle n'ait ni trop de force, ni trop de langueur; *Ex quolibet fiat, indicatio est, febrem dirigere, ita ut non exhorbitet aut non langueat* (*a*).

Pourquoi faut-il le faire avec précaution?

Mais en excitant et en modérant la Fièvre dont on veut se servir pour guérir les maladies chroniques, on ne saurait procéder avec trop de sagesse et de précaution, de peur que d'un côté, au lieu d'une Fièvre salutaire, on n'allume un incendie destructeur, ou que de l'autre, en voulant appaiser une effervescence trop vive,

(*a*) Opera medica. tom. 1. pag. 29..... *Medicus nihil debet, naturâ operante, temerè mutare, nisi ut vel infrænem frænet vel pigriorem excitet.* Fred. Hoffmann, de opt. nat. morb. med. meth., § 31.

on ne fasse tomber les solides dans un état d'atonie, encore plus grand que celui auquel l'art a intention de remédier ; ce qui augmenterait les causes efficientes de la maladie chronique. Je parlerai d'abord des précautions avec lesquelles on doit travailler à l'excitation de la Fièvre, et ensuite de celles qu'on doit prendre lorsqu'on croit nécessaire de la modérer.

Dans les maladies chroniques, il ne faut l'exciter jamais quand elle existe déjà.

Une des premières et des plus essentielles attentions que le Médecin doit avoir avant d'établir aucun traitement dans les maladies chroniques, c'est de ne rien faire pour exciter la Fièvre, lorsqu'elle existe déjà spontanément, à quelque degré que ce soit, chez les malades qui réclament ses soins ; alors il faut bien qu'il se garde d'imiter l'empirique Petro, dont nous avons déjà parlé d'après Celse, lequel dans toute espèce de maladie rebelle, même fébrile, ne manquait jamais d'exciter encore la Fièvre, et de forcer les sueurs ; ni ce Docteur Anglais, qui, sous les yeux de M. Lecamus, guérit, en une seule nuit, une Fièvre de nature catarreuse, en enivrant une Dame qui en était attaquée, avec du vin d'Espagne (*a*). Si ces moyens violens et peu méthodiques ont eu quelquefois des succès, ils ne peuvent qu'avoir produit beaucoup de désastres. Ce n'est pas au Médecin sage et éclairé à livrer ainsi la vie de ses malades au gré de l'aveugle fortune, et au caprice des événemens. La matière me paraît assez importante, pour que je me croie obligé de prouver l'irrégularité d'une telle conduite, par les raisonnemens suivans.

(*a*) La Médecine pratique. tom. 2. part. 2. pag. 111.

Raison de cela.

Toute Fièvre spontanée, soit lente, soit aiguë, qui survient dans le cours des maladies chroniques, peut être considérée comme dépendante d'une des trois causes dont on va parler. Ou bien elle est un effet immédiat de la cause même de ces maladies, devenue plus intense et plus irritante; et alors cette Fièvre, qui ordinairement est du nombre des lentes, n'offre rien que de symptômatique : on ne pourrait visiblement la rendre plus vive par des excitans, qu'en augmentant, par là même, la gravité, et par conséquent le danger de l'affection principale. Ou bien c'est une Fièvre essentielle qui existe, comme l'on dit, *per se*, et dont la cause est tout-à-fait différente de celle qui a produit la maladie chronique; et alors la Fièvre, qui est le plus souvent aiguë, et plus ou moins dangereuse par sa nature, le devient incomparablement davantage par la mauvaise disposition des sujets : conviendrait-il donc d'en exciter encore plus la fureur de dessein prémédité ? Ou bien enfin elle n'est autre chose, comme cela arrive souvent, qu'un *conatus naturæ*, un mouvement plus ou moins véhément que fait le principe vital qui cherche, par ce médicament intérieur, qu'il sait mieux gouverner que nous, à se débarrasser de la maladie chronique, en suscitant des coctions et des crises. Dans ce cas, qu'est-il besoin que l'art aille solliciter hors de saison l'action des forces vitales, tandis qu'elles sont déjà en jeu, et qu'on ignore si un plus grand degré de Fièvre ne serait pas peut-être nuisible ? Non, nous devons présumer que la nature saura bien achever sans nous, un ouvrage qu'elle a commencé sans nous. Si jamais

la Médecine expectante est de mise, c'est sans doute dans de pareilles circonstances.

Il serait donc dangereux et imprudent de chercher, dans les maladies chroniques, à donner aux Fièvres spontanées plus d'activité qu'elles n'en ont déjà ; mais même lorsqu'il n'y a dans ces maladies aucune apparence de Fièvre, ce n'est qu'avec les plus grandes précautions que l'on doit user des divers moyens que l'art fournit pour les susciter.

On a déjà vu dans le second article, quelles sont les espèces de maladies chroniques où l'usage des excitans est indiqué ; et dans le troisième, qu'il y a de temps spécialement favorables au succès de ces sortes de remèdes. Mais outre l'attention toute particulière que méritent ces deux points principaux, dans l'administration de la Fièvre artificielle, il faut encore, avant d'employer les moyens propres à la faire naître, examiner très-sérieusement, 1.° les qualités générales et individuelles du sujet pour lequel on se détermine à faire usage de ce secours ; 2.° les causes proégumènes et procathartiques de la maladie chronique, qu'on se propose de guérir par son moyen ; et enfin 3.° la nature propre et spéciale de cette maladie. Ce n'est qu'après cet examen réfléchi qu'on pourra choisir, parmi les méthodes excitantes, celle qui sera la plus appropriée aux circonstances ; et qu'on jugera sainement des remèdes préparatoires et concomitans, dont on a besoin pour donner au traitement fébrile, toute l'efficacité dont il peut être susceptible.

Attentions principales qu'il faut avoir avant d'exciter les Fièvres curatoires.

1.° Dans les Sujets on doit considérer leur âge, leur sexe, leur temperamment et leur idiosyncrasie.

1.° connaître les Sujets.

1.° *leur âge.* *Leur âge.* L'irritabilité physique est extrême dans les premières années de la vie. L'enfance, à en juger même par le pouls, est une Fièvre continue, dont l'ardeur décroît à mesure qu'on s'approche de l'âge moyen. Tout dit donc, que pour les enfans il ne faut user des méthodes excitantes, lorsqu'elles sont nécessaires, qu'avec beaucoup de modération. On a toujours à craindre qu'une fibre aussi impressionable, dès qu'on vient à l'irriter, ne se laisse aller à des mouvemens désordonnés, et qu'au lieu d'une Fièvre curatoire, on n'allume un feu destructeur. Dans les vieillards au contraire, le pouls est naturellement lent, et la fibre roide et peu mobile. On a besoin des stimulus les plus décidés, pour exciter chez eux des agitations fébriles ; et ces agitations, dès qu'elles sont excitées, sont toujours plus ou moins dangereuses, à raison de la Cachexie qui est particulière à cet âge. Quelles précautions ne demande donc pas une telle disposition ! La plus sûre et la plus sage de ces précautions, est de laisser à la vieillesse ses infirmités, et de ne pas risquer, par un traitement inquiet et hasardeux, d'abréger nous-mêmes des jours qui sont sur le point de s'éteindre.

2.° *Leur sexe.* *Leur sexe.* On sait que dans les femmes les solides ont en général plus de mobilité que dans les hommes. Chez elles, il ne faut souvent que le plus léger aiguillon, pour animer, d'une façon étrange, le jeu de tout le système vasculaire. D'ailleurs le moral a sur leurs faibles individus un empire particulier, dont l'action ne doit pas échapper au Médecin qui entreprend de traiter leurs maladies chroniques par les

excitans, et qui exige souvent de sa part les égards les plus minutieux et les plus recherchés. Que ne pourrais-je pas dire des longues et pénibles incommodités de la grossesse, auxquelles ce sexe intéressant a été assujetti, et qui équivalent quelquefois aux maladies chroniques les plus graves; et de ces évacuations sanguines et périodiques, dont il doit fournir chaque mois le contingent, et qui ne se font souvent qu'avec un trouble général, et avec un appareil réellement fébrile! Je conclus de ces réflexions, que lorsqu'on veut tenter de guérir les maladies chroniques des femmes, par le moyen d'une Fièvre artificielle, on ne doit employer les secours propres à l'exciter, qu'avec beaucoup de douceur et des attentions toutes particulières. Il faut se tenir toujours prêts, en administrant chez elles les remèdes stimulans, à les modérer et à les suspendre, ou même à renverser tout-à-fait le traitement, suivant les temps et les circonstances.

Leur tempéramment. Il est de fait, que les remèdes excitans conviennent d'une manière spéciale, aux personnes qui sont d'un tempérament flasque et pituiteux. Chez elles, la fibre prend avec peine de l'émotion, et la perd aussitôt que l'aiguillon cesse d'agir sur elle. Dans de telles constitutions, on peut déployer avec moins de crainte et de retenue que dans les autres, toute la vigueur des méthodes stimulantes. Dans les mélancoliques le traitement irritant doit se faire avec plus de précaution : leur fibre est à la vérité dure et peu irritable; mais aussi elle paraît plus tenace du mouvement fébrile, une fois qu'on est parvenu

3.° *Leur tempéramment.*

à le lui imprimer. Il faut donc travailler à amollir cette fibre et à la rendre plus flexible avant de l'irriter. D'ailleurs, dans ces sortes de tempérammens, il régne dans les humeurs un tel degré de sécheresse et d'épaississement, que plusieurs Auteurs ont comparé le sang des mélancoliques au suc gluant et résineux qui découle de certains arbres. Il est donc nécessaire, par toute sorte de raisons, d'insister long-temps sur l'usage des relachans, des délayans et des détrempans, avant d'exciter dans de pareils sujets, une Fièvre artificielle; et même pendant qu'on employe des moyens pour l'exciter. Les bilieux ont moins besoin de préparation; mais leur tempéramment vif et irritable, veut qu'on joigne sans cesse aux excitans beaucoup de délayans, d'acidules et de mucilagineux. D'un autre côté, comme leur bile est naturellement âcre et abondante, il est à propos de solliciter plus fréquemment chez eux, pendant toute la durée de leur traitement, la secrétion et l'excrétion de cette humeur qui les domine. Pour ce qui est des sanguins et des pléthoriques, on n'ignore pas que leurs humeurs se raréfient aisément dans leurs vaisseaux; et comme une petite cause suffit pour leur donner de la Fièvre, parce que leurs artères regorgent de sang et de vie, on doit ralentir pour eux l'activité des traitemens échauffans, et les faire précéder, autant qu'il est possible, par des saignées suffisantes, si on veut les garantir des Fièvres inflammatoires et des inflammations lentes ou aiguës, dont les méthodes actives les menacent toujours.

Enfin leur Idiosyncrasie. Car, quoiqu'il existe un fonds de sensibilité et de mobilité qui est commun à tous les hommes, chacun a pourtant sa sensibilité et son irritabilité particulières; et comme ce qui est un bon aliment pour certaines espèces d'animaux, est quelquefois un poison très-actif pour d'autres espèces, de même l'on voit chaque jour des médicamens produire les plus heureux effets curatifs dans certains sujets, tandis que dans d'autres sujets, attaqués exactement des mêmes maladies, ils manquent absolument leur but, et causent même souvent de très-grands désordres. Les vieux Praticiens connaissent fort bien cette vérité; ils ont eu occasion dans leur jeunesse, d'apprendre par leur propre expérience, combien il est avantageux, dans le traitement de toute sorte de maladies chroniques, de commencer toujours par des essais et des tâtonnemens prudens, sur-tout, lorsqu'on a à faire agir des moyens qui, tels que les excitans, portent un trouble, du moins passager, dans toute l'économie animale.

4.° *Leur Idiosyncrasie.*

A ces considérations sur les qualités des sujets, on peut joindre celles que présentent leurs différente manière de vivre, la qualité du climat qu'ils habitent, et leur situation morale; car il est aisé de comprendre que les excitans doivent produire un moins grand effet dans un Paysan fort et robuste, que dans un Citadin ou un homme de cabinet; dans un Russe, que dans un Français; et dans un homme paisible et content de son sort, que dans celui qui se trouve perpétuellement agité par de grandes passions. Toutes ces situations

5.° *Leurs autres qualités.*

peuvent être, pour le Médecin, une source féconde et utile de réflexions, et l'aider beaucoup à se diriger, et dans le choix des méthodes stimulantes, et dans le degré d'activité qu'il convient de leur donner.

2.° Rechercher exactem, les causes proégumènes et procathartiques.

2.° J'ai dit encore, qu'un examen attentif des causes proégumènes et procathartiques des maladies chroniques doit toujours précéder leur traitement. Mais la recherche scrupuleuse de ces causes est plus essentielle encore que jamais, lorsque le mal est tout récent, et qu'il n'a pas acquis en vieillissant, cette force d'habitude dont nous avons parlé ailleurs, et qui le rend ensuite capable de subsister par lui-même, indépendamment des principes moraux et physiques, auxquels il doit sa naïssance.

On ne s'attend pas, sans doute, que je fasse ici une longue revue des six choses non naturelles, dont l'abus est le véritable générateur de toutes les maladies en général, et par conséquent celui des maladies chroniques. On peut trouver sur cette matière des détails très-circonstanciés, dans une foule d'Auteurs que je n'ai pas intention de copier. Mais je dois faire sentir, que pour exciter à propos, et pour bien diriger une Fièvre artificielle, dont on veut se servir en guise de remède dans les maladies chroniques, on ne saurait trop se remplir de tout ce que les Praticiens ont écrit sur l'influence des causes proégumènes et procathartiques, dans la formation de ces maladies.

Je ne me permettrai à ce sujet, qu'une seule réflexion, qui me frappe à cause de son importance, et qui fait bien voir combien la connaissance des principes morbifiques peut

influer en effet sur le traitement des maladies chroniques. Comme souvent une petite cause produit de grands troubles dans la machine, il arrive aussi, en plusieurs occasions, qu'un petit remède employé à propos et dirigé contre la cause occasionnelle, termine tout-à-coup des maladies opiniâtres, et dispense de tout le train d'une longue curation. En preuve de cette vérité, à laquelle on ne saurait trop faire attention en pratique, je ne rapporterai qu'un exemple singulier, dont j'ai été le témoin oculaire.

Observations à ce sujet.

Il y a trois ans qu'une Dame respectable de ce pays, âgée d'environ 46 ans, souffrait depuis dix-huit mois d'une Hypocondrie insupportable, qui était survenue à l'époque de la cessation de ses menstrues. Ni les saignées, ni les adoucissans, ni les excitans anti-spasmodiques qui lui avaient été prodigués avec ménagement et sans interruption, n'avaient pu lui procurer un soulagement, même momentané. Sur ces entrefaites, il parut des Hémorroïdes sèches; à peine deux sangsues, qui y furent appliquées, eurent fait couler une palette et demie de sang, que la malade se trouva délivrée de son affection hypocondriaque, de la manière la plus subite et la plus complette. On sait bien depuis long-temps que les Hémorroïdes fluantes sont utiles dans l'Hypocondrie, mais qui eût pensé qu'une petite saignée locale et artificielle, quoiqu'elle fût indiquée par la cause occasionnelle et par les symptômes, pût si bien suppléer cette évacuation critique, et faire en un instant ce qu'on aurait à peine osé attendre d'une Fièvre factice de quatre mois?

3.° Bien distinguer la nature et le génie de chacune des malad. chron.

3.° Enfin j'ai ajouté que pour bien connaître les précautions avec lesquelles on doit travailler à exciter la Fièvre pour la gsérison des maladies chroniques, il faut réfléchir mûrement sur la nature propre et spéciale de chacune de ces maladies. En parcourant successivement et avec rapidité les trois classes, ou grandes espèces de maladies chroniques, c'est-à-dire, les froides, les chaudes, et les neutres ou nerveuses, je placerai ce qu'il me paraît le plus important d'observer à ce sujet.

Soit froides.

En général, il m'a toujours paru qu'on pouvait et qu'on devait déployer avec célérité, et sans perdre un temps précieux à des préparations inutiles, toute l'activité des méthodes agissantes dans les maladies froides, lorsqu'elles ne font encore que commencer, et qu'elles ne sont pas les reliquats de quelque maladie aiguë, qui a déjà affaibli le corps en le rendant plus sensible et plus irritable. Mais je me suis aperçu aussi, que ce n'était pas impunément qu'on brusquait ainsi les attaques, et qu'on se dispensait des préparations et des mitigations convenables, lorsque le mal était déjà ancien. Le caractère vicieux et cachectique, que prennent ordinairement les humeurs pendant les longues infirmités, exige beaucoup d'égards; et ne permet qu'un traitement excitant des plus lents et des plus modérés, même lorsqu'il est le plus nécessaire.

Ce que je viens de dire, s'applique sur-tout à cette partie nombreuse des maladies froides, qui ont pour cause l'engorgement des vaisseaux lymphatiques, et ces espèces de tumeurs indolentes qu'on appele obstructions. Lorsque ces engorgemens

engorgemens sont tous récens, les humeurs engorgées n'ont pas eu le temps de perdre beaucoup de leur fluidité naturelle, en se dépouillant de leur partie séreuse. Elles sont donc encore mobiles, et l'agitation impulsive et compressive d'une Fièvre un peu animée, peut aisément les déplacer, et par ce déplacement résoudre tous les embarras : d'autant mieux que dans ce cas les solides vasculaires, dont le relâchement a été la cause primitive de l'engorgement, n'ont pas encore perdu sans retour la dose innée de ton que la nature leur imprima, et que des excitans actifs sont encore capables de leur restituer.

Mais quand, par une longue stagnation, la matière obstruante a pris de la consistance et de la solidité, et quand l'atonie des vaisseaux engorgés, se trouve confirmée par une ancienne habitude, la résolution des embarras n'est souvent plus possible. Du moins si elle l'est encore, on ne peut se flatter de l'obtenir au moyen d'une Fièvre artificielle, qu'après que, par une détrempe long-temps continuée, les sucs stagnans sont supposés avoir repris un peu de leur ancienne fluidité. Alors même, comme l'on a toujours à craindre, et la dégénération de ces tumeurs, et les qualités suspectes de l'humeur obstruée, on ne doit jamais cesser de veiller avec sollicitude sur l'effet des excitans, afin d'en augmenter progressivement l'activité, s'ils agissent utilement ; et de les mitiger ou de les suspendre, si leur action paraît tant soit peu nuisible.

Si l'on a besoin de tant de précautions, en excitant la Fièvre pour la guérison des maladies froides, avec combien plus de ménagement *Soit chaudes,*

encore faut-il l'exciter dans le traitement des maladies chaudes pour lesquelles elle peut être indiquée. Mais comme rarement cette dernière espèce de maladies, va sans être accompagnée d'une Fièvre lente manifeste; et comme, ainsi que je l'ai déjà dit, la présence d'une telle Fièvre doit presque toujours détourner de l'usage des excitans, ce ne peut être que rarement qu'on a besoin d'employer des Fièvres factices pour la curation.

Lors même qu'il n'existe point de Fièvre sensible, dans l'ordre de ces maladies qui contient les inflammatoires, il faut bien se garder de la susciter par les stimulans. Dans une pareille occasion elle ne peut qu'être très-nuisible. Tout au plus peut-on l'exciter lorsqu'elle n'existe pas dans les maladies de la classe des chaudes, que j'ai rapporté aux purulentes et aux cachectiques. Mais le Médecin qui met en usage de tels remèdes pour leur guérison, ne doit jamais oublier qu'ils sont tous plus ou moins échauffans, et qu'il y a toujours à craindre que la chaleur du médicament ne donne plus d'intensité à la chaleur de la maladie, et ne fasse par là même croître tous les accidens.

Pour estimer, avec quelque précision, toutes les circonstances qui peuvent indiquer la nécessité de la Fièvre artificielle, dans certaines maladies purulentes et cachectiques; et pour bien se diriger dans le choix des moyens qu'il convient de prendre pour l'exciter, il faut dans le Médecin une prudence consommée, et de grandes connaissances théoriques et expérimentales sur chaque espèce particulière de ces maladies. Je franchirais les bornes que je dois

me prescrire, si je voulais entrer dans le détail des précautions infiniment variées, que peuvent exiger, et chacune de ces maladies, et chaque cas particulier où elles peuvent se trouver dans le moment où il s'agit de susciter pour leur guérison, une Fièvre artificielle. D'ailleurs comme je ne pourrais qu'être fort court sur cet article, lors même que j'en dirais trop pour le Médecin instruit, il me serait impossible d'en dire assez pour le routinier, qui ne connaît de l'art que l'écorce extérieure. Sur cette matière délicate, qu'il me suffise d'adresser à ce dernier cette apostrophe énergique de Boerrhaave : *Abstine*, *si methodum nescis*, et de lui dire, avec Hippocrate, ces belles paroles, que les plus grands maîtres même ne perdent jamais de vue, *si non juves*, *saltem non noceas.*

Soit neutres ou nerveuses.

Comme dans les affections nerveuses, qui composent notre troisième classe des maladies chroniques, les Fièvres spontanées sont essentiellement utiles ; et comme j'ai fait voir déjà que la Fièvre artificielle est le grand remède dont l'art s'est toujours servi pour opérer leur guérison, il peut sembler d'abord que tout moyen excitant doit leur être nécessairement favorable ; que la méthode la plus active est celle qui leur convient le mieux ; et que pour l'administration des stimulans, il n'est besoin que des précautions les plus communes.

Cette conclusion est vraie et fausse en même temps ; elle est vraie, si on fait seulement attention à la nature des maladies nerveuses ; elle est fausse au contraire, si on considère, avec une sérieuse attention, la manière d'agir des remèdes excitans, sur les sujets affectés

de ces maladies. En expliquant les idées que je me suis formées là-dessus, je ferai sentir, si je ne me trompe, que ce n'est qu'avec de très-grandes précautions qu'on doit se servir des médicamens actifs, dans la plûpart de maladies nerveuses.

Distinction des nerveuses en cérébrales,

Pour mieux me faire entendre, je divise les affections nerveuses, essentielles et idiopathiques, en deux ordres différens. Celles du premier ordre, je les appelle *cérébrales*, parce qu'elles ont leur racine dans une disposition maladive du cerveau, disposition que je ne tenterai pas de spécifier ici, car elle est peu et même point connue. Dans cet ordre je mets la Mélancolie, l'Hypocondrie, la Manie, l'Épilepsie, la Catalepsie, ect. Dans toutes ces maladies, il est aisé de voir que la tête est essentiellement affectée, et que si le spasme se communique quelquefois aux autres parties du corps, les symptômes nerveux et spasmodiques qui s'y manifestent, ne sont qu'une extension, ou si l'on veut, une irradiation de l'affection cérébrale : en effet, le système nerveux n'est pas alors éréthisé dans sa totalité; et même, si on porte un œil curieux et attentif sur ces espèces d'affections nerveuses, on remarque le plus souvent que, tandis qu'il règne dans le cerveau une mobilité excessive, les différentes branches nerveuses qui en émanent, ne jouissent pas de toute leur mobilité et de toute leur sensibilité naturelles. Aussi n'a-t-on jamais manqué pour guérir ces maux, de mettre en usage les drastiques les plus forts, les toniques les plus décidés, et les méthodes fébriles les plus actives. Les précautions les moins recherchées,

suffisent même pour l'administration des excitans.

Et en nerveuses proprement dites.

Mais il est un second ordre de maladies nerveuses, où ce n'est pas l'origine seule des nerfs qui est affectée, et où réellement le système nerveux en entier souffre d'un excès de sensibilité et de mobilité. On peut mettre dans cet ordre, le Tetanos, l'Hieranosos, la Danse de St.-Wit (maladies dont la pathologie n'est pas bien éclaircie); mais plus particulièrement les variétés nombreuses, et pour ainsi dire, infinies, de cette maladie aujourd'hui si familière dans les deux sexes, qu'on désigne communément sous le nom de vapeurs. C'est dans ces dernières espèces d'affections nerveuses, dont le traitement est si difficile, et même si ennuyeux, qu'il faut agir avec beaucoup de précaution, dès qu'on veut les traiter par les excitans. Avant de porter sur les artères, l'action de ces remèdes s'excerce toujours sur le genre nerveux, que la moindre impression stimulante ébranle quelquefois de la manière la plus étrange et la plus générale. J'ai connu une Dame vaporeuse, en qui l'action de deux onces de Manne excitait infailliblement des convulsions universelles. J'ai vu mille fois les anti-spasmodiques les plus légers, produire sur les nerfs de l'estomac des crampes fâcheuses, et dans une occasion un fort petit vésicatoire, mettre toute la machine dans un désordre pitoyable. Les seuls corpuscules odorans, combien de fois n'ont-ils pas suffi pour réveiller désagréablement la sensibilité nerveuse, et susciter les attaques hystériques les plus violentes ?

Pourquoi dans les dernières on doit n'exciter la Fièvre qu'avec de grandes précautions ?

Feu M. Fizes, célèbre Médecin de l'Université de Montpellier, et mon ancien maître dans

cette École, avait vu pendant sa vie tant de mauvais effets des remèdes échauffans, qu'on appele anti-spasmodiques, dans le traitement des affections nerveuses, qu'il les retrancha peu-à-peu de sa pratique, et que, comme l'a déjà remarqué M. Pome, il n'employait presque plus à ce titre, sur la fin de ses jours, que les poudres les plus inertes.

En effet, combien de Médecins habiles ne voit-on pas tous les jours, qui, fatigués de traiter inutilement, durant des années entières, des sujets vaporeux, finissent par leur faire abandonner les remèdes proprement dits, et les exhortent à s'en tenir désormais aux seuls exercices du corps, et aux divers moyens qu'ils peuvent imaginer pour distraire leur morosité maladive ?

Cependant à ces deux derniers remèdes, l'exercice et la distraction, remèdes qui sont sans doute les meilleurs de tous pour les vaporeux, on peut ajouter avec succès les toniques et les stimulans ; mais on ne tirera parti de ces médicamens, employés intérieurement, qu'autant qu'ils seront donnés avec une extrême circonspection : voici ma manière de les administrer. J'ose assurer que j'ai vu souvent cette méthode produire les effets les plus heureux dans des affections nerveuses fort anciennes, et même dans des cas où la maladie était sympathique.

Manière dont l'Auteur excite la Fièvre pour guérir les vapeurs.

D'abord je prépare mes malades par un grand usage des bains domestiques, dont la chaleur est très-modérée, et des remèdes délayans et adoucissans, choisis suivant les dispositions des sujets et les autres circonstances. Dans ce temps là même je tâche de soutenir l'action du système

artériel, par les moyens gymnastiques que je juge les plus convenables. Par ces remèdes, et avec le secours des anodins, et même des narcotiques, si la force des accidens l'exige ainsi, je tâche d'émousser peu-à-peu la sensibilité nerveuse. Dès que j'y suis parvenu, je mêle insensiblement, à mes délayans, quelques toniques légers qui passent à la faveur des premiers remèdes, et en trompant, si je l'ose dire, la vigilance des nerfs. Sans trop me presser j'augmente de temps en temps, avec poids et mesure, la dose et l'activité des toniques. L'habitude rend ordinairement les nerfs insensibles à cette augmentation graduelle; cependant le pouls se dilate et se renforce, il prend même quelquefois une fréquence sensible. Je soutiens cette petite Fièvre factice pendant un temps plus ou moins long, en mêlant toujours aux excitans les aqueux et les mucilagineux qui doivent leur servir de correctif, et pour ainsi dire de passe-port. Après un temps suffisant, je retranche peu-à-peu de ces boissons sans diminuer la dose des toniques et des stimulans, et je parviens souvent à les supprimer tout-à-fait, sans que la sensibilité nerveuse se rebute de l'usage isolé de ces excitans. Lorsque cela arrive, la maladie nerveuse est absolument guérie.

Réflexions diverses sur l'art d'exciter la Fièvre dans les maladies chroniques.

En terminant tout ce que j'ai cru devoir dire, sur les précautions avec lesquelles on doit exciter la Fièvre, dans les maladies chroniques, on voudra bien que je fasse part encore de quelques réflexions qui me semblent assez importantes, et qui n'ont pas trouvé leur place ailleurs.

1.° Dans les Fièvres spontanées ou artificielles,

dont on prétend se servir pour la guérison de ces maladies, ce serait abuser de l'art que de vouloir forcer la nature à prendre toujours le même couloir pour faire l'évacuation de la matière morbifique. Autrefois l'empirique Petro est tombé dans cet abus, en essayant de guérir tous les malades par la sueur. Les Russes y tombent encore en employant à tout, leurs bains de vapeurs. Bien des médecins purgeurs n'évitent pas le même écueil en voyant dans tous leurs malades ce qu'ils appelent de la *saburre* ou de la *pourriture*. Dès qu'on juge convenable de se servir de ces espèces d'excitans qui agissent en procurant des évacuations, il faut faire attention à deux choses, 1.° à la nature même des maladies dont chacune affecte ordinairement de se terminer par certaines excrétions, et 2.° à la vergence actuelle des humeurs morbifiques; vergence que le Médecin, selon Hippocrate, doit favoriser autant qu'il peut. Laissons donc croire aux Charlatans et aux gens qui veulent bien être leur dupe, que les purgatifs efficaces, tels, par exemple, que les poudres d'Aillot, peuvent terminer critiquement toutes les maladies chroniques. Ce n'est pas à des observateurs à donner dans de pareilles illusions.

2.° Lorsqu'on tente par des moyens intérieurs à exciter une Fièvre curatoire, il est de la prudence de ne se servir pour cela, à mérite égal, que des remèdes qu'un long usage a consacrés à l'espèce de maladie, pour laquelle on les employe. Nous ne connaissons pas encore assez intimément, ni la constitution physique du corps animé, ni la manière d'agir des médicamens, pour nous conduire dans la pratique,

d'une manière indépendante de l'expérience, et absolument théorique.

3.° Enfin en cherchant à exciter la Fièvre par des moyens intérieurs, il me paraît très-prudent de ne pas entasser à-la-fois, dans la même formule, un grand nombre de drogues excitantes. Cette polypharmacie, digne tout au plus des Arabes et des siècles superstitieux, sent l'impéritie ou le charlatanisme, et doit porter de grands obstacles au succès du traitement. Outre que l'idiosyncrasie des malades peut ne pas permettre l'usage de quelqu'une de ces drogues ainsi accumulées, tandis qu'elle supporterait les autres, on s'expose par-là à ignorer absolument quel est celui des médicamens employés qui fait le bien le plus réel, et l'on se prive en même-temps du précieux avantage de pouvoir graduer la dose des excitans, avec cette précision et cette sûreté, si capables de hâter le progrès de la cure.

Précautions à prendre pour modérer la Fièvre dans les malad. chron.

Je passe de suite aux précautions avec lesquelles on doit modérer la Fièvre dans les maladies chroniques, de peur qu'en voulant arrêter le trop grand effort du mouvement artériel, on ne le rende trop languissant, et qu'on ne corrige un vice par un autre vice peut-être encore plus dangereux. J'ai peu à dire sur cette matière; mais ce peu, si je ne me trompe, ne manque pas d'intérêt, et me paraît d'ailleurs nécessaire pour compléter ce que j'ai dit jusqu'ici, sur l'art d'exciter la Fièvre pour la guérison de ces maladies.

1.° Lorsque la Fièvre est spontanée et aiguë,

Lorsqu'une personne infirme et languissante, c'est-à-dire, affectée de maladie chronique, vient à être saisie d'une Fièvre aiguë, soit

épidémique, soit sporadique, on a sans doute tout à appréhender pour ses jours; et son danger est d'autant plus grand, que ses infirmités habituelles se trouvent plus graves, et que la Fièvre accidentelle est par elle-même plus vive et plus suspecte. La vigilance du Médecin doit croître avec le péril, et il ne saurait alors employer trop tôt les ressources de l'art, pour modérer cette Fièvre dangereuse, par tous les moyens que sa nature et les forces du malade peuvent comporter.

En pareille occasion on peut établir pour règle générale, de ne se servir qu'avec réserve des forts évacuans, dont l'effet infaillible serait d'épuiser de plus en plus des sujets qui ne le sont déjà que trop. On doit ménager avec le plus grand soin les forces vitales, pour que la nature puisse suffire à la coction et à l'excrétion de la matière étrangère, dont la présence a formé la Fièvre aiguë.

Il faut convenir que l'application de cette règle à chaque cas particulier, n'est pas des plus aisées. D'abord cette réserve, sur l'usage des évacuans, doit être dans tous les cas proportionnée à l'épuisement qui existait dans le malade, immédiatement avant la naissance de la Fièvre aiguë. En second lieu dans les maladies chroniques il est très-difficile, et quelquefois impossible, de mesurer avec quelque justesse la quantité de force vitale dont les malades restent pourvus. La cause de cette grande difficulté, est que la mélancolie et l'abattement moral, où jettent ordinairement les longues infirmités, font souvent illusion au Médecin, et lui font prendre pour un épuisement véritable, ce qui

n'en a que les apparences : car pour me servir du langage des Logiciens, tel malade peut-être très-faible *en acte*, quoiqu'il soit encore assez fort *en puissance*.

Cette considération m'a engagé quelquefois à traiter avec plus de hardiesse, que je n'eusse fait sans cela, des infirmes et des vieillards attaqués de quelque maladie aiguë. Le danger urgent me faisait passer par-dessus la crainte que m'inspirait leur faiblesse, et j'ai eu plus d'une fois occasion de me féliciter de n'avoir pas trop ménagé, pour eux, l'usage d'ailleurs indispensable des évacuans.

L'on dit communément, et avec raison, que dans les personnes âgées et infirmes, les Fièvres ne se développent pas avec tant de fougue que dans les sujets jeunes et sains. En effet, leur fibre, déjà énervée, a de la peine à se prêter à des oscillations trop vives ; aussi est-il rare qu'on soit obligé, chez elles, d'employer les grands moyens destinés à refréner les excès du mouvement fébrile. Mais cette nécessité existe quelquefois ; elle a lieu sur-tout dans le cours de leurs maladies inflammatoires, et plus particulièrement lorsque ces maladies attaquent la poitrine ; alors la saignée même, qui est une des évacuations les plus épuisantes, devient indispensable : la force des accidens doit même engager à la réitérer sans trop de ménagement.

Sur-tout inflammatoire.

Dans les fluxions de poitrine qui attaquent des poumons délicats et menacés de maladie chronique, la nécessité de la saignée est d'autant plus marquée, que la poitrine est plus délicate et menacée depuis plus long-temps : car la force et le danger de l'inflammation

locale, sont toujours en raison composée, et de la force de la Fièvre inflammatoire, et de la faible contexture du viscère enflammé. Les mauvaises terminaisons de l'inflammation sont bien plus faciles dans une poitrine frêle, et pour ainsi dire fêlée, que dans ces poitrines carrées, qui, selon l'expression du Poëte, sont renforcées par un triple airain.

D'après ce principe, confirmé par une longue expérience, dans les premiers momens des inflammations de poitrine qui surviennent si souvent aux maladies chroniques de cette cavité, je m'empresse de précipiter les saignées; une prompte résolution est le plus souvent la suite et la récompense de cet empressement. Au lieu que la gangrène, ou du moins une suppuration lentement funeste, suivent presque toujours un traitement moins épuisant et plus circonspect. J'aime mieux alors affaiblir mes malades, en les guérissant, que de les laisser périr avec toutes leurs forces.

2.° *Lorsqu'elle est intermittente.*

Mais s'il est quelquefois permis de modérer et même de suffoquer la Fièvre dans les maladies aiguës, qui surviennent aux affections chroniques, il n'en est pas de même des Fièvres intermittentes, tierces ou quartes, qui peuvent se joindre à ces affections.

De l'aveu de tous les bons observateurs, les Fièvres d'accès longues et opiniâtres sont un remède puissant contre la plus grande partie des maladies chroniques. Le Médecin intelligent s'en sert tous les jours, pour parvenir à la résolution des embarras du bas-ventre, et à la discussion des épanchemens et des infiltrations hydropiques, sans compter les bons effets qu'il

a raison d'en attendre dans les maladies nerveuses. Plus elles sont longues, plus elles sont ordinairement salubres. Bien loin de les arrêter, il faut souhaiter qu'elles subsistent jusqu'à la guérison de la maladie chronique, avec laquelle elles sont combinées. Nous regardons comme très-utile et très-précieux l'art que nous avons de les rappeler lorsqu'elles disparaissent trop tôt, et nous devons seconder leur effet résolutif, en les excitant par des amers, des toniques et des apéritifs; d'autant mieux que par ces doux excitans nous pouvons infringer la force du frisson, qui est souvent trop intense dans ces sortes de Fièvres, et qui, s'il le devenait d'avantage, ne serait pas peut-être sans danger.

3.° Lorsqu'elle est du genre des lentes.

On a déjà dit que dans les Fièvres lentes spontanées, il n'est jamais permis d'exciter la Fièvre, quelques précautions qu'on prenne pour cela. Mais j'ajoute ici, qu'au contraire il est alors le plus souvent nécessaire de la modérer. Pour se bien conduire dans ces occasions, il est besoin de distinguer avec exactitude la nature de ces sortes de Fièvres. Ou bien elles sont essentiellement dépuratoires, et tendent efficacement à opérer la coction et l'excrétion de quelque matière nuisible, comme on le voit dans la plûpart des Chloroses, dans la Cacochymie, dans plusieurs autres espèces de Cachexie, et même dans certaines ulcérations internes et récentes où la nature travaille à exciter une suppuration louable, qui doit toujours précéder les bonnes cicatrices; ou bien elles sont l'effet irrégulier de quelque irritation intérieure, et le symptôme de quelqu'autre

maladie chronique. Dans les deux cas il faut raisonner bien différemment, avant de se déterminer à modérer la Fièvre lente, et de choisir les moyens qu'il convient de prendre pour y réussir.

Soit dépuratoires,

Dans le premier cas il est bien rare que l'on soit obligé de faire intervenir les secours de l'art pour modérer une Fièvre qui est toute médicamenteuse, et dont on ne saurait se passer pour la guérison. On doit ne se décider à employer pour lors les tempérans, sur-tout ceux qui sont efficaces, tels que la saignée, que d'après les raisons les plus fortes, et lorsque l'apparition de quelque accident vraiment grave met dans la fâcheuse nécessité d'agir contre la nature elle-même. Quand même ces accidens extraordinaires obligent à le faire, il faut ne travailler à la modération de la Fièvre qu'avec beaucoup de ménagement, et tâcher, après que les accidens sont passés, de reparer, par des excitans convenables, le tort qu'on a été forcé de faire au malade par les tempérans.

Soit symptômatiques.

Mais lorsque la Fièvre lente n'est que symptômatique, comme cela arrive le plus souvent, et qu'elle survient comme accident aggravant à des embarras sourdement inflammatoires, à des ulcérations phlogosées, ou à quelque Cachexie consommée, l'usage des tempérans est essentiellement indiqué ; mais alors même le Médecin ne saurait agir avec trop de sagesse et de retenue dans l'administration de ces remèdes. Dans tous ces cas pourtant on retire une utilité assez générale de certains raffraîchissans, tels que la diète végétale et légère, les aqueux, les acides ou acescens, les mucilagineux et les

laiteux. C'est la saignée qui exige le plus de précautions, parce que l'épuisement et le Marasme sont les compagnes ordinaires de ces Fièvres lentes, et que les évacuations sanguines tendent beaucoup plus prochainement que les autres raffraîchissans, à enlever aux malades le peu de forces que la Fièvre leur a laissées.

Dans ces dernieres, fréquent besoin de la saignée pour modérer la Fièvre.

Malgré cette contre-indication puissante, dans les Fièvres de consomption, il est souvent nécessaire d'avoir recours à cet anti-phlogistique efficace. Cela a lieu toutes les fois que la Fièvre lente est le symptôme de quelque disposition inflammatoire des viscères, comme, par exemple, dans les inflammations lentes proprement dites, et bien souvent aussi dans les affections phthisiques et ulcéreuses des parties internes. Je crois même avoir aperçu, du moins dans la Phthisie pulmonaire, que c'est communément la Phlogose habituelle des parties ulcérées, qui entretient et éternise, pour ainsi dire, les suppurations.

Mais, pour que dans ces conjonctures infiniment délicates, la saignée puisse, en calmant ces dispositions inflammatoires, ne pas affaiblir trop sensiblement les malades, et pour qu'elle ne précipite pas la marche de la consomption, on doit mesurer avec prudence la force et le nombre des saignées, 1.° sur la force du mouvement artériel, 2.° sur le degré d'épuisement où se trouve le malade, 3.° sur son tempérament plus ou moins pléthorique, et enfin 4.° sur la nature de la cause occasionnelle qui a produit ou qui entretient la maladie. Je dirai en deux mots, avant de quitter cette matière, qu'il m'est arrivé assez souvent de guérir des pulmoniques au second degré, en joignant au

traitement diététique et tempérant qui leur convenait, des demi-saignées ou des quarts de saignées réitérées tous les huit, tous les quinze, ou tous les vingt jours, durant tout le traitement.

4.° Lorsqu'elle n'est qu'artificielle,

Pour ce qui est des Fièvres artificielles, s'il arrive quelquefois qu'elles deviennent plus véhémentes qu'on n'aurait désiré, et qu'il ne convient au succès de la cure, il faut bien les modérer, mais non pas les supprimer tout-à-fait, à moins que les accidens fébriles ne soient pressans, ou qu'une inflammation inattendue ne vînt à s'emparer de quelque viscère.

Et excitée par des moyens violens,

Les douches et les bains chauds, les diverses espèces de bains de vapeurs, les drastiques immodérés, et les remèdes vénéneux qu'on se plaît aujourd'hui si fort à donner aux malades pour empoisonner leurs maladies, au risque de les empoisonner eux-mêmes, produisent quelquefois de ces mouvemens exorbitans de Fièvre, des *raptus* irréguliers du sang qu'il faut s'empresser de calmer. La suppression de ces divers excitans, et les boissons adoucissantes et anodines, suffisent ordinairement pour modérer dans un temps plus ou moins long ces mouvemens impétueux ; mais dès que les accidens sont urgens, que la Fièvre est trop violente, et que les forces du sujet le permettent, on ne doit pas craindre de recourir à la saignée, et de la réitérer même autant que le danger subsiste.

Ou par des moyens doux et ordinaires.

Mais il est rare, qu'en employant avec précaution, pour exciter une Fièvre artificielle, les méthodes altérantes, diurétiques et diaphorétiques, on soit exposé à des bouffées fébriles aussi subites et aussi fâcheuses. Si la Fièvre vient à s'animer un peu trop pendant l'usage de

de ces méthodes ; on la diminue aisément, en diminuant la dose des excitans, ou bien en les supprimant tout-à-fait, si cela paraît indispensable. D'ailleurs on trouve dans les bains doux, dans les boissons mucilaneuses et dans les laiteux, des correctifs utiles, dont l'usage est à l'abri de tout danger, et qui peuvent dispenser le plus souvent d'en venir aux saignées.

Traitement fébrile, et très-connu en pratique, proposé pour modéle.

Il me semble qu'en général le Médecin qui veut traiter par les excitans ordinaires, les maladies chroniques qui demandent ce secours, doit se comporter à-peu-près avec les mêmes précautions, qu'on observe tous les jours dans le traitement le plus reçu des maladies siphilitiques : ce traitement est aujourd'hui si perfectionné, qu'il mérite de servir de modèle à tous les traitemens analogues.

On sait que le Mercure, qui est un excitant très-actif, ne guérit les maladies vénériennes qu'en procurant aux malades une Fièvre lente de plusieurs mois, et que ce n'est qu'après une longue préparation qu'on lâche enfin ce remède fébrile. Sitôt que la Fièvre mercurielle vient à passer les bornes de la modération, que fait-on ? On diminue et on éloigne les doses du minéral ; ou même on abandonne tout-à-fait les frictions, si les symptômes sont ou trop intenses, ou trop rebelles, cas auquel on met en usage quelques minoratifs, afin de détourner vers le bas l'effort du mercure qui fait violence aux glandes salivaires de la bouche et de la gorge. D'un autre côté on fait ensorte d'appaiser la fougue des humeurs par le bain et par une boisson abondante des liqueurs tempérantes et adoucissantes. Si la Fièvre et les accidens résistent à ces

moyens curatifs, on a recours à la saignée, qu'on réitère suivant le besoin et les circonstances, jusqu'à ce que l'orage se trouve calmé, et que la Fièvre a repris le juste degré de modération qui la rend utile pour la guérison de la maladie, sans qu'elle soit nuisible au malade.

Je termine ici ma Dissertation sur l'utilité de la Fièvre pour la cure des maladies chroniques, sur les espèces et les temps de ces maladies où elle peut être utile, et sur les précautions avec lesquelles on doit l'exciter et la modérer. J'ai beaucoup écrit, et il me semble que j'aurais encore beaucoup à dire. Heureux ! si le Lecteur peut trouver, dans cet ouvrage, une esquisse du moins passable, d'un traité complet, qu'on peut faire sur cette matière, et dont il est à souhaiter que quelque plus habile Médecin que moi, enrichisse bientôt l'art difficile de guérir !

DISSERTATION

SUR

LES MALADIES DE LA PEAU,

RELATIVEMENT

A L'ÉTAT DE FOIE;

OUVRAGE pour lequel la Société royale de Médecine de Paris, décerna à l'Auteur le *premier* Prix, consistant en une Médaille d'or, de la valeur de 400 liv., dans sa Séance du 29 Août 1786. *V. l'Hist. de cette Soc., Ann. 1784 et 1785, pag. 3 et 4.*

AVERTISSEMENT.

ON désirait depuis long-temps des éclaircissemens sur l'opinion que s'étaient formé, d'après Hippocrate, la plûpart des Médecins de l'antiquité, sur le caractère éminemment bilieux, que

présentaient toujours selon eux, les affections âcres et chroniques de la peau. En effet, ils étaient généralement dans l'idée, que les vices du foie et de la bile, influaient d'une manière toute particulière, dans la production de ces affections ordinairement tenaces et réfractaires.

Nous voyons pourtant que malgré les progrès rapides qu'ont fait, dans ces deux derniers siècles, les Sciences physiologiques et pathologiques, nos Médecins modernes ne nous ont donné jusqu'ici là-dessus, que des aperçus vagues et superficiels ; ce qui oblige le Praticien, ou à se livrer dans ses traitemens à des systèmes arbitraires, ou à se traîner machinalement sur les pas de la simple routine. M. Lorri, lui-même, cet excellent Médecin, qui, dans ses savans et utiles Écrits, a répandu la clarté sur tant de points obscurs de la Médecine pratique, et qui entr'autres, dans son beau Traité des maladies de la peau, est parvenu à applanir tant de difficultés qu'offre au Praticien la curation de ces sortes de maladies, nous a laissé infiniment à désirer, dans ce qu'il nous dit, comme en passant, de la qualité bilieuse et vraiment hépatique, que nos premiers maîtres dans l'Art y avaient constamment remarqué.

Il n'est donc pas étonnant que la Société de Médecine de Paris ait senti de bonne heure le besoin que nous avions d'un ouvrage où cet objet, pour ainsi dire fondamental, eu égard aux affections dont il s'agit, serait traité d'une manière spéciale, et avec une suffisante profondeur. Pour obtenir un pareil ouvrage, elle ne crut pouvoir mieux faire que de solliciter

à-la-fois l'émulation de tous les Médecins de l'Europe, en proposant pour prix une Médaille d'or de 600 livres, qu'elle devait décerner à celui d'entr'eux, qui, dans un temps donné, lui aurait envoyé un Mémoire satisfaisant sur ce sujet.

Le programme de la Société fut publié dans sa Séance de Mars 1783, et le prix devait être adjugé en Août 1784. Cette question pathologique et thérapeutique, fut proposée en ces termes : « Déterminer quels sont les rapports qui existent entre l'état du Foie et les maladies de la Peau ; dans quel cas les vices de la bile, qui accompagnent ces maladies, en sont la cause ou l'effet ; indiquer en même temps les signes propres à faire connaître l'influence des uns sur les autres, et le traitement particulier que cette influence exige ».

Dans la Séance d'Août 1784, la Société déclara, que parmi les divers ouvrages qui lui avaient été adressés, il ne s'en trouvait aucun qui eût rempli ses vues ; ce qui l'engagea à renvoyer la distribution du prix à la Séance du mois d'Août 1786. Par-là les Auteurs avaient tout le temps de donner à leur travail le degré de perfection dont il était susceptible.

Dès que j'eus connaissance du progamme de la Société, je reconnus toute l'importance de la solution désirée, et je sentis, peut-être plus qu'un autre, les difficultés qu'il fallait vaincre pour l'obtenir. Des observations nombreuses m'avaient conduit à l'opinion des Anciens, et les réflexions fréquentes que j'avais eu occasion de faire pendant ma longue pra-

tique, m'y avaient totalement fixé. J'eusse pris volontiers la plume, avant le premiers concours, pour mettre en ordre mes idées à ce sujet, si mes travaux cliniques, qui étaient alors très-multipliés, m'eussent laissé la liberté de le faire.

Mais quand je vis que les premiers efforts avaient été inutiles, et que le prix était renvoyé, je me crus en quelque sorte obligé d'entrer en lice, et de payer de ma personne. Je me mis donc à l'ouvrage, et il en résulta la dissertation que je donne aujourd'hui au public, et que je fis partir pour Paris, telle qu'on la lira, parce que je ne vois pas qu'on ait rien ajouté depuis aux éclaircissemens que j'y donne. Elle eut plus de succès que je n'osais en attendre. Malgré l'abondance du concours, et le mérite très-connu de plusieurs des concurrens, le premier Prix me fut décerné; mais on crut devoir le réduire à une Médaille d'or de 400 livres, parce qu'on forma un second Prix de la valeur de 200 livres, dont un mémoire de M. Ramel, Docteur en Médecine à Aubagne, et correspondant de la Société, lui parut digne. Cette savante Compagnie fut aussi très-contente d'un troisième ouvrage, dont M. Bonté, Médecin à Coutances, était auteur. Elle lui décerna l'accessit, en y joignant une Médaille d'or de la valeur de 100 livres; tant cette dissertation lui sembla interressante!

Je dois dire ici que M. Ramel, avec qui j'étais depuis quelque temps en correspondance amicale, m'écrivit en 1790 pour m'engager à faire imprimer en commun, et dans le même volume, nos deux Mémoires couronnés; ce qui

eût été fort de mon goût, et eût indubitablement fait plaisir à tous nos confrères. Sur ces entrefaites survinrent les troubles révolutionnaires qui allèrent en croissant; bientôt il fallut renoncer à nos relations littéraires, pour songer uniquement à notre propre sûreté; et nos projets phylantropiques durent s'évanouir.

Quoique j'aie des raisons de croire que M. Ramel a survêcu à notre longue révolution, et qu'il ne s'est pas écarté de la France, je n'ai pu découvrir jusqu'ici le lieu nouveau où il a établi sa résidence, et il m'a été par conséquent impossible de l'inviter à effectuer nos anciens projets. Où qu'il se trouve pourtant, je l'exhorte, avec tout le public médical, à profiter de l'heureux calme où nous sommes à la fin parvenus, pour faire imprimer son Mémoire. Je désirerais encore beaucoup que M. Bonté voulut bien en faire autant à l'égard du sien. Nos trois ouvrages, sur le même objet, se prêteraient sans doute du jour l'un à l'autre. Peut-être même est-il nécessaire de les réunir et d'en faire un tout, pour avoir la solution complète du problème pratique qui nous a occupés séparément.

DISSERTATION

SUR

LES MALADIES DE LA PEAU,

RELATIVEMENT

A L'ÉTAT DU FOIE.

Herpetes biliosus procreat succus. Gal. methodus medendi. lib. 14. c. 17.

INTRODUCTION.

IL y a long-temps qu'Actuarius considérant en grand les maladies âcres et chroniques de la peau, qui vont faire le sujet de cette dissertation, les regardait toutes, malgré leurs formes variées et leurs sièges différens, comme ne faisant qu'une seule et même maladie. Selon ce judicieux écrivain (*a*), la diversité qu'on remarque entr'elles, ne dépend que de leurs progrès plus ou moins avancés. L'on doit toujours en rap-

(a) De meth. med. lib. 2. cap. 11.

porter l'origine aux mêmes principes, et les combattre par les mêmes remèdes. Fernel (*a*) paraît ne s'être pas écarté là-dessus de la pensée d'Actuarius ; et lorsque l'on veut réfléchir sur l'uniformité des moyens que nos Praticiens, les plus éclairés, proposent indistinctement contre toute sorte d'affections cutanées, on voit que l'assertion du Médecin grec est une vérité tacitement reconnue par-tout le monde. J'adopte ici d'autant plus volontiers cette idée, que je me trouve par-là dispensé de descendre dans des détails minutieux sur les différences qui existent entre ces maladies, et sur les noms excessivement multipliés, par lesquels les Auteurs se sont plu à designer ces différences, que je regarde comme de simples accidens. Il me suffit de faire remarquer que depuis la Gale ordinaire, jusqu'à la Dartre maligne, depuis le *Vitiligo* jusqu'à l'*Élephantiasis* des Grecs, on voit les affections âcres et chroniques de la peau s'élever l'une vers l'autre, par une graduation insensible, et se rapprocher, à tous momens, jusques à se toucher et à se confondre.

Après ce préliminaire, je passe de suite à l'examen du problème intéressant dont la Société royale de Médecine a proposé la solution à la sagacité des Praticiens. Ce problème renferme quatre questions ; savoir : 1.° Quels sont les rapports qui existent entre l'état du foie et les maladies de la Peau ? 2.° Dans quels cas les vices de la bile, qui accompagnent souvent

(*a*) Pathologia. lib. 7. cap. 4.

ces maladies, en sont la cause ou l'effet? 3.° Quels sont les signes qui indiquent l'influence que les vices de la bile ont sur les maladies de la Peau, et celles-ci sur l'état de la bile? Et enfin 4.° quel est le traitement particulier qu'exige cette influence réciproque.

Pour faire ensorte de remplir avec moins de confusion la tâche que je m'impose, je traiterai ces quatre questions dans autant de Chapitres particuliers.

CHAPITRE PREMIER.

QUELS sont les rapports qui existent entre l'état du Foie et les maladies de la Peau?

COMME cette question est la plus importante de celles que contient le problème proposé, et celle d'où doit dériver la solution de toutes les autres, on ne doit pas être surpris que je la discute avec quelque étendue. Quoique depuis l'origine de la Médecine on ait cru apercevoir quelques rapports entre l'état du foie et les maladies de la Peau, il n'est point d'Auteur, que je sache, qui ait fait, de ces rapports, l'objet d'un travail spécial. J'ose le dire, la matière est encore toute neuve. Comme pourtant le traitement des maladies de la peau dépend nécessairement de l'opinion qu'on peut

se former là-dessus, il est sans doute infiniment utile, et même absolument nécessaire de bien constater ces rapports, et de les aprécier avec le détail que mérite l'importance d'un tel objet.

D'abord il se présente une question physiologique que je crois être obligé de résoudre avant d'entamer celle qui fait l'objet immédiat de ce Chapitre. Je le ferai avec d'autant plus de plaisir, qu'il me paraît qu'elle n'a pas été agitée jusqu'ici. On a bien remarqué que l'estomac et la peau ont ensemble de grandes liaisons sympathiques; mais je trouve qu'on a beaucoup trop négligé les connexions analogues, qu'il y a naturellement entre le foie et la peau. Ces deux organes en ont pourtant de très-remarquables. J'espère de faire voir d'une manière convaincante, que, soit en santé, soit en maladie, ils sont únis par deux genres de rapports bien distincts et bien sensibles.

Le premier genre de ces rapports est du nombre de ceux qu'on appele proprement sympathiques, et qui ont lieu d'organe à organe, de solide vivant à solide vivant: je le nomme *Rapport organique.*

Le second des rapports qui lient le foie et la peau, est établi sur l'affinité chymique qui existe entre les sucs hépatiques et les sucs cutanées; entre la bile et le fluide gras et muqueux, dont les tégumens sont naturellement abreuvés. Par cette affinité, ces deux espèces de sucs s'amalgament aisément ensemble, ont des dégénérations communes, et se communiquent réciproquement leurs affections. J'appele ce second genre de rapport, *Rapport d'affinité.*

Dès que je serai parvenu à démontrer

séparément l'existence de ces deux sortes de rapports naturels entre le foie et la peau, il me sera moins difficile d'assigner ceux qui se trouvent entre l'état du foie et les maladies de la peau.

§. I.er

RAPPORTS organiques entre le Foie et la Peau.

CE n'est que depuis la découverte d'Harvée, qu'on a reconnu, à parler exactement, les rapports immédiats et nécessaires qui lient au foie tous les viscères du bas ventre. La seconde circulation que le sang veineux de l'abdomen est forcé de subir à travers le foie, et l'obligation où se trouvent tous les organes de la cavité, de fournir leur contingent aux secrétions hépatiques, mettent toutes ces parties sous la dépendance de ce viscère principal, et doivent les intéresser toutes à son sort.

Galien qui ne remarquait dans le foie qu'un sentiment faible et obscur, ne pouvait se persuader que ses rapports sympathiques pussent s'étendre fort loin; et malgré les fonctions importantes, et en quelque sorte honorables, dont il chargea systématiquement ce grand organe, il ne le considerait au fonds, que comme une plante insensible, qui sait tout au plus discerner les sucs utiles des inutiles (*a*). Il n'avait pourtant qu'à faire attention aux agitations convulsives et générales qu'excite le moindre

(*a*) *Galenus de usu partium.* lib. 4. cap. 13.

chatouillement sur l'épiderme épais et solide de la plante des pieds, pour se convaincre que c'est moins à la vivacité de la sensation qu'à ses modes, et à la constitution secrète des parties, qu'est attachée l'excitation des plus grands mouvemens sympathiques.

Je ne révoque point en doute la réalité des relations intimes qu'il y a entre l'organe cutanée et le Cardia; ce centre général de sensibilité, où Vanhelmont plaça son impérieux Archée. Fréderic Hoffman (*a*), et depuis lui tant d'autres habiles observateurs ont mis ces relations dans un tel degré d'évidence, que ce serait se faire à soi-même une illusion grossière, que de vouloir nier leur existence. Mais cela n'empêche pas que je ne sois très-persuadé qu'on prend souvent, pour maladies propres du Cardia et de l'estomac, des maladies du foie auquel le ventricule lui-même est soumis, comme tous les autres viscères abdominaux. Il est peu de maladies hépatiques auxquelles l'estomac ne compatisse d'une manière plus ou moins sensible, tandis que l'Hypocondre, où est alors le vrai siége du mal, ne montre quelquefois, ni dou-

---

(*a*) *De consensu partium nervosarum cum ventriculo.* Dans cet ouvrage cet Auteur nie qu'il y ait aucun rapport du foie et de la rate avec le genre nerveux. Il regarde le foie comme n'étant doué d'aucun sentiment, ce qui est peu exact. W. Riolan, *antropologia*, lib. 24. cap. 22, qui a vu des nerfs entrer avec la veine-porte dans le foie, et rendre son parenchyme très-sensible. M. Ferrein a prouvé, en effet, que le foie est doué de beaucoup de sensibilité, dans son beau Mémoire sur l'influence des viscères du bas ventre. W. Mém. de l'Acad. des sciences. 1766.

leur, ni élévation, ni même la plus petite anxiété apparente. Dans de pareilles circonstances, qui, dans la pratique se présentent plus souvent qu'on ne le pense communément, il est très-facile de se méprendre, et de rapporter à l'action de l'estomac, les affections cutanées qui paraissent souvent dans ce cas, et qui dépendent pourtant de l'état du foie.

Un fait rapporté ingénument par C. Henri Velasco, prouve bien ce que je viens d'avancer. Cet habile Médecin avait traité pendant longtemps, et sans le moindre succès, une femme qui se plaignait sans cesse de douleurs cruelles vers le Cardia, et dont l'Hypocondre droit n'avait jamais offert, ni tension, ni sensibilité, ni aucun signe maladif. La malade enfin succomba à ses longues souffrances; et Velasco fut très-surpris, en ouvrant son cadavre, de trouver l'estomac dans l'état le plus sain, et de voir que tout le mal résidait dans le foie qui était rapetissé, et affecté d'un skirre général et très-dur (*a*).

Le savant Van-Swieten avait observé, comme moi, que les affections douloureuses de l'estomac, sont souvent de simples symptômes des maladies du foie. Il remarque entr'autres, à ce sujet, que dans ces sortes d'Hémorragies hépatiques, où le sang coule par anastomose et à travers les voies biliaires, dans le canal intestinal, c'est toujours l'estomac qui souffre, tandis que le foie, où gît toute la maladie,

---

(*a*) Dissert. de mutuo ingressu intestin. Lug. Batavorum 1742, pag. 43.

ne donne aucun signe de sensibilité morbifique (*a*).

Il n'est point de Praticien qui ne puisse observer, tous les jours, des Gastrodynies provenant de cause hépatique. Cette observation est sur-tout facile à saisir dans les coliques qui précédent la sortie des calculs biliaires. Alors pourtant toute la maladie est dans le conduit cystique, ou dans le canal choledoque, deux parties qui appartiennent incontestablement au foie. Malgré cela, il est peu de malades qui, dans ces sortes de circonstances, ne rapportent toutes leurs souffrances vers le creux de l'estomac ; ensorte que si on n'avait d'autres signes pour juger de la véritable nature de la maladie, on serait tenté d'attribuer à une affection stomacale, les jaunisses inopinées qui s'emparent si souvent de l'habitude de ces malades.

Je ne pousserai pas plus loin mes réflexions à ce sujet ; il me suffira de remarquer que Bordeu lui-même, ce grand partisan de l'action sympathique et générale du Cardia, convient, en propres termes, que « *l'empire du* » *foie est lié aux forces épigastriques et dia-* » *phragmatiques* (*b*) ». C'est avouer assez clairement, à ce qu'il me paraît, que l'exercice de ces trois genres de forces animales, peut très-aisément être confondu dans la pratique.

Quoi qu'il en soit, il n'en est pas moins

(*a*) Comment. in Boerrhaav. t. 3. pag. 127.

(*b*) Recherches sur les malad. chron. p. 484.

certain

certain qu'entre le foie et la peau il y a un commerce d'action, qui se manifeste en mille manières à tout Médecin attentif. Pendant le travail de la digestion, je vois le foie s'occuper des secrétions biliaires avec une activité toute particulière, et en même-temps la peau paraît s'éréthiser, se crisper et donner des marques d'un réfroidissement sensible et convulsif. On dirait que les tégumens se dépouillent alors d'une portion de leur action vitale pour accroître d'autant les forces hépatiques.

Cette société amicale qui assujétit la peau aux besoins du foie, se développe d'une façon encore plus marquée dans le vomissement et dans la diarrhée. Dans ces affections, le foie, qui prend part à l'état d'irritation où sont l'estomac et les intestins, verse dans leur cavité une quantité de bile toujours proportionnée au degré de l'agacement, et qui dans certains cas est vraiment prodigieuse (*a*). Pendant la durée de ce déluge hépatique, on ne

---

(*a*) M. Raimond (Traité des maladies qu'il est dangereux de guérir. t. 2. pag. 47.) dit qu'un malade, par un seul lavement, rendit à-la-fois 15 livres de bile pure. Valentin, cité par M. Haller, élém. physiolog. t. 6. pag. 594, a vu un sujet qui en rendit à-la-fois jusqu'à 40 livres. Moi-même, dans une observation singulière, envoyée il y a quelque-temps à la Société royale, j'ai fait l'histoire d'un commerçant, âgé de 50 ans, qui, après une colique hépatique compliquée de grands vomissemens rebelles et vraiment iliaques, rendit par le fondement une masse bilieuse des plus volumineuses, dont le poids pouvait aller à 20 livres, et qui par son séjour dans les intestins, avait pris la consistance du Tuf.

manque pas de voir la peau pâlir, se flétrir, et maîgrir avec une célérité surprenante. Après trois jours d'un Cholera-morbus un peu intense, ou d'une superpurgation violente, les amis ont quelquefois de la peine à reconnaître leurs amis ; tant leur peau se trouve, en si peu de temps, décharnée et décolorée !

L'union étroite qui régne entre le foie et la peau, se montre sur-tout dans ces tempêtes intestines pendant lesquelles l'homme physique est en butte aux secousses de l'homme moral. Un peu d'attention suffit pour apercevoir l'action puissante que les grandes passions exercent sur les régions du foie, et par contre-coup sur la peau. Combien de fois n'a-t-on pas vu la colère exciter un Ictère subit, ou des échauboulures prurigineuses ? C'est sans doute d'après de pareils accidens, que Démocrite crut autrefois devoir placer dans le foie le trône des passions irascibles, et par une suite de confraternité celui de toutes les autres passions. Le divin Platon regardait sur-tout ce viscère comme le siége de la tendresse et de l'amour. En effet les élans impétueux de cette passion, impriment dans les Hypocondres des sensations délicieuses, des ébranlemens de volupté, qui se communiquent rapidemment à l'organe cutanée. Dans ces momens d'ivresse, la Peau ne manque jamais de se dilater, de s'échauffer et de se remplir avec avidité de fluides colorés et vivifians.

Il paraît que nos anciens Druides n'étaient pas fort éloignés des opinions platoniques au sujet du siège de l'amour. Riolan dit, d'après

une autorité respectable qu'il cite (*a*), que selon les lois gauloises, un homme convaincu d'avoir enlevé la fille d'un Prêtre, devait être condamné à mort, et son foie exposé à la voracité des oiseaux de proie. Ne dirait-on pas que par un rafinement philosophique, les Prêtres auteurs, ou instigateurs de cette loi, voulaient poursuivre leur vengeance, jusques dans la source même du crime ?

Dans les grands accès des autres passions, les affections simultanées du foie et de la peau, ne sont guères moins sensibles. Dans la terreur, par exemple, on voit les tégumens se contracter et pâlir ; l'action des pores perspiratoires semble suspendu ; et d'un autre côté les couloirs hépatiques redoublent leur travail : la bile coule à grands flots dans les intestins ; il s'établit une diarrhée bilieuse, qui est connue, par le vulgaire même, comme un des symptômes de la peur. Quelquefois les choses se passent tout autrement dans cette passion turbulente. C'est le foie qui contracte ses pores ; la peau se relâche, et une sueur froide inonde toute l'habitude. Tout le monde sait, en effet, que ce n'est pas une chose rare de *suer de peur*.

Dans les affections hypocondriaques et mélancoliques, qui sont si souvent le triste fruit des chagrins long-temps prolongés, et qui se

---

(*a*) Antrop. lib. 2. cap. 21. pag. 124. C'est par un pareil motif peut-être que d'après une loi antique, chez les Anglais, on punit le crime de haute-trahison, en arrachant au criminel, qu'on éventre tout vivant, le grand viscère du foie, et qu'on le soufflete avec cette partie.

trouvent communément liées à des embarras abdominaux, et par conséquent hépatiques, la peau perd toujours sa fraîcheur et sa souplesse naturelles ; elle prend cette couleur terne et brunâtre, qui caractérise si constamment les Sujets travaillés de ces sortes d'affections, et que les Praticiens excercés saisissent au premier coup-d'œil. Il n'y a pas long-temps que M. Revillon, Médecin de Macon, éprouva sur lui-même, en se soumettant à la balance de Sanctorius, que dans l'Hypocondrie, la transpiration insensible ne se fait que très-imparfaitement (*a*). Il ne parvint à se guérir, après quinze ans de souffrance, que lorsque cette excrétion cutanée eut repris toute sa liberté. Sanctorius, lui-même, avait dit avant lui (*b*), *melancolia superatur liberâ perspiratione* ; il avait même remarqué que la transpiration supprimée par une cause quelconque pendant quelque-temps, rend le corps pesant, l'ame triste, et produit ainsi une espèce d'affection Hypocondriaque passagère, qui suppose que le foie prend toujours lui-même quelque part à l'état de la peau (*c*).

Il y a des occasions où l'état de la peau produit des révolutions promptes et sensibles dans les fonctions de ce viscère. Dès qu'un froid

---

(*a*) Traité des vapeurs, ouvrage publié en 1779. L'Auteur y établit un assez bonne pratique ; mais sa théorie est trop arbitraire.

(*b*) De staticâ medicinâ. sect. 7. §. 17. pag. 123.

(*c*) M. Tissot a vu des ictères rebelles et des maladies cutanées très-fâcheuses, être la suite d'une tristesse long-temps prolongée, traité des Nerfs. t. 2. part. 1. pag. 380.

vif et piquant vient à frapper tout-à-coup la surface du corps, il est assez ordinaire de voir naître dans peu, sur-tout chez les enfans, une colique intestinale suivie de déjections bilieuses. Ces déjections attestent que le foie n'a pas été insensible à l'état de la peau. C'est après avoir observé souvent ce phénomène, et d'autres qui lui sont analogues, que le divin Vieillard établit cet axiome fameux et si souvent justifié en pratique, *cutis densitas*, *alvi raritas* (*a*).

Cette constitution organique, par laquelle le foie s'affecte en conséquence des impressions faites à la peau, se montre d'une façon toute particulière dans les accidens qui suivent la morsure de la vipère. A peine le venin cuisant agace-t-il à sa manière les filets nerveux de la plaie, que les tégumens s'éréthisent et se tuméfient au loin. Bientôt le foie se ressent de cet état violent, et entre lui-même en participation de spasme. Par un instinct qui semble raisonné, il ferme ses pores biliaires, et fait refluer vers les tégumens affectés, des torrens d'une bile douce et savoneuse. Celle-ci venant à se mêler aux sucs de la peau, pénètre, détrempe et émousse le poison destructeur, qui perd d'abord par-là de ses qualités délétères.

Selon les expériences nombreuses et très-récentes de l'ingénieux Fontana, ce ne sont point les alkalis volatils, comme l'avait cru Jussieu, et d'après lui, tout l'Univers savant, qui sont les véritables spécifiques du venin de la vipère. Dans cette occasion, ainsi que dans

(*a*) Hypocrat. epidem. lib. 6.

bien d'autres, la nature fait tous les frais de la guérison, et nous nous attribuons la gloire de ses travaux, comme nous volons le miel aux laborieuses abeilles. Quoi qu'il en soit, les tégumens, remplis par l'action salutaire du foie, de sucs oléagineux et relâchans, se détendent enfin, et la maladie finit tout-à-coup par des sueurs copieuses qui entraînent au-dehors les restes du venin redoutable.

Mais c'est principalement dans le cours des maladies aiguës, qu'on a souvent à admirer le jeu organique, par lequel le foie et la peau s'affectent mutuellement. La classe la plus nombreuse sans contredit de ces maladies, est celle qui renferme les différentes espèces de Fièvres bilieuses, soit intermittentes, soit rémittentes, soit même continues. Tant que dure l'état de crudité dans ces sortes de Fièvres, quels désordres sympatiques ne se déploient-ils pas dans l'empire du foie? Cardialgies, Nausées, vomissemens et déjections de bile dégénérée en mille manières; tension, élevation et sensibilité des Hypocondres, symptômes qu'Hippocrate regardait comme si suspects; Météorisme abdominal; Céphalalgies qui vont jusqu'au délire et à la frénesie, et tant d'autres accidens effrayans, dont le concours rend témoignage aux labeurs du foie. Pendant ce trouble général, on voit, par l'état maladif et même violent où se se trouve la peau, combien cet organe participe à l'affection du viscère essentiellement attaqué. Le Médecin instruit examine sur-tout avec une inquiète sollicitude, le mode que prennent dans ces circonstances les tégumens; c'est-là le thermomètre de ses espérances et de

ses craintes. Tantôt il leur trouve une aridité convulsive qui lui fait tout appréhender ; tantôt par une convulsion contraire, il les voit se résoudre en des sueurs symptômatiques qui ne sont pas moins dangereuses, quoiqu'elles ayent souvent trompé l'attente des Médecins qui ne suivent d'autre guide que la routine. Dans cet état orageux, les Ictères, les Éruptions pétéchiales ou vésiculaires, les Bubons même, et les Charbons dont les tégumens se chargent quelquefois, ne sont aux yeux du vrai Médecin, que des effets incomplets des mouvemens sympathiques, et de simples attestations de la grandeur et du danger de la maladie. Il n'est jamais tranquille que lorsqu'il trouve dans la peau cette souplesse agréable, et cette chaleur douce et vaporeuse, qui annoncent dans le foyer hépatique, une affection médiocre, et qui sont les préludes ordinaires d'une bonne crise.

La scène change lorsque la coction étant faite, la nature victorieuse recueille toutes ses forces, et s'apprête aux évacuations ou aux éruptions salutaires. L'appareil critique est quelquefois alarmant pour un Médecin qui ignore la marche du principe vital, et qui n'a pas réfléchi sur l'effet des grandes sympathies. Dans ces momens toutes les forces du Microcosme semblent se concentrer sur l'organe hépatique, qui attire à soi le jeu de tout le système nerveux. Le pouls se resserre et devient imperceptible ; les forces musculaires sont presque anéanties ; tous les sens sont dans l'affaissement et dans la stupeur ; des frissons qui partent toujours de la peau, pénètrent intimément les membres ; et la machine est ébranlée jusques

dans ses plus petites fibrilles. Le malade paraît toucher à sa dernière heure : point de tout, au milieu de cet accablement universel, l'action du foie se réveille tout d'un coup, et pousse la matière fébrile du centre à la circonférence. La peau se prête officieusement à ces efforts salubres, et la crise se fait par des sueurs, par des Ictères, ou par des éruptions de diverses espèces.

Ce serait ici le cas de s'arrêter quelques instans sur les mouvemens sympathiques qui se manifestent d'une façon si frappante, entre le foie et la peau, dans le cours des Fièvres proprement éruptives, telles que la Rougeole, la Scarlatine et la petite-Vérole, dont les efflorescences ont été mises, par l'observateur Fernel (*a*), parmi les éruptions bilieuses. On verrait aisément que pendant le temps de l'incubation, le virus contagieux qui forme ces maladies, agit spécialement sur les couloirs biliaires, et que ce n'est que par une réaction visible du foie, que ce virus se porte ensuite sur les tégumens avec la bile qui en a été imprégnée. Mais je crois en avoir assez dit, pour établir qu'il y a réellement un rapport organique entre le foie et la peau. Il est temps d'examiner ce qu'il faut penser sur les rapports que j'ai dit se trouver entre les sucs de la peau et les sucs du foie.

(*a*) Pathologia. lib. 7. cap. 8.

§. II.

RAPPORTS d'affinité entre le Foie et la Peau.

LA Peau est un organe tout graisseux, qui tire sa nourriture, ses formes moëleuses, et son onctuosité naturelle, du tissu cellulaire qui le tapisse par-tout intérieurement, et sur lequel il est mollement étendu.

En se rapprochant de la peau, le tissu cellulaire prend de l'épaisseur et de la consistance; il devient plus riche en graisse, et cette graisse est plus ferme et plus grainue. C'est cette partie sous-cutanée du tissu cellulaire, qui est le vrai réservoir des sucs graisseux, et le siége de l'embonpoint. Les anciens, frappés de ses propriétés toutes particulières, la distinguaient du reste du tissu cellulaire, et la regardaient comme une portion même de la peau, qu'ils désignaient sous le nom de membrane-adipeuse. Leurs idées étaient d'autant mieux fondées, que selon la plus saine partie de nos Physiologistes modernes, les autres membranes de la peau ne sont qu'une production de son tissu, qui se modifie d'une façon toute particulière dans le cuir et dans le réseau muqueux.

La graisse, qui, dans les maladies cutanées, joue le rôle le plus important, et qui a des analogies si marquées avec la bile, mérite, dans cet ouvrage, des considérations un peu étendues. Nous remarquerons d'abord que dans bien des circonstances elle semble différer d'elle-même. En effet, elle est comme mucilagineuse dans les

enfans ; chez les femmes, qui avancent dans leur grossesse, elle devient molle et laiteuse ; dans la Cachexie hydropique ou leucophlegmatique, elle tombe en une espèce de *deliquium* muqueux et même séreux : dans un Éléphantiasis des Arabes que j'ai été à même d'observer, je l'ai vue entièrement métamorphosée en une lymphe visqueuse, diaphane et très-concrescible à la chaleur de l'eau bouillante.

On voit donc que la graisse, qui hors du corps vivant, et livrée à ses mouvemens spontanés, ne paraît susceptible d'acquérir, par le développement de ses acides, qu'une rancidité âcre et piquante, est capable pourtant, par le jeu seul des organes vitaux, d'éprouver plusieurs genres bien différens de dégénération, ou pour mieux dire, de décomposition. Elle peut se changer en mucus, en glaires, en lymphe albumineuse, en lait, et même, je puis l'ajouter, en cette substance fine et gélatineuse qui est la véritable matière nourricière, et qui possède seule le dernier degré de perfectibilité animale, ou si je l'ose dire, le complément de l'animalisation. Ces transformations de la graisse dans le corps animé, ne sauraient être révoquées en doute, puisque c'est un fait constant et universellement connu, que tout animal se nourrit de sa propre graisse, ainsi que le Loir et la Marmotte, et qu'il ne peut s'en nourrir si ces transformations n'ont pas lieu, quelques étonnantes qu'elles puissent paraître d'abord.

Qui croirait, au premier aspect, que le mucilage et la gêlée animale, deux substances, qui paraissent se toucher de si près, eussent

besoin de passer par autant de degrés intermédiaires, pour être changés l'un en l'autre ? Comment la graisse, dont tout l'art des Chimistes n'a pu tirer jusqu'ici que de sels volatils et des huiles empireumatiques, donne-t-elle, entre les mains de la nature, des productions aussi douces et aussi utiles à l'économie animale ? Je ne puis m'empêcher de m'arrêter un peu sur cet objet intéressant, pour présenter quelques réflexions qui me semblent avoir de la justesse, et qui ne peuvent que piquer la curiosité par leur nouveauté.

Dans l'état vivant, la graisse renfermée dans les cellules de la membrane adipeuse, conserve toujours un certain degré de fluidité, qui lui permet un mouvement de translation de cellule en cellule, et qui, dans certaines maladies, lui donne la faculté de se transporter, en assez peu de temps et par la voie des lymphatiques, de la peau jusqu'aux racines de la veine-porte. Les actions de la vie tendent sans cesse à l'élaborer et à la réduire en état de décomposition, pour la faire servir successivement à divers usages. En ouvrant une portion quelconque du tissu adipeux, on trouve non-seulement dans ses cellules, les molécules graisseuses qu'on sait y être contenues ; mais encore, parmi ces molécules, on voit toujours une matière muqueuse douée de beaucoup de viscosité, et qui se laisse allonger en filamens lorsqu'on veut la tirer. Bordeu fut si frappé de cette observation qu'il fit le premier et dont il a ignoré la véritable cause, qu'il crut que ce fonds muqueux, toujours mêlé aux graisses, et toujours présent dans le tissu cellulaire,

n'était autre chose que la matière même ; ou si l'on veut, le parenchyme de ce tissu. C'est cette opinion précipitée qui l'engagea à donner à l'organe cellulaire, le nom de *tissu muqueux* (*a*).

Si pourtant cet observateur intelligent eût voulu pousser plus loin ses recherches sur cette matière filandreuse mêlée aux graisses du tissu adipeux, il eût remarqué, avec Glisson (*b*), que la substance fibreuse et solide du cuir, laquelle naît immédiatement de la membrane adipeuse, se trouve toute imbibée des mêmes mucosités, qu'il compare à la gomme, et que ces mucosités transudent en abondance à sa surface extérieure, pour humecter la couche spongieuse de la membrane cutanée, qu'on nomme pour cela muqueuse. Il aurait conclu que ce suc épais, gras et muqueux n'était autre chose que le premier produit de la décomposition graisseuse. Dans cet état, comme le pense encore Glisson (*c*), cette matière paraît être propre aux tégumens, et former ce qu'on appele les sucs cutanées. Mais il y en a une grande partie, qui, du sein du tissu cellulaire est resorbée par les lymphatiques, dans la masse des liqueurs, pour y subir, par l'action de divers organes, des transformations ultérieures.

Selon les Chimistes Gerike (*d*) et Maquer (*e*),

(*a*) Recherches sur le tissu muqueux ou organe cellulaire.

(*b*) Tract. *de ventriculo et intestinis, cui præmittitur alius de partib. continent. Londini*..... 1677. p. 17.

(*c*) Ibidem.

(*d*) Fundam. Chemiœ rat. *de Corporibus sulphureis animalium.* p. 157 et s.

(*e*) Dict. de Chimie, dernière Edition, au mot *graisse.*

la graisse ne diffère que peu des huiles grasses végétales. Un peu plus d'atténuation, et un premier degré d'animalisation dans la graisse, fait toute la différence; or, je vois que les huiles grasses sont sujettes à une décomposition tout-à-fait analogue à celle dont j'ai fait voir que la graisse était susceptible. Je vais prouver, avec le plus de briéveté que je pourrai, ce paradoxe chimique, afin de faire mieux disparaître la repugnance qu'on peut avoir encore à admettre mes idées sur la décomposition des graisses.

D'abord il est très-certain, comme l'a observé depuis peu le fameux Schéele, que les huiles grasses les plus pures contiennent toujours, de même que le beurre et la graisse elle-même, une certaine quantité de matière muqueuse, dont on ne parvient à les dépouiller entièrement, que par des procédés recherchés (*a*). Cette partie non oléagineuse, dont se trouvent ainsi chargées nos huiles communes, ne doit-elle pas être regardée comme le premier produit d'une décomposition déjà commencée? Cette conclusion me paraît toute naturelle, sur-tout dès qu'on pèse attentivement les réflexions suivantes.

A proprement parler, les mucilages sont dans le règne végétal, ce que les sucs muqueux sont dans le règne animal. C'est la partie mucilagineuse des plantes, laquelle se ramasse en si grande quantité dans la partie amilacée des substances farineuses, qui fait notre principale, et souvent notre unique nourriture,

---

(*a*) W. entr'autres un très-bon mémoire de M. la Metherie. Journ. de Physique. Janvier 1786.

comme elle est exclusivement celle des animaux granivores. Donc le mucilage végétal est changé successivement en nous, en émulsion chyleuse, en huile butireuse, en graisse, en mucosité, et enfin en substance gélatineuse et nourricière. C'est là un fait indubitable, et dont nous sommes témoins tous les jours. Je l'admire souvent moi-même, en voyant combien nos Paysans sont gras et frais, quoiqu'ils ne se nourrissent guères que de pain bis et d'une espèce grossière de *Polenta*, faite avec l'eau et la farine de Maïs.

Dans les laboratoires secrets de la nature, les huiles grasses se font au moyen de la substance mucilagineuse, fortement condensée. Prenons pour exemple un de ces arbres qui produisent les semences que l'on nomme proprement huileuses; si l'on veut, l'Amandier. Ce végétal, comme tous les autres de son espèce, abonde en mucilage. Dans l'été, l'on voit cette matière se condenser peu-à-peu en larmes gommeuses aux plaies de l'écorce. On la retrouve dans les membranes de l'amande, lorsqu'elle est encore jeune, quoiqu'elle ait déjà acquis sa forme et toutes ses dimensions. En effet cette semence n'offre alors qu'un mucilage tendre, transparent et purement aqueux. Par la mâturité ce mucilage s'épaissit insensiblement, l'aquosité s'évapore, et l'amande devient solide, opaque et réellement huileuse. On peut retirer son huile grasse par la trituration et par l'expression; mais l'opération est manquée, si pendant la trituration on vient à mêler à la pâte qui en résulte, une petite quantité d'eau. On n'a plus alors au lieu d'huile, qu'une liqueur

émulsive qui approche plus de l'état mucilagineux que de l'état huileux.

Par l'observation simple que nous venons de voir, il est évident, non seulement que par les opérations mystérieuses de la végétation, le mucilage se transforme en huile, mais encore que cette huile n'est pas si bien formée dans l'amande, qu'une petite circonstance ne suffise pour la faire reparaître dans son état mucilagineux. Un Chymiste zélé ne manquera pas d'invoquer ici certains principes savoneux, qu'on suppose coexister dans l'amande avec la matière huileuse, et dont l'action développée par le menstrue aqueux, peut réduire cette dernière en dissolution émulsive. Pour anéantir cette objection, et pour mieux faire sentir combien peu les huiles grasses différent des mucilages, il n'y a qu'à faire l'expérience avec la graine de lin, semence que la trituration et l'expression réduisent si complétement en cette espèce d'huile. Dans une infusion aqueuse, cette graine, si chargée de sucs oléagineux, se résout pourtant presque toute entière en un mucilage glutineux, dans lequel on ne distingue même pas le plus petit atome d'huile formée.

Mais si les huiles grasses végétales ne sont que des mucilages déguisés et peuvent si facilement se résoudre de nouveau en mucilages, pourquoi la graisse qui tire sa source des mêmes mucilages, ne pourra-t-elle pas se décomposer aussi et se résoudre en sucs muqueux, lymphatiques et gélatineux ? D'ailleurs ces derniers sucs, sur-tout les muqueux, ont, de l'aveu de tous les Chimistes, les plus grands rapports avec les substances mucilagineuses.

Certainement cette digression sur la nature et l'origine de la graisse ne paraîtra pas étrangère à mon sujet, puisque ainsi qu'on l'a déjà dit, c'est d'elle que naissent prochainement les sucs cutanées, et que par conséquent ses affections ne peuvent qu'avoir une grande influence sur les maladies de la peau. Une autre raison puissante m'a engagé encore à donner une grande attention à l'examen de cette substance : c'est qu'elle donne aussi naissance aux sucs biliaires ; ce qui doit faire d'abord supposer entre ces derniers sucs et ceux de la peau, un rapport de consanguinité qu'il est important de bien remarquer.

En effet la bile a une origine évidemment graisseuse. Bordeu l'a vue dans sa vésicule, revêtue encore de toutes les formes huileuses (*a*). Vieussens prétendait que ce n'était autre chose qu'un fluide graisseux, mêlé à la lymphe, c'est-à-dire, qu'une graisse demi décomposée (*b*). J'ai vu moi-même plusieurs fois, ainsi que M. Lorri (*c*), des lambeaux d'une espèce de suif légèr, fusible et inflammable, sortir en société avec des matières bilieuses, tantôt par la bouche et tantôt par le fondement. Les concrétions fréquentes qui se forment dans le réservoir de la bile, sont plus compactes que les lambeaux sébacées dont on vient de parler ; mais elles ont ordinairement les mêmes propriétés graisseuses. Quelquefois la bile hépatique, quoique plus

(*a*) Recherches sur les glandes. p. 300.

(*b*) Observat. p. 215.

(*c*) Mém. de la Société roy. de Méd. 1779. p. 155.

fluide

fluide et moins stagnante que la cystique, ne laisse pas de déposer de semblables concrétions sur les parois de ses conduits (*a*). Enfin Vintringan s'est assuré par l'expérience, que l'extrait de la bile, obtenu par une lente évaporation, donnait toujours les signes d'une inflammabilité huileuse (*b*). M. le Baron de Haller, après avoir comparé les observations et les expériences d'un grand nombre d'auteurs fameux sur la nature de la bile, conclud sans hésiter, que ce fluide récrémenteux est dans le fonds une véritable graisse. Selon lui, elle est apportée dans les couloirs du foie avec le sang de la veine-porte, dans lequel on voit nager les molécules graisseuses toutes formées; et avant cela elle a reçu des élaborations préparatoires et très-diverses dans le tissu celluleux de la Rate et dans les autres organes de l'Abdomen (*c*). Enfin, depuis le travail précieux que feu M. Lorri a fait, il y a peu d'années, sur la nature et les dégénérations de la graisse, l'origine graisseuse de la bile est si bien constatée, qu'il n'existe guères de fait en Physiologie, qui soit plus solidement établi (*d*).

Malgré la certitude de cette généalogie, la bile ne se présente pas toujours, bien s'en faut, sous des dehors graisseux. Dans les conduits hépatiques, elle est pâle, séreuse et fort peu

---

(*a*) Glisson anatomia hepatis. cap. 7. versùs finem.

(*b*) Notationes in monitâ Rich. Mead. p. 139.

(*c*) Elem. Physiologiæ. tom. 6.

(*d*) Mémoire sur la graisse. Soc. roy. de Médecine 1779.

amère. Mais quand elle a séjourné quelque temps dans la vésicule du fiel, et que par la résorption elle s'y est dépouillée de la plus grande partie de son véhicule aqueux, elle prend beaucoup d'amertume et une couleur plus foncée; elle acquiert différens degrés de consistance et de viscosité; enfin elle offre, suivant la qualité et l'état des sujets, les diverses nuances de décomposition dont nous avons montré que la graisse était susceptible.

Mais, outre les rapports d'affinité que suppose entre les sucs cutanées et les sucs biliaires une origine commune, rapports par lesquels la masse adipeuse dont ils dérivent également les uns et les autres, doit nécessairement leur imprimer de bonnes ou de mauvaises qualités qui leur soient communes; on en verra éclore d'un autre genre, si on fait attention à la miscibilité de ces deux sortes de fluides les uns avec les autres : et ces nouveaux rapports d'affinité ne paraîtront pas moins énergiques que les premiers.

Indépendamment de l'action que la bile exerce sur la pâte alimentaire en qualité de levain septique et animalisant, on sait encore qu'elle agit puissamment sur les parties grasses des alimens comme dissolvant et comme savon. Par sa propriété savoneuse, elle s'unit aisément avec les matières huileuses, qu'elle rend par son union miscibles aux menstrues aqueux. En tout temps et dans l'état de parfaite santé, ainsi que Silvius de le Boë l'a remarqué le premier (*a*), des portions de bile s'élèvent dans la masse

(*a*) Dissert. 10. n.° 55 et 56.

des humeurs, peut-être pour en entretenir la fluidité, mais du moins pour donner aux solides une vigueur et une activité qu'ils n'auraient pas sans ces émanations biliaires. C'est dans ce sens, que Duccini a dit que la bile est l'huile vitale qui fait brûler *la lampe du cœur* (*a*). La sérosité du sang présente toujours une teinte légère, qu'elle doit au mélange de ces atomes bilieux. Mais la graisse cutanée, avec laquelle ils ont une affinité plus marquée, s'en trouve spécialement pénétrée : c'est pour cela qu'on lui voit toujours une couleur plus ou moins jaunâtre, laquelle augmente si prodigieusement, lorsqu'il se fait des reflux maladifs de bile dans le torrent de la circulation.

Je pourrais étendre mes preuves beaucoup plus loin sur cette matière, si je ne craignais d'être trop long : mais par ce qu'on vient de dire, il est aisé de sentir que si par voie de génération, l'état de la graisse influe sur celui de la bile et des sucs cutanées, et départ à chacun de ces fluides, des qualités analogues; par voie de pénétration savoneuse, l'état de la bile doit influer à son tour sur celui des graisses et des sucs cutanées.

Les sucs cutanées, dont la qualité grasse et onctueuse les rend si analogues à la graisse dont ils sont le premier produit, se laissent pénétrer comme les sucs adipeux, et peut-être plus facilement qu'eux, de cette bile disséminée. C'est pour cette raison que dans les tempéramens bilieux, la peau se trouve si géné-

(*a*) Duccini apud Hallerum elem. physiol. t. 6. p. 614.

ralement et si intimément empreinte de la couleur jaunâtre qui caractérise ces sortes de tempéramens ; et que dans la Jaunisse c'est sur les tégumens qu'on trouve le premier signal de la maladie. L'opinion des Anciens sur l'origine des affections chaudes, âcres et prurigineuses de la peau, vient en preuve des rapports d'affinité qui se trouvent entre les sucs muqueux de la peau et les sucs biliaires. L'observation les avait induits à regarder la bile dégénérée, comme la cause matérielle de toutes ces affections cutanées, ainsi qu'on aura occasion de le remarquer dans les suites.

D'après cette théorie qui me paraît étayée par les faits les plus authentiques, il est aisé d'expliquer bien des phénomènes de l'économie animale, qui sans elle seraient, à mon avis, tout-à-fait inexplicables. Pourquoi dans les personnes maigres et bilieuses, le foie se trouve-t-il ordinairement plus ample et la peau plus sèche, comme l'ont observé Glisson et Aetius (*a*) ? Pourquoi selon la remarque du premier de ces auteurs, dans les personnes chargées d'embonpoint, les tégumens sont-ils au contraire gras et remplis, tandis que le foie est plus petit que dans les autres personnes (*b*) ? Pourquoi les eunuques, comme l'assure encore Aetius (*c*), ont-ils toujours un foie moins volumineux que les hommes entiers ? Pourquoi dans certains de nos oiseaux de basse-

---

(*a*) Anatomia hepatis. p. 74.

(*b*) W. Aetius. Tetrabibl. 4. S. 1. cap. 122. et Glisson, anat. hep. p. 47.

(*c*) Ibid. ut suprà.

cour, à force de les engraisser, leur donnons-nous un foie monstrueux par la surcharge des graisses ? Je mets fin à ces questions qu'il me serait facile de multiplier ; et je passe de suite à la solution immédiate de la question proposée en tête de ce chapitre.

§. III.

Rapports qui existent entre l'état du Foie et les maladies de la Peau.

Puisqu'il y a des rapports si certains et si intimes entre le foie et la peau, entre les sucs du foie et ceux de la peau, il est permis de conclure *à priori*, et sans crainte d'aucune méprise, qu'il doit exister aussi de grandes relations entre l'état du foie et les maladies de la peau. Car, si le tissu d'un des deux organes vient à être affecté maladivement, il faut bien que par les lois de la sympathie, le tissu de l'organe correspondant ressente quelque chose de cette affection ; et si les sucs, soit biliaires, soit cutanées, éprouvent une altération quelconque, il faut encore que par les lois de l'affinité, cette altération se communique tôt ou tard à celle des deux humeurs qui a été d'abord épargnée.

J'observerai pourtant, que dans les maladies vives et aiguës du foie et de la peau, l'éguillon morbifique, agissant sur ces parties par des impressions fortes et capables d'exciter une réaction proportionnée de la part du principe vital, on doit s'attendre à de grands mouvemens

sympathiques dans celui des deux organes qui ne se trouve pas lui-même spécialement affecté. De là vient que dans ces sortes de maladies, il est si familier de voir tous les rapports organiques se déployer avec une fureur si grande, qu'il en naît de la confusion, et que les Médecins les plus éclairés sont quelquefois embarrassés, lorsqu'il s'agit de trouver le siège véritable du mal.

Dans les maladies lentes, telles que le sont celles de la peau qui font le sujet de ce Mémoire, l'humeur maladive n'attaque les parties sur lesquelles elle agit, que d'une manière sourde et souvent insensible. La réaction du principe vital sur cet ennemi caché, ne se fait que faiblement et avec nonchalance : par conséquent les mouvemens sympathiques qui en résultent, ne peuvent être que très-languissans et fort peu sensibles. C'est sans doute à cause de cette marche indolente et sourde des mouvemens sympathiques dans le cours des maladies chroniques, que les Médecins n'ont pas fait une attention suffisante au jeu organique, par lequel l'état du foie influe sur les maladies de la peau, et celles-ci sur l'état du foie.

Il faut convenir cependant que les principaux rapports qui se trouvent entre l'état du foie et les maladies de la peau, semblent dépendre beaucoup moins de cette action sympathique, que de l'affinité étroite qui existe entre les sucs du foie et ceux de la peau. Mais cela n'empêche pas qu'en bonne pratique, il ne faille faire une grande attention au premier genre de ces rapports, qui peuvent dans certaines occasions opérer des révolutions, ou

même des répercussions fâcheuses et inopinées, dont il est bon de ne pas ignorer les causes. D'ailleurs on verra dans les suites, qu'il est des cas où l'on peut en tirer parti dans le traitement des maladies cutanées.

Il ne suffit pas d'avoir démontré par des conséquences théoriques, qu'il doit y avoir des rapports réels entre les maladies de la peau et l'état du foie. Je dois encore soumettre mes raisonnemens au creuset de l'expérience, et faire voir que dans le fait, ces rapports ne sont rien moins qu'une simple hypothèse, puisque toutes sortes d'observations concourent à en faire connaître la réalité.

Le sentiment qui attribue aux vices du foie et de la bile toutes les maladies âcres et chroniques de la peau, est une opinion consacrée par les suffrages unanimes de l'antiquité, et qui a été généralement adoptée par les Médecins de toutes les sectes, de tous les pays et de tous les âges, depuis Hippocrate jusques vers la fin du siècle dernier; époque à laquelle le célèbre Barbete osa proposer là-dessus quelques exceptions (*a*). Selon nos premiers maîtres, c'était la bile altérée, qui mêlée au sang, formait les éruptions érisypélateuses. Lorsqu'elle se joignait à la Pituite, c'est-à-dire, pour parler le langage moderne, aux sucs muqueux ou séreux, elle donnait l'être aux maladies psoriques distinguées par leurs boutons vésiculaires et prurigineux. Mais quand portée à un haut degré d'âcrimonie, elle méritait le nom d'atra-

(*a*) Opera omnia; Chirurgia cap. de herpete. p. 89.

bile, humeur si renommée dans les anciens Auteurs, elle excitait sur la peau toutes sortes d'éruptions écailleuses ou croûteuses, depuis le Lichen jusqu'à l'Éléphantiasis que les Arabes ont désigné sous le nom simple de Lèpre.

Cette unanimité des sentimens sur l'origine hépatique des maladies de la peau, me paraît être du plus grand poids. Comment tant de grands génies, tant d'observateurs excellens, qui le plus souvent étaient en discord sur la cause originelle de toutes les autres maladies, se seraient-ils réunis sans exception pour reconnaître dans celles-ci une seule et même cause, savoir, les vices de la bile; si des phénomènes évidens n'eussent parlé plus haut que toutes leurs préventions, et si l'inspection anatomique n'eût confirmé constamment leurs observations cliniques!

Me bornant un moment à l'Éléphantiasis, qui est le *maximum* des maladies de la peau, et qu'on trouve dépeinte avec des couleurs si vives et si vraies dans les ouvrages d'Aretée, je demande comment ce grand Praticien se serait-il exprimé avec tant d'assurance et de force, sur les désordres que les viscères abdominaux éprouvent, selon lui, dans le cours de cette terrible maladie; si par des signes non équivoques et par l'ouverture réitérée des cadavres, il ne s'était rendu certain de leur existence réelle. Aussi est-il tellement convaincu de la présence de ces désordres intérieurs en ce cas, qu'il soutient comme une chose indubitable, que le virus éléphantiaque commence toujours par attaquer les viscères, et qu'il ne se montre à la peau, que lorsque le délabrement

intérieur est déjà consommé ; *delitescens ignis jam succenditur, internorumq. victor in superficie exardescit* (*a*).

Les expressions d'Archigène dont Aetius nous a conservé de précieux fragmens, ne sont pas moins affirmatives ; et font sentir que les Anciens, qui avaient à traiter tous les jours l'Éléphantiasis, n'avaient pas négligé de s'assurer de ses causes et de ses accidens par toutes sortes de voies. Le mal, dit-il, est à son comble dans les viscères, lorsqu'il fait efflorescence sur les tégumens ; *cùm ad superficiem apparet, tùnc non gignitur, sed perficitur, à visceribus initio facto* (*b*). On peut voir dans Gorœe, qui est regardé avec raison comme un des interprètes les plus éclairés des Ecrits des anciens Grecs, que c'était parmi eux une opinion commune, que leur Éléphantiasis avait sa source naturelle dans les vices du foie et de la rate (*c*).

Par bonheur pour nous, la Lèpre, cette maladie aussi cruelle que hideuse, que Pline dit avoir été apportée en Italie du temps de Pompée, et dont les Croisés inondèrent longtemps après toute l'Europe, n'a plus aujourd'hui d'asyle, que dans les lieux infortunés de sa première naissance. Nous n'avons plus occasion d'en rechercher la nature et le génie, avec le

---

(*a*) De sig. et caus. diut. morb. lib. 2. edit. Halleri. p. 133.

(*b*) Tetrabibl. Serm. 1. cap. 121.

(*c*) Definit. med. au mot Elephantiasis. *Prima mali labes*, dit-il, *in jecinore et liene residet.*

flambeau des connaissances modernes. Mais s'il est permis d'user de conjectures en cette matière, je croirais volontiers, que les levains éléphantiaques que l'on a toujours regardés comme très-contagieux, se communiquaient d'abord aux graisses cutanées, dont ils opéraient une décomposition lente et secrète en s'y propageant à loisir. La graisse une fois altérée à un certain point, inficiait les sucs biliaires de ses mauvaises qualités ; ceux-ci agissaient alors sur le foie, et le mettaient en orgasme. Par l'action de ce viscère, et par ses rapports organiques avec l'organe cutanée, la bile viciée était renvoyée à la peau, et y formait les croûtes lépreuses et les autres symptômes de l'Éléphantiasis. Le virus se régénérant toujours lui-même, et se trouvant sans cesse repoussé vers les tégumens avec la bile, y formait une maladie indestructible ; du moins, lorsqu'on ne l'attaquait pas avec force dans les premiers momens de son apparition. Dans ce cas l'état violent du foie avait eu le temps de faire naître dans la substance de ce viscère, ou dans quelque autre viscère de son département, des désordres irrémédiables.

Si l'Éléphantiasis ne peut plus être l'objet de nos observations et de nos recherches, il ne nous reste encore que trop d'autres maladies cutanées, sur lesquelles il nous est facile de les multiplier. Les levains particuliers qui les forment ou qui les communiquent, ont sans doute beaucoup moins d'activité que n'en avaient ceux de l'Éléphantiasis. Aussi sont-elles bien plus supportables, et n'occasionnent-elles jamais par elles-mêmes la mort de ceux dont

elles viennent à obséder les tégumens ; à moins qu'une répercussion fâcheuse ne porte le venin sur quelqu'un des organes vitaux, ou que les vices cachés ou apparens du foie qui coexistent avec elle, ne deviennent la cause occasionnelle de quelque autre maladie lentement fatale.

Il suit de cette dernière réflexion, que les sujets qui meurent de quelque maladie aiguë ou chronique, après avoir été tourmentés long-temps par nos maladies mitigées de la peau, n'offrent guères à celui qui veut inspecter leurs cadavres, que des ravages équivoques dans les viscères. En examinant leurs entrailles, le Médecin est souvent incertain si les désordres qu'il y trouve, doivent être rapportés à la maladie cutanée et aux vices de la bile, ou bien à la maladie étrangère à laquelle ils ont succombé. C'est pour cette raison que l'on ne trouve aucune observation bien décisive sur la matière qui nous occupe, dans ces volumes immenses, où l'on a recueilli tout ce que les cadavres offrent de vicieux dans les viscères, après les diverses maladies. Il n'appartenait qu'à un Médecin aussi versé dans la pratique médicinale, qu'exercé dans les sciences anatomiques, de distinguer avec justesse ce que dans ces cas embarrassans on devait regarder comme un fruit postérieur de la maladie accidentelle, et ce qui était l'effet propre et antérieur des vices de la bile et des maladies chroniques des tégumens. Le sage et savant Lieutaud s'est chargé de l'examen de ce fait important. Ce n'est qu'après avoir ouvert un très-grand nombre de cadavres, qu'il a porté là-dessus un jugement définitif. » La dissection

» anatomique, dit-il, m'a souvent appris que » les Dartres rebelles, comme les autres » maladies chroniques de la peau, dépendaient » assez souvent du vice du foie et quelquefois » de la rate (*a*) ». Ce résultat des observations cadavériques de M. Lieutaud s'accorde trop bien avec ce qu'avaient assuré les Anciens au sujet de l'Éléphantiasis, pour qu'on puisse douter, après ce langage uniforme, que les maladies de la peau en général n'ayent, en effet, des rapports très-réels avec l'état du foie.

On doit ici faire attention que les vices du foie ou de la rate, que M. Lieutaud dit avoir trouvé souvent compliqués avec nos maladies de la peau, ne sont que des vices visibles, palpables, et pour ainsi dire anatomiques. Mais le foie peut être attaqué de vices d'un autre ordre, et sur lesquels ni l'œil, ni la main de l'anatomiste, n'ont aucune prise. Ce que les premiers maîtres de l'art appelaient intempérie du foie, n'est pas une vaine chimère, quoique dans les corps animés il ne soit pas possible de reconnaître, par aucun de nos sens, ces intempéries. Chaque viscère a nécessairement et dans chaque individu, son degré d'énergie et de faiblesse, d'activité et d'atonie, et enfin son Idiosyncrasie particulière. Le foie a sans doute la sienne, et cette Idiosyncrasie est très-importante. Elle décide des tempéramens, ainsi que l'avaient très-bien vu Hippocrate et Galien, et imprime à la bile des propriétés individuelles, qui y sont relatives, et dont toute la machine doit se ressentir.

(*a*) Précis de Médec. prat. t. 2. p. 382.

D'après ces idées, dont tout Médecin instruit reconnaîtra, je crois, la justesse, on peut regarder comme une chose certaine, que dans les constitutions où la bile domine et montre une énergie toute particulière, le foie, pour me servir encore du langage des Anciens, a plus de chaleur, c'est-à-dire, plus de ton, plus d'activité et une plus forte dose de vitalité. De là vient que lorsque le tempérament bilieux est poussé à l'extrême, comme il l'est dans ceux qui ont les cheveux roux, on est très-disposé aux maladies du foie, et en même temps aux maladies de la peau. Ces sujets à cheveux roux sont ordinairement défigurés par des tâches de rousseur qui, si elles viennent à s'étendre sur les parties de la peau qui restent habituellement couvertes, sont, selon plusieurs Auteurs, des signes de quelque embarras hépatique déjà formé. En général, dans les maladies même accidentelles, il faut toujours craindre avec Baillou (*a*) les désordres du foie dans de pareils sujets. Cet excellent observateur les regardait comme étant toujours infectés d'une bile suspecte ; *tetrâ quâdam bile abundant.*

Mais non-seulement ces tempéramens excessifs, ces constitutions ardentes, où la bile colore jusqu'aux cheveux, sont exposés aux maladies chroniques de la peau ; on observe tous les jours en pratique, que ces maladies sont l'appanage ordinaire des tempéramens bilieux quelconques, et qu'elles se plaisent sur-tout chez les personnes

(*a*) Ballonii opera. Edit. Genevæ. 1762. t. 1. p. 179.

qui ont été déjà attaquées de quelque maladie hépatique, telle que l'Ictère. Qui plus est, il n'est pas rare de les voir s'associer à des embarras sensibles et très-reconnaissables du foie ou de la rate. Tous les Auteurs modernes qui se sont occupés spécialement des maladies de la peau, rendent hommage à la vérité de ces observations, comme on peut le voir dans les ouvrages d'Haffenrefer, de Turner, d'Astruc, de Poupart et de Lorry lui-même.

Les fièvres quartes opiniâtres qui, comme l'on sait, sont des maladies toutes hépatiques, se terminent assez souvent par des gales générales et critiques. Mais on voit quelquefois que la fièvre persistant toujours, et les embarras du foie n'étant pas diminués, il se fait des éruptions prurigineuses et symptômatiques, dont parlent Nenter (*a*) et Junker (*b*). Ces gales qui sont de nature évidemment bilieuse durent fort long-temps ; elles sont une extension de la maladie hépatique, et accroissent inutilement les incommodités des malades.

J'ai vu plusieurs fois survenir des dartres critiques, dans des maladies aiguës décidément bilieuses. En suivant la marche de ces maladies que j'appelerais volontiers *fièvres dartreuses*, et que je compare aux fièvres érisypélateuses et aux autres fièvres éruptives, je me suis convaincu que tous les symptômes qui précédent l'éruption salutaire, et qui ont constamment leur foyer dans la région du foie, sont ceux

(*a*) Fundamenta Med. prat. tab. 103. p. 266.

(*b*) Conspect. therap. spec. p. 670.

d'une véritable fièvre d'incubation : tout cesse lorsque la matière ennemie a été déposée sur les tégumens. Je pourrais rapporter plusieurs observations sur cette espèce de fièvre ; je me bornerai à une seule.

Il y a quinze mois qu'une Demoiselle âgée de 60 ans, fut attaquée tout-à-coup d'une fièvre double-tierce et maligne. Elle portait depuis plus de dix ans des obstructions très-sensibles au foie ; et pendant la fièvre, l'hypocondre droit resta constamment tendu et douloureux : elle y éprouvait même par temps des anxiétés incroyables. Le neuvième jour, la fièvre et tous les accidens s'appaisent inopinément, et il naît sur les extrêmités supérieures et inférieures une Œdématie dure et générale. Cette Œdématie fut une crise complète. Mais en deux jours tous les endroits œdématiés furent couverts d'une dartre humide et croûteuse. Cette maladie cutanée subsiste encore dans toute sa force malgré les cautères que j'ai fait appliquer, et malgré tous les remèdes intérieurs que j'ai cru devoir tenter. Cette ópiniâtreté dépend des obstructions du foie, car rien n'a pu les résoudre jusqu'ici ; et il est vraisemblable qu'elles ne se résoudront jamais, parce qu'elles sont dures, et que le sujet est épuisé et comme on voit assez vieux.

M. Poupart dans le bon traité qu'il a donné depuis peu sur les maladies dartreuses, a fait part aux Médecins d'une observation qui démontre bien sensiblement, que ces sortes de maladies cutanées ont une origine hépatique et bilieuse. Il dit avoir remarqué plusieurs fois, en traitant par les apéritifs les obstructions du foie, qu'à mesure que la matière obstruante venait à se

résoudre, il naissait sur la peau des efflorescences écailleuses et prurigineuses, dont les malades ne s'étaient jamais plaints avant cette époque (*a*). M. Lorry raconte un fait assez analogue à celui de M. Poupart. Il s'agissait d'une femme qui portait en même temps une obstruction skirreuse de la rate, et une goutte rose dartreuse sur le nez. Toutes les fois que par les fondans appropriés on parvenait à diminuer la tumeur splénique, la goutte rose croissait et s'étendait d'une manière sensible. Mais lorsqu'en négligeant les fondans, la tumeur reprenait son volume primitif, la maladie cutanée diminuait notablement en intensité et en étendue (*b*).

Les deux observations qu'on vient de rapporter, sont des plus curieuses. Mais il est des faits analogues qui sont plus communs, et par lesquels il est également prouvé qu'il y a des rapports très-réels entre l'état du foie et les maladies de la peau. Quel Médecin, un peu versé dans la pratique, n'a pas observé des affections cutanées se montrer après la suppression des mois et du flux hémorroïdal, devenue habituelle ? Or cette suppression entraîne un état vicieux dans la veine porte, qui est elle-même une dépendance du foie. J'ai vu des Ictères passagers laisser, après leur disparution, les gales les plus rebelles; et des Hypocondries anciennes enlevées tout d'un coup, par des éruptions furfuracées qui couvraient toute l'habitude de la peau.

Lorsque j'ai entrepris le traitement d'une

(*a*) Traité des dartres. p. 21.

(*b*) De morb. cutan. p. 648.

maladie

maladie-cutanée galeuse ou dartreuse, je me suis souvent aperçu d'un phénomène qui me rebutait étrangement, lorsque je commençai à pratiquer la Médecine; mais qui dans la suite a été pour moi une preuve de plus, que dans ces maladies, le foie porte ordinairement des empâtemens secrets qui ne se font connaître par aucun signe. L'usage des premiers remèdes excite et multiplie ordinairement les éruptions qu'on cherche à détruire. Cependant si l'on continue le traitement, il n'est pas rare qu'on obtienne la guérison, ou du moins la diminution notable de la maladie. Il se passe ici, si je ne me trompe, une chose analogue à celle que nous avons vue dans les deux observations rapportées d'après MM. Lorry et Poupart. On sait que les médicamens appropriés de tout temps au traitement des maladies de la peau, sont certains apéritifs qu'on désignait autrefois sous le nom de remèdes hépatiques, et qui sont en effet très-capables de résoudre les embarras biliaires. Quoiqu'aujourd'hui on se plaise à les employer sous le nom de dépurans, ils n'ont pas changé de manière d'agir. Ils commencent sans doute par dissiper les empâtemens cachés du foie. La matière de ces empâtemens étant devenue libre, est portée vers les tégumens; ce qui augmente d'abord la maladie cutanée, et ce qui n'est pas inutile pour la guérison.

Je ne pousse pas plus loin mes réflexions, pour établir qu'il existe de grands rapports entre l'état du foie et les maladies de la peau. J'en ai assez dit pour les Praticiens instruits. Ils suppléeront eux-mêmes à ce qui peut être ajouté à mes preuves; et sentiront fort bien

que sur une pareille matière, et dans un ouvrage de la nature de celui-ci, on ne peut pas tout dire.

CHAPITRE SECOND.

DANS quels cas les vices de la bile, qui souvent accompagnent les maladies de la peau, en sont la cause ou l'effet?

J'AI fait voir dans le Chapitre précédent qu'il existe de grands rapports entre la bile et les sucs muqueux et adipeux de la peau, entre l'organe hépatique et l'organe cutanée, et enfin entre l'état du foie et les maladies chroniques des tégumens. Ces rapports généraux étant bien établis, il ne sera pas inutile d'assigner les cas où l'on peut raisonnablement présumer, que ce sont les vices de la bile qui engendrent ou entretiennent les maladies de la peau, et ceux au contraire où ce sont les maladies de la peau qui affectent l'organe hépatique en viciant les sucs biliaires.

Pour développer avec clarté les idées qui se présentent à moi sur cette question, qui est très-intéressante pour la pratique, je crois devoir diviser d'abord les maladies de la peau en deux classes. Dans la première je mets les maladies simples; et dans la seconde les compliquées.

J'appele maladies *simples* de la peau, celles

qui, dans des sujets prédisposés, naissent ou spontanément ou par contagion sans le concours d'aucune de ces causes étrangères et virulentes, connues sous le nom de vices siphilitique, scorbutique, scrophuleux, rachitique et arthritique.

Je nomme proprement *compliquées*, celles où ces causes virulentes, qui forment dans ceux qui en sont infectés des maladies spéciales, portent leur action sur la peau, et y font germer des affections chroniques. Ces affections sont alors des symptômes accidentels de la maladie principale, et servent quelquefois de signes pathognomoniques pour la faire reconnaître.

J'examinerai d'abord dans quelles occasions les vices de la bile peuvent être regardés comme la cause ou comme le foyer des maladies simples de la peau. Je prouverai en second lieu que même dans les compliquées, la bile en est toujours le principe efficient; et troisièmement je tâcherai de faire voir qu'il est des maladies cutanées, qui n'ayant pour agent primitif aucune altération de la bile, influent pourtant sur l'état de ce fluide, et peuvent lui communiquer des qualités vicieuses.

§. I.er

MALADIES simples de la peau qui sont jointes aux vices de la bile.

A l'exception de Galien qui a reconnu que les levains arthritiques portés à la peau, pouvaient devenir la source de toutes les espèces

de maladies dont cet organe est susceptible (*a*), tous les anciens Médecins ont regardé et traité les affections cutanées comme des maladies simples, sans aucun égard aux causes étrangères et virulentes dont j'ai parlé un peu plus haut. D'après cette façon de voir, Hippocrate distinguait ces affections en deux espèces, savoir, en *dépuratoires* et en *maladies propres* des tégumens (*b*). Selon ce grand observateur, les maladies dépuratoires de la peau avaient leur source dans les vices des humeurs; elles étaient l'effet d'une dépuration continue de la masse sanguine, une espèce de dépôt critique et sans cesse renouvelé, qu'il désignait par le mot *Abcessum*. Les maladies propres des tégumens, qu'il appelait proprement *Morbos*, étaient considérées par lui, comme dépendantes du seul vice des sucs cutanées, sans aucune relation aux autres humeurs. Cette division me paraît dans le fonds très-exacte, et peut non-seulement comprendre les maladies simples de la peau, mais même celles qui sont virulentes et compliquées, ainsi qu'on aura occasion de le dire ensuite.

En admettant la justesse de cette division, il ne me sera pas difficile, ce me semble, d'indiquer les cas où les maladies simples de la peau ont pour cause ou pour adjoints les vices de la bile, et doivent être regardées comme dépuratoires, *abcessus*; c'est ce que je vais entreprendre. Mais en parcourant les

---

(*a*) Isagogi libri. Medicus cap. 17.

(*b*) prædictorum lib. 2. sub finem. W. là-dessus Ballonius. epidem. t. 1. lib. 2. p. 48.

diverses espèces de maladies de la peau, je me garderai bien de m'appesantir sur les détails; il suffit ici d'avoir des aperçus généraux, qu'un Praticien judicieux pourra étendre en les appliquant aux cas particuliers.

Je dis d'abord, qu'on est fondé à penser que les maladies simples de la peau sont censées du genre des dépuratoires, et sont entretenues par les vices de la bile, toutes les fois qu'on les voit naître d'une manière spontanée, et sans l'action d'aucune cause extérieure qui attaque immédiatement les tégumens. Très-souvent il arrive que leur première apparition est précédée et accompagnée de signes qui décèlent aux yeux les moins clairvoyans, leur origine hépatique et bilieuse. On ne saurait douter, par exemple, d'une telle origine, lorsqu'elles paraissent tout-à-coup ou peu-à-peu, après une fièvre aiguë et bilieuse dont elles sont une crise évidente; lorsqu'elles surviennent comme crise ou comme symptôme, dans le cours des intermittentes rebelles, maladies où l'état du foie est toujours si suspect; lorsqu'elles succédent aux Exhantèmes des fièvres éruptives qui sont toutes, ainsi qu'on l'a déjà dit, de nature bilieuse; et enfin lorsqu'elles sont un reliquat d'un Ictère, qu'elles attaquent des personnes éminemment bilieuses, qu'elles naissent après la suppression des mois ou des hémorroïdes, ou pendant les travaux de la grossesse, et que le sujet porte dans le foie, ou dans quelqu'un des viscères qui sont subordonnés au foie, des vices palpables et non équivoques. La présence seule des signes qui indiquent l'intempérie chaude du foie, la seule

disposition héréditaire, sont des circonstances qui autorisent à prononcer sur la qualité bilieuse des éruptions chroniques de la peau, et sur la dépendance où elles sont de l'état du foie.

Si l'on voit si souvent les enfans tourmentés par les maladies cutanées, la raison en est toute simple : on doit sur-tout en accuser l'activité du foie qui, d'après des observations constantes, est toujours plus volumineux dans le premier âge que dans les autres âges de la vie, et qui va sans cesse en se rapetissant jusques à la vieillesse (*a*). Ce n'est pas que la rareté des tégumens et la qualité tendre, mucilagineuse et très-fermentescible des graisses, ne concourent dans l'enfance à la production de ces maladies, et ne puissent même quelquefois en être la cause première. Mais lorsqu'on a raison de croire que celles-ci tirent leur source de l'intérieur, comme cela arrive le plus souvent, c'est à l'abondance, c'est à l'actuosité des sucs biliaires qu'on est obligé de les rapporter.

Il se présente ici une difficulté qui pourrait faire douter de cette étiologie ; chez les enfans, les maladies cutanées se placent communément vers la tête, lieu qui est très-éloigné du foyer hépatique, et qui par là ne semble pas bien susceptible de ses influences. Mais cette particularité n'empêche pas que l'on ne soit en droit de les regarder comme de véritables productions du foie. Ce n'est là qu'un simple effet de cette *Anarropie* qui, comme l'a remarqué Sthal, est une propriété de l'enfance, et par

(*a*) Galenus de utilitate partium. lib. 15. cap. 6. .... Halleri Physiologia. t. 6. p. 455.

laquelle dans cet âge tendre, toutes les humeurs affectent une direction marquée du côté des parties supérieures du corps.

Dans les vieillards, la petitesse naturelle du foie, qui s'accroît de jour en jour à cet âge (*a*), est encore très-capable de favoriser la génération des maladies de la peau, auxquelles ils sont aussi fort sujets. On sait que toutes les humeurs, dans de tels individus, ont plus de viscosité et plus d'âcrimonie, que dans les personnes jeunes. Cette disposition jointe à l'étroitesse des pores biliaires, fait que la bile ne s'insinue qu'avec quelque peine dans ses couloirs secrétoires; de là naissent toutes les obstructions abdominales dont ils sont fréquemment attaqués, et ces affections prurigineuses ou ulcéreuses de la peau, qui sont du caractère le plus réfractaire, et qui rendent si souvent la fin de leur vie pénible et insupportable. Ces sortes d'affections cutanées se placent ordinairement chez eux sur les extrêmités inférieures; c'est encore une suite de la *Catarropie* de Sthal, laquelle, selon cet observateur, préside avec empire, dans l'âge avancé, à la direction des liqueurs animales, et les porte spécialement vers les parties basses du corps.

Par tout ce qu'on vient de dire il est aisé de sentir, que les vices de la bile sont la cause la plus ordinaire des maladies de la peau. Mais ce n'est pas tout encore; la plûpart de celles qui ont pour principe des levains contagieux, me semblent n'avoir point une cause

(*a*) Halleri Physiolog. ibid.

différente. Je m'explique. Nous voyons tous les jours que les fièvres éruptives ne se déclarent pas de suite après les attouchemens suspects, non plus qu'après que les virus qui leur sont propres, ont été insérés dans des plaies artificielles. Le venin séjourne assez long-temps dans le corps, avant de donner des marques sensibles de son action. Il est plus que vraisemblable, que pendant ce sommeil apparent, il agit sourdement sur les sucs muqueux de la peau, et sur les sucs graisseux du tissu cellulaire. Ce n'est qu'après que la bile a été inficiée à un certain point, que se développe tout-à-coup ce concours de symptômes hépatiques, qui forment la fièvre incubatoire, et qui se terminent par l'éruption critique. Nous avons déjà vu que c'est de cette manière que se comportent les levains contagieux de l'Éléphantiasis, lesquels ont déjà perverti l'intérieur, avant de faire naître sur les tégumens les éruptions qui caractérisent cette maladie. Pourquoi ne penserait-on pas que les choses se passent à-peu-près de même dans les autres affections chroniques de la peau, qui étant le fruit de la contagion, ne paraissent pourtant que long-temps après les attouchemens contagieux ?

Cette dernière considération sur les maladies contagieuses mérite une grande attention de la part des Praticiens. Ils n'osent pas souvent attribuer à des Miasmes communiqués, des maladies cutanées qui se montrent dans des sujets qui ont passé plusieurs mois et quelquefois plus d'une année, sans s'être exposés à la contagion ; et on ne pense pas, qu'à l'exemple du virus

vénérien, les levains des maladies de la peau peuvent rester cachés pendant un long espace de temps dans les graisses, avant de produire dans les sucs hépatiques, le degré d'altération qui doit donner lieu au développement visible des maladies communiquées. La chose est pourtant très-réelle; ici mille observations se présentent à ma mémoire. Mais je m'en interdis la narration, parce que tout Médecin exercé dans la pratique, peut en avoir fait de pareilles, et que ce serait inutilement grossir cet opuscule, qui s'allonge plus que je ne voudrais par la multitude des objets que je ne crois pas devoir passer sous silence.

Il est vrai que dans tous les cas où il survient des maladies simples de la peau, provenant de cause interne, il n'est pas également facile de découvrir des signes bien prononcés qui indiquent les vices de la bile auxquels elles doivent leur existence. Mais aussi combien de fois ne voit-on pas les autres maladies décidément bilieuses, n'être précédées d'aucun signe qui annonce les altérations graves que cette liqueur éprouve toujours dans ces occasions! La dépravation des sucs biliaires, et les désordres qui s'en suivent dans les fonctions du foie, sont d'autant plus imperceptibles, que les causes qui les produisent, agissent avec plus de lenteur. Non seulement il peut exister des intempéries simples du foie, qui se dérobent à la sagacité des Médecins les plus habiles; mais encore, comme je l'ai fait voir dans un autre lieu, il est des obstructions considérables, des skirrosités profondes dans ce viscère, sans qu'aucun signe se montre à propos pour faire du moins

soupçonner qu'il existe de tels embarras. D'après cela il me paraît que dans les cas rares, où une maladie simple de la peau se manifeste sans aucune cause apparente, ni intérieure, ni extérieure, on doit la regarder comme dépendante de quelque état maladif du foie et de quelques vices secrets de la bile ; lors même que ces vices et cet état maladif ne se produisent au dehors par aucun phénomène sensible.

C'est dans le sein de ma famille et à mes dépens, pour ainsi dire, que j'ai appris combien est solide et véritable la conclusion que je viens de tirer. Il y a quelques années que je perdis une belle-sœur d'un Skirre dur et très-volumineux du foie. Cette maladie viscérale ne put être découverte, que lorsqu'elle fut consommée, et qu'il n'était plus temps de la guérir. La malade avait environ 58 ans, et depuis 20 ans elle vivait dans des chagrins et des sollicitudes continuelles. Dix ans avant sa mort, et dans le temps qu'elle paraissait jouir de la plus parfaite santé, elle devint sujette à des Dartres humides qui avaient leur siège derrière les oreilles, et qui s'étendaient assez loin sur le cuir chevelu. Elle négligea totalement cette incommodité. Au bout de quelques années, elle commença à éprouver de temps en temps certains maux d'estomac qu'elle négligea encore, et qui augmentant peu-à-peu devinrent après quelque temps assez considérables. Enfin elle fut attaquée d'une Exomphale. Elle me pria de la visiter à raison de cette incommodité. Je profitai de cette occasion pour examiner l'Hypocondre droit, où je soupçonnais que se trouvait la racine de ses Dartres et de ses

Gastrodinies. J'y découvris effectivement le Skirre redoutable dont j'ai d'abord parlé, et dont cette chère malade ne s'était jamais plainte, parce qu'il était tout-à-fait indolent. Ce ne fut que quelques mois après cette découverte tardive, qu'il survint un Ictère foncé, auquel se joignit bientôt une Hydropisie mortelle. Il y a toute apparence, qu'en traitant de bonne heure par des hépatiques appropriés, les Dartres de la tête, et en détruisant les embarras du foie qui en étaient la cause cachée, on eût pu prévenir la formation du Skirre, et tous les maux qui en furent l'inévitable conséquence.

§. II.

MALADIES compliquées de la Peau, qui sont jointes aux vices de la Bile.

LES causes virulentes que j'ai dit être la source des maladies compliquées de la peau, peuvent agir sur l'organe cutanée en deux manières différentes : ou bien en attaquant directement l'intérieur, et en portant dans la masse des humeurs une altération générale ; ou bien en s'attachant par la contagion à quelque portion de la peau, sur laquelle elles excitent des affections locales. Quant à ces dernières affections, ce sont des maladies propres de la peau, dont il sera question dans l'article suivant, et à la production desquelles les vices de la bile ne sauraient avoir aucune part. Mais lorsque les maladies compliquées de la peau sont les suites d'une infection générale, c'est au contraire

dans l'altération virulente des sucs biliaires, et dans l'action du foie sur la peau, qu'il faut en chercher la cause productrice.

Si par le moyen d'une affection locale, ou de toute autre manière, les causes virulentes dont je viens de parler, se sont une fois introduites dans l'intérieur du corps, ou y ont été générées par le concours de certaines circonstances, toute la masse humorale doit prendre un caractère relatif à l'action spécifique de ces différentes causes. Mais les sucs graisseux et les sucs biliaires qui en tirent leur origine, paraissent plus que toutes les autres humeurs, éprouver les impressions de ces causes délétères. Ce ne fut qu'après avoir long-temps réfléchi sur les phénomènes divers que présentent les maladies siphilitiques, que le grand Boerrhaave assura que c'était aux graisses que le virus s'attachait spécialement et avec une espèce de prédilection (*a*). M. Lorry, Médecin plein de sagacité et de cette expérience raisonnée qui fait le vrai Savant, a pensé aussi que les levains scrophuleux, à l'instar du virus éléphantiaque, agissent sur les graisses d'une façon toute particulière (*b*). Je crois qu'il faut en dire autant du vice rachitique qui a avec le scrophuleux des analogies si marquées. Sans entrer dans le long détail des preuves qui viennent à l'appui des assertions de Boerrhaave et de Lorry, sur la manière d'agir des virus

(*a*) Tract. med. de lue aphrodisiacâ.

(*b*) Mém. sur la graisse. Société roy. de médec. 1779. p. 138.

siphilitique et scrophuleux, je suppose, pour abréger, qu'elles sont toutes prouvées, parce que tous les symptômes qui sont excités dans le corps vivant par la présence de ces virus, concourent à en démontrer la solidité. Or je dis que lorsque la graisse se trouve infectée par un de ces virus, il faut que l'infection passe bientôt dans les sucs muqueux, et sur-tout dans les sucs biliaires. Ces derniers, à raison de leur propriété savoneuse et pénétrante, doivent nécessairement donner à l'âcre virulent dont ils se trouvent alors imprégnés, une activité qu'il ne saurait avoir, tant qu'il reste invisqué dans les liqueurs lentes et onctueuses du tissu cellulaire.

La bile me paraît donc le fluide animal sur lequel les virus vérolique et scrophuleux agissent avec le plus de force. Ils acquièrent même par leur mélange avec elle, une énergie qu'ils n'auraient jamais sans cela. Le foie ne reste pas spectateur indifférent de cette altération âcrimonieuse et virulente de la bile. Son action se réveille par l'irritation qu'il en ressent nécessairement dans de pareilles circonstances. Il ne manque plus rien aux causes essentielles qui peuvent concourir à la formation des maladies cutanées. C'est pour cela qu'on les voit si souvent pulluler sur les tégumens des sujets qui se trouvent infectés des virus dont il s'agit ici, et que lorsque le mal ne fait point explosion sur la peau, il est si familier de voir naître chez eux, les obstructions les plus terribles dans le foie, ou dans quelqu'un des viscères nombreux qui travaillent à la préparation de la bile.

Le Scorbut, cette maladie essentiellement putride, qui consiste dans la dissolution de toutes les humeurs, doit par sa putridité même, porter ses principaux ravages sur la bile, fluide qui, selon les observations authentiques des Pringle, des Haller, des Van-Swieten, est celui de tous ceux du corps humain, qui est le plus putrescible. Il est très-certain que le vice scorbutique produit des embarras fréquens dans le foie et dans la rate. Cela est si vrai que bien des Médecins modernes ont cru trouver la peinture du Scorbut dans la description de la maladie qu'Hippocrate a décrit sous le nom de *magni lienes* ; maladies dont l'obstruction de la rate formait la base. Cela étant ainsi, il n'est point surprenant de voir que les maladies scorbutiques se trouvent si souvent accompagnées des maladies de la peau ; et dans ce cas, il est naturel de regarder celles-ci comme des affections bilieuses et proprement hépatiques.

Nous avons déjà vu que Galien, parmi les anciens, est le seul qui ait vu dans le virus arthritique une cause possible des maladies de la peau. Quelques modernes, et entr'autres Ludwig (*a*), parlent des affections dartreuses qui reconnaissent ce virus pour cause. Mais M. Lorry a fait sur cette matière, une observation importante : je la rappele d'autant plus volontiers, que j'ai eu moi-même occasion plusieurs fois d'en constater la vérité. Voici le fait : Dans les familles où la Goutte est héréditaire, il se trouve des individus qui pendant

(*a*) Adversaria de mat. arthrit. evolutione. t. 3. p. 25.

toute leur vie restent exempts de douleur arthritique. Mais parmi ceux qui jouissent de cette agréable exemption, il s'en trouve qui sont sujets aux maladies dartreuses (*a*). J'ai vu même quelquefois, par un jeu qui n'a rien de bien merveilleux, ces sortes de dartres s'évanouir tout-à-coup sans cause manifeste; et alors les malades ont été livrés à toute la fureur des douleurs articulaires.

Il suit de cette dernière observation, qu'il y a une grande analogie entre les maladies gouteuses et les maladies de la peau. Mais lorsque ces dernières maladies surviennent par cause arthritique, est-on en droit de soupçonner les vices de la bile ? Je réponds affirmativement à cette question. Je remarque en effet que le virus gouteux qui est si souvent le fruit vicieux de la bonne chère et de l'oisiveté, opère ses premiers effets sur les graisses et dans le tissu cellulaire, où il se cache quelquefois pendant des années entières. D'ailleurs les insultus gouteux sont ordinairement précédés par une espèce de fièvre d'incubation, dont le foyer paraît placé dans les régions du foie, puisque tous les symptômes qui l'accompagnent, sont abdominaux, et par conséquent hépatiques. C'est sans doute à raison de quelque affinité secrète des miasmes gouteux avec les sucs synoviaux, que la bile chargée de ces miasmes affecte de se porter sur les ligamens articulaires. Mais lorsque par des obstacles qu'il n'est guères possible de spécifier, cette tendance ne peut

(*a*) De morb. cutaneis. p. 64.

être satisfaite, on voit la bile infectée reprendre ses droits naturels, et se porter sur l'organe cutanée, où elle forme des engorgemens, des irritations et des transudations maladives.

Je ne pousserai pas plus loin mes réflexions sur l'origine vraiment bilieuse des maladies compliquées de la peau ; mais avant de finir cet article, qu'il me soit permis de faire admirer la sage uniformité avec laquelle la nature aime à faire toutes ses opérations. Toujours fidèle à son plan général, elle l'exécute dans le désordre même des maladies. Les Anciens l'ont étudiée avec plus de sollicitude que nous. Ils suivaient pas à pas sa marche, avec l'œil curieux de l'observation, pour la surprendre et non pas pour la deviner. Aussi la connaissaient-ils mieux que nous. Ils croyaient, par exemple, que les vices de la bile étaient la cause matérielle de toutes les maladies de la peau, qui étaient l'effet d'une cause interne. Les modernes, en abandonnant leurs fausses théories, ont rejetté mal-à-propos les vérités pratiques qui étaient la solide récompense de leurs travaux. On voit qu'en consultant l'observation, il faut en revenir à leur façon de penser sur la cause de ces maladies ; et que non seulement celles qui sont simples et sans complication dépendent des vices de la bile ; mais encore que c'est aux mêmes vices, qu'il faut attribuer celles qui sont l'effet des virus divers, dont l'intérieur du corps peut être souillé.

§. III.

§. III.

MALADIES de la peau, qui peuvent influer sur les vices de la bile.

LA plus frappante des affections propres de la peau, qui influent sur les qualités de la bile, est celle qui est due à l'action des rayons solaires sur l'organe cutanée. En partant du Nord, la peau prend un ton de couleur d'autant plus foncé, qu'on approche davantage de la ligne équinoxiale. C'est dans la Zone torride que se trouvent les hommes tout-à-fait noirs. Mais ce n'est pas seulement la partie solide des tégumens qui, dans les Nègres, est chargée de cette couleur d'ébène qui les rend monstrueux à nos yeux; les sucs même de la peau participent à cette couleur et en sont la cause primitive. La liqueur onctueuse et fétide qui suinte de tous les points de sa surface, rend sales et noirâtres les linges avec lesquels on tente de l'enlever (*a*). Pechlin soupçonna le premier, il y a plus de cent ans, que la couleur noire des sucs cutanées pouvait, chez les Africains, influer sur la couleur de la bile; et il parvint à se convaincre par l'ouverture des cadavres, que sa conjecture n'était pas vaine, et que la bile vésiculaire était chez eux aussi noire que la peau. (*b*). Quelque

(*a*) Barrère dissert. sur la cause physique de la couleur des Nègres.

(*b*) De habitu et colore Æthiopum.

temps après, le Chirurgien Browne confirma la vérité des observations de Pechlin par les siennes propres (*a*) ; et enfin M. Barrère profitant de son séjour dans nos Isles d'Amérique, a mis hors de doute ce fait intéressant, et l'a constaté d'une manière authentique, en ouvrant à ce dessein un grand nombre de Nègres (*b*). Tant il est vrai qu'il y a de grands rapports d'affinité entre les sucs cutanées et les sucs biliaires, et tant il est à craindre que la bile ne s'altère, lorsqu'il arrive que les sucs de la peau viennent à être altérés !

L'affection cutanée dont je viens de parler, n'est pas précisément du nombre de celles qui font l'objet de ce Mémoire, puisque ce n'est pas même une incommodité : mais on y voit une influence si marquée des sucs muqueux de la peau sur les sucs biliaires, que j'ai cru ne pouvoir me dispenser d'en dire un mot en passant ; ne fût-ce que pour disposer le lecteur à me suivre dans l'examen que je vais faire, des véritables maladies propres de la peau, qui peuvent influer sur les vices de la bile, et et dans lesquelles cette influence, quoique très-certaine, n'est pas toujours aussi manifeste.

Nous avons vu, qu'après certaines fièvres bilieuses, il se fait sur la peau des éruptions galeuses et quelquefois dartreuses, qui sont la crise de la maladie. Si cette crise est incomplète, et si la bile ne se trouve pas entièrement dépurée par ces éruptions, le mal conservant

---

(*a*) Treatise on animal œconomy. Dublin 1732.

(*b*) Dissert. sur la cause phys. de la coul. des Nègres.

une racine permanente dans l'intérieur, n'est pas une affection propre de la peau, et n'appartient pas à cet article. Mais il arrive quelquefois que la crise est parfaite, et que la bile se dépouille tout-à-la-fois, et par une dépuration prompte, de toutes ses mauvaises qualités. Alors les éruptions sont une maladie propre des tégumens, puisque c'est là que réside toute la matière maladive, comme après une bonne éruption varioleuse. Dans ce cas, l'affection critique de la peau cesse ordinairement d'elle-même dans un temps plus ou moins court, parce qu'elle ne se trouve alimentée par aucun vice intérieur. Cependant il arrive quelquefois que les sucs cutanées ont peine à se dépouiller de l'âcre dont ils ont été chargés par le mouvement critique. Alors la maladie cutanée, quoique propre aux tégumens, ne laisse pas de tirer en longueur, et l'on a toujours à craindre que par le laps du temps, les graisses ne contractent les vices des sucs cutanées, et que ceux-ci ne rendent par là à la bile, tout le mal qu'ils en ont d'abord reçu. Lorsque cela arrive, la maladie de la peau prend un caractère hépatique, et le traitement devient beaucoup plus difficile. C'est aussi ce qu'on ne manque pas d'observer toutes les fois qu'on a laissé vieillir ces sortes de maladies, lors même qu'elles paraissent avoir été le plus complètement critiques.

J'en dis à-peu-près autant de toutes les efflorescences âcres qui viennent à la peau d'elles-mêmes, soit après quelques symptômes épigastriques ou hépatiques, soit même sans aucun symptôme précurseur. Elles peuvent être des

dépurations complètes ou incomplètes. Lorsqu'on a lieu de les supposer complètes, il est intéressant de les guérir au plutôt, de peur que si elles séjournent trop long-temps sur les tégumens, elles ne donnent lieu à une dépravation lente des graisses et des sucs biliaires.

En parlant des fièvres éruptives et de l'Éléphantiasis des Grecs, j'ai fait voir que les Miasmes contagieux qui transmettent ces maladies d'un corps infecté à un corps sain, sont absorbés par les vaisseaux inhalans de la peau, de manière à ne laisser d'abord aucune impression sensible sur cet organe, et que ce n'est qu'après que l'intérieur a été gravement affecté, que les éruptions cutanées se manifestent. Dans nos maladies de la peau provenant de la contagion, les choses souvent, comme on l'a vu encore, ne se passent pas différemment. Mais il est bien des cas, où le vice contagieux se fixe du premier coup sur la peau, et y développe la maladie communiquée sans attaquer d'autre humeur que les sucs cutanées. Nous voyons assez fréquemment la gale, les dartres et quelquefois les teignes, se comporter de cette manière. On sait qu'un rasoir infecté a inoculé plusieurs fois sur le visage de ceux qui s'en servent, des maux étrangers. J'ai vu un Dentiste attaqué sur la main droite d'une dartre vive, infecter en un jour la face d'un grand nombre d'Élèves sur lesquels il eut occasion de travailler à l'Ecole royale et militaire de Sorèze. La dartre parut sur le visage de ces enfans, quatre ou cinq jours après les attouchemens de l'artiste. L'espèce de dartre rongeante que Pline décrit sous le

nom de *Mentagra* (*a*), et qui, venue d'Asie, se répandit si rapidemment en Italie sous l'empire de Tibère, était d'une nature singulièrement communicable, puisqu'elle se donnait par un simple baiser. Elle commençait pourtant toujours par être purement locale ; elle ne s'étendait et ne gagnait l'intérieur, qu'autant qu'on en négligeait le traitement. D'ailleurs on la guérissait sûrement, si on brûlait jusqu'à une grande profondeur les lieux de la peau qui avaient été récemment contaminés.

Il en est de même de toutes les autres affections locales et communiquées. Si on les néglige dans les premiers temps, le vice des sucs cutanées passe peu-à-peu dans l'intérieur; et dès que la bile a reçu les impressions maladives, le mal, comme les Praticiens l'éprouvent tous les jours, oppose à leurs soins les difficultés les plus fatiguantes.

Il est une classe de maladies propres de la peau, qui quoique indépendantes de la contagion et de toute cause bilieuse, ne laissent pas d'entraîner quelquefois à leur suite la dégénération de la bile. Ce sont celles qui sont occasionnées par la suppression long-temps continuée de la transpiration insensible. Les causes les plus familières d'une pareille suppression, sont la malpropreté, ou la mauvaise disposition que prend l'organe cutanée, lorsqu'on habite des lieux froids, humides et marécageux.

Parmi les pauvres, et chez les enfans surtout, nous voyons naître tous les jours un

(*a*) Hist. nat. lib. 26. cap. 1.

grand nombre de maladies de la peau, qui proviennent de la première de ces causes. Nos côtes maritimes offrent de fréquens exemples du pouvoir qu'a la seconde pour produire les mêmes effets. Il y a apparence que cette espèce de Lèpre si fertile en insectes, à laquelle sont sujets, selon Linnœus, les peuples qui habitent les côtes de Finlande et de Bothnie, est le simple produit de cette seconde cause, et qu'il ne faut point l'attribuer à la piqûre des animalcules qu'on peut y trouver, quoique ce célèbre Naturaliste pense le contraire (*a*). Je dis la même chose de ces gales si familières dans les Isles britanniques, gales que plusieurs médecins anglais, et entr'autres l'illustre Mead (*b*), ont voulu regarder comme l'ouvrage des Cirons qu'on remarque quelquefois dans les croûtes galeuses. Il me semble que les insectes galeux ou lépreux sont de purs accidens dans les maladies de la peau, et qu'on n'a pas plus de raison de les regarder comme cause de ces maladies, que les Anciens n'en avaient de penser que les vers étaient produits par la pourriture.

C'était sans doute autant à leur malpropreté qu'à leur mauvais régime, que les Achridophages dont parle Diodore de Sicile (*c*), et qu'il dépeint comme des hommes très-misérables,

---

(*a*) Dans sa dissertation imprimée sous le titre d'*Exhantemata viva*. p. 7.

(*b*) Monita et precepta med. de scabie..... Vogel, de cogn. et cur. morb. t. 2. §. 699. p. 7..... Murray, de vermib. in leprâ obviis dissert. 1769.

(*c*) Diod. Sic. hist. lib. 3.

devaient les affections lépreuses dont ils étaient infailliblement attaqués dans un âge peu avancé. Les insectes aîlés qu'on voyait sortir en grande quantité de leur peau, trouvaient pour leur réproduction, dans l'humidité putrescente qui faisait leur maladie, le même avantage que les petites plantes qui forment la moisissure, trouvent pour leur végétation, dans les corps muqueux qui commencent à fermenter. Sans doute ces maladies de la peau avaient pour cause les vices primitifs de la bile : mais du moins, en supposant qu'elles fussent des affections propres de cette enveloppe, doit-on convenir qu'elles finissaient par altérer ce fluide, puisqu'une mort précoce en était l'effet inévitable.

En général dans toutes les maladies de la peau que produit un âcre perspiratoire, retenu et embarrassé dans les sucs muqueux des tégumens, on doit toujours craindre que le vice de ces sucs, si les maladies durent trop longtemps, ne se communique aux graisses et à la bile. Car s'il est vrai, comme nous l'avons montré, que les maladies propres de la peau, occasionnées par un âcre biliaire, ou par un âcre contagieux, ont le pouvoir de gagner peu-à-peu l'intérieur, et de pousser leur action jusques au foie, pourquoi celles qu'excite l'âcre de la transpiration, n'auraient-elles pas la même propriété et ne donneraient-elles pas les mêmes craintes ?

Pour ce qui est des âcres virulens, s'il arrive qu'étant portés par la contagion sur quelque point des tégumens, ils y excitent une maladie propre et locale ; on ne saurait trop se hâter

de détruire la maladie, afin d'empêcher que le virus contagieux ne s'insinue dans la masse adipeuse, et n'aille inficier la bile. Tout le monde conviendra de cette vérité, lorsqu'il s'agira d'une maladie locale, produite par le virus vénérien. J'espère qu'on portera le même jugement sur celles qui ont pour principe une autre espèce de virus. On a douté si les Écrouelles, la Goutte et le Scorbut, étaient des maladies contagieuses. J'avoue qu'elles le sont à un degré bien inférieur à celui de la Rougeole, de la Petite-Vérole, et même de l'affection vénérienne, qui l'est fort peu elle-même, lorsque son virus n'agit que sur les parties de la peau qui sont recouvertes de l'Épiderme. Cependant je crois que les trois premières espèces de maladies le sont toutes à un certain degré. Mais leurs qualités contagieuses doivent se manifester sur-tout, lorsque la peau se couvre d'affections symptômatiques du genre des âcres. La Teigne simple, la Dartre non virulente sont, de l'aveu des Médecins, des maladies contagieuses. Pourquoi la Teigne scrophuleuse et les Dartres arthritiques et scorbutiques ne le seraient-elles pas? Elles le sont sans doute, et les maladies de la peau qui peuvent résulter d'un contact virulent de cette espèce, menacent à tout moment d'infecter les graisses et la bile, non d'une âcrimonie simple, mais de l'âcrimonie virulente et spécifique, qui réside dans la maladie communiquée; c'est pour cela qu'il est si intéressant de les guérir au plus vîte.

Il est pourtant des maladies propres de la peau, qui lors même qu'elles sont très-anciennes,

paraissent peu capables d'occasionner à la bile, une altération sensible. Dans ce nombre je mets la Plique polonaise, maladie peu connue, qu'on a décrit, il est vrai, comme critique, mais dont l'existence ne semble pas parfaitement prouvée à M. Lorry (*a*), qui a examiné cette matière avec beaucoup d'érudition. On doit mettre encore dans le même rang, la maladie pédiculaire, qui parmi nous n'est que l'apanage de l'enfance et de la misère, et qui autrefois a eu fait mourir les plus grands Capitaines, tels que le Dictateur Silla, et les plus grands Rois, tels que Philippe II, Roi d'Espagne. Lorsque cette maladie devient mortelle, c'est moins à cause de l'altération qu'elle porte dans les liquides, que par les agacemens perpétuels et multipliés qui se font sur les parties nerveuses de la peau. Les tumeurs qui sont la suite de l'introduction du Dragonneau d'Afrique, des Chiques d'Amérique, et de quelques autres espèces d'insectes dans l'épaisseur de l'organe cutanée, sont aussi des maladies chroniques et douloureuses de la peau, dont on n'a rien à craindre relativement aux qualités de la bile. Ces maladies locales qui sont ordinairement peu importantes, ne supposent aucun vice âcrimonieux dans les sucs cutanées. Ils ne sauraient par conséquent communiquer aux humeurs qui ont avec eux des rapports d'affinité, aucune mauvaise qualité.

Par tout ce qui vient d'être dit dans ce chapitre, il me paraît constant que toutes les

---

(*a*) De morbis cutaneis, p. 613.

maladies de la peau, soit simples, soit compliquées, lorsqu'elles ont leurs racines dans l'intérieur du corps, supposent toujours les vices de la bile comme leur cause matérielle, et l'action sympathique du foie sur la peau, comme leur cause productrice. Il ne me semble pas moins démontré, que parmi les maladies propres de la peau, toutes celles qui ont pour principe un âcre quelconque dans les sucs cutanées, sont capables d'altérer tôt ou tard les sucs hépatiques ; tandis qu'on ne doit pas s'attendre à une semblable altération, lorsqu'elles sont l'effet de la seule irritation mécanique des solides.

CHAPITRE TROISIÈME.

SIGNES propres à faire connaître l'influence que les vices de la bile ont sur les maladies de la peau, et vice versâ.

APRÈS tout ce qui a été avancé jusqu'ici sur la connexion pathologique qui existe entre les vices de la bile et les maladies de la peau, il ne me paraît pas nécessaire d'entrer dans de grands détails, pour indiquer les signes propres à faire distinguer les cas où ce sont les vices de la bile qui influent sur les maladies de la peau, et ceux où les maladies de la peau

influent sur l'état vicieux de la bile. Selon la doctrine que j'ai tâché d'établir, toute la question se réduit à trouver des signes qui puissent faire connaître si les maladies de la peau, qui se présentent au Médecin, ont leur foyer dans la disposition vicieuse de la masse des humeurs, ou si elles ne sont dues qu'aux seuls vices des sucs cutanées. Dans le premier cas on sera assuré que ce sont les vices de la bile qui influent sur les maladies de la peau, et dans le second on se tiendra sur ses gardes, et l'on fera ensorte, par un traitement prompt, local et efficace, d'empêcher que les vices des sucs cutanées ne se communiquent à la bile.

Pour faciliter cette distinction, sur laquelle il n'est pas toujours aisé d'éviter dans la pratique l'illusion et l'erreur, j'indiquerai d'abord quelques signes, dont la présence annonce que les sucs bilieux ne sont pas intactes dans le cours des maladies cutanées. On doit tirer, autant que je puis en juger, cette conclusion affirmative, 1.° si ces maladies naissent sans cause manifeste dans des sujets bilieux; 2.° si lors de leur première apparition, ou pendant leur cours, il se montre dans le foie, la rate ou quelqu'un des viscères de l'Abdomen, des embarras palpables, ou une autre affection maladive sensible; 3.° s'il y a depuis quelque temps suppression de flux hémorroïdal ou menstruel; 4.° s'il existe des fleurs-blanches âcres, comme il arrive assez constamment à toutes les femmes qui portent un visage couperosé; 5.° si le mal a été immédiatement précédé par une fièvre humorale du genre des bilieuses; 6.° si le sujet a été autrefois atteint

d'Ictère, de coliques hépatiques, d'*Hépatitis*; de fièvres intermittentes rebelles, sur-tout quartes, etc.; 7.° si le mal succéde à quelqu'une des fièvres exhantématiques dont l'éruption n'a pas été complète; 8.° si le malade a usé pendant long-temps d'un régime âcre, chaud et huileux, tel que celui qu'on observe en carême, et auquel s'en tiennent habituellement certains ordres religieux, où les maladies dartreuses sont, pour ainsi dire, endémiques; 9.° enfin, si le sang est infecté de quelqu'une des causes étrangères et virulentes, que j'ai dit être la source de ces maladies de la peau que j'ai nommé compliquées.

On est d'autant plus certain que le mal vient de l'intérieur et a une source bilieuse, qu'on le voit résister plus opiniâtrement à des remèdes appropriés; lorsque d'ailleurs le malade a été exact observateur des règles de la propreté; lorsqu'il habite un lieu dont l'air est pur et sec; et lorsqu'aucun attouchement contagieux et récent n'a précédé sa naissance.

Pour apprécier la valeur et la force des communications contagieuses, dont la considération est si importante, lorsqu'il s'agit d'établir l'étiologie et la séméïotique des maladies de la peau, il convient de faire attention aux réflexions suivantes. La peau est un organe dépuratoire, qui exhale et qui absorbe; mais dont la force d'expulsion surpasse infiniment la force d'absorption. On douterait même s'il jouit d'un pouvoir absorbant, malgré certaines observations cliniques qui semblent l'indiquer, si par des expériences ingénieuses,

Boïle et Kau Boerrhaave (*a*) n'en avaient démontré l'existence. Le voile écailleux de l'Épiderme, et cette force supérieure d'exhalation dont jouit la peau, sont une double barrière que la nature oppose à l'introduction des Miasmes délétères dans le corps, et qui défendent notre faible organisation contre l'ascendant des causes contagieuses. De là vient que tout attouchement suspect n'est pas suivi d'infection, et qu'il est des personnes privilégiées, sur lesquelles la contagion semble n'avoir aucune prise.

Une peau rare et humide est en général plus disposée qu'une autre, à éprouver l'effet des causes contagieuses; par la raison que l'Épiderme est plus mince et plus poreux, que les sucs muqueux de la peau se trouvent plus tendres, plus aqueux, plus altérables, et surtout parce qu'une telle peau paraît posséder une plus grande force d'inhalation. D'ailleurs dans ces occasions, l'humidité de la sur-peau arrête et retient plus aisément les Miasmes contagieux. Toutes ces causes prédisposantes de la contagion sont éminemment réunies chez les enfans : c'est pour cela qu'ils se communiquent si facilement entr'eux leurs maladies cutanées, et que ces maladies communiquées ne sont très-souvent à cet âge, que des affections propres de la peau, qui dans leur commencement n'ont aucun rapport avec les sucs biliaires.

Comme la faculté inhalante, de même que toutes les autres conditions qui prédisposent

---

(*a*) W. là-dessus Lorry *de morb. cutan.* p. 480.

aux effets prompts de la contagion, existe dans le plus haut degré sur les parties de la peau qui n'ont point d'Épiderme, il est naturel que les levains contagieux agissent sur ces endroits d'une manière spéciale. Aussi n'est-ce guères qu'en ces lieux, que le virus peu subtil de la vérole exerce son action communicative. S'il faut en croire les Anciens, le virus éléphantiaque était en cela semblable au vénérien: comme lui il s'attachait par le coït aux parties génitales, au point d'y produire tous les accidens des Gonhorrées virulentes; ce qui a engagé quelques modernes à confondre ces deux genres de maladies, la Lèpre et la Vérole. Or il n'est pas douteux, qu'après une pareille infection, le vice ne commence communément par être local, avant de s'insinuer dans les graisses et dans la bile. Cette conclusion peut s'étendre sur les maladies cutanées qui attaquent, par contagion, les autres parties de la peau où l'Épiderme manque; telles que sont les lèvres et les mammelons.

Outre ces dispositions, soit générales, soit particulières de la peau, qui la rendent plus susceptible d'être promptement affectée par les causes contagieuses, il faut observer qu'il est des occasions, où les Miasmes psoriques ont une si grande activité, que l'infection devient très-facile. Le *Mentagra* de Pline en fournit un exemple frappant, ainsi que la Dartre qui, comme je l'ai dit plus haut, fut communiquée en si peu de temps aux Élèves de Sorèze. D'autres fois ces maladies se communiquent si peu, qu'on est tenté de les regarder comme n'étant en aucune manière contagieuses. En

général je crois avoir remarqué, que lorsqu'elles sont humides, elles sont plus communicables que lorsqu'elles sont sèches, et que la sanie putride et âcrimonieuse qui sort des parties de la peau qui sont infectées, est le vrai véhicule de la contagion. Une pareille sanie fait naître pour l'ordinaire sur les parties cutanées qu'elle touche, des maladies locales et propres de la peau, qui se déclarent peu de temps après le contact, et où la bile n'entre encore pour rien.

Les adultes qui ont la peau dense et aride, sont difficilement attaqués par les âcres contagieux des maladies cutanées. Si quelquefois ils le sont, on voit que ces âcres agissent sur eux avec une grande lenteur, et d'une manière imperceptible. Le plus souvent les levains absorbés ont perverti la bile, avant que la peau présente aucun phénomène de contagion. On est en droit de porter le même jugement, comme nous l'avons déjà dit, toutes les fois que le vice cutanée ne se montre que longtemps après les attouchemens suspects, que les éruptions se montrent ailleurs que dans les lieux de la peau sur lesquels les Miasmes vénéneux ont agi immédiatement, et que le malade a été exposé à la contagion pendant un temps notable, et d'une manière à favoriser l'action des âcres contagieux; ce qui a lieu particulièrement entre les époux et entre les personnes qui usent d'une couche commune.

Il est heureux sans doute, lorsque la bile se trouve viciée à un certain point, qu'il s'établisse à la peau un lieu de dépuration habituelle. Dans ce cas, une maladie de la peau peut

être considérée comme un laboratoire, où la nature vigilante s'occupe sans relâche à la désinfection des humeurs. Tant que l'ouvrage dure, la santé se peut soutenir, du moins à quelque degré; mais si la maladie de la peau disparaît, on a tout à craindre des mauvais sucs, et de leur reflux dans les parties vitales.

On voit quelquefois des personnes chez qui il existe du côté du foie et des sucs biliaires, toutes les conditions qui semblent devoir faire germer sur la peau des éruptions critiques, sans pourtant que ces éruptions se montrent en aucun lieu. M. Lorry (*a*) a très-bien observé que ceux qui, à la suite des Petites-Véroles confluentes ont le corps tout couvert de cicatrices, ne sont plus désormais susceptibles d'affections cutanées, et que faute d'un tel émonctoire, on les voit quelquefois languir avec les signes d'une Cachexie bilieuse, qui ne peut qu'empirer de jour en jour, si l'art ne vient au secours. J'ai vu moi-même plusieurs fois parmi les personnes mariées, que lorsque l'un des conjoints est saisi d'une maladie rebelle de la peau, et que dans un certain temps cette maladie ne passe pas sur l'autre conjoint, celui-ci n'est pas le plus souvent si exempt d'infection, qu'il veut le croire. Ordinairement on lui voit perdre peu-à-peu ses couleurs, et il se forme en lui une Cachexie bilieuse, dont on ne peut arrêter les progrès, qu'en suppléant à la nature, et en établissant sur la peau une maladie factice, que les forces hépatiques n'ont

(*a*) De morbis cutan. p. 93.

pu exciter elles-mêmes. Ces observations prouvent de plus en plus, qu'il est des cas où les Miasmes contagieux qui passent d'un corps infecté dans un corps sain, attaquent directement le foie et la bile, avant de produire aucun effet sensible sur la peau ; vérité dont il est bon d'être bien convaincu, lorsqu'on se livre au traitement des maladies cutanées.

Il faut raisonner à-peu-près sur les mêmes principes, quand on a à décider si les maladies de la peau, qu'on croit être le fruit de la malpropreté, ou qui sont endémiques dans les climats froids et marécageux, sont des affections propres de la peau ; ou si l'âcre perspiratoire qui les forme, a déjà passé dans les graisses et dans les sucs biliaires. Si le mal est ancien, tout porte à juger que la bile doit être altérée ; mais s'il est récent, le vice âcrimonieux réside tout entier dans la peau : cela est si vrai, que le plus souvent on les guérit dans ce dernier cas, par la seule soustraction des causes occasionnelles. A ce sujet il se présente une réflexion essentielle, que je crois ne pas devoir omettre.

L'expérience journalière fait voir que chez les enfans, les maladies teigneuses existent quelquefois long-temps, sans pourtant contaminer la bile d'une manière sensible. J'ai eu occasion d'en voir traiter un grand nombre, au moyen des seuls emplâtres tenaces et poisseux, par des gens charitables et peu éclairés. On arrachait, par ces applications, jusqu'à la racine des cheveux, et l'on guérissait au bout de quelque temps tous les ulcères, sans le secours d'aucun autre remède. Quelques sujets ont bien ressenti, après cette guérison, des

accidens qui attestaient les altérations de la bile ; et qui faisaient regretter les anciens égoûts. Mais un très-grand nombre ont trouvé dans ce traitement local, une guérison complète, quoique la Teigne, chez la plûpart, fût une maladie fort ancienne ; preuve certaine que leur intérieur n'était pas encore infecté, malgré l'ancienneté de leur maladie.

J'ai conclu de ce fait et de quelques autres observations pareilles, que dans certaines occasions, la force expulsive de la peau, qui croise toujours sa force d'inhalation, parvient à l'affaiblir au point de la rendre tout-à-fait nulle, et que dans ces occasions singulières, l'âcre rongeant reste long-temps fixé sur la peau, sans pouvoir passer plus avant. Si je ne me trompe, cela arrive sur-tout dans les maladies cutanées, qui donnent des écoulemens abondans. J'ai lieu de croire que celles qui sont sèches, sont de nature à faire craindre davantage l'infection interne et bilieuse, que celles qui sont toujours humides. Ma raison est que les premières sont celles qui offrent aux moyens curatifs, la résistance la plus grande, comme les Praticiens l'observent chaque jour.

Je me suis attaché jusqu'ici à indiquer les signes qui peuvent faire connaître si c'est à la bile primitivement affectée, que sont dues les maladies de la peau ; si ce n'est au contraire qu'au vice âcrimonieux des sucs cutanées : ou bien enfin si étant d'abord produites par l'altération des sucs cutanées, il en est résulté dans la bile, des dépravations qui les entretiennent, les aggravent et les éternisent. Mais je sens que, malgré tous mes soins, il y aura

toujours des occasions, où les signes seront confus, et où le Médecin le plus expérimenté pourra rester indécis, lorsqu'il sera obligé de prononcer sur ces distinctions intéressantes et délicates. Dans les cas douteux, il peut s'aider avantageusement des signes qui caractérisent le tempérament bilieux, la Cachexie bilieuse, les intempéries du foie et les autres affections hépatiques. La coincidence de ces signes avec les maladies de la peau fera aisément présumer que ces maladies sont dues aux vices de la bile. Que si ces signes manquent absolument, on sera en droit de conclure que tout le mal réside encore dans les tégumens.

Quoique je n'aie pas résolu de décrire ici tous les signes qui accompagnent la Cachexie bilieuse, je ne me dispenserai pas d'en rappeler quelques-uns des plus frappans. Et d'abord je parlerai de cette couleur terne et jaunâtre de la peau, qui sans être précisément ictérique, était rapportée par Hippocrate au vice du foie, et par Galien à celui de la rate. Lorsqu'un Praticien aperçoit une telle couleur dans des sujets qui ne l'ont pas naturellement, il ne manque pas de songer aux désordres secrets des viscères hépatiques, parce qu'il n'ignore pas qu'elle est une suite de la redondance des sucs biliaires et des obstacles qui gênent leur secrétion. C'est ce qui a fait prononcer au célèbre Baglivi (*a*) cette sentence recueillie par Klein (*b*) : *In chronicis si facies naturalis sit*,

(*a*) Praxeos medicæ lib. 1. p. 79. edit Lugd. 1745.

(*b*) Interpres clinicus de hep. et lienis morbis. p. 127.

et boni coloris, numquam crede adesse vitia in visceribus. En effet, si cette teinte bilieuse n'est pas jointe aux maladies de la peau, il n'est guères croyable que les vices de la bile en soient la cause concomitante. Mais par la raison des contraires, lorsqu'elle paraît, il est naturel de penser que ces maladies sont entretenues par une bile viciée.

A ce signe de la Cachexie bilieuse, Cappivacius (*a*) en ajoute un second qui n'est pas moins important : c'est le désordre des fonctions stomacales et intestinales. Selon cet auteur judicieux, ces désordres, s'ils étaient seuls, ne pourraient guères désigner qu'une affection idiopathique du canal alimentaire. Mais dès qu'ils sont joints à la couleur bilieuse de la peau dont on vient de parler, il n'est plus permis de douter qu'ils ne soient l'effet de quelque lésion hépatique. J'ajoute que cette conséquence est encore plus infaillible, lorsqu'en même temps il existe sur la peau, une de ces maladies chroniques dont les vices de la bile sont si fréquemment le principe.

Quant à la couleur terne et jaunâtre de la peau comme signe de la Cachexie bilieuse, je dois faire une remarque qui peut, à ce que je crois, prévenir des méprises. Il arrive assez souvent que les personnes infectées d'une bile âcre qui les dispose aux maladies cutanées, ont sur leurs joues une rougeur spécieuse, qu'on pourrait prendre au premier coup-d'œil pour un signe de constitution sanguine. Si on y

---

(*a*) Method. prat. med. lib. 3. de affect. hep. p. 749.

regarde de près, on trouvera que ce vermillon trompeur n'est au fonds qu'une maladie de la peau, une coupe-rose déjà commencée. Ces parties sont chaudes, et comme en phlogose : on y peut distinguer une ampliation variqueuse de petites ramifications sanguines ; et souvent l'Épiderme paraît s'y résoudre en une espèce de poussière farineuse. Qu'on regarde les tempes et les paupières, on verra que cette couleur brillante tranche sur un fonds pâle et plus ou moins rembruni.

Il est encore un autre signe de la Cachexie bilieuse, auquel on ne pense pas communément, et qui pourtant m'a servi quelquefois très-utilement pour former le diagnostic des maladies de la peau. Ce signe se tire de l'inspection du sang après la saignée. On sait que la sérosité qui entoure le *Trombus*, a naturellement une couleur jaunâtre. Elle est due au refoulement naturel des atomes bilieux dans la masse du sang, refoulement dont j'ai eu occasion de parler ailleurs. La teinte bilieuse de la sérosité sanguine est toujours plus foncée dans les maladies de la peau, lorsque celles-ci sont l'effet primitif ou secondaire d'une Diathèse bilieuse.

Puisque ce ne sont que les maladies de la peau qui sont dolentes, chaudes, prurigineuses ou ulcéreuses, qui peuvent être considérées comme étant la cause ou l'effet des vices âcrimonieux de la bile, on sent bien que notre examen séméïologique ne doit pas s'étendre sur certaines maladies locales des tégumens, telles que les Loupes, les Verrues, les Cornes, les Skirres, les Tumeurs que Linnœus, après

Mead, a appelées *animées*, parce qu'elles renferment des insectes vivans. Non seulement ces maladies sont propres à l'organe cutanée, mais encore elles peuvent y résider long-temps, sans porter la moindre altération dans les sucs muqueux qui sont dans leur voisinage, et par conséquent sans faire le moindre tort à la bile. Il n'en est pas ainsi du Cancer, maladie dont le siège, selon M. Camper (*a*), est dans les follicules du tissu adipeux, et qui, comme l'observe M. Quesnay (*b*), a le pouvoir de changer les graisses qui se trouvent dans la sphère de son action, en une limphe solide et cornée, dont la fonte est toujours une sanie corrosive, qui fait ce qu'on appele le virus cancéreux.

Le Cancer occulte ou ulcéré est susceptible d'une amputation heureuse, toutes les fois que le virus n'a pas pénétré la masse du sang. Que si le sang est déjà infecté, l'opération devient non seulement inutile, mais encore elle augmente le désordre, et hâte toûjours le moment fatal. Il est donc à propos que j'indique ici en peu de mots, les signes auxquels on peut distinguer si le virus cancéreux s'est répandu dans la masse des humeurs, ou s'il est encore resserré dans ses premières limites. D'ailleurs on peut dire de cette espèce de virus ce que nous avons dit des autres causes virulentes, qui compliquent quelquefois les maladies

---

(*a*) Démonstr. anatom. pathol. livr. 1.

(*b*) Mém. de l'acad. roy. de chir. t. 1. sur le vice des humeurs.

de la peau. Les Miasmes vénéneux qui le constituent, s'attachent spécialement aux graisses et à la bile ; aussi voit-on qu'ils produisent leurs principaux ravages dans les viscères de l'Abdomen.

L'ancienneté de la tumeur cancéreuse, son volume, sa forme inégale, la violence de ses élancemens, et l'aspect affreux des ulcères qu'on y remarque, ne sont pas des signes d'après lesquels on puisse assurer que le virus franchissant ses barrières, s'est introduit dans la masse des liqueurs, et que les secours chirurgicaux sont désormais inadmissibles. La totalité de l'individu n'est censée infectée par ce virus, que lorsqu'il survient une fièvre lente promptement consomptive, des engorgemens sensibles dans les viscères, ou du moins des tumeurs glanduleuses et sous-cutanées, analogues à celle qui a servi de base au Cancer. Cette dernière espèce de tumeurs est souvent le premier effet de l'infection universelle. On a cru même jusqu'ici qu'elle l'était toujours ; et d'après ce seul signe, on a abandonné à une mort misérable et certaine, des malades chez qui l'amputation eût pu quelquefois être pratiquée avec succès.

Dans le fort des maladies douloureuses qui affligent les extrêmités supérieures, il n'est pas rare de voir naître sous l'aisselle des engorgemens glanduleux, qui sont le simple effet du spasme sympathique, lequel du lieu douloureux s'étend jusques à ces parties. Les maux des extrêmités inférieures occasionnent aussi, et par la même raison, la tuméfaction des glandes inguinales. On a cru assez généra-

ment, il n'y a pas long-temps, que l'engorgement de ces dernières glandes, qui survient tant de fois dans le fort des Gonorhées vénériennes, était la marque infaillible d'une infection universelle. Cependant Swediaur (*a*) appuyé sur les observations les plus décisives, a prouvé depuis peu d'années, que ces tumeurs inguinales, ainsi que le gonflement douloureux des testicules, n'est presque toujours dans les Gonorhées virulentes, qu'un effet simple et naturel de l'irritation de l'urètre, irritation qui se communique facilement aux parties voisines et correspondantes.

Mais si la tuméfaction des glandes axillaires et inguinales a si souvent lieu par le seul effet de l'irritation, dans les maladies douloureuses, qui sont à portée d'affecter ces glandes, pourquoi la même chose n'arriverait-elle pas dans les maux cancéreux, qui sont ceux où les douleurs sont les plus vives et l'irritation la plus forte? Je me contenterai de faire l'application de ces idées sur le Cancer des mammelles, qui est sans contredit celui qui est le plus familier de tous ceux qui peuvent affecter l'habitude du corps. C'est une chose ordinaire que de voir cette maladie terrible, lorsqu'elle est ancienne, se joindre à quelque autre tumeur glanduleuse, dans le temps que les forces sont encore assez entières, et qu'il n'existe aucun symptôme maladif dans le reste du corps. Dans ce cas, faut-il croire que ces tumeurs sont des signes

---

(*a*) Obs. prat. sur les mal. vén. c. 10. p. 179. et c. 4. p. 95 et suiv.

d'infection interne ? Je distingue : si elles naissent dans des lieux écartés du foyer cancéreux ; ou si elles se placent sur quelque point du côté opposé à ce foyer, on a tout à craindre de l'infection, et le mal paraît irrémédiable. Mais si elles ne viennent que dans le voisinage du Cancer et du même côté, par exemple, aux aisselles ; la chose n'est pas, bien s'en faut, aussi évidente. Ce cas demande une seconde distinction : ou bien ces glandes se sont gonflées insensiblement et de bonne heure, dans le temps que les douleurs cancéreuses étaient encore rares et très-supportables ; ou bien elles ont attendu pour paraître, que l'irritation cancéreuse fût à son comble, et alors elles se sont tuméfiées rapidemment, et pour ainsi dire tout-à-coup. Dans le premier cas, ces tumeurs secondaires sont très-suspectes, et donnent avec raison de grandes inquiétudes sur l'état des humeurs et sur les suites de l'amputation qu'on voudrait tenter. Mais dans le second, tout porte à croire que les glandes axillaires n'ont pour cause aucune infection, que le virus est toujours concentré dans son foyer, et qu'une prompte amputation peut enlever dans un moment la maladie toute entière. Nous avons vu plusieurs fois le succès le plus complet couronner, dans des cas pareils, l'heureuse témérité de l'opérateur.

CHAPITRE QUATRIÈME.

TRAITEMENT particulier qu'exige l'influence des vices de la bile sur les maladies de la peau, et vice versâ.

DANS le traitement des maladies de la peau, le Médecin doit toujours avoir égard à l'influence que ces maladies peuvent avoir sur l'état de la bile, et à celle que les vices de ce fluide peuvent avoir à leur tour sur ces maladies. C'est même sur la connaissance de l'état actuel de cette influence réciproque, que toute la méthode curatoire doit être fondée.

Lorsque par les signes on s'aperçoit que les affections cutanées sont bornées à la peau, et qu'elles dépendent uniquement de l'âcrimonie de ses sucs, on doit, quelle que soit la nature de cette âcrimonie, travailler à les guérir au plutôt, de peur que le vice des sucs cutanées, venant à se propager de proche en proche, ne gagne la masse adipeuse et les sucs biliaires.

Si le mal est l'effet de l'application récente d'un levain contagieux, ou d'une inoculation accidentelle, les topiques promptement employés peuvent faire tous les frais de la cure. Dès que ce sont de grandes portions des tégumens

qui se trouvent infectées à la fois, on a recours aux bains, aux huiles, aux pommades ou aux lotions spécifiques. On joint prudemment à ces remèdes extérieurs, quelque léger Diaphorétique, capable d'augmenter la force expultrice de la peau, de diminuer sa force inhalante, et d'écarter plus efficacement par ce moyen, de l'intérieur du corps, les Miasmes ennemis qui agissent sur la surface. Mais quand le mal n'attaque que des espaces de la peau étroitement circonscrits, on peut le combattre par des applications détersives, un peu efficaces; et même par des corrosifs, si on soupçonne dans les levains contagieux une activité dangereuse. J'ai vu un Officier, dont la jambe touchée en un point par une sanie dartreuse, se chargea cinq jours après cet attouchement négligé, d'une Dartre vive qui couvrit les environs du point touché. Il fut guéri en peu de temps par des frictions faites fréquemment sur le lieu malade, avec de simples tranches de citron. J'ai obtenu un effet aussi avantageux des lotions faites avec l'eau de Saturne, l'eau-de-vie chargée de Sublimé corrosif, etc. Pour arrêter les progrès rapides du *Mentagra* dont j'ai parlé ailleurs d'après Pline, il fallait un traitement local plus puissant. Ce n'était, dit ce Naturaliste (*a*), qu'en rongeant la peau et les chairs jusqu'aux os, que les Médecins pouvaient parvenir à étouffer dans son berceau cette maladie naissante. On lit dans Ambroise Paré, que cet habile Chirurgien enleva tout

(*a*) Hist. nat. lib. 26. cap. 1.

d'un coup, par un large vésicatoire, une maladie dartreuse, qui défigurait depuis peu le visage d'une jeune femme, au point de la faire passer pour lépreuse (*a*).

Lorsque la maladie cutanée est le produit de la malpropreté ou de l'action d'un air froid et humide, on peut la guérir souvent, comme on l'a déjà dit, en faisant cesser ses causes occasionnelles, sur-tout si le mal est peu ancien. L'exercice, les bains toniques ou détersifs, et les boissons diaphorétiques, sont les secours auxiliaires qui peuvent le plus favoriser la cure, en rétablissant le ton de la peau, et en remettant dans son ordre naturel la transpiration insensible.

Il convient d'agir différemment, lorsque l'affection cutanée est l'effet d'un mouvement critique, lequel a déposé sur la peau, des matières âcres qui préexistaient dans les sucs biliaires. Que cette déposition métastatique se fasse avec fièvre ou sans fièvre, il n'est pas possible de juger à l'inspection, si la crise est parfaite, ou si elle est imparfaite; si les sucs biliaires se sont dépouillés à-la-fois sur la peau, de toutes les matières âcres qui en altéraient la constitution; ou si l'éruption n'est que l'explosion durable d'un feu lent qui consume l'intérieur, qu'une dépuration partielle des sucs biliaires qui se trouvent profondément imprégnés d'un âcre permanent. Un Médecin prudent ne traite d'abord ces sortes de maladies de la peau, qu'avec la plus grande circonspection. Ce n'est

(*a*) Œuvres d'Ambr. Paré. liv. 21. ch. 35. p. 500.

que lorsqu'il les voit guérir d'elles-mêmes au bout d'un certain temps, qu'il est assuré de la dépuration complète des sucs hépatiques. Avant cette époque, il craint toujours qu'il ne reste dans ce fluide quelques vices secrets, capables de perpétuer la maladie cutanée.

Dans de semblables occasions, je me garde bien d'employer aucun topique onctueux, tonique ou répercussif. Les lotions aqueuses, savonneuses et légèrement détersives, sont les seules que j'ose me permettre, lorsque je vois les tégumens trop irrités par l'âcre maladif. D'ailleurs je fais ensorte par de doux diaphorétiques, de hâter sur la peau le transport de la matière critique, tandis qu'au moyen des laxatifs et des vomitifs modérés, je tâche de débarrasser les conduits biliaires, d'exciter l'action du foie, et de compléter la crise. Si après quelque temps de ce traitement dépurant, la maladie n'est pas encore guérie, je conclus qu'elle est fomentée par quelque altération tenace du foie et de la bile ; ce qui me détermine à la traiter dorénavant en conséquence.

Je fairais ici un hors-d'œuvre, si je m'arrêtais sur les moyens curatifs qui peuvent convenir à ce que j'ai appelé maladies compliquées de la peau. Pour parvenir à détruire ces affections symptômatiques, on doit attaquer simplement la maladie principale qui les produit. L'âcre virulent qui infecte dans ce cas et la bile et les sucs cutanées, céde ordinairement en même temps à l'emploi méthodique des remèdes spécifiques, lorsqu'on a le bonheur

d'en posséder de tels (*a*). on voit pourtant quelquefois que certains virus déjà détruits dans le reste du corps, se cantonnent avec obstination dans certains endroits de la peau, d'où l'art a peine à les chasser. Il arrive même quelquefois que ces virus étant déjà absolument anéantis, l'affection cutanée persiste, soit à cause d'un reste d'âcrimonie non virulente que conservent les sucs muqueux, soit à raison de quelque vice organique des solides, fruit de l'action antérieure des Miasmes virulens. Dans ces deux cas, la maladie de la peau n'est plus que locale, et doit être traitée comme telle, tantôt par des topiques spécifiques, et tantôt par les remèdes généraux, que j'ai indiqués plus haut pour les maladies propres et simples de la peau.

Si la maladie compliquée de la peau devient incurable par le défaut de remède spécifique connu, ou par le peu de succès qu'on retire des meilleures méthodes, on est forcé à s'en tenir à une cure palliative. Ce n'est que d'après l'examen des circonstances très-diverses qui peuvent se présenter, qu'on doit se déterminer sur le choix des moyens capables d'utiliser, autant qu'il est possible, ce genre de cure,

---

(*a*) Je dois déclarer ici, que je n'ai jamais pensé à prendre la dénomination de remède spécifique, dans le sens où il est vulgairement employé. Je n'entends par là que cette sorte de médicamens, que l'expérience des habiles Praticiens a fait regarder depuis long-temps comme propres à agir utilement et d'une manière plus spéciale que d'autres qui leur sont analogues, dans telle ou telle espèce de maladie donnée.

laquelle est presque aussi désagréable pour le Médecin que pour le malade. Je dirai en passant que dans ce cas embarrant, le savant Van-Swieten a obtenu des succès inespérés, en prescrivant à ses malades une vie dure et pénible, et un régime simple et frugal (*a*). Ce serait un crime en pareille occasion, d'avoir recours à aucun traitement local tant soit peu énergique.

J'en viens actuellement aux maladies de la peau, qui ont pour cause ou pour adjoint, un principe intérieur non virulent, c'est-à-dire, une bile dégénérée et âcrimonieuse. Que ce soit aux vices primitifs du foie et de la bile, que ces affections cutanées doivent leur naissance, ou que ce soit en conséquence de ces affections, que les sucs biliaires ont été secondairement altérés, la chose est assez indifférente pour notre objet actuel. Reste toujours que dans l'une et l'autre hypothèse, ce sont les vices de la bile qui entretiennent les maladies de la peau, et que c'est à la destruction de ces vices qu'il faut travailler, pour obtenir la guérison désirée.

Pour arriver à ce but, autant que l'état des connaissances actuelles peut le permettre, on doit examiner d'abord si dans le foie ou quelqu'un des viscères qui lui sont soumis, il n'existe aucune lésion notable et sensible, qui soit la cause première de l'altération de la bile, ou qui étant elle-même l'effet de cette altération, soit du moins capable de l'augmenter ou de l'entretenir. Ici se présentent à moi les

---

(*a*) Comment. in aphor. Boerr. t. 5. §. 1478. p. 521.

obstructions abdominales, la suppression ou la diminution considérable des évacuations accoutumées, les ulcérations, les irritations et les phlogoses des divers organes dont le sang veineux va grossir le torrent de la veine-porte, etc. etc. S'il se trouve des lésions de cette espèce en concurrence avec des maladies de la peau, ce n'est pas à ces dernières qu'il faut s'attacher dans le traitement. La maladie viscérale est la seule qui doive alors attirer toute l'attention du Praticien. S'il parvient à en obtenir la guérison, il sera temps alors de penser à celle de la peau; si toutefois elle n'a point disparu avec l'affection des viscères.

Toutes mes réflexions thérapeutiques vont tomber sur ces maladies de la peau, qui n'étant entées sur aucun désordre considérable des organes essentiels à la vie, sont pourtant fomentées, et pour ainsi dire nourries par quelques vices de la bile. Ces vices supposent toujours un état habituel d'irritation, une intempérie chaude dans l'organe hépatique, et en même temps un état d'épaississement et de viscosité dans la bile; épaississement et viscosité qui, comme M. de Haller l'observe très-bien (*a*), marche toujours de pair avec son accroissement d'alkalescence et avec son âcrimonie. Un pareil état du foie et de la bile dispose prochainement aux obstructions. Le Médecin doit tâcher de les prévenir par

(*a*) Halleri elementa Physiologiæ. t. 6. lib. 23. sect. 3. §. 3. p. 547. ubi legitur hæc assertio : *Unà ferè crescunt (bilis) visciditas et acrimonia.*

son

son traitement ; ou même de les guérir, si elles sont déjà commencées. D'un autre côté, on remarquera qu'indépendamment de cet état du foie et de la bile, auquel il faut pourvoir, la guérison des maladies bilieuses de la peau tient encore à la correction des qualités âcrimonieuses que possédent les sucs cutanées ; de manière qu'il serait très-possible que les sucs biliaires fussent rendus à leur état naturel, sans pourtant que la maladie locale des tégumens fût par là nécessairement abolie.

C'est d'après de pareilles considérations que les auteurs divers qui se sont occupés des maladies de la peau, ont établi leurs indications curatives. Tantôt ils ont songé à débarrasser les couloirs biliaires par les fondans et les apéritifs, et tantôt ils ont visé, en employant les moyens capables d'accélérer les excrétions cutanées, à décharger la peau des humeurs dépravées, dont elle se trouvait engorgée. C'est là, autant que j'en ai pu juger, la double base sur laquelle portent les traitemens qui sont les plus accrédités parmi les modernes. Mais si on y fait bien attention, ces vues curatoires présentent dans l'exécution une difficulté, une espèce de cercle vicieux, qui rendent raison du peu de succès qu'on obtient le plus souvent des remèdes qui sont les plus capables de les remplir. En effet, tandis que par les apéritifs on cherche à ouvrir les couloirs hépatiques et à dépurer la bile, on doit craindre de faire un ouvrage vain, parce que les sucs cutanées et les sucs adipeux rendent sans cesse à ce fluide altéré, les qualités perverses qu'on veut lui ôter : et dès que par la méthode opposée

des diaphorétiques, on ne tend qu'à expulser de la peau les sucs dépravés dont elle est chargée, on oublie que la bile dégénérée lui fournit sans cesse des remplacemens, qui rendent tout ce travail inutile pour la guérison.

Cette pensée m'a fait croire depuis longtemps, que si on pouvait parvenir à donner aux graisses d'où naissent et les sucs biliaires et les sucs cutanées, des qualités douces et naturelles, on parviendrait à trouver par là même, le secret de guérir toutes les maladies curables de la peau. Mais dans quelle classe pourra-t-on chercher un remède propre à opérer un effet si heureux ? Nous l'avons sous la main : les mucilagineux et les laiteux sont foncièrement les antidotes des maladies cutanées, parce qu'ils sont la matière immédiate de la graisse, et que s'ils sont administrés avec méthode et avec constance, ils doivent, à la longue, apporter dans les sucs adipeux qui en sont formés, la douce onctuosité qui les caractérise, et par laquelle ils sont reconnus en Médecine pour les correctifs nés de toute espèce d'âcrimonie.

En empruntant ici le langage des Praticiens, un peu différent en cela de celui des Chimistes, je distingue les mucilagineux en deux genres : ceux qui sont tirés des végétaux, tels que les gommes et les sucs extraits de la partie amilacée des substances farineuses, et ceux que fournit le règne animal, et qu'on retire entr'autres par ébullition aqueuse, des grenouilles, des tortues, des limaçons, de certains poissons, de quelques serpens, et même de la vipère.

Les mucilagineux animaux sont très-onctueux, et tiennent beaucoup de la graisse ; comme

les mucilagineux végétaux tiennent des huiles grasses. Les premiers qui ont un certain degré d'animalisation, sont en tout semblables à cette matière muqueuse, que j'ai dit se trouver pêle et mêle avec les graisses du tissu cellulaire, et qui n'est elle-même qu'une graisse qui éprouve le premier degré de décomposition vitale. On a vu aussi ailleurs, que c'est cette même matière qui forme ce que j'ai appelé les sucs cutanées, et qu'elle se montre également dans la bile qui a séjourné dans sa vésicule, où elle prend ordinairement une forme muqueuse.

Les mucilages végétaux paraissent mieux convenir aux estomacs vigoureux, et lorsqu'une Diathèse inflammatoire dispose prochainement les humeurs à l'âcrimonie alkaline. Les mucilagineux animaux doivent être réservés pour les estomacs débiles, et pour les sujets dont la fibre faible ne s'occupe qu'avec lenteur du travail de l'animalisation. D'ailleurs ces deux genres de remèdes remplissent à-peu près le même objet, et peuvent enlever à-la-fois, et à la bile et aux sucs muqueux de la peau, l'âcrimonie par laquelle ils concourent à la formation des maladies cutanées.

C'est, pour le dire en passant, parmi les mucilagineux végétaux qu'il faut placer ce remède anti-dartreux, vanté depuis peu dans tous nos journaux, à cause des succès qu'il a eu, dit-on, à Paris sur quelque malade célèbre. Je veux parler de l'écorce d'ormeau. Mais les Journalistes se sont trompés en annonçant ce spécifique, comme une découverte nouvelle. Il y a déjà quelque temps que le Docteur Lysons publia

à Londres (*a*) plusieurs cures opérées par cette écorce. Avant lui Turner (*b*) avait parlé, d'après la Pharmacopée de Bates, de sa vertu anti-psorique ; et dès le second siècle de l'ère chrétienne, Galien (*c*) en avait exalté les heureuses propriétés pour la guérison de la Lèpre des Grecs, qui équivaut à nos maladies dartreuses. Il est vrai que la décoction mucilagineuse de cette matière végétale a, comme l'a bien vu Bergius (*d*), un léger goût d'astriction qui paraît annoncer en elle une vertu anti-septique, plus grande que celle que possédent les autres remèdes de sa classe. Mais l'expérience ne m'a pas montré qu'elle ait plus d'efficacité que les mucilagineux ordinaires, pour la guérison des maladies de la peau.

Quant aux laiteux, parmi lesquels je mets les laits d'amande et même les laits de poule, ils tiennent le milieu entre les mucilagineux végétaux et les mucilagineux animaux. C'est le passage des huiles grasses aux sucs adipeux, des mucilages proprement dits à la matière muqueuse du tissu cellulaire. Aussi le lait réunit-il en lui seul les avantages que présentent séparément les deux genres de remèdes dont on vient de parler. On peut l'employer avec confiance pour tous les sujets et pour tous les tempéramens. Il s'agit seulement de le donner avec abondance et pendant long-temps. Une

---

(*a*) Transactions philosophiques. vol. 1. p. 204 et suiv.

(*b*) Traité des maladies de la peau. tom. 1. p. 24.

(*c*) De simplic. medicam. facult. lib. 8.

(*d*) Mat. medica à regno vegetab. t. 1. p. 189. n.° 113.

expérience de plus de deux mille ans prouve son utilité singulière dans le traitement des maladies âcres de la peau. Les anciens comme les modernes en ont senti les avantages, au point que M. Lorry, malgré les fréquens inconvéniens qu'il trouve dans l'usage des laiteux pour les maladies dartreuses, ne peut éviter de convenir que de tout temps ils ont été célèbres dans la cure de ces maladies (*a*). Je conviendrai moi-même avec l'illustre Auteur que je viens de citer, qu'il est des estomacs qui ont peine à s'habituer à ce genre de remède; mais j'ai éprouvé une infinité de fois, que tel sujet qui dans le commencement de leur usage dit ne pouvoir le supporter, soit à raison d'une répugnance naturelle, soit à cause de quelques désordres que ce remède nouveau opère d'abord sur les organes digestifs, parvient cependant à s'y accoutumer, en faisant les essais avec ménagement, en ne se rebutant pas des premières incommodités, en employant de temps en temps des laxatifs un peu toniques, ou de légers absorbans, et en ne s'écartant pas des règles d'un bon régime.

Je dois observer ici, que dans le traitement des maladies de la peau, le lait n'opère pas seulement par sa vertu mucilagineuse et adoucissante; il posséde encore une autre propriété qui le rend très-intéressant dans de pareilles

---

(*a*) De morb. cutan. p. 339. L'auteur remarque qu'il y a eu beaucoup de Médecins qui ont pensé que la diète blanche était le seul remède utile dans toutes les espèces de maladies de la peau.

occasions, où l'épaississement des sucs hépatiques se trouve joint à leur âcrimonie, et où les embarras bilieux du foie sont une chose si familière. Le lait agit sur la bile comme dissolvant et comme fondant. Il y a quelque temps que l'on se sert avec succès des laits d'amande et des laits de poule pour les maladies ictériques qui ont pour principe l'engouement des couloirs biliaires. Pour moi, dans ce cas, comme dans tous ceux où je soupçonne un semblable engouement, j'emploie également ces laits factices et les laitages naturels. Leur effet fondant m'a toujours paru à-peu-près le même. Je puis assurer avec vérité, qu'il m'est arrivé plusieurs fois, dans des sujets étiques et très-irritables, de parvenir par un usage abondant du petit-lait ou de la diète blanche, à guérir, contre mon attente, des engorgemens hépatiques très-alarmans, pour lesquels je n'eusse jamais osé employer les apéritifs ordinaires.

Mais les mucilagineux et les laiteux ne sont pas les seuls secours qu'une Médecine éclairée doit opposer aux maladies cutanées, produites ou entretenues par les vices de la bile. L'usage réitéré des purgatifs paraît encore nécessaire, lorsque les sucs biliaires sont assez préparés par ces remèdes, et que le mal devient opiniâtre. Envain Vanhelmont, ce frondeur implacable de toutes les opinions reçues de son temps, a-t-il voulu exclure les Cathartiques du traitement de ces maladies, sous le faux prétexte qu'ils ne font qu'épuiser les forces, sans toucher à l'affection de la peau. Il est pourtant très-certain que les Médecins Grecs

et Arabes, qui avaient plus d'occasions que nous de voir et de traiter les différentes espèces de maladies de la peau, se sont également loués de l'usage de ces évacuans. On voit même, en lisant leurs ouvrages, que moins timides que nous, ils avaient recours aux purgatifs énergiques; et que l'Ellébore qui était un de leurs plus puissans Cholagogues, était aussi celui qu'ils employaient alors de préférence. C'était ainsi que pratiquèrent les Hippocrate et les Galien, nos maîtres en observation. Depuis long-temps notre pratique s'est fort radoucie, et si j'ose le dire, fort affaiblie. J'ai entendu dire plusieurs fois à des Médecins helmontistes, que les purgatifs pouvaient déplacer les humeurs âcres de la peau, et les porter dans l'intérieur. Mais pourquoi cette terreur panique? Ne sait-on pas que cette humeur, dont on craint tant le déplacement, tire sa source des vices du foie, qu'elle n'est autre chose qu'une bile dégénérée, et qu'il est tout-à-fait naturel de l'évacuer par ses propres couloirs, si on veut empêcher qu'elle n'infecte sans cesse les autres humeurs, et qu'elle ne fournisse à la peau la matière d'une dépuration incommode et interminable (*a*).

C'est sur-tout dans la cure des maladies de la peau, que la témérité des Empiriques

(*a*) Laurent Joubert, quest. med. 5 et 6, en parlant des Dartres, embrasse le parti des purgatifs à un point, ce semble, excessif. Il pense qu'on doit s'occuper plutôt à *évacuer* ces sortes de maladies, qu'à les *résoudre*, et que pour leur guérison, il ne faut compter que sur les évacuans.

triomphe de la pusillanimité des Médecins dogmatiques. La poudre drastique et suspecte du trop célèbre Aillaud a fait en ce genre des guérisons nombreuses, dont ce prétendu Médecin n'a pas manqué de grossir ses imposans catalogues. J'en citerai une, entr'autres, que je garantis pour très-authentique. Notre illustre Prélat, M. de Royère, nom à jamais vénérable pour moi, portait depuis plusieurs années des Dartres quasi lépreuses, qui lui ôtaient l'usage de ses mains et de ses bras. La Médecine avait inutilement employé, pour le guérir, toutes les espèces de secours, hormis les purgatifs efficaces, que sa constitution éminemment bilieuse aurait dû, ce semble, faire adopter du premier abord. Se voyant abandonné, pour ainsi dire, des Médecins, il osa tenter les poudres d'Aillaud. Il rendit par les selles une quantité prodigieuse de bile noire et poracée, et se trouva à peu près guéri en moins de quinze jours. Si j'ai nommé ce personnage respectable, c'est qu'il m'y a autorisé lui-même : tant il désire d'être utile en toute sorte de manières !

La guérison dont je viens de parler, ressemble entièrement à celle que fit Galien sur une femme qui était tourmentée depuis longtemps par des Dartres rebelles, lesquelles avaient éludé tous les moyens de curation qu'avaient mis en usage les Médecins auxquels elle s'était d'abord adressée (*a*). Galien qui vit que les purgatifs avaient été négligés, employa de

(*a*) Method. med. lib. 14. cap. 17.

suite ses plus forts Cholagogues ; et dans peu de jours, la femme fut délivrée de son incommodité. Ces exemples et bien d'autres qu'il me serait aisé d'accumuler ici, sont bien capables d'encourager les Praticiens, et de les engager à avoir plus souvent recours à une méthode que nos premiers maîtres ont éprouvé si souvent, et qu'ils nous ont transmis avec tant de sécurité.

Je crois donc que les purgatifs réitérés de temps en temps, doivent concourir avec les mucilagineux et les laiteux, dans le traitement des maladies de la peau. Ces évacuans, en irritant le canal alimentaite, non seulement donnent lieu à la déplétion des tuyaux biliaires, mais encore ils excitent de plus grandes secrétions dans le foie ; ce qui diminue d'autant l'affluence des humeurs vicieuses vers l'organe cutanée.

Mais il est un moyen encore plus efficace pour parvenir au même but, c'est le vomissement excité de loin en loin, en proportionnant la qualité et les doses du vomitif, à la complexion des sujets et à l'état des viscères. Les secousses du vomissement offrent dans les circonstances dont nous parlons, des avantages précieux que l'on attendrait en vain de toute autre espèce de remède. Le premier de ces avantages, c'est la compression de la vésicule du fiel, et l'expression qui s'en suit de la bile altérée et épaissie, qui y réside. Depuis longtemps les bons Praticiens sentent combien sont utiles ces compressions et ces expressions, pour la guérison des Erysipèles et des fièvres érysipélateuses, maladies qui ont un si grand rapport avec les affections chroniques et âcres

de la peau. L'expérience confirme tous les jours ce qu'avaient pensé les anciens sur ces maladies aiguës, savoir, qu'elles sont le produit d'une bile dégénérée. Leur sentiment a été pleinement justifié par les Anatomistes modernes, qui dans les cadavres de ceux qui succombent aux maladies érysipélateuses, ont trouvé souvent cette bile pernicieuse, encore existante dans son réservoir, dans ses conduits excréteurs, et jusques dans les intestins (*a*).

Outre cet avantage qu'a le vomissement de faciliter l'excrétion de la bile déjà séparée, il est de fait qu'il accélère la secrétion de ce fluide bien plus efficacement que les purgatifs (*b*), et qu'il donne lieu par là à une dépuration plus abondante du côté du foie. Cet effet des vomitifs est d'autant plus utile dans les maladies bilieuses de la peau, qu'il tend directement, ainsi qu'on l'a dit, à la diminution des affections cutanées, qui ne sont elles-mêmes qu'un supplément des dépurations hépatiques.

Mais il résulte encore de l'usage des vomitifs, un troisième avantage qui, dans bien des occasions, est très-désirable. Cet avantage réside dans la propriété qu'a le vomissement, d'exciter l'action organique du foie sur l'organe cutanée; action qui, comme on l'a déjà observé, se trouve très-souvent ralentie dans les maladies chroniques de la peau. Ne voit-on pas dans le *Cholera morbus*, les vomissemens bilieux suivis souvent de Scarlatine générale ?

(*a*) Lieutaud. précis de méd. prat. t. 2. p. 401.

(*b*) Halleri elem. physiolog. lib. 23. sect. 3. §. 19. p. 602.

On remarque tous les jours en pratique que, dès que les boutons varioleux ou rubéoleux viennent à rentrer dans le corps, un Émétique donné à propos, les repousse au dehors d'une manière soudaine, et coupe court au danger pressant dont la répercussion de l'éruption menaçait les jours du malade. Combien de fois les gouttes anomales n'ont-elles pas été ramenées dans leur siège naturel et extérieur, par l'effet propice d'un Émétique !

C'est d'après ces faits constans, que dans le traitement des maladies bilieuses de la peau, j'emploie assez souvent, de concert avec les autres remèdes, le vomissement artificiel, que j'excite suivant les sujets et les circonstances, tantôt par des moyens simplement mécaniques, et tantôt par des Émétiques proprement dits. J'ai cru apercevoir que ce secours a hâté, en bien des cas, les dépurations bilieuses du côté de la peau. J'ai trouvé, entr'autres, qu'il était très-utile sur la fin de ces sortes de fièvres aiguës qui se terminent par des éruptions du genre des chroniques, et dans tous les cas où les maladies de la peau paraissent sous une forme critique. Dans ces occasions le vomissement hâte doublement la dépuration de la bile, et complète quelquefois en très-peu de temps ces espèces lentes de crise, qui sans ce moyen n'eussent peut-être été jamais complètes.

Je ne fais que jetter ici des idées générales sur le traitement des maladies bilieuses de la peau. On ne doit pas s'attendre que j'entre dans des détails ultérieurs sur les modifications diverses, sous lesquelles on doit employer ce

combiner ensemble les mucilagineux, les laiteux, les purgatifs et les vomitifs, suivant les complications, les âges, les sexes, les tempéramens et les idiosyncrasies. C'est à chaque Praticien, dans chaque occasion particulière, à faire ces modifications, et à déterminer la marche selon laquelle ces remèdes doivent se succéder et s'entr'aider les uns les autres pour la guérison de ces maladies.

Il serait peut-être convenable que je disse quelque chose de plus précis sur l'usage si vanté des apéritifs et des sudorifiques. Sans doute ces remèdes peuvent avoir beaucoup d'utilité : les premiers, lorsque l'on voit ou que l'on soupçonne des embarras dans les viscères hépatiques; les seconds, quand on a lieu de présumer que par l'usage précédent des apéritifs et des fondans, les voies biliaires sont assez dégagées, et que le vice principal occupe les tégumens. Il faut remarquer pourtant à ce sujet, que ces deux espèces de remèdes, quoiqu'ils présentent par leur dénomination des idées bien différentes, ne diffèrent pourtant pas par leur manière d'agir, autant qu'on le croit vulgairement. Les apéritifs peuvent agir et agissent souvent comme bons sudorifiques, et les sudorifiques sont eux-mêmes de fort bons apéritifs. La Ciguë, la Douce-amère, les Sels mercuriaux, etc., opèrent quelquefois sur les couloirs de la peau, d'une manière aussi sensible que les bois et les racines qu'on nomme proprement sudorifiques, et que les préparations antimoniales les plus subtilisées dans les creusets hermétiques.

Quoi qu'il en soit, ces deux genres de

remèdes dans lesquels les malades et les Médecins mettent souvent trop de confiance, ne sauraient être administrés avec trop d'égards et de circonspection ; sur-tout quand on les choisit parmi ceux qui sont doués d'une certaine activité, comme les préparations métalliques. Ils ne peuvent agir, qu'en produisant plus ou moins d'irritation dans les solides, et en augmentant en quelque degré l'âcrimonie des humeurs dont ils doivent effectuer la dépuration. Il n'est pas rare de voir, par l'emploi de pareils remèdes, les maladies cutanées prendre tous les jours une nouvelle intensité, et les viscères ressentir des chaleurs dangereuses. C'est, si je ne me trompe, à l'abus qu'il avait vu faire des sudorifiques et des apéritifs, que pensait le savant Bordeu, lorsqu'il assurait, d'après ses observations et d'après l'autorité d'Hippocrate dont il s'appuye à ce sujet, que » *Les Dartres* » *ne sont dangereuses qu'autant qu'on les* » *irrite* ».

Le seul sudorifique qui soit innocent dans tous les cas, et dont on ne saurait faire trop d'usage dans le traitement des maladies de la peau, est le bain. L'eau dont il est formé, décrasse les tégumens, en ouvre et en pénètre les pores ; elle détrempe les sucs cutanées, en tempère l'âcrimonie et en facilite l'expulsion par les voies perspiratoires. De plus elle doit, en s'introduisant peu-à-peu dans l'intérieur du corps par les pores inhalans, modérer à la longue l'intempérie chaude du foie, délayer les sucs biliaires, et favoriser souvent mieux que les apéritifs les plus décidés, leur secrétion et leur excrétion. Je ne parle ici que des bains

simples et domestiques. Ces bains peuvent acquérir une force nouvelle et des propriétés particulières, par les différens principes médicamenteux dont ils peuvent être chargés. La nature offre au Médecin, dans les sources minérales, des richesses très-variées dont il peut et doit profiter pour la guérison des maladies rebelles de la peau, suivant les besoins particuliers de chaque malade.

En finissant ce chapitre touchant les moyens thérapeutiques que peuvent exiger l'altération de la bile et celle des sucs cutanées, à raison de l'influence mutuelle que ces humeurs altérées ont l'une sur l'autre dans les maladies cutanées; il me reste à faire quelques réflexions pratiques sur l'usage des Cautères, remède chirurgical qu'on employe aujourd'hui si souvent et si indistinctement, dans le traitement de ces maladies. Pour ne pas taire mon sentiment, il me paraît que ce moyen curatif n'est ni aussi efficace, ni aussi sûr qu'on semble le croire assez généralement.

D'abord dans ce que j'ai appelé maladies propres de la peau, le Cautère est parfaitement inutile, puisqu'alors il ne peut être question de dépouiller les humeurs d'aucun vice prédominant, et qu'un ulcère artificiel, excité à ce dessein, serait sans objet réel, et ne ferait qu'accroître les incommodités du malade. D'ailleurs dans ce cas, ce moyen ne saurait prévenir la contamination dont les sucs cutanées menacent les sucs biliaires. Cependant il arrive tous les jours que la fausse confiance qu'on met en lui, fait négliger le traitement qui convient à la maladie. Le mal abandonné ainsi à lui-même, ne manque pas de gagner peu-à-peu

du terrein, et de pousser enfin jusques dans le foie, des racines qu'il est bien difficile d'arracher ensuite.

J'en dis autant à-peu-près des maladies de la peau, qui quoique sans aucun concours d'un virus étranger, se trouvent pourtant jointes à un vice âcrimonieux de la bile, ou même à la lésion de quelque viscère abdominal. L'on sent, sans que je le dise, que le Cautère alors ne peut être d'aucun secours direct. Par les exutoires, on peut bien parvenir quelquefois à attirer les dépurations bilieuses vers le point fixe de la peau, où l'on a jugé à propos de les placer, et faire ainsi disparaître sans danger une maladie cutanée, en la faisant changer de forme et de siège. Mais par là on ne la guérit pas réellement. Ce déplacement, lorsqu'on peut l'obtenir, ne diminue point les mauvaises qualités de la bile, ni les affections viscérales. Le malade, qui cherche souvent à se faire illusion, a beau se croire hors d'affaires, parce qu'il ne voit plus sur sa peau l'affection maladive qui la déparait. Il s'endort dans une sécurité funeste, et laisse croître sans y penser ses maux intérieurs et secrets. Qu'arrive-t-il ? La bile se dépraye de plus en plus, et la lésion des viscères va en croissant. C'est ainsi que j'ai vu plusieurs fois périr par des maladies chroniques, des anciens dartreux, qui parce qu'ils portaient plusieurs Cautères, se croyaient à l'abri de tout danger. Ces tristres catastrophes n'eussent pas eu vraisemblablement lieu, si regardant leurs Cautères comme de faibles palliatifs, ils avaient attaqué leurs maladies cutanées dans leur véritable source.

Quant aux maladies cutanées que j'ai appelé compliquées, et qui ne sont qu'un symptôme d'un virus étranger, qui travaille l'intérieur, il n'y a aucun sujet de penser aux Cautères. Tout le traitement doit être dirigé contre la cause virulente, à laquelle on oppose ses spécifiques, s'il y en a de connus. Que si la Médecine manque de tels spécifiques, ou si par des circonstances défavorables, ces spécifiques ont constamment manqué leur effet, il faut laisser à elle-même la maladie de la peau, qu'il serait très-dangereux alors de guérir. On doit se contenter de pallier, le mieux que l'on peut, la maladie virulente par un régime approprié, et par les remèdes intérieurs que les conjonctures du moment peuvent indiquer.

En général, je ne connais que trois cas (*a*), où l'on peut attendre des effets heureux de l'application des Cautères dans la cure des maladies de la peau. 1.° Lorsque le mal extérieur, venant à disparaître tout-à-coup, soit de lui-même, soit par l'emploi imprudent de quelque topique, se porte sur quelqu'une des parties internes. Encore même, dans cette occasion, le renouvellement de la maladie cutanée par voie d'inoculation ou des attouchemens contagieux, est, ce me semble, un moyen plus prompt et plus sûr pour appeler à la peau l'humeur répercutée, et prévenir le danger dont on est menacé. 2.° Lorsqu'un sujet offrant en

(*a*) Je vois que M. Lorry a pensé à-peu-près comme moi au sujet des Cautères proposés dans le traitement des maladies dartreuses. *De morb. cutaneis.* p. 325.

lui

lui toutes les conditions qui concourent ordinairement à la formation des maladies cutanées, n'en montre pourtant aucune apparence, et fait appréhender que, faute d'une telle dépuration, sa santé déjà dérangée, n'achève de se détériorer. L'art doit suppléer à la nature; et non seulement les Cautères sont alors permis, ils sont même indispensables. 3.° Enfin, lorsqu'il arrive que les maladies de la peau, venant à se fixer sur le visage ou sur les yeux, rendent l'aspect du malade tout-à-fait hideux et insupportable, ou font même craindre que l'organe délicat de la vue ne souffre des altérations irréparables. Dans de telles occurences, sans négliger le traitement radical, on doit faire tous ses efforts pour déplacer au plutôt la maladie cutanée, et amener les dépurations bilieuses dans des parties de la peau, où elles peuvent se faire avec moins de désagrément et avec moins de danger.

ESSAI

SUR LES

MALADIES HÉRÉDITAIRES;

OUVRAGE dont la Société royale de Médecine de Paris a fait une mention honorable, dans sa séance publique du 31 Août 1790. *V. ses Mémoires. Années 1787 et 1788. p. xj.*

NOTICES

ET ÉCLAIRCISSEMENS

PRÉLIMINAIRES

SUR CET OUVRAGE.

ÉCRIRE sur les maladies héréditaires, c'est traiter une matière difficile, et peu susceptible en plusieurs points d'une démonstration qui parle aux sens. Elle expose nécessairement l'auteur, quelque exact qu'il se pique d'être,

aux objections, et même aux chicanes des esprits contradicteurs; de ces amis sur-tout des idées singulières et paradoxales, qui dédaignant du haut de leur scepticisme les opinions communément reçues en Médecine, possèdent en outre l'art de donner à leurs doutes orgueilleux et à leurs hardies conceptions, des couleurs piquantes et spécieuses.

Les Médecins en général ont regardé de tout temps l'existence des maladies héréditaires, comme une vérité de fait que nos premiers maîtres nous ont donnée pour certaine et incontestable, et qu'une observation successive a de plus en plus confirmée dans les âges suivans. On voit, en effet, que les Praticiens les plus estimés ont constamment repoussé les efforts qu'ont fait en divers temps quelques Médecins particuliers, pour rendre cette existence douteuse, ou même pour la faire regarder comme une erreur et une pure chimère.

Ce fut en 1748 qu'eut lieu en France la dernière insurrection qui s'est faite contre la transmission héréditaire des maladies. A cette époque, la fameuse Académie des Sciences de Dijon proposa, pour le sujet d'un prix, de déterminer » Comment se fait la transmission » des maladies héréditaires ». Par le seul énoncé de la demande, on sent que l'existence de pareilles maladies était, aux yeux de l'Académie, une chose dont l'évidence ne pouvait être contestée. Cependant feu M. Louis, celui-là même qui dans les suites donna un si grand lustre à la Chirurgie française, mais qui fort jeune encore, avait besoin de se faire un nom par quelque Écrit éclatant, s'amusa à fronder

le programme de Dijon, par une Dissertation très-ingénieuse qui fit du bruit, et tira tout-à-coup son auteur de la foule des Écrivains. Il s'attachait à persuader, non par des faits contraires, mais seulement par des raisonnemens théoriques et artistement enchaînés, que l'opinion reçue n'était qu'un pitoyable préjugé, que l'ignorance de nos ancêtres avait consacré, et que nous avions adopté de confiance et faute de réflexion.

Par cette manière tranchante d'envisager la question, M. Louis se trouvait débarrassé tout d'un coup de cette masse imposante d'observations laborieusement accumulées de siècle en siècle, en confirmation de l'ancienne doctrine. Dès lors les attaques qu'il lui livrait, n'étaient plus qu'une affaire de spéculation. Aussi, pour appuyer son sentiment, vit-on cet auteur ériger de légères probabilités en preuves irréfragables, des hypothèses brillantes en faits réels, et de simples vraisemblances en vérités sûres et palpables. Ce petit ouvrage, admiré d'abord par bien des amateurs, tant à cause de la pureté de la diction et de l'aménité du style, que par la hardiesse des assertions, ne fit pourtant aucune illusion aux vrais Médecins. L'observation journalière, et le puissant langage des faits, les tenaient invinciblement attachés à l'opinion régnante. Ils rendirent justice aux talens et au savoir de M. Louis ; mais ils n'en travaillèrent pas avec moins de zèle et de sollicitude que par le passé, à démêler ce qu'il pouvait y avoir d'héréditaire dans les maux qu'ils avaient à traiter, et à diriger contr'eux tous les moyens prophilactiques ou curatifs

que l'art et leur génie pouvaient leur suggérer.

Il n'était guères question depuis long-temps parmi les Praticiens de la Dissertation de M. Louis, lorsqu'en 1787 la Société royale de Médecine de Paris proposa de nouveau, au sujet des maladies héréditaires, un prix de la valeur de 600 livres; lequel devait être distribué dans sa séance publique du mois d'Août 1788. Sa demande était conçue dans les termes suivans : » Déterminer, 1.° s'il existe des » maladies héréditaires, et quelles elles sont; » 2.° s'il est au pouvoir de la Médecine d'en » empêcher le développement, ou de les guérir » lorsqu'elles sont déclarées ». Par les termes même du programme, on voit que la Société ne s'attendait pas que l'on pût envisager comme douteuse et problématique l'existence de ces maladies; puisqu'elle demandait expressément qu'on spécifiât celles qui devaient être regardées comme telles, et qu'on avisât aux moyens d'en prévenir la naissance, ou de les guérir quand elles étaient toutes formées. Il est donc clair que la Société n'avait en vue que de réunir de grandes preuves contre les assertions hasardées autrefois par M. Louis, quant à l'existence des maladies héréditaires; et que d'ailleurs son but essentiel était d'acquérir des règles sûres pour diriger le Praticien dans le traitement encore assez obscur de ces maladies.

On jugera par la lecture de l'Essai que je livre aujourd'hui à l'impression, et que je fis partir à temps pour le concours, si j'ai rempli les conditions imposées par ce Corps savant. J'avoue que quand l'ouvrage fut fait, et que je

l'eus mis au net, je le relus avec quelque satisfaction, et que je le regardai comme le moins mauvais de ceux qui jusques-là étaient sortis de ma plume. Quelques savans distingués, auxquels j'eus occasion de le communiquer avant son envoi, daignèrent l'applaudir avec une espèce d'enthousiasme, et allèrent jusques à vouloir prophétiser son triomphe. Ce fut donc avec de grandes espérances que je le livrai aux chances du concours.

Quelques jours avant l'époque fixée pour la distribution du prix, je reçus d'un Médecin de mes amis, pour lors à Paris, et lié d'amitié à un confrère parisien que la Société avait établi un de ses commissaires pour examiner et juger les Mémoires des concurrens, une lettre où j'eus lieu de me convaincre que mon espoir n'était pas sans fondement. Cet ami ignorait parfaitement avant de partir de Province, que je m'étais occupé d'un travail relatif à l'objet du prix proposé. Il m'annonçait pourtant que mon ouvrage sur les maladies héréditaires allait être couronné. Il ajoutait que c'était un des commissaires-juges qui l'avait chargé de me l'apprendre en secret. Il me nommait ce commissaire, qui était un Médecin très-respectable, dont j'étais seulement connu de réputation. Entr'autres particularités dont mon ami me parlait à ce sujet, et qui me persuadèrent qu'il était bien instruit, il m'assurait que le travail de la commission était à-peu-près fini, et qu'elle n'avait autre chose à décider, sinon quelle distinction il était convenable d'accorder à un Mémoire latin qui lui avait paru le meilleur après le mien. » Du reste,

» me disait-il, c'est au timbre, à l'écriture et » au style, qu'on a reconnu dans la commission, » que l'ouvrage français est à vous ».

Qu'on imagine à présent quelle fut ma surprise, lorsque peu de jours après cette lettre flatteuse, j'appris par les papiers publics, que le prix avait été renvoyé à un second concours, faute par les concurrens d'avoir rempli l'objet du programme; que pourtant parmi les Mémoires envoyés, la Société avait spécialement distingué une Dissertation latine de M. Michel-Raphaël Gallei, Médecin à Vienne en Autriche; que l'on avait accordé à ce Médecin étranger une Médaille d'or de la valeur de 100 livres, comme prix d'encouragement; que d'ailleurs la Société s'était contentée de citer avec éloge deux autres Mémoires, parmi lesquels le mien se trouvait; et qu'enfin le même prix porté de 600 à 800 livres, ne serait adjugé que dans la séance publique de la Saint-Louis 1790.

Ce renversement total et inattendu dans la décision des commissaires de la Société, d'après le rapport desquels elle dut nécessairement se fixer, supposait quelque cause cachée et suspecte dont j'étais intéressé à faire la recherche. Mais malgré tous mes efforts, je ne pus me procurer que de très-grands soupçons sur la nature de cette cause. Comme pourtant ces soupçons approchent de la certitude, et que d'ailleurs ils ne font aucun tort à la probité foncière ni aux talens de mes juges, ils ne trouveront pas sans doute mauvais, que je prenne ici la liberté de les leur exposer. Je leur demande s'il n'est pas vrai que le changement

subit qui se fit dans leur opinion au sujet de mon ouvrage, eut pour motif la remarque tardive, qu'il présentait en quelques endroits des idées peu philosophiques. J'ai tout lieu de croire que, du moins par leur silence, ils conviendront de la réalité de ce motif. Dans ce cas, ils doivent souffrir sans peine, que j'examine un moment, sous les yeux du public, si ce motif, tout-à-fait étranger à la valeur réelle de mon travail, et dont mon front ne saurait rougir, était bien suffisant pour leur faire renoncer au premier jugement qui résulta de leur examen comparatif. J'ose espérer que mes confrères me passeront cette petite vanité d'auteur; et qu'ils voudront bien se mettre un instant à ma place.

On peut voir que dans un des premiers articles de mon Essai, en établissant mes preuves pathologiques sur l'existence des maladies héréditaires, j'ai voulu profiter de l'histoire du genre humain, d'après la Génèse, qui est le seul livre qui nous en parle. J'ai donc admis sans difficulté, et l'origine de toutes les nations d'un seul homme et d'une seule femme, d'Adam et d'Éve; et la longue vie des premiers humains, laquelle j'attribue à l'énergie et à la salubrité des premiers germes; et la catastrophe épouventable du déluge universel, dont l'époque est fixée par l'historien sacré; et la conservation d'une famille privilégiée, au moyen d'une *arche* que j'appele *miraculeuse;* et enfin la dégénération de l'espèce humaine depuis cette fatale époque; dégénération que j'ai cru devoir rapporter à l'effet des Miasmes marécageux, et par l'action

desquels la santé des hommes s'affaiblit sensiblement, et leur vie fut de beaucoup abrégée. Toutes ces assertions, extraites du plus ancien livre du monde, et l'on peut dire du plus vénérable, paraissent aujourd'hui à nos esprits forts, des contes faits à plaisir. Ils portent en pitié les pauvres croyans, qui ont l'imbécillité de regarder ce livre comme inspiré, et ont la bonhomie d'ajouter quelque foi aux miracles étonnans et publics qui y sont rapportés. Que dis-je ! Les seuls mots de miracle et d'inspiration excitent leur risée, et souvent même leur indignation.

Je ne dois donc pas être surpris que tous les raisonnemens que je puis avoir déduits de semblables principes, ayent été reçus avec dédain par ceux de mes juges, imbus de la philosophie du jour ; ni que la majorité de la commission ait crié au scandale, dès qu'on la fit apercevoir d'une faute de si grande conséquence. Personne n'ignore que depuis la dernière moitié du dernier siècle, cette philosophie anti-religieuse avait obtenu une domination décidée dans le sein de toutes les Académies de France, et qu'à l'époque du concours dont il s'agit ici, elle commençait à se répandre au dehors, et à se populariser, par le soin des principaux acteurs de notre révolution. Hélas ! nos longs et cruels malheurs n'ont été que la suite naturelle de cette explosion philosophique, qui sécouant toute croyance à la révélation et aux faits miraculeux qui en sont la preuve, peupla tout-à-coup nos villes et nos départemens de voleurs, d'incendiaires et d'assassins.

Je remarque pourtant que mes peccadilles

anti-philosophiques n'avaient pas fait une impression bien profonde sur l'esprit des commissaires, pendant les premières séances. Ils crurent d'abord devoir me pardonner la forme en faveur du fonds. La réflexion vint ensuite, et le péché grossit à mesure qu'on le regarda à travers les verres magiques de l'imagination. Alors on se fit scrupule de brillanter par une couronne un ouvrage à principes si pernicieux. Après cela n'est-ce pas encore beaucoup de leur part, qu'ils ayent daigné faire brûler en son honneur quelques grains d'encens !

Cependant, il ne m'eût pas été bien difficile de leur prouver qu'en mettant en avant des principes qui leur paraissaient si peu tolérables, je n'avais fait que marcher humblement sur les pas de bien de grands Écrivains modernes, qui la plûpart ont joui de quelque réputation, même parmi ce qu'on appele les philosophes par excellence. Avant d'invoquer leur témoignage irrécusable, je commence par observer que mille et mille monumens profanes, et les fables même les plus absurdes de l'antiquité payenne, déposent en faveur des faits attestés par Moïse. C'est là une vérité démontrée par tant de graves auteurs, et en tant de manières, qu'il serait fastidieux de revenir ici sur ces démonstrations, dont nos esprits forts se moquent volontiers, mais qu'on n'a jamais réfutées.

Au fonds, il est très-peu de nos philosophes qui ayent osé soutenir que les hommes ne viennent pas tous d'une seule et même tige, et qu'il faut les distinguer en plusieurs espèces, provenues chacune d'une souche différente. Il suffit de dire là-dessus, que le philosophe

Buffon, de concert avec la nature et la saine raison, a rendu totalement improbable cette opinion monstrueuse et brutale, qui diviserait les hommes, et les rendrait étrangers les uns aux autres. Buffon donc reconnaissait un premier homme et une première femme.

L'illustre Bailli s'était égayé dans sa jeunesse à prouver, contre l'opinion du Vieillard de Fernei, que ce n'était pas de l'Inde que nous étaient venus les arts et les sciences; mais bien des peuples atlantides, dont a parlé Platon. Dans un âge plus mûr, il revint de cette idée qui était plus brillante que solide. On voit que dans sa belle et savante histoire de l'astronomie, il a pleinement reconnu que cette origine remontait évidemment au peuple anté-diluvien. Selon lui la longue vie dont jouissaient les hommes d'alors, leur avait donné la faculté de pousser plus loin que l'on n'imagine ordinairement les progrès des arts et des sciences, dont les descendans de Noé ne nous conservèrent que les débris. Me voilà donc d'accord avec deux des plus grands philosophes de nos jours, tout comme avec Moïse, d'abord sur l'origine commune des hommes, d'un seul père et d'une seule mère; ensuite avec Bailli, sur la longue vie des hommes anté-diluviens, ce qui suppose nécessairement une plus grande énergie dans leur constitution; et sur l'événement déplorable qui bouleversa la terre, et noya tous les hommes, à l'exception de la famille favorisée, à laquelle nous devons tous les restes reconnaissables des connaissances auparavant acquises.

Quant à la réalité de cette inondation générale

et destructive, les Naturalistes non prévenus en lisent tous les jours les preuves écrites, dans la désorganisation actuelle et universelle du Globe, depuis le plus haut sommet des montagnes, jusqu'à la plus grande profondeur de ses entrailles. Selon la belle expression de l'ingénieux Fontenelle, tout y offre des médailles incontestables du déluge. Deluc, ce savant Physicien de Genève, qu'on ne soupçonnera pas aisément de trop de crédulité, croit non seulement au déluge universel, tel qu'il est décrit par Moïse; mais encore il est parvenu à prouver par des calculs appuyés sur des observations géologiques les plus infaillibles, que l'époque de ce terrible événement est celle-là même que lui a assignée le législateur des Juifs. Il est vrai que ce savant a taché d'expliquer ce grand phénomène par un système qui lui est propre. Mais son système n'ôte rien au merveilleux de la chose, et ses suppositions ne font aucun tort à la foi de l'homme religieux. En général, tous les efforts qu'ont fait nos Géologes modernes, pour rendre raison, autrement que par le déluge, des débris et des ruines que montre par-tout le globe terrestre, ne saurait contenter un Naturaliste qui aime à ne pas se repaître de chimères. Le système même de l'alluvion qu'imagina l'anglais Wodward, et qu'a si éloquemment enluminé le célèbre Buffon, porte avec lui un caractère de réprobation qui le rend insoutenable. Un seul argument doit le faire rejetter. L'eau ne s'élève jamais au-dessus de son niveau; et il est impossible de concevoir que la surface des mers ait naturellement baissé, au point de

laisser peu-à-peu à sec nos continens avec leurs montagnes, qu'on suppose pourtant s'être toutes formées dans le sein des eaux. Les rêveries de l'auteur de Theliamet seraient encore bien plus admissibles; et il serait plus court de dire avec lui, que la diminution de la hauteur de nos mers doit être attribuée à l'effort continuel que font dans notre atmosphère les vapeurs aqueuses, pour s'envoler vers les hautes régions et passer dans les autres corps planétaires. De vrais miracles, pour un Physicien raisonnable, sont bien moins révoltans que de pareilles visions.

Oui, je le dis encore, il n'y a qu'un miracle, et un grand miracle, qui ait pu faire de la terre entière une mer générale, où tous les hommes alors vivans ont trouvé leur tombeau, à l'exception de ceux qu'un bon vaisseau aura pu sauver. Or, comment imaginer qu'il ait existé dans les temps reculés dont nous parlons, temps où il n'y avait ni marine, ni commerce maritime qui en fût l'objet, un vaisseau assez grand pour contenir les hommes et tous les animaux qui furent conservés, avec leur nourriture de plusieurs mois; et assez fortement construit, pour résister aux secousses violentes d'une mer courroucée, qui bouleversa tout dans la surface solide qui lui servit de lit? D'ailleurs ne fallait-il pas un grand nombre d'années, pour construire cette machine colossale? Or comment les lumières humaines toutes seules parvinrent-elles à en prévoir de si loin le besoin? Ce ne sera donc que par une inspiration particulière et surnaturelle, que Noé aura pu se déterminer à commencer, à perfectionner et

à finir ce long et pénible travail. On sent bien qu'une pareille prévision tient nécessairement du miracle : et c'en est un autre non moins grand, que cette arche prodigieuse, quelque habilement bâtie qu'on la suppose, n'ait pas été mille fois mise en pièces par la violence des flots, durant le long espace de temps qu'elle dut se soutenir sur des eaux ainsi bouillonnantes.

Mais, dira-t-on, pourquoi sortir, pour l'explication des phénomènes, des bornes de la nature, et recourir gratuitement à des miracles qui, s'ils étaient réels, seraient une violation des lois établies par le suprême architecte, et par conséquent indignes de sa sagesse et de son immutabilité? Cette objection n'a pas même le mérite d'être spécieuse. Le Dieu créateur est-il restreint par les lois qu'il a librement imposées à ses ouvrages? N'est-il pas toujours le maître de suspendre ces lois, ou de les changer quand il lui plaît ? Est-ce au pot de terre à raisonner contre le potier qui l'a façonné? Que la raison humaine est faible et chancelante, auprès de cette raison souveraine et inaccessible qui créa les mondes, qui les dirige à son gré, et qui peut à tous momens en bouleverser l'ordre et la constitution, ou même l'annihiler tout-à-fait, sans que l'homme, ce superbe vermisseau, soit en droit de lui demander pourquoi agissez-vous ainsi !

De bonne foi, est-ce aux Médecins sur-tout à contester la possibilité des miracles; eux qui sont les témoins journaliers de tant de prodiges inexplicables de la santé et de la maladie ? Ils conviennent à tous momens que la nature

est pour nous un enchaînement d'énigmes et de mystères, et que jusqu'ici il ne nous a été permis, malgré toutes nos sciences, que de soulever un petit coin du voile impénétrable qui couvre ses merveilles ! Pourquoi donc, ignorans et raisonneurs que nous sommes, voulons-nous prescrire des limites à la puissance du Dieu créateur et conservateur; donner des règles à sa sagesse, et appliquer notre courte mesure à l'immensité de ses conseils éternels? Supposons un instant que la Divinité ait à donner quelques leçons à la race faible et passionnée des hommes ! Comment imaginerons-nous qu'elle s'expliquera autrement que par des miracles qui frappent nos sens, ou par l'inspiration qui agit immédiatement sur l'intelligence ; ce qui forme un autre genre de miracle non moins frappant et aussi réel ? N'oublions pas qu'Hippocrate, quoique philosophe et payen, était pourtant un homme religieux, et qu'il croyait non seulement aux miracles, mais même qu'il voyait souvent dans les maladies quelque chose de surnaturel et de divin. N'oublions pas non plus, qu'en dernier lieu le fameux Barthez, qu'on ne taxera pas d'être un esprit faible, a reconnu publiquement la nécessité d'une religion pour les peuples ; et qu'il avoue en même-temps, qu'il n'est point de religion sans *mystères*, et par conséquent sans miracles. *Voyez le discours de cet habile homme, prononcé à Montpellier, à l'occasion de l'installation du buste d'Hippocrate.*

Le grand Dehaen, ce Médecin qui a si bien mérité par son savoir et son expérience, le surnom d'Hippocratique, et qu'on regarde avec

avec raison comme l'Hippocrate de l'Allemagne, après avoir enrichi la Médecine moderne de plusieurs excellens ouvrages, osa nous donner un traité sur les miracles. En le composant, il ne pensait pas à prouver leur possibilité, sur laquelle il ne croyait pas qu'un lecteur judicieux et non prévenu pût former le moindre doute. Son but unique et vraiment utile était de prémunir les Médecins contre la facilité blâmable d'admettre comme tels avec le vulgaire tous les faits extraordinaires, que le peuple interprête si souvent d'une manière superstitieuse. Les gens de l'art, tout compté, sont les seuls en fait de guérisons prétendues miraculeuses, qu'on puisse consulter, pour en démêler les véritables causes, soit naturelles, soit surnaturelles. C'est pour cela qu'il réclame de leur part la plus grande attention à ce sujet, et qu'il leur donne des règles sages pour éviter toute méprise, dans bien des cas embarrassans de cette nature, que leur ministère peut leur faire rencontrer, et dans lesquels il s'est trouvé lui-même. En lisant son opuscule sur les miracles, on voit que Dehaen a eu bien plutôt en vue de prévenir l'admission des faux miracles, que d'établir la vérité des miracles réels, auxquels il croyait sans doute, mais dont il avoue n'avoir pas vu lui-même d'exemple. Cependant, à l'apparition de cet ouvrage du plus fameux Médecin de l'Europe, nous vîmes même dans les Académies médicales, tout le philosophisme se mettre en fureur. On chercha à tourner en ridicule de mille manières son respectable auteur; et on eût anéanti sa grande réputation, si elle n'eut été au-dessus de toutes les attaques.

Nos Médecins qui aiment à se donner pour philosophes à la mode, n'ont pas été si injustes à l'égard du savant Haller. Dans sa grande Physiologie, ouvrage où régne l'érudition la plus étonnante, cet infatigable Écrivain n'a fait aucune difficulté d'admettre, sur la foi des livres sacrés, l'existence d'un peuple anté-diluvien. Il a mis parmi les faits indubitables, la salubrité de ce peuple primitif, et la longue vie des individus qui le composèrent. L'histoire du déluge universel passe chez lui pour une chose positive et incontestable. Il ne voit enfin que dans ce grand déluge et les désordres inévitables qui s'en suivirent, la vraie cause de l'affaiblissement de la constitution des hommes, et du raccourcissement considérable de leur vie. Personne pourtant, que je sache, n'a relevé dans Haller, non plus que dans Buffon et Bailli, ces croyances soi-disant anti-philosophiques. Pourquoi donc en fit-on pour moi un titre de proscription, et les regarda-t-on comme des tâches indélébiles dans mon Essai sur les maladies héréditaires ? Est-ce qu'on aurait cru qu'il n'était pas bien sûr, même pour les intérêts de la secte, d'irriter par des contradictions, des plumes supérieures, qui pouvaient mettre facilement les rieurs de leur côté ; au lieu qu'on n'avait rien à craindre d'un Ecrivain peu connu, et qui n'avait aucune prétention à la gloire littéraire ? Je laisse au lecteur le soin, s'il le veut, d'approfondir les fâcheuses réflexions qui découlent de cette idée révoltante, et je me hâte de rentrer dans mon sujet.

La Société de Médecine, en renvoyant la distribution du prix, fit réimprimer le même

programme, et y glissa un aveu qui fait voir que nos preuves sur l'existence des maladies héréditaires en général, n'avaient pas entièrement manqué leur effet parmi les membres de la commission. Cette fois, on la faisait convenir qu'il existait vraiment un certain genre de maladies (celle des organes), qui étaient transmissibles par hérédité; mais on lui fit ajouter qu'il n'était pas si bien prouvé, que les *vices morbifiques* pussent se transmettre de la même manière. On exhortait donc les concurrens à appuyer autant qu'il serait possible sur les preuves de cette dernière espèce de transmission. Mais quand bien même ces *vices* qu'on appele *morbifiques*, ne seraient nullement transmissibles par la génération, et qu'il serait résulté d'un examen exact et fidèle, que les vices des organes étaient les seuls que les parens pouvaient communiquer à leurs descendans; n'en eut-ce pas été assez pour les concurrens, d'avoir démontré d'une manière claire et convaincante, que du moins ces vices organiques, qui sont le principe de tant de genres divers de maladies, pouvaient réellement devenir un héritage. Par cela seul, les allégations vagues des incrédules en fait de maladies hérétaires en général, étaient foncièrement détruites; et la Médecine pouvait désormais élever sur la curation prophilactique et thérapeutique de ces maladies, une doctrine sûre et solide. On sait que les anciens n'ont regardé guères, comme héréditairement communicables, que les maladies qui dépendaient du seul vice des solides, dont tous les organes du corps sont composés; et que par conséquent, ils n'ont admis comme cause des maladies

héréditaires, que les seuls vices organiques. On sait aussi qu'il est bien des Médecins modernes du plus grand nom, qui rejettent de la Médecine tout ce qu'on nomme causes humorales des maladies, comme des êtres phantastiques et absolument imaginaires; prétendant que tous nos maux sans exception ont pour cause nécessaire quelque vice des solides, ou ce qui revient au même, quelque vice organique.

Je crois sans doute avec la Société et avec ses commissaires, que cette opinion des Solidistes anciens et modernes est outrée, et beaucoup trop restrictive. Mais on voudra bien faire attention, que si je suis parvenu à démontrer au doigt et à l'œil, et par des faits très-nombreux, la transmissibilité héréditaire des maladies organiques, j'ai fait naître par là même de grandes présomptions sur celle des maladies humorales, s'il en existe de cette espèce; ce dont je ne crois pas qu'on puisse raisonnablement douter. Il s'en faut bien pourtant qu'il soit possible de démontrer la communicabilité par héritage des maladies humorales, avec la même évidence que celle des affections qui reconnaissent pour principe le vice des solides. On ne saurait nier, quand on a des yeux, que la figure du fils ne soit celle du père; mais on trouvera, quand on voudra, mille raisons plus ou moins plausibles, pour se persuader que le Rachitis ou la Teigne d'un enfant n'ont pas leur source dans les vices gouteux ou siphilitiques de ses parens. Non; la transmission des vices humoraux et virulens par voie d'héritage, ne sera jamais

prouvée complétement par des raisons spéculatives. Des doutes là-dessus pourront naître à tous momens, par l'imperfection même de nos théories. Aux preuves de cette espèce, il faut donc joindre nécessairement celles qui naissent de l'analogie, de l'autorité imposante de l'observation générale, et du jugement qu'ont porté sur cette question de pratique les Médecins les plus habiles et les plus expérimentés. En dernier résultat, c'est à eux seuls à prononcer sur un fait de cette nature, qui, s'il m'est permis de le dire, est tout expérimental.

Je dois convenir ici, que j'eus d'abord quelque peine à bien saisir ce que la Société pouvait entendre par *vices morbifiques*. Car on doit, ce me semble, appeler ainsi toutes les espèces de causes vicieuses qui, agissant sur le corps, sont capables d'y produire des effets maladifs. Dans ce sens, les vices organiques, dont elle a cru la transmissibilité héréditaire bien établie dans mon Mémoire, ne méritent pas moins la dénomination de vices morbifiques, que les vices humoraux et virulens quelconques. Comme pourtant il fallait se déterminer sur le vrai sens de cette expression équivoque, je m'arrêtai à penser que le rédacteur du rapport présenté à la Société par la commission, avait écrit par inadvertance, *vices morbifiques* pour *âcres* ou *levains morbifiques*. L'effet naturel de pareils levains est de contaminer la masse humorale, et de faire germer par là dans les individus ainsi contaminés, des maladies diverses, suivant l'espèce de levain morbifique dont les sujets ont été infectés. D'après cette idée, et pour répondre à l'invitation de la Société, en laissant

mon Essai tel qu'il était au premier concours, je crus devoir y faire une addition. Je plaçai cette addition au troisième article de mon premier chapitre, dans lequel article j'avais réuni toutes les preuves pathologiques qui constataient l'existence des maladies héréditaires, soit organiques, soit virulentes. J'eusse eu honte de toucher aux traits prétendus anti-philosophiques, que je m'obstinai à y croire justes et bien placés, quoique je susse qu'ils avaient été regardés de mauvais œil. C'est dans cet état qu'était mon ouvrage, lorsque je le soumis, à tout hasard, aux rigueurs du nouveau concours.

Malgré l'addition dont je viens de parler, mon Essai n'eut guères plus de succès à ce second concours, qu'il n'en avait eu au premier. Le vice radical subsistait; et son réjet était sans appel. Le prix fut adjugé à M. Joseph-Claude Rogemont, très-savant Professeur d'Anatomie et de Chirurgie en l'Université de Boon-sur-le-Rhin; et non pas à M. Gallei, dont le Mémoire si vanté d'abord, fut ici entièrement oublié. L'accessit fut décerné à M. Amoreux, Médecin et très-habile Naturaliste à Montpellier, Savant déjà très-connu par divers prix remportés en différentes Académies. La Société fit en même temps une mention honorable d'un Mémoire de M. Pagès Médecin à Alais en Languedoc, et accorda la même faveur à mon ouvrage. Cet illustre Corps, toujours d'après sa commission, dit en propres termes, en parlant des deux derniers Mémoires : » La » doctrine des connées (*Morbi congeniti*) y » est bien établie ». *Voyez hist. de la Soc. Ann.* 1787 *et* 1788, *pag.* 10 *et* 11.

Vu l'état des choses, on sent bien que pour cette fois je ne fus nullement surpris de ne pas obtenir un triomphe complet, auquel je n'avais plus lieu de m'attendre. D'ailleurs je pouvais marcher sans honte après les deux savans qui m'avaient été préférés ; et la mention honorable qui m'était accordée par la Société, me paraissait une distinction assez flatteuse. Cela n'empêcha pas que dans cette circonstance je n'aye fort-bien remarqué dans le langage de la commission, une autre petite négligence qu'on me permettra de ne pas passer sous silence. D'un côté, comme on l'a vu, les commissaires faisaient convenir la Société, que la doctrine des maladies héréditaires *connées* est bien établie dans mon ouvrage, ainsi que dans celui de M. Pagès : et d'un autre côté, ils firent porter le même jugement sur la manière dont nous avions traité les maladies *congénitales*, en ajoutant de suite, entre deux parenthèses (*Morbi congeniti*). On verra dans une des premières pages de mon Essai, que j'ai divisé avec la foule des Praticiens anciens et modernes, toute la famille des maladies héréditaires en deux genres ; les connées (*Morbi connati*), qui sont celles dont l'enfant hérite de sa mère, postérieurement à la conception, et durant le temps de la grossesse ; et les congénitales (*Morbi congeniti*) qui sont communiquées au germe de la part du père ou de la mère, dans l'instant même de la fécondation. En prenant l'expression du rapport dans le sens littéral, il est clair que notre doctrine est déclarée bien établie en l'un et en l'autre genre. Mais on sent aisément que l'intention

des juges-commissaires n'était pas telle. Je panche volontiers à croire, non pas que ces habiles gens n'ont pas eu présente à leur esprit cette division solemnelle, dont je viens de parler ; mais bien que par mégarde l'écrivain du rapport aura mis, sans qu'on s'en soit aperçu, le mot *congéniti* à la place du mot *connati*. Cependant, quand on remarque de ces petites distractions, dans un rapport si important, un concurrent n'est-il pas en droit de soupçonner que les juges qui l'ont rédigé, n'ont pas apporté à leur jugement toute l'application, tout le sang-froid, toute l'impartialité, que l'objet paraissait exiger ?

Le lecteur me pardonnera de l'avoir entretenu si long-temps de cette pauvreté académique, qui peut pourtant lui inspirer des précautions utiles, s'il aspire jamais aux distinctions glorieuses et encourageantes que les corporations savantes offrent tous les ans à l'émulation. Ce ne serait pas la première fois que de pareilles compagnies, même des plus illustres, auraient été induites en erreur dans leurs décisions, par l'avis de leurs commissions, que la prévention ou une manière singulière d'envisager les objets peuvent égarer, sans même qu'aucune mauvaise volonté ait eu part à leurs examens.

Quoi qu'il en soit, je crois que la publication de cet Essai ne sera pas tout-à-fait inutile, et que tout imparfait que mes confrères pourront sans doute le trouver en plusieurs points, ils ne le liront pas sans quelque plaisir, et même, si je ne me trompe, sans quelque fruit. Je désire beaucoup que MM. Rogemont et Amoreux suivent mon exemple, et publient

au plutôt leurs Mémoires respectifs, qui ne peuvent éviter d'être généralement accueillis. Dans l'incertitude où je suis s'ils se détermineront à se rendre à mes vœux, qui sont ceux de toutes les personnes instruites, ils me permettront de leur dire avec le Poëte, et dans les sentimens de modestie qui me conviennent :

Si quid novisti rectiùs istis,
Candidus imperti : sinon, his utere mecum.

ESSAI

SUR LES

MALADIES HÉRÉDITAIRES.

Semen ab omnibus partibus corporis prodit, à sanis sanum, à morbosis morbosum.
Hipp. lib. de aere, loc. et aq.

INTRODUCTION.

AVANT de parler des maladies héréditaires, il convient de fixer et de bien circonscrire le sens dans lequel on doit prendre cette dénomination.

En premier lieu, on nomme maladies héréditaires, toutes celles que les pères et les mères transmettent à leurs enfans, après les avoir acquises par des causes accidentelles, ou les avoir reçues eux-mêmes de leurs ancêtres. Cette transmission est supposée se faire dans

l'acte même de la génération, soit par le vice du sperme fécondant de l'homme, soit par la mauvaise constitution du germe contenu dans l'œuf fécondé de la femme. Selon la commune façon de penser des observateurs, ces sortes de maladies une fois introduites dans les familles, y demeurent étroitement liées ; et continuant ensuite à s'y perpétuer de génération en génération, elles forment en elles un caractère distinctif, une tâche permanente et indélébile (*a*).

En second lieu, on a donné le même nom aux maladies qu'on a cru passer aussi quelquefois de l'individu maternel à celui de l'Embrion ou du fœtus, après le moment de la conception. Pour se former une idée exacte de cette seconde espèce de communication héréditaire, il faut supposer que le germe fecondé a été d'abord sain du côté du père et du côté de la mère, et que la femme seule fait part ensuite à l'enfant qu'elle porte dans son sein, des maladies diverses dont elle vient à être accidentellement attaquée, durant les neuf mois de la gestation. Les maladies héréditaires de cette seconde espèce, ont été comprises par le célèbre Boerrhaave (*b*) parmi celles qu'il se plaisait à appeler exclusivement maladies de naissance, *morbi connati ;* tandis que celles de la première espèce sont universellement connues sous le

---

(*a*) *Morbi congeniti. . . . ut hereditates ad posteros veniunt, atque in mancipatum, suntque æternæ possessionis.* Baillou opera. edit. Halleri. t. 3. p. 423.

(*b*) Aph. de cogn. et cur. morb. §. 1481.

nom générique de *maladies de famille*, *morbi congeniti*, *gentilitii*, *parentales*, *connutriti*, *etc.*

Par la lecture un peu suivie des anciens auteurs de Médecine, soit Grecs, soit Latins, soit Arabes, il n'est pas difficile de se convaincre que parmi eux l'existence des maladies héréditaires était une chose généralement reconnue (*a*). Ce n'est guères qu'à l'époque mémorable du renouvellement des lettres en Europe, et même quelque temps après cette époque, que des esprits échauffés par l'impatience de secouer tout-à-fait le joug de l'autorité, joug qui avait si long-temps pesé sur la raison humaine, osèrent élever quelques difficultés sur cette antique opinion, et mettre en problème si l'existence des maladies héréditaires n'était pas une supposition toute gratuite, une illusion de pratique, une pure chimère.

On voit que, dès le commencement du dix-septième siècle, les doutes jetés sur cette matière faisaient déjà sensation dans les plus brillantes Écoles de Médecine. François Ranchin (*b*), pour lors chancelier de l'Université de Montpellier, se récria contre une pareille innovation, et se plaignit même de ce que certains Médecins allaient jusqu'à nier absolument qu'aucune maladie pût passer par voie d'hérédité des pères et mères à leurs enfans. Il était si persuadé que ces Médecins étaient

---

(*a*) *Omnes deniq. Græci, Arabes et Latini in eo consentiunt.* Fr. Ranchin.

(*b*) Pathol. univers. sect. 2. cap. 22.

dans l'erreur, qu'il ne craint pas d'assurer que c'était contre le sentiment de leur propre conscience, qu'ils mettaient en avant une proposition aussi hardie; et qu'ils la soutenaient plutôt pour avoir occasion de faire briller leur génie, que par attachement pour la vérité, *potiùs excercitationis gratiâ, quàm defendendæ veritatis studio* (*a*).

Mais malgré le zèle avec lequel Ranchin s'employa à plaider la cause des maladies héréditaires, et malgré les efforts que firent ensuite successivement depuis ce Praticien, plusieurs Médecins des plus distingués, tels, entr'autres, que Dermutius de Meara (*b*), Rolfincius (*c*), le Professeur Zeller (*d*), et enfin le fameux Stahl (*e*), pour maintenir sur ce point la doctrine des anciens, on n'a pu encore parvenir à fixer entièrement les esprits, et à ramener toutes les personnes de l'art à un sentiment commun. Les attestations de tant de Praticiens célèbres n'ont pas empêché le fameux Louis d'attaquer en 1748 l'existence des maladies héréditaires par une dissertation brillante, et de s'exposer ainsi, de gaieté de cœur, aux piquans reproches de tous les Ranchins de son temps.

C'est pour dissiper enfin, s'il est possible, les nuages qui restent encore étendus sur cette

---

(*a*) Ibid. ut suprà.

(*b*) Pathologia hæreditâria.

(*c*) *Lexicon castelli*, au mot *hæreditarius*.

(*d*) Disquisitio inauguralis de morb. hæreditariis.

(*e*) Dissertatio de morb. hæreditariis.

question célèbre et intéressante, que la Société royale a cru devoir proposer pour le sujet d'un de ses prix, » de déterminer s'il existe des » maladies vraiment héréditaires ; quelles elles » sont ; et s'il est au pouvoir de la Médecine » d'en empêcher le développement, ou de les » guérir lorsqu'elles sont déclarées ».

Pour répondre aux intentions de cette illustre compagnie, qui se distingue sur-tout par les vues d'utilité, que présentent toujours les sujets qu'elle choisit pour la matière de ses concours, je tâcherai d'établir dans les quatre chapitres suivans, 1.° qu'il existe des maladies vraiment héréditaires ; 2.° que toutes les maladies sont même plus ou moins susceptibles d'acquérir ce fâcheux caractère dans certaines circonstances ; 3.° qu'il est souvent possible d'en prévenir le développement dans les individus qui en ont reçu le germe de leurs parens, et même d'en purger tout-à-fait les familles ; mais 4.° que, lorsque ces maladies sont une fois déclarées, si leur guérison n'est pas toujours impossible, du moins elle est constamment bien plus difficile, que quand elles n'ont rien d'héréditaire.

CHAPITRE PREMIER.

Preuves diverses par lesquelles on peut établir l'existence des maladies héréditaires.

Pour constater l'existence des maladies héréditaires, je me servirai de deux genres de preuves. Celles du premier genre seront indirectes : je les tirerai de l'état physiologique de l'homme, et de la conformité singulière et toujours remarquée, qui régne entre les enfans et ceux dont ils tiennent le jour ; sans que je me permette pourtant de sortir de la latitude que comporte l'état de santé. Je joindrai en même temps aux faits physiologiques, tous les motifs ultérieurs de conviction, que pourront me fournir les lois connues de l'économie animale.

Dans le second genre de preuves qui seront directes, et que je nomme pathologiques, je détaillerai un assez grand nombre de faits non équivoques et généralement avoués, par lesquels il sera, j'espère, évident qu'en effet il y a des maladies qui se transmettent par droit de succession et de véritable héritage.

Par le premier genre de preuves, qui seront toutes de celles que dans l'école on appelle *à priori*,

priori, il sera aisé de juger que, puisque l'homme sain se peint dans ses enfans, avec tous les traits différentiels qui le caractérisent, ou même qui le défigurent, il est infiniment à croire qu'il se perpétue de même avec tous ses caractères et ses infirmités, lorsqu'il est malade. Par le second genre de preuves qui sont de celles qu'on nomme *à posteriori*, on sentira, si je ne me trompe, que rien n'est plus vrai que cette induction, puisque les observations les plus frappantes et les plus multipliées déposent en sa faveur.

Je diviserai pourtant ce chapitre en trois articles distincts, parce que, pour plus de clarté, j'ai cru convenable d'offrir mes preuves physiologiques ou *à priori*, sous deux rapports différens : d'abord relativement aux vices de famille, que l'homme et la femme, ou l'un des deux, communiquent au germe dans le moment de la copulation ; et ensuite relativement à la femme grosse, comme capable de transmettre à son fœtus, les affections accidentelles qui lui surviennent pendant sa grossesse. Ce double objet fera la matière des deux premiers articles, après lesquels il ne restera plus qu'à exposer dans le troisième, le détail de mes preuves pathologiques, ou *à posteriori*.

ARTICLE PREMIER.

Preuves physiologiques, ou à priori, *de l'existence des Maladies héréditaires, connues sous le nom de Maladies de famille* (Morbi congeniti, etc.).

Par la faculté merveilleuse et incompréhensible que l'homme a de se régénérer, et de donner l'être à un individu semblable à soi, et doué en général de la forme, des dimensions, et de toutes les qualités vitales et animales dont il se trouve doué lui-même, l'on voit d'abord qu'il a sur la formation de ses enfans la plus intime influence; et que par une puissance dont il ignore lui-même la nature et la manière d'agir, il est le modèle et le prototype sur lequel sont essentiellement organisés, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, les autres hommes qui naissent de lui.

Cette faculté régénératrice de l'homme, faculté d'ailleurs qui lui est commune avec toutes les espèces végétales et animales, n'est pas un apanage exclusif du mâle : il semblerait même, d'après les observations des plus célèbres Naturalistes (*a*) sur les Mulets, lesquels

(*a*) Buffon hist. nat. édit. en 15 vol. in-12. t. 10. p. 288.

tiennent toujours plus de la mère que du père, que la femelle, ainsi que le prétendait Haller (*a*), contribue encore plus que le mâle à spécifier le produit de la génération. Du moins doit-on accorder, pour ne pas s'écarter de l'espèce humaine, que l'enfant reçoit autant de la femme qui le conçoit, que de l'homme qui l'engendre; puisque s'il arrive quelquefois que les traits du père se trouvent presque uniquement gravés sur la physionomie du fils, on voit aussi souvent qu'elle offre le portrait achevé et exclusif de celle de la mère, et que le plus communément elle présente aux yeux étonnés une combinaison singulière, une admirable confusion de celle du père et de la mère à-la-fois : spectacle charmant ! qui resserre les liens des époux, en leur faisant lire à chaque instant, sur le visage de leurs enfans, le témoignage flatteur d'une fidélité réciproque.

Mais si la configuration générale des enfans, et le fonds principal de leur organisation, est un effet simultanée de l'action paternelle et maternelle; et si par cette action merveilleuse, les linéamens les plus déliés de leur forme extérieure portent des traits si frappans de ressemblance avec celle de leurs parens, n'est-on pas autorisé à en conclure que les parens doivent aussi leur communiquer dans le plus grand détail, toutes les bonnes et les mauvaises qualités de leur organisation intérieure ? Un fait est ici la suite nécessaire et inséparable de l'autre; et tout homme non prévenu con-

(*a*) Elementa Physiol. lib. 29. sect. 2. §. 8.

viendra, sans peine, que la même main qui calque si scrupuleusement la physionomie du fils sur celles du père et de la mère, doit passer aux ressemblances intérieures, et rendre avec la même exactitude, organe pour organe, viscère pour viscère, constitution pour constitution.

La vérité de cette conséquence devient encore plus sensible, dès qu'on fait attention que les enfans reçoivent en héritage de leurs parens, outre la ressemblance des physionomies, plusieurs autres qualités extérieures et visibles, qui sont autant de preuves de l'influence toute-puissante du père et de la mère sur l'organisation totale de leur progéniture.

Il est assez ordinaire de voir qu'un mari et une femme, tous deux d'une belle figure et de taille avantageuse et bien proportionnée, mettent au monde de beaux enfans, qui prospèrent et grandissent comme eux (*a*). Le savant Haller se vantait d'appartenir à une de ces heureuses races, dont les individus, par leur stature imposante, semblent nés pour commander aux autres hommes; et l'on peut dire de lui, que la grandeur de son corps répondait à celle de son génie (*b*). En revanche, combien de familles ne trouve-t-on pas dans le monde, toutes composées d'individus laids, et de taille chétive et rabougrie, parce qu'ils

---

(*a*) Æquum esse videtur ut ex magnis parentib. magni partus edantur. Hipp. de genit. pueri.

(*b*) Elem. Physiol. lib. 30. sect. 2. §. 11.

doivent le jour à des parens sur la forme et le module desquels ils ont été construits ? Personne ne s'attendrait sans doute à voir naître des Géans et d'aimables figures, des mariages contractés entre des Lapons et des Esquimaux.

Mais non seulement la taille et la beauté du corps, ainsi que sa laideur, sont des qualités sensibles qui se propagent dans les familles ; l'on voit encore, et cette remarque n'a pas échappé à Haller (*a*), que la longévité est un bienfait souvent héréditaire, et qu'au contraire il est des races d'hommes qui semblent condamnées à une vieillesse anticipée, et dont la vie n'a pas été graduée sur la mesure commune de la vie humaine. Or, d'un côté cette aptitude à vivre long-temps, et de l'autre cette espèce de nécessité de mourir de bonne heure, ne sont-elles pas, dans ce cas, le résultat de la forme originaire de l'organisation la plus intime, laquelle retient toujours la teinte de vigueur ou de faiblesse qui lui a été imprimée dès l'instant de la fécondation ?

La couleur naturelle de la peau, qui même parmi nous, dépend bien plus de la qualité des humeurs dont cet organe est abreuvé, que de sa contexture, est encore un de ces caractères sensibles, qui se transmettent fidellement de père en fils. Car, sans sortir de nos contrées, il est aisé de s'assurer, avec un peu d'attention, que dans chaque famille il régne un ton particulier de couleur, qui les distingue les unes des autres. Dans quelques-unes on voit tous

(*a*) Ibid. ut suprà.

les visages brillans du plus beau coloris ; et dans d'autres on ne trouve que des physionomies blêmes, terreuses et basanées. Les nuances entre ces deux extrêmes sont sans doute très-variées. Mais les teintes de famille n'échappent pas facilement à un œil exercé ; et l'on peut dire, par rapport au teint dans le même pays, qu'il existe des différences aussi réelles de famille à famille, qu'il y en a de nation à nation, quoique cette dernière différence soit toujours plus marquée, et plus généralement aperçue.

Au sujet de la couleur de la peau, regardée comme héréditaire dans les familles, je ne puis me dispenser de parler ici, en peu de mots, de cette couleur spécifique, qui est attachée aux hommes de divers climats, et qu'ils se transmettent invariablement les uns aux autres, comme un bien patrimonial.

En effet, le Nègre ne produit que des Négrillons, et l'Américain rougeâtre et cuivreux engendre constamment des enfans rougeâtres et cuivreux comme lui : tout comme parmi les Européens, et la plûpart des Asiatiques, il ne naît que des Blancs ; et comme tous les individus se trouvent profondément rembrunis chez les Arabes et les Égyptiens.

J'observerai là-dessus, que la couleur de la peau n'est pas néanmoins tellement dépendante du climat, que les Blancs n'engendrent des Blancs, même sur les sables brûlans du Sénégal, et que les Nègres ne produisent de parfaits Négrillons, non seulement dans nos Isles d'Amérique, mais encore dans les pays les plus froids de l'Europe et de l'Asie.

Quoiqu'il soit hors de doute que les hommes descendent tous d'une seule tige, il n'est pas moins certain qu'une fois que leurs tégumens ont reçu toute l'impression que les pays qu'ils habitent est capable de leur donner, leur couleur se propage opiniâtrement dans les générations suivantes. L'on sait qu'il n'est possible de la leur ôter avec quelque promptitude, que par le mélange des races; et que ce n'est qu'à la quatrième génération, qu'on réussit, par cette méthode, à laver tout-à-fait la peau de l'Africain et de l'Américain, et à les ramener l'un et l'autre à la couleur européenne. M. le Comte de Buffon a présumé (*a*) qu'il faudrait un grand nombre de siècles, pour décolorer entièrement dans nos climats tempérés, une famille de Nègres qui ne se mélangerait pas avec notre sang : et l'ingénieux Abbé Manet nous a appris depuis peu, par des observations faites sur les lieux, que le laps d'environ trois siècles a suffi à des familles portugaises, établies en Afrique, pour leur noircir parfaitement le teint, rendre laineux leurs cheveux et le poil de leur barbe, et leur imprimer enfin l'entière physionomie de Nègres très-achevés (*b*).

Mais s'il est vrai que la couleur de la peau soit héréditaire parmi les hommes, comment les tempéramens ne le seraient-ils pas, eux dont cette couleur est ordinairement le signe et même l'effet ? Quoi qu'en ait dit sans aucune preuve M. Louis (*c*), la propagation des

(*a*) Buffon hist. nat. t. 12. p. 196.

(*b*) Nouv. hist. de l'Afrique française. Paris 1767.

(*c*) Dissertation sur les malad. héréditaires. On ne conçoit

tempéramens, par voie de succession et d'héritage, est un de ces faits généraux dont il est aisé de constater la réalité, dès qu'on veut examiner curieusement et en détail les différentes familles, dont la réunion compose nos grandes Cités. On en trouve où le caractère bilieux est manifestement écrit sur tous les fronts. D'autres offrent généralement dans les traits de leurs sèches et brunes figures, toutes les marques du tempérament mélancolique. Il en est quelques-unes où le sang dominant dans tous les sujets, on n'aperçoit que des visages pleins, riants et fleuris, qui déposent en faveur de l'abondance et de la riche qualité de leurs sucs nourriciers : tandis que par un malheureux contraste, on en trouve d'autres, dans lesquelles on ne peut démêler que des physionomies tristes, pâles et comme bouffies, où le tempérament phlegmatique est exprimé de manière à ne pouvoir le méconnaître.

Je dois remarquer pourtant que chez nous la plûpart des constitutions se trouvent tempérées comme notre climat. On voit, pour parler le langage des anciens, que la bile, l'atrabile, le sang proprement dit, et la Pituite, y sont le plus souvent si bien mélangés dans les divers individus, et si bien corrigés l'un par l'autre, qu'on n'y trouve guères que des tempéramens mixtes ; ou que du moins il n'est pas commun d'y observer de ces tempéramens extrêmes et décidés, où l'une des quatre

---

pas comment cet habile homme a pu se déterminer à nier un fait si notoire et si général.

humeurs l'emporte notablement sur toutes les autres, et les éclipse par sa prédominance.

Pour saisir donc avec assurance et facilité l'observation dont il s'agit, je veux dire la qualité héréditaire des tempéramens, il n'y a qu'à jetter un coup-d'œil sur les hommes réunis en grand corps de nation, et séparés par de grandes distances. On trouvera alors avec le profond M. Paw (*a*), que la Pituite exerce un empire général et absolu chez les Américains, qui sont tous, et dans toutes les Zones, d'un tempérament lâche et réellement phlegmatique. On verra encore avec M. Hallé (*b*), que le tempérament bilieux régne avec plus ou moins de force dans toute l'Afrique, et que par les feux de la Torride ce tempérament s'exalte au point de devenir atrabilaire ; ce qui y produit la génération des hommes noirs. Il me paraît que les Asiatiques et les Européens, lorsqu'on veut les considérer en grand et sous des rapports généraux, offrent tous les signes du tempérament sanguin. Les climats ont formé peu-à-peu les divers tempéramens des peuples ; mais ces tempéramens une fois formés, passent invariablement des pères aux enfans, et constituent un caractère vraiment national.

Quoiqu'une observation plus exacte ait appris qu'Hippocrate n'était pas fondé à croire que communément des parens mutilés engendraient des enfans mutilés (*c*), il n'est pas moins assuré

(*a*) Recherches philosophiques sur les Américains.

(*b*) Encyclop. par ordre des mat. Médecine. t. 1. pag. 1. au mot *Afrique*. Cet article est long, mais très-intéressant.

(*c*) *Ex mutilatis parentibus*, *mutilati filii*, de genit. pueri.

que bien des vices de proportion et de symétrie se propagent par la génération. A la bonne heure que les petits Hotentots naissent toujours duement munis de deux testicules ; quoique de temps immémorial, on ait la stupide précaution de faire retrancher dans cette nation, aux jeunes mâles, un de leurs testicules. A la bonne heure que les filles chinoises s'obstinent à venir au monde avec des pieds de dimension ordinaire, quoique de tout temps dans la Chine, on ait eu l'attention de faire subir aux enfans de leur sexe, des opérations longues et douloureuses, pour leur rendre les pieds petits, et leur procurer par là un agrément de convention qui gêne infiniment leur démarche. A la bonne heure encore que chez certaines peuplades de l'Amérique, les nouveaux-nés offrent toujours, comme chez nous, des têtes arrondies ; quoiqu'on s'y pique généralement d'avoir la tête aplatie, carrée ou pyramidale ; et qu'on ne manque point de perpétuer cette étrange gentillesse dans les familles, en pétrissant avec art, et non sans un grand danger, le tendre crâne des enfans, dans les premiers instans qui suivent leur naissance.

Tout ce qu'on peut conclure de ces faits, quelques certains qu'ils puissent être, c'est que par un effet d'une sagesse admirable et conservatrice, le mode primordial de la forme et de l'organisation humaines n'a, si l'on peut le dire, de l'altérabilité que jusqu'à un certain point ; et que l'influence paternelle et maternelle sur l'Embrion connaît des limites qu'elle ne saurait franchir. Mais cela n'empêche pas qu'en respectant ces limites, la nature ne se

joue en mille manières dans la formation des hommes; et que ces jeux, venant à se fixer chez certains peuples ou dans certaines familles, n'y deviennent souvent un héritage qui passe désormais des ascendans aux descendans. D'ailleurs la race des hommes Macrocéphales, dont autrefois Hippocrate a attesté l'existence et la perpétuité, n'est pas aussi chimérique que quelques-uns ont bien voulu se le persuader. M. Clerc, dans ses voyages en Tartarie, a trouvé, dit-il, ce peuple à têtes longues; et il ne doute pas que dans l'origine l'art n'ait contribué à cette excessive longueur, qui s'est propagée ensuite de père en fils, par la seule force de l'habitude (*a*). On a assuré que tous les individus de deux familles illustres d'Italie, celle de *Bentivoglio* et celle de *Lansada*, portent sur quelque partie de la peau, des impressions héréditaires et très-singulières, qui dans la dernière ont la forme d'une lance, et dans la première celle d'une tumeur légèrement proéminente, laquelle leur sert de baromètre, et ne manque jamais de se gonfler toutes les fois qu'un vent humide vient à souffler (*b*). Ces faits pourtant sont trop merveilleux, pour ne pas inspirer des doutes. Mais on ne peut guères en avoir sur l'existence de certaines familles qu'on a vues se perpétuer avec six doigts aux mains et aux pieds (*c*), avec des

---

(*a*) Hist. nat. de l'homme malade. t. 2. p. 225.

(*b*) M. Haller rapporte ces faits d'après J.-Ber. Carpensis et C. Areyes; mais il ajoute de suite : *hoc fabulæ vicinum.* Elem. physiol. lib. 29. sect. 2. §. 11.

(*c*) W. entr'autres à ce sujet Haller ibid. ut suprà.

becs de lièvres (*a*), avec des configurations singulières du palais, ou une grosseur démesurée de la lèvre supérieure (*b*), avec des marques non naturelles aux oreilles (*c*), et même avec des doigts du pied liés entr'eux par une membrane, comme le sont les pieds des Canards (*d*). Ces faits, tout extraordinaires qu'ils peuvent paraître, n'ont rien de plus surprenant, que plusieurs autres faits constans et avérés que nous offre l'histoire naturelle des animaux sans raison. A ce sujet, je me contenterai ici de faire mention de ces deux races particulières de Poules qu'a vues et décrites l'illustre Reaumur (*e*), et dont la première porte toujours cinq doigts à chaque pied; tandis que la seconde offre constamment et de génération en génération, des individus privés de croupion.

Au reste, qu'on passe en revue les différentes familles, et que d'un œil philosophique, on examine en détail les diverses parties, même extérieures, dont l'ensemble constitue l'architecture de l'homme, on trouvera beaucoup d'individus qui, par un vice vraiment héréditaire et commun à tous les autres individus de la même race, offrent des défauts de proportion plus ou moins saillans, dans quelque partie déterminée du corps. Mais pour avoir des résultats plus frappans, on n'a qu'à por-

---

(*a*) Rod. à Castro de morb. mul.

(*b*) Haller ibid.

(*c*) Haller ibid.

(*d*) Stahl de morb. hæreditariis.

(*e*) Mém. sur l'art de faire éclore les Poulets. t. 2.

courir encore une fois le globe, et à jeter les yeux sur les différens peuples, considérés comme autant de grandes familles. Quelle prodigieuse diversité dans les proportions, entre les seules parties externes de la tête ! A cet égard tout change étrangement, lorsqu'on compare les nations aux nations : mais tout paraît le même, lorsqu'on se borne à comparer entr'eux les individus d'une nation isolée. Ici tous les yeux sont petits, ronds et sans expression. Là l'on ne voit que des nez larges, épâtés et à peine proéminens. Dans certaines contrées, tous les habitans ont le front chevelu et à-peu-près nul. Dans d'autres, tout le monde porte des oreilles épaisses et monstrueusement pendantes. La grosseur et la place des sourcils, la largeur de la bouche, l'épaisseur des lèvres, ne sont pas, bien s'en faut, les mêmes dans tous les pays. Chaque grand peuple a, ce semble, sa chevelure particulière. Il est des races où les hommes paraissent n'avoir pas de col, et dont la tête naît immédiatement d'entre les épaules.

Je ne pousserai pas plus loin l'examen des vices constans et héréditaires, que les divers peuples font voir dans les proportions des parties différentes qui composent l'extérieur de la tête. Je me garderai même d'entrer dans un détail aussi étendu, en examinant les vices analogues de proportion qui existent en divers pays, entre les autres parties du corps. Tout ce que je me permettrai d'observer là-dessus, et ce qui prouve bien que les hommes, même en santé, ont une singulière aptitude à transmettre à leurs enfans, les vices organiques qui

leur sont propres, c'est que dans certaines nations, tous les mâles ont des prépuces si prolongés, qu'ils deviendraient très-incommodes, si on n'avait le soin de les leur amputer de bonne heure par la circoncision (*a*); et que dans d'autres, toutes les femmes ont des mamelles si volumineuses et si allongées, qu'elles allaitent aisément leurs nourrissons, en renversant ces parties derrière leurs épaules; ou avec de grandes lèvres tellement pendantes, que l'acte conjugal n'est par une opération facile; ou enfin avec des excroissances si considérables au bas de l'Abdomen, qu'elles leur servent de tablier, et que la nudité n'a rien qui puisse les faire rougir. Peut-on exiger des faits plus convaincants, pour prouver que les hommes qui, dans l'état de santé, se communiquent héréditairement, et avec tant de ponctualité, de si grands vices de conformation, doivent aussi se communiquer par la même voie, leurs vices maladifs?

Ce n'est pas tout : on peut tirer encore de l'analogie, des preuves tout aussi fortes de la même vérité. J'ai parlé déjà des Poules sans croupion, et des Poules à cinq doigts. Mais qui ignore que les autres animaux, sur-tout domestiqués, varient souvent d'une manière surprenante, par l'influence du climat, de la nourriture et du soin avec lequel ils sont élevés? Dans certaines espèces de quadrupèdes, ces variétés qui se fixent ensuite et font souche,

---

(*a*) Le célèbre Montesquieu rapporte même la circoncision religieuse des Juifs, à un vice originaire de race, qui rendait chez eux cette opération nécessaire. Esprit des lois.

vont au point de faire perdre à la longue à ces animaux, toutes les marques extérieures qui peuvent en faire reconnaître la véritable espèce. Il est en effet des cas, où le Naturaliste serait très-embarrassé de ramener les espèces secondaires à leur tige primitive, si par l'épreuve des accouplemens, épreuve même qui n'est pas toujours entièrement sûre, il n'avait l'art de questionner la nature sur l'identité des espèces. Combien, par exemple, le Barbet ne diffère-t-il pas du Levrier, et le Bichon du grand Danois! Cependant ce ne sont là que des variétés du Chien de Berger, qui est la souche première de toutes les races de Chiens (*a*); variétés étonnantes, qui sont pourtant fixes, permanentes et héréditaires.

A toutes ces observations physiologiques, qu'il m'eut été facile de multiplier, je n'ai plus qu'à en ajouter une seule; elle prouvera, non pas que les parens ont le pouvoir de transmettre à leurs enfans les simples vices de conformation extérieure, ce qui est à présent assez manifeste; mais qu'ils peuvent aussi leur communiquer, et leur communiquent même ordinairement, le mode spécial de leur organisation la plus intime, et qu'ils influent par là jusques sur leur constitution morale.

On a dit de tout temps, en parlant des mœurs et des inclinations naturelles, *tel père, tel fils*; et la transmission héréditaire des

---

(*a*) V. sur cette matière les judicieuses réflexions de M. de Buffon t. 6. p. 334.

qualités du cœur et de toutes les facultés intellectuelles a passé en proverbe (*a*).

Le bon exemple et une éducation soignée peuvent sans doute quelquefois faire un honnête homme du fils d'un fripon, et rendre douce et réservée la fille d'une femme violente et débauchée. Mais ces exemples particuliers, qui ne sont qu'une exception à la règle générale, n'empêchent point qu'il ne soit très-vrai de dire que les penchans vicieux vont en se propageant avec les familles, et que les enfans sont ordinairement, au moral autant qu'au physique, les images vivantes de leurs parens. C'est ici la Chate de la fable : elle a beau faire la prude, l'apparition imprévue d'une Souris trahira toutes ses belles résolutions. L'instinct que l'homme tient de sa race, perce à travers tous les principes de l'éducation, et fait voir par ses saillies indélibérées, que si la nature peut être enchaînée, elle n'est que très-difficilement détruite. Horace a dit, en bon observateur, *naturam expellas furcâ, tamen usque recurret* (*b*). La fille dont parle Donatus (*c*), est un bel exemple de cette vérité. Elle n'avait encore

---

(*a*) *Fortes creantur fortibus et bonis :*
Est in juvencis, est in equis patrum
Virtus ; nec imbellem feroces
Progenerant aquilæ columbam. Horat. lib. 4. ode 3.

(*b*) La Fontaine rend cette pensée, au sujet de l'indestructibilité du naturel, avec sa naïveté ordinaire, en disant : *qu'on lui ferme la porte au nez, il reviendra par la fenêtre.*

(*c*) Auteur cité par Zimmerman, de l'expérience t. 3. p. 195.

qu'un

qu'un an, lorsque son père et sa mère furent suppliciés en Angleterre pour fait d'Antropophagie. Toute sa vie elle se sentit elle-même entraînée par le penchant le plus violent vers ce genre de crime.

Quant à la force de la conception, et des autres facultés intellectuelles, la nature toujours libre dans ses dons, les distribue, comme l'on sait, entre les hommes, avec une mesure très-inégale; et l'on voit assez communément que chacun d'eux rend à-peu-près à ses descendans, la juste portion dont il s'est trouvé lui-même pourvu. Par quelle autre loi se ferait-il si souvent, que l'esprit et les talens sont familiers et comme indigènes dans certaines familles; et que dans d'autres, au contraire, tous les individus, à peine munis d'un gros bon sens, ne montrent aucune disposition à la culture des arts et des sciences ? On a douté autrefois si les Américains avaient assez de pénétration, pour s'élever à des idées métaphysiques; et si par l'instruction on pouvait les éclairer assez, pour les mettre en état de participer avec fruit à nos saints mystères. L'on ne voit pas encore, après un assez grand nombre de siècles, que leur intelligence se soit agrandie (*a*). On a remarqué encore, que les Nègres, toujours brûlés par un soleil ardent, sont tous légers, fantasques, capricieux, et incapables d'une certaine application. Leur cerveau donc se ressent des causes qui agissent sur leur organe extérieur. Il n'est pas croyable qu'un tel peuple,

(*a*) W. M. Paw. Recherches sur les Américains.

fût-il transporté dans un climat moins défavorable, cultivât de long-temps, avec quelque succès, nos lettres européennes.

En général, toutes les nations, dont le physique se trouve notablement altéré, eu égard même aux seules apparences extérieures, sont de père en fils plus ou moins stupides. Dans nos pays policés, où la douce température de l'atmosphère favorise si bien le développement régulier des facultés de l'ame et de celles du corps, chaque peuple offre pourtant, dans le mode et la mesure de ce développement, des nuances propres et caractéristiques, que le philosophe saisit et sait admirer. Par exemple, on peut dire aujourd'hui, comme les anciens historiens l'ont dit autrefois, que le Français a de l'esprit, l'Anglais du génie, l'Italien de l'imagination, l'Espagnol de la grandeur d'ame, l'Allemand de la raison, etc., etc. Tant il est vrai que tout est héréditaire dans l'homme, ses beautés comme ses défauts, les qualités de l'ame comme celles du corps ! N'y aurait-il que ses maladies proprement dites, dont il ait l'heureuse impossibilité de transmettre les dispositions à ses enfans, en leur donnant une portion de son être ? C'est ce dont on s'occupera plus particulièrement, après qu'on aura vu dans l'article suivant, quelles sont la nature et l'étendue du pouvoir qu'a la femme grosse sur le corps de son fœtus.

ARTICLE SECOND.

PREUVES physiologiques et à priori, *de l'influence de la femme grosse sur l'état constitutionnel du fœtus.* (Morbi connati.)

UN ancien philosophe se vantait de pouvoir modifier et changer à son gré les caractères et les passions des hommes, par la seule manière de les nourrir. C'était sans doute par le commerce que Pythagore avait eu avec les Indiens, peuple qui ne vivait alors, et qui ne vit encore aujourd'hui que de végétaux, qu'il imagina ses principes austères de Diététique. En effet, cette nation a eu de tout temps les mœurs douces, les passions modérées, et le cœur bon et compatissant; qualités estimables, qu'on ne peut guères attribuer qu'à son régime simple et à sa frugalité.

Cette réflexion est si vraie, que dans les nations strictement carnivores, l'on trouve des mœurs et des caractères tout opposés. Dans celles-ci les hommes semblent succer avec le sang dont ils s'abreuvent, les inclinations brutales et féroces des animaux qui deviennent leur proie.

Quoi qu'il en soit, tous les Médecins instruits

savent fort bien que les régimes différens ont la plus grande influence, non seulement sur la santé des hommes, mais même sur leur moral ; et que les anciens s'occupaient avec le plus grand soin à régler la qualité et la quantité des alimens qu'ils donnaient aux enfans admis dans leurs Gymnases, afin de les rendre plus sains, plus robustes, et même de rectifier de bonne heure leurs mœurs et leurs passions.

Je n'examinerai point ici, si la Louve qu'on dit avoir allaité Romulus, dut former en lui des penchans relatifs à ceux de cet animal carnassier et farouche ; ni si le lait de chèvre dont les Basques, dit-on, nourrissent assez communément leurs nouveaux-nés, peut être regardé comme la cause première de cette pétulence de caractère et de cette agilité de corps, qui sont si familières aux habitans de ce canton de la France. Ce qu'il y a de certain, c'est que, selon une opinion générale, et qui remonte à la plus haute antiquité, le lait des nourrices influe très-puissamment sur la manière d'être physique et morale de leurs nourrissons, et peut aller même, comme l'a vu Van-Helmont (*a*), et comme l'assure Baldini (*b*), jusqu'à pervertir toutes leurs inclinations.

Aussi ne voit-on pas de mère soigneuse et tant soit peu délicate, qui ne désire, au besoin, d'être suppléée dans les fonctions respectables

---

(*a*) *Observavi nutricem salacam, furtivam, avaram, iracundamq. suam fragilitatem transtulisse in pueros.* Infant. nutrit. pag. 477.

(*b*) Méthode d'allaiter les enfans à la main.

du nourrissage, par des femmes dont les mœurs saines et le caractère honnête leur soient bien connus. Dans ce choix intéressant, ses informations tombent pour le moins autant sur les dispositions morales, que sur le fonds de la santé. En cela la sollicitude des mères est autorisée par tout ce que nous avons eu de Médecins et d'Accoucheurs célèbres, depuis Hippocrate jusqu'à nos jours. Après cela, si l'action du lait des nourrices sur la faible organisation des nouveaux-nés, pouvait être regardée comme un préjugé, ce préjugé serait un phénomène bien étrange : il règne au moins depuis deux mille ans, et presque sans contradiction. Or le fait dont il sagit, est un fait d'expérience journalière. Tous les hommes en sont les témoins nécessaires, et les juges compétans. Si un pareil fait, attesté par toutes les générations et par l'univers entier, n'est qu'un préjugé, il faut renoncer à toute certitude dans les observations physiques, et douter, pour ainsi dire, de notre propre existence.

Le lait est un sang commencé. Ayant déjà circulé, il a reçu en quelque degré, dans tous les organes de la machine vivante, les divers genres d'élaboration que chacun d'eux est capable de lui imprimer. Dans ce travail général, le lait acquiert non seulement des propriétés communes de vie et d'animalisation, mais encore des qualités spécifiques, et propres à la nature, à la constitution et à l'Idiosyncrasie de l'individu qui le fournit. En ce sens, on peut assurer que chaque nourrice a son lait, comme elle a son visage, son tempérament et sa manière de voir.

En second lieu, tout le monde est d'accord que la vie animale consiste dans l'action et la réaction soutenues et réciproques des fluides et des solides. Ensorte que l'état des solides dépend autant de la qualité et du mouvement des fluides, que la qualité des fluides est dépendante de l'état des solides eux-mêmes.

De ces deux principes qui sont incontestables, on est obligé de conclure, en bonne Physiologie, que les qualités du fluide laiteux, administré à l'enfant qui tete, peuvent et doivent modifier en diverses manières, toute sa débile organisation, et par conséquent lui communiquer les vices, soit organiques, soit humoraux, dont est atteinte la femme qui le nourrit.

Mais si le simple lait exerce une action si efficace sur des enfans tout formés, et qui jouissent déjà de la lumière; s'il peut encore imprimer dans leurs jeunes organes, les imperfections de l'individu qui le leur fournit, à combien plus forte raison, le lait et le sang de la femme grosse n'agiront-ils pas avec force sur un Embrion qui n'est qu'une goutte fluide, et sur un fœtus dont les os eux-mêmes n'ont encore aucune solidité?

Personne ne croit moins que moi à tout ce que disent les bonnes femmes sur ces altérations partielles de la peau, qu'on montre par-tout sous le nom d'envie, de fantaisie, *novi materni*, et qu'on croit avoir pour cause quelque désir non satisfait de la mère, durant le temps de sa grossesse. Je ne crois pas non plus à ces impressions subites, profondes et durables que les passions vives de la mère font, dit-on, sur le corps du fœtus. Telle est cette difformité

de naissance dont parle le Métaphysicien Malebranche, en faisant l'histoire d'une femme grosse, qui ayant assisté à l'exécution d'un criminel condamné à la roue, accoucha bientôt après d'un enfant dont les membres se trouvèrent rompus aux mêmes endroits précisément où elle avait vu donner les coups (*a*). Plus d'une fois je me suis convaincu, ainsi que l'ont fait avant moi le savant Haller (*b*) et le grave Maupertuis (*c*), que ce n'est jamais qu'après coup que les mères vont chercher dans leur vie passée, l'explication suspecte des vices et des défectuosités qui paraissent sur les corps de leurs enfans.

Les Médecins qui admettent encore avec le vulgaire, l'opinion qui attribue à la seule imagination des mères, les envies des enfans, doivent par là même supposer une chose impossible et absurde ; savoir, que le moral de la mère a une action réelle et immédiate sur le physique du fœtus. Or cette supposition qui tend directement au matérialisme, répugne à toutes les observations anatomiques et physiologiques. Dans le sein maternel, l'enfant vit de sa propre vie ; il a ses mouvemens, son organisation, sa circulation toute à lui. Il ne tient même à la mère par aucun lien extérieur, pendant les premiers jours qui suivent la conception.

Au fonds, durant tout le temps de la

(*a*) De la recherche de la vérité. liv. 2. ch. 7. n.° 1.

(*b*) Elem. physiol. lib. 29. sect. 2. §. 21.

(*c*) Venus physique. chap. 15.

grossesse, la mère n'a pas plus d'empire sur l'enfant, que n'en a la poule sur le poulet renfermé dans l'œuf qu'elle couve. Le fœtus vit et croît dans la matrice, comme le poulet grandit et végète dans les liqueurs mortes dont il est entouré. Il est vrai que les appendices vasculaires du Placenta vont succer dans la substance de l'Utérus, les sucs nourriciers dont l'enfant a besoin. Mais ces appendices ne s'identifient pas plus avec l'organe utérin, que les racines d'un arbre avec le terrein où elles vont chercher la sève dont elles se remplissent. Le fœtus dans le sein de la mère, est une plante véritable. Le Placenta n'est qu'un bulbe qui lui sert de racine. Sa tige est le cordon ombilical, au bout duquel l'enfant est placé comme la tête, ou si l'on veut, comme le fruit de cette espèce de Zoophite. il n'est pas douteux que la mauvaise qualité des sucs nourriciers ne puisse porter préjudice à la plante animale. Mais aussi tout fait voir que ce n'est que par eux, que la femme grosse qui les lui donne aux dépens des siens, influe sur son enfant, et peut lui faire part des bonnes ou mauvaises qualités de son propre individu.

Il faut donc à présent regarder comme démontré, que ce n'est par aucune action directe, métaphysique et spirituelle, que la femme enceinte agit sur le fœtus; et que ce n'est que médiatement, et par le sang et le lait qu'elle fournit passivement aux radicules du Placenta, qu'elle se trouve avoir avec lui de vrais rapports. Mais c'en est bien assez pour que, dans bien des cas, elle puisse opérer sur lui des modifications très-variées, et même des altérations

humorales et organiques, qui sont ensuite permanentes et constitutionnelles. Ce lait, et sur-tout ce sang dont elle le nourrit, ne sont rien moins qu'une sève crue et grossière; telle que celle que les plantes ordinaires pompent de la terre où elles sont attachées, et qu'elles sont obligées de travailler ensuite et de s'approprier, avant qu'elle ne puisse servir à leur végétation. Ce sont des sucs vivans et déjà tout animalisés. Avant de passer de la matrice dans les racines du Placenta, ils ont reçu dans le corps de la mère toutes les préparations, toutes les élaborations qui doivent les rendre propres à la nutrition et à la restauration de tous ses organes. Donc le fœtus, bien plus encore que les végétaux ordinaires, doit se ressentir de la nature du sol où il reste si long-temps fixé. Les humeurs de la mère sont les siennes; les viscères de l'un et de l'autre sont sustentés et réparés par le même aliment. Il résulte de cette nutrition commune, que la mère a sur son fœtus un très-grand pouvoir; qu'elle peut mouler une seconde fois son organisation sur celle qui lui est propre, et modifier en mille manières sa constitution originaire.

Il est vrai que l'ascendant de la femme grosse sur l'enfant n'est pas d'une nature essentiellement différente de celui de la simple nourrice. Mais cet ascendant est plus marqué, plus énergique dans la mère, parce que le sang qu'elle lui fournit de plus que la nourrice, est une liqueur plus perfectionnée, plus empreinte de toutes les qualités spécifiques de l'individu, que ne l'est le lait; et parce que

le fœtus étant plus jeune, est bien plus tendre, et s'il m'est permis de le dire, bien plus *impressionable* que l'enfant à terme et qui a déjà vu le jour.

Je n'en dis pas davantage sur cette matière qui, je crois, n'a pas été encore examinée par les Médecins avec tous les soins que mérite son importance. Il me semble pourtant que j'en ai assez dit, pour faire sentir que sans s'écarter des lois les moins contestées de l'économie animale, il est aisé de concevoir que l'enfant doit se ressentir des affections maladives dont la mère vient à être attaquée pendant sa grossesse, et qu'il peut très-bien recevoir d'elle, par droit d'héritage, une disposition spéciale aux mêmes maladies. C'est, en effet, ce dont l'observation ne permet pas de douter, comme on aura occasion de le faire voir dans l'article suivant.

ARTICLE TROISIÈME.

Preuves pathologiques, ou à posteriori, *de l'existence réelle des Maladies héréditaires en général.*

On a déjà vu dans les articles précédens, qu'en prenant le mot Santé dans l'étendue qu'on a coutume de lui donner, l'homme et la femme ont le pouvoir réel de communiquer à leurs

enfans bien des vices de conformation et des caractères constitutionnels qui restent fixés dans les familles, et se perpétuent désormais avec elles. Par toutes ces observations préliminaires, dont chacune est fondée sur des faits généraux qu'on ne peut désavouer, j'ai rendu, si je ne me trompe, l'existence des maladies héréditaires, sinon certaine et démontrée, du moins infiniment probable.

Il s'agit actuellement, sans changer d'objet, de changer la nature de l'examen, et de voir, sans recourir pourtant encore à l'autorité des Praticiens observateurs, si dans les variétés constantes de l'espèce humaine, on ne peut point saisir des preuves directes et irrésistibles de cette existence.

Or, à ce sujet je remarque d'abord, qu'en établissant par des faits physiologiques et non contestés, que les hommes se transmettent tous les jours par voie d'hérédité, leur taille, leur couleur, leurs vices de conformation extérieure, et jusqu'à la modification de leurs facultés intellectuelles, j'ai déjà prouvé qu'en effet il est des maladies qui sont véritablement héréditaires.

Pour en être convaincu, on n'a qu'à réfléchir sur plusieurs des observations précédentes. D'où vient d'abord cette taille raccourcie, cette lourde épaisseur et cette difformité hideuse, qu'offrent tous les individus qui végètent tristement aux environs des Cercles polaires ? Ces défauts généraux de proportion entre les diverses pièces de la charpente osseuse, peut-on les attribuer à autre chose qu'à l'action du vice rachitique, que ces terres humides et glaciales auront

produit peu-à-peu dans les premiers habitans, et qui s'est ensuite perpétué et, pour ainsi dire, identifié avec leurs descendans ?

D'un autre côté, quelle est la cause prochaine de ces teintes fortes et distinctes de couleur, qui différencient si étrangement les divers peuples, et souvent les diverses familles d'un même peuple ? Cette cause ne réside-t-elle pas essentiellement et évidemment dans la dégénération des sucs cutanées ? Or, cette dégénération quelconque n'en suppose-t-elle pas une dans la totalité des humeurs intérieures qui sont la source de ces sucs ; et par conséquent dans les organes préparatoires et secrétoires de ces diverses humeurs ? La matière noire qui colore la peau du Nègre, n'est pas particulière à ses tégumens. Des observations multipliées ont prouvé (*a*) que cet Æthiops animal se trouve abondamment répandu dans les sucs biliaires, qui chez de pareils sujets, sont toujours empreints dans leur vésicule, de la couleur noire la plus foncée. Il pénètre aussi la liqueur séminale qui, à raison de cette matière colorante, a été regardée par quelques auteurs modernes, comme contenant en elle la cause suffisante de la couleur des Négrillons (*b*).

Mais cette altération habituelle des humeurs,

(*a*) Pechlin *de habitu et colore Æthiopum.* Browne *treatise on animal œconomi.* Barrère *dissert. sur la cause physique de la couleur des Nègres*, etc. etc.

(*b*) Paw. Recherches philosophiques sur les Américains, et sa Réponse aux objections de D. Perneti.

si elle n'est pas une maladie réelle, est du moins une disposition maladive très-décidée. Aussi a-t-on remarqué que les Nègres et les Américains, peuples dont la couleur cutanée est le plus profondément viciée, ont une mesure de vie moins étendue que celle des autres hommes, et que ce n'est que bien rarement qu'on parvient chez eux à une vieillesse un peu avancée (*a*).

Quant aux vices de tempérament, vices qu'on a vu être des modifications vraiment héréditaires, n'est-il pas visible encore, qu'ils supposent la destruction de cette heureuse harmonie qui, dans l'état parfait de nature, doit régner entre toutes les liqueurs animales; et une prépondérance outrée de certaines de ces liqueurs sur leurs congénères? De semblables vices sont donc encore, sinon des maladies en acte, du moins des maladies en puissance; et toutes les affections maladives qui viennent à s'enter dans les suites, sur les tempéramens extrêmes dont il est ici question, et auxquelles ces tempéramens disposent prochainement, sont sans contredit des maladies vraiment héréditaires.

Pour ne pas trop alonger cet ouvrage, je passe sous silence plusieurs vices de conformation, qui dans les familles sont une succession dont les enfans héritent très-souvent, et qu'on peut regarder comme autant de petites maladies héréditaires. J'en viens tout d'un coup à cette démence, tantôt légère et puérile, tantôt lourde et stupide, dont on voit atteints des peuples

---

(*a*) Paw. ibid. Hallé. Encyclop. au mot *Afrique*. Haller. Elem. physiol. ibid. ut suprà.

entiers, qui demeurent toujours enfans. Cette imbécillité, pour être habituelle et générale dans certains pays, n'en est pas moins une maladie très-réelle. Il en est de même de cette pesanteur d'esprit, de ce défaut remarquable de pénétration et d'intelligence, qui même parmi nous, fait le partage de certaines familles. Si les Médecins jusqu'ici, n'ont pas songé à corriger par des médicamens, un état si peu naturel des facultés de l'ame, ce n'est pas qu'ils ne l'ayent généralement regardé comme essentiellement maladif; mais c'est qu'ils ont jugé avec grande raison, que les remèdes qui ont si peu de pouvoir sur les imbécillités accidentelles, seraient évidemment de toute inutilité pour des imbécillités héréditaires, et devenues par une longue possession, des manières d'être propres et constitutionnelles. Autant vaudrait-il essayer d'alonger par des purgatifs, le nez écrasé d'un Nègre d'Angola, ou de diminuer par la saignée, la taille gigantesque d'un Patagon; si tant est que les Patagons soient des géans, ce qui pour le moins est fort douteux.

Je crois pouvoir conclure de ces réflexions, 1°. que si la Fatuité est manifestement une maladie héréditaire, on doit aussi regarder comme capables de le devenir, la Manie, la Mélancolie, l'Hypocondrie et les autres affections nerveuses et cérébrales, qui supposent toutes, comme la Fatuité, un désordre plus ou moins considérable dans les fonctions du *Sensorium commune*; 2°. que si dans quelques contrées tous les individus se trouvent rapetissés, caigneux et déformés d'une manière repoussante, par un levain rachitique qui a agi sur leurs

ancêtres, il est très-naturel de croire aussi que dans nos climats, des parens suspects de Rachitis, peuvent former des enfans rachitiques; 3°. que puisque dans certaines nations on voit passer si constamment de père en fils, des vices sensibles qui surchargent la masse humorale, tels que sont, par exemple, *l'Æthiops* des Africains, et ce qu'on peut appeler le *Brun-rouge* des Américains; par la même raison on doit estimer que les autres vices humoraux, tels que ceux de la Goutte et des Écrouelles, sont également transmissibles et héréditaires dans quelques circonstances; et enfin 4°. que puisque les pères et les mères communiquent à leurs enfans leurs tempéramens, même lorsqu'ils sont excessifs, et qu'on est en droit de les regarder comme des espèces de Cachexies; ils sont aussi censés pouvoir leur communiquer les autres genres de Cachexies dont leurs individus se trouvent infectés.

Plus je pense à la question qui m'occupe, et plus je suis étonné qu'il se soit trouvé des écrivains qui aient pu douter de l'existence des maladies héréditaires. Il me paraît que la nécessité de cette existence découle de la nature même de l'homme et de l'histoire du genre humain. Car enfin nos premiers parens, en nous transmettant leurs formes, et tout l'ensemble délicat autant que merveilleux de leur organisation, ne nous ont pas fait un présent inaltérable et incorruptible. La maladie et la mort: voilà les suites funestes et nécessaires de leur don; voilà l'apanage essentiel et inaliénable de notre triste humanité. Tous les désordres dont notre frêle machine est susceptible, toutes

les lésions que peut y produire l'action souvent hostile des causes secondes : nous tenons tout d'Eve et d'Adam ; et dans ce sens toutes les maladies indistinctement sont transmissibles et héréditaires : nous en récélons tous le germe fatal, dans le fonds même et dans l'essence de notre organisation.

Là-dessus qu'il me soit permis d'observer en passant, que le premier homme et la première femme, en sortant des mains du Créateur, reçurent sans doute de ses mains bienfaisantes, toute l'énergie vitale dont l'organisation humaine était susceptible. Placés dans un climat heureux, et n'ayant que peu de besoins, avec une grande facilité de les satisfaire, ils ne durent pas connaître ces passions vives ou rongeantes qui sont les enfans de l'égoïsme et de la cupidité. Ils purent donc vivre long-temps sans maladie, et faire passer dans leurs descendans la vigueur de leur constitution, et toute l'abondance de leur vitalité. C'est dans cette pureté et cette énergie primitive des germes, qu'il faut chercher, ce me semble, la cause principale de la longue vie que les livres sacrés et les monumens profanes, s'accordent à donner aux premiers humains.

En punissant les hommes par le déluge, Dieu n'épargna pas tout-à-fait la famille privilégiée qu'il sauva sur les eaux. Il est apparent que par le long repos des enfans de Noé dans l'arche miraculeuse, par l'action de l'air infecté et méphitique qu'ils furent obligés d'y respirer sans cesse, et ensuite par l'effet pernicieux de l'atmosphère sale et chargée de miasmes marécageux, dans laquelle vécut nécessairement leur postérité,

postérité, et sans doute pendant plusieurs siècles (*a*), la constitution de l'homme dut s'affaiblir et s'énerver peu-à-peu. Dès-lors les dispositions maladives eurent bien plus de facilité à se développer; et par-là la vie devint plus précaire, plus dépendante des causes extérieures, et resserrée dans des bornes plus étroites (*b*).

En effet, c'est à cette époque lamentable du cataclysme universel, que remonte la dégénération actuelle de l'espèce humaine, et si je puis le dire, son abâtardissement. A cet égard, on peut assurer sans hésiter, que la brièveté de notre vie, la débilité de notre constitution, et tous les maux dont nous sommes assiégés en conséquence, sont les fruits du déluge; qu'ils sont sortis de l'arche avec les enfans de Noé; que nous les tenons d'eux par une succession non interrompue, et qu'enfin c'est un véritable héritage (*c*).

Jusques-là cependant le père et la mère ne communiquaient à leurs enfans, qu'une disposition générale et indéterminée aux maladies

---

(*a*) Par l'état de l'Amérique à l'époque de la découverte, on peut juger combien il fallut de siècles, pour que la terre, après la retraite des eaux du déluge, perdît de son humidité, et devînt une habitation salubre.

(*b*) *Non potest insignissima in vitâ humanâ diminutio, nisi in diluvio causam suam habuisse.* Haller. Elem. Physiol. lib. 30. sect. 2. §. 11.

(*c*) L'Auteur très-récent de l'histoire des Atlantes, en parlant des hommes primitifs, reconnaît à-peu-près les vérités dont on vient de parler. *Assurément*, dit-il, *ils n'avaient ni nos corps dégénérés, ni nos ames sans énergie.* t. 2. p. 40.

que nous nommons accidentelles. Point des privautés à ce sujet dans les familles; point de distinction pathologique entr'elles; point de ces maladies auxquelles on puisse donner le nom d'héréditaires, en prenant le mot dans son sens strict.

Mais dès que les hommes en se multipliant, furent obligés de se séparer, et vinrent à se répandre au loin sur la surface de la terre pour la cultiver, et en tirer à la sueur de leur front, une subsistance, que la population rendait de jour en jour plus rare et plus difficile; ce fut alors que la privation des objets de première nécessité, la variété des alimens, la différente qualité des sols et des climats, les passions diverses, et mille autres causes locales, agirent diversement sur les divers individus, et imprimèrent peu-à-peu aux peuples et aux familles ces particularités organiques, ces caractères distinctifs et souvent morbifiques qui nous frappent aujourd'hui, et qui ont porté plusieurs philosophes à douter, si des hommes si dissemblables entr'eux, et dont les dissemblances se perpétuent avec tant de fidélité, n'ont pas eu une origine différente.

Si je ne m'abuse, je viens de tracer la véritable généalogie des maladies héréditaires; leur histoire porte avec elle les preuves de leur existence. Le même pouvoir inné par lequel les parens dans la race anté-diluvienne, communiquaient à leurs enfans la bonté de leur constitution, et le principe énergique de vie dont ils étaient eux-mêmes animés, a fait que les hommes dégénérés après le déluge, n'ont engendré qu'une postérité faible et dégénérée, et

fait encore que les vices et les maladies acquises par le concours nuisible de certaines causes, passent par la génération d'individu en individu, et s'incorporent ainsi dans les races.

Il est encore une observation générale, par laquelle seule on pourrait démontrer bien sensiblement, que l'existence des maladies héréditaires n'a rien que de très-réel. Je ne l'omettrai pas; mais je n'en parlerai que très-brievement, pour ne pas trop alonger cet article.

On a vu de tout temps que les sujets dont le corps montre certains défauts de proportion entre les différentes parties, sont par-là même spécialement disposés à contracter certaines maladies déterminées. Je n'en offre ici que deux exemples.

D'abord il est constant qu'une personne née avec un col gros et court, une tête ample, des épaules étoffées et une large poitrine, montre des dispositions toutes particulières aux attaques d'apoplexie. En second lieu, il n'est pas moins certain que ceux dont la tête est naturellement petite, le col long et effilé, les épaules portées en avant, et la poitrine étroite et proéminente vers le Sternum, sont très-enclins à l'Hémophthisie et à la Phthisie pulmonaire.

Je ne m'embarrasse pas ici de savoir pourquoi telle configuration étant donnée, l'on court risque d'être affecté de telle maladie. Je veux seulement remarquer que ces vices de conformation ne sont pas ordinairement des défectuosités acquises postérieurement à la naissance; qu'ils tiennent à l'état primitif des germes, et qu'ils sont véritablement héréditaires, tout comme la taille, et bien d'autres vices de

conformation dont il a été parlé ailleurs.

Or s'il est vrai, comme il n'est pas permis d'en douter, que ces configurations vicieuses sont du moins le plus souvent héréditaires, il est prouvé qu'il existe certaines dispositions maladives qui le sont aussi; et que les maladies qui résultent mécaniquement de ces dispositions, sont très-réellement et très-certainement héréditaires.

SUITE DU MÊME ARTICLE.

Preuves pathologiques et particulières, de la transmissibilité héréditaire des affections qui dépendent spécialement de ce qu'on appele levains morbifiques.

Je sais que la Société, quand elle a proposé pour la seconde fois sa question sur les maladies héréditaires, a fait connaître qu'elle regarde aujourd'hui comme assez établie, la transmissibilité héréditaire de la conformation vicieuse des organes; *lesquels*, dit-elle, *à raison de leur structure, doivent être sujets aux mêmes affections dans les pères et les enfans.* Je n'ignore pas non plus, qu'elle a en-même-temps témoigné désirer que les concurrens portassent spécialement leurs recherches sur ce qu'on nomme *vices morbifiques*; et qu'ils s'appliquassent à

décider s'il est quelqu'un de ces vices, qui soient réellement et individuellement transmissible par la voie de la génération (*a*).

J'observerai d'abord à ce sujet, que le problème sur l'existence des maladies héréditaires, n'ayant été proposé qu'en grand et d'une manière générale, il a dû paraître du devoir strict de tout Médecin qui entreprend sa solution, d'envisager d'abord la matière dans toute son étendue; je veux dire, sous le double rapport de maladies organiques, et de maladies humorales avec ou sans virulence. D'un autre côté, il est très-connu que plusieurs personnes de l'art, qui ne veulent admettre aucune espèce quelconque de maladies héréditaires, assurent que leur existence est une supposition absolument chimérique, et qu'ils n'hésitent pas à refuser cette propriété, aussi bien aux affections organiques, qu'à celles qui se rapportent à un vice *morbifique* et proprement humoral.

D'après cette réflexion, on conviendra aisément, si je ne me trompe, qu'en voulant mettre en œuvre les preuves qui m'ont semblé propres à établir l'existence des maladies héréditaires, j'ai dû sur-tout me prévaloir de ces faits nombreux, saillans et incontestables, qui démontrent d'une manière si sensible la trans-

---

(*a*) La dénomination de *vices morbifiques* qu'emploie la Société, m'a paru une expression trop générique, et qui ne rend qu'imparfaitement son idée. Elle semble pouvoir s'appliquer également, et aux vices des solides, et aux vices des liquides; et ce qu'elle nomme vices morbifiques, doit comprendre les vices organiques, comme les vices humoraux. V. mes notices préliminaires sur cet ouvrage.

missibilité héréditaire des vices organiques et des maux divers qui en sont la suite, et une sorte de conséquence naturelle. Par-là j'ai eu l'avantage de décider d'une façon directe et tranchante, la question générale de la Société, et de forcer les esprits les plus prévenus, à convenir qu'en effet il existe des maladies héréditaires.

D'ailleurs, comme il est constant que parmi les maladies qu'on a communément regardées jusqu'ici comme héréditaires, celles qui se rapportent à des vices organiques, sont beaucoup plus nombreuses que celles qu'on attribue à des vices humoraux, il se trouve qu'en faisant voir que les maladies par vice organique sont réellement héréditaires, j'ai montré par-là même qu'on doit estimer telles, au moins la plûpart de celles que les Médecins ont toujours cru transmissibles des pères et mères aux enfans. Ce point de doctrine une fois mis hors de doute, devient sans contredit un préjugé très-puissant, en faveur de la transmissibilité héréditaire des vices même non organiques.

Cependant, et je l'avoue ici très-volontiers, il n'est pas aussi facile de démontrer et de rendre palpable par les faits, l'existence des maladies héréditaires par vice humoral : sur-tout lorsqu'on a à faire à ces incrédules de profession, qui se piquent de méconnaître toute autorité, et osent révoquer en doute les témoignages les plus constans de l'observation clinique. Les faits généraux ne parlent pas ici d'une façon si haute et si intelligible : et comme dans l'acte secret de transfusion, par lequel les germes virulens passent des pères et mères à leurs

enfans, ces semences morbifiques peuvent être, et sont réellement en grand nombre d'occasions modifiées et altérées de mille manières, on voit souvent que la forme des maladies héréditaires qui en résultent, ne paraît pas la même dans les individus successifs, quoique pourtant leur cause matérielle soit en effet et essentiellement identique. C'est ainsi que le fils d'un homme gouteux, comme il sera prouvé ailleurs, n'a quelquefois qu'une affection dartreuse, en place de la Goutte paternelle; que la Vérole des parens prend dans leur progéniture, toutes les apparences du Rachitis ou des Écrouelles; et qu'en général un vice local est remplacé dans les descendans, par des vices locaux tout autres par leur siége et par leur nature, que ceux qui leur ont servi de type originel dans les ascendans.

Une autre chose peut encore, ce semble, légitimer les doutes qu'on se plaît à former sur la transmissibilité héréditaire des vices maladifs, et sur-tout des vices humoraux. Comme il arrive souvent que les vices virulens dont le père ou la mère se trouvent infectés, sont fortement combattus par l'énergie vitale et conservatrice de celui des conjoints, dont la constitution est pure et entièrement saine, on voit alors que les Miasmes virulens n'exercent souvent aucune action sensible sur le fruit d'une coïtion suspecte; et que dans ce cas, les enfans se trouvent totalement exempts des vices morbifiques de leurs auteurs. Que si, malgré cette circonstance favorable au fœtus, celui-ci ne laisse pas de participer jusqu'à un certain point aux mauvaises dispositions paternelles ou maternelles; du moins cette légère infection est-

elle ensuite refrénée, et comme amortie pendant toute la vie de l'individu, par l'effet tonique et restaurant d'un bon lait, et sur-tout par l'effet soutenu d'une éducation appropriée et fortifiante. De là vient sans doute, que dans les familles les plus vexées de certains vices morbifiques, tous les individus n'héritent pas infailliblement des maux qu'on sait y être dominans; et que ces maux qui n'ont pas paru dans le fils, se manifestent ensuite dans le petit-fils, par la raison que ce dernier n'a pas été protégé avec la même vigueur que son père, contre l'ennemi domestique.

Des faits tels que je viens d'indiquer, et qui d'ailleurs sont d'une observation assez commune, seraient en effet bien capables d'ôter toute croyance à la propagation héréditaire des levains morbifiques, si les maîtres de l'art pouvaient oublier un instant, que pour juger sainement de la réalité de cette propagation, ce n'est pas sur des exceptions que l'on doit s'appuyer; mais bien sur l'ensemble de tous les faits et de toutes les circonstances. C'est dans de semblables occasions qu'une preuve positive, fût-elle unique, l'emporte sur mille preuves négatives. Un seul enfant dans une famille nombreuse, qui se trouve sensiblement entaché des vices humoraux du père ou de la mère, suffira souvent pour prouver que ces vices sont héréditaires; tandis que dix autres frères ou sœurs, en qui on n'en découvre ancune trace, pourraient n'avoir rien de probant contre cette transmissibilité.

Je crois donc que, pour ce qui regarde l'existence des maladies héréditaires, dépen-

dantes de ce qu'on appele ici proprement vices morbifiques ou humoraux, il est juste et tout-à-fait raisonnable d'admettre du moins comme renfort, comme complément de preuve, les faits particuliers, recueillis par les observateurs; et même de les regarder comme décisifs, lorsqu'ils sont nombreux, et observés par des gens éclairés, dignes de foi, et également incapables de tromper et d'être trompés. J'aurai bientôt occasion de mettre sous les yeux du lecteur, une grande masse de ces faits, qui attestent que même la virulence des humeurs est souvent héréditaire. Dans ce moment, je me bornerai à l'examen rapide de quelques observations générales et frappantes, qui tendent à mettre dans un plus grand jour encore que je ne l'ai fait jusqu'ici, cette vérité médicale. Je finirai par présenter là-dessus quelques réflexions anatomiques et nosologiques, qui peuvent en faire saisir, de plus en plus, l'évidence.

On l'a déjà vu : la couleur dégénérée et constamment héréditaire de la peau chez certains peuples, ne laisse aucun lieu de douter que les altérations humorales auxquelles ces couleurs correspondent, et dont elles dépendent, ne le soient aussi. C'est là une de ces vérités que l'Anatomie, ainsi qu'on l'a dit ailleurs, a fait voir plusieurs fois au doigt et à l'œil.

L'on a vu encore, que le vice rachitique, lequel est clairement un vice humoral et virulent, se perpétue par la génération, dans la race entière de certains peuples du Nord. De ces faits très-connus j'ai cru pouvoir conclure par analogie, dans la première partie de cet article, que les autres vices humoraux devaient,

dans des circonstances favorables, être, aussi bien que le Rachitis et les dégénérations vicieuses de la peau, des maux vraiment héréditaires.

J'ajoute à présent, pour fortifier cette conclusion, qu'outre le Rachitis, il est d'autres vices morbifiques et virulens, qui semblent faire de même le partage spécial des habitans de quelques pays particuliers, et passer héréditairement parmi eux d'individu en individu.

Par exemple, dans les contrées équinoxiales de l'Amérique, les maux vénériens ne sont-ils pas héréditaires dans la race malheureuse des anciens colons ? Le savant Astruc, dont la vaste érudition s'est si fort exercée sur l'origine de ces maux, reconnaît, d'après les témoignages les plus irrécusables, que lors de la découverte de cette partie du Nouveau-Monde, l'affection vénérienne s'y trouvait généralement répandue (*a*) : et M. Paw, qui depuis peu a fait de très-grandes recherches sur la constitution des Américains, nous assure qu'encore aujourd'hui le peu d'individus qui y restent de cette ancienne race, naissent tous plus ou moins

---

(*a*) Cet auteur s'appuye principalement sur le témoignage de Fernandes, *ab oviedo*, qui regarde la vérole comme une production naturelle du sol de l'Amérique; et du Père du Tertre, qui affirme très-positivement qu'elle y est générale et héréditaire. *De morb. venereis.* Paris 1738. p. 56..... Cela s'accorde parfaitement bien avec les observations très-récentes du Chirurgien Samwel qui, après avoir parcouru les Isles du Sud, ne doute pas que la vérole n'y existât avant la visite du fameux Cook. W. la gazette de France, du 20 Novembre 1789.

sensiblement affectés de ce vice, qui parmi eux est tellement naturalisé et en même temps si doux, qu'il en est peu qui en soient notablement incommodés; quoique à l'égard des Étrangers il jouisse de toute son énergie et de tout son pouvoir communicatif (*a*).

On peut étendre la même réflexion sur le vice qui donne naissance au Bronchocèle et aux Ecrouelles, deux sortes d'affections qu'on sait être endémiques et même presque universelles dans plusieurs régions de notre Europe. Sans doute que les localités influent d'une manière puissante, dans la production et la multiplication de ces fâcheuses Endémies; mais dans les contrées où elles régnent si généralement, il n'est pas possible d'imaginer des causes locales assez actives, pour y faire germer dès la première génération, et parmi des colons qui y auraient été récemment transplantés, autant de Goëtres et de Scrophules, qu'il y en existe actuellement. Tout au plus, ces causes locales, qu'il est d'ailleurs si peu facile de saisir et de désigner, pourraient-elles agir d'abord et d'une manière efficace sur les enfans les plus faibles d'une nouvelle colonie, et sur ceux qui, par

(*a*) W. Recherches sur les Américains. J'ajoute ici que les Médecins de l'hospice de Vaugirard, qui ont fait tant de belles observations sur la vérole dans les nouveaux-nés, ont été si convaincus de l'hérédité de cette maladie, qu'ils donnent des signes, par lesquels on peut, selon eux, distinguer si les enfans nés rachitiques par vice vénérien et héréditaire, tiennent le mal du père ou bien de la mère. Ces signes même ont été trouvés très-vrais et très-justes par le célèbre Nisbet. W. son Essai sur les maladies vénériennes.

des circonstances propres, seraient plus disposés que les autres, à en éprouver l'impression ! Il faut ensuite que les habitudes héréditaires viennent peu-à-peu renforcer et accroître graduellement les effets maladifs de ces causes quelconques. Le concours de ce double agent me paraît indispensablement requis, pour former à la longue, et éterniser ensuite les peuples goëtreux et les peuples écrouelleux. Selon le Pline français (*a*), c'est par l'action combinée de cette double cause, que se sont établies parmi les animaux, ces variétés constantes qu'on remarque dans les mêmes espèces ; et le Dromadaire qui n'est qu'un Chameau à bosse unique ; et le Bison qui n'est que le Bœuf ordinaire, chargé par héritage d'une grosse tumeur humorale qui lui défigure l'épine ; et le Basset, qui n'est qu'un Chien de race rachitique, etc. etc.

On pourrait aussi tirer les mêmes inductions de ce qui se passe dans les maladies âcres et chroniques de la peau. Pour ne parler ici que de la Lèpre, qui est la plus grave et la plus rebelle de toutes ces affections, on n'ignore pas qu'originaire des contrées orientales, elle a infecté à plusieurs reprises et pendant longtemps, toutes les régions méridionales de l'Eu-

---

(*a*) W. Buffon hist. nat. tom. 10. p: 48. Le Docteur Cullen a trouvé non seulement que les Écrouelles sont héréditaires ; mais même que ce sont ceux des enfans qui par leur physionomie ressemblent le plus au parent écrouelleux, qui héritent spécialement de sa maladie. Inst. de Méd. prat. t. 2. §. 1739.

rope ; et qu'à présent encore, à ce qu'assure le Chevalier Linné, témoin oculaire (*a*), elle est très-répandue sur les côtes de la Finlande et de la Bothnie. La contagion est sans contredit très-capable de propager toute seule et de soutenir pendant un certain temps cette hideuse affection, dans un pays où elle a été autrefois apportée. Mais la Lèpre inspire naturellement trop d'horreur aux hommes, pour que cette cause unique ait pu la multiplier et la soutenir autant qu'elle l'a été dans les contrées boréales, où en nous quittant, elle semble s'être réfugiée. Tout me porte à croire que les Finlandois et les Bothniaques en seraient bientôt délivrés, si chez eux la Police veillait de plus près à la pureté des mariages ; et que si depuis plus d'un siècle, elle s'est enfin retirée entièrement de nos contrées, nous en sommes principalement redevables à la conviction profonde et générale où ont été nos ancêtres, que ce mal cutanée était essentiellement héréditaire : ce qui pour eux était un avertissement continuel de prendre les précautions les plus scrupuleuses contre toute alliance suspecte.

Mais pour comprendre sous un point de vue général toutes les maladies chroniques qui sont de la classe des virulentes, et pour faire sentir, de plus en plus, qu'il n'en est vraisemblablement aucune, qui ne puisse devenir un héritage, je n'ai, ce me semble, qu'à prouver que lorsqu'elles sont constitutionnelles,

---

(*a*) W. la curieuse Dissertation de Van Linné, intitulée : *Exhantemata viva.*

et répandues dans la totalité de l'individu, il n'est aucune portion de la masse humorale, qui se trouve exempte d'infection. Je peserai d'autant plus volontiers sur cette considération, que depuis quelque temps plusieurs Médecins de réputation s'attachent à combattre les idées qu'on s'était jusqu'ici généralement formées sur la virulence humorale; et prétendent que chaque espèce de virus maladif a la propriété spécifique de s'attacher à certaines humeurs, exclusivement à toutes les autres. D'après cette nouvelle doctrine, si elle avait de la vérité, il est clair qu'il n'y aurait de vices héréditaires, que ceux où le fluide spermatique, ou bien les liqueurs gélatineuses de l'œuf maternel, se trouveraient spécialement inficiés, ce qui restreindrait étrangement le nombre des levains morbifiques, capables de se transmettre par la génération; et rendrait en-même-temps fort arbitraires les règles d'après lesquelles on voudrait juger de la propriété héréditaire de ces sortes de levains.

Je conviendrai d'abord, que cette doctrine que je regarde comme très-erronée quant au au fond, a pourtant quelque chose de séduisant et de spécieux; et que même l'observation et l'expérience semblent la confirmer à certains égards. Il est très-assuré que les Miasmes virulens qui, lorsque les vices morbifiques sont constitutionnels, infectent à-la-fois, ainsi que je l'ai avancé, toutes les humeurs, semblent pourtant dans chaque affection particulière, s'attacher plus spécialement à certaines d'entr'elles : ensorte que celles qui se trouvent ainsi grévées de cette prépondérance d'infection,

deviennent quelquefois de très-puissans levains de contagion ; tandis que les autres n'ont point, à beaucoup près, la même action communicative (*a*).

Peut-être cependant, ce différent degré d'activité contagieuse, dans les diverses liqueurs d'un sujet constitutionnellement infecté, dépend-elle bien moins de l'inégale distribution des virus inficians, que du développement plus ou moins grand, et de la plus ou moins grande énergie, que chaque humeur, par sa différente nature, est capable de leur donner !

En général, on peut affirmer d'après la remarque de l'illustre Boerrhaave (*b*), et du savant Lorry (*c*), que les sucs animaux de nature grasse, muqueuse et lymphatique, sont le vrai dissolvant, le véhicule naturel de toutes les espèces de Miasmes virulens. C'est par eux et avec eux que ces différens Miasmes semblent transportés dans tous les points de la machine vivante, qu'ils pénétrent dans tous les organes, et y deviennent le principe matériel de leurs désordres spécifiques.

Mais quoique les humeurs diverses dont la masse sanguine est la source commune, tiennent toutes plus ou moins de la mucosité animale, elles peuvent ne pas avoir toutes la même affinité avec les diverses espèces de matières virulentes ; ou bien n'être pas égale-

---

(*a*) C'est ainsi, par exemple, que la salive dans l'affection rabieuse, et la matière Gonorrhoïque et chancreuse dans les maux vénériens, sont plus particulièrement contagieuses.

(*b*) *Tractatus de lue aphrodisiacâ quem. profat. loco etc.*

(*c*) Mémoire sur la Graisse. Soc. roy. de Méd. ann. 1779.

ment propres à développer les qualités hostiles et contagieuses de ces matières. Aussi, malgré la généralité d'infection qui existe certainement dans la rage canine déclarée, je ne suis nullement surpris que le virus rabifique ne soit jamais plus actif, et ne se montre jamais plus contagieux, que quand il est amagalmé avec les sucs salivaires (*a*). Je ne m'étonne pas non plus, que le virus vénérien agisse comme levain, avec une force supérieure, quand il est charrié par une matière Gonorrhoïque, ou qu'il se trouve mêlé à la mucosité baveuse qui découle d'un ulcère chancreux : ce que prouvent, entr'autres, les belles et hardies expériences de Hunter (*b*). Si même on veut se donner la peine d'examiner les choses avec un peu d'attention, on trouvera

---

(*a*) M. Sauvages, entr'autres, a prétendu que dans la rage, la seule salive est contagieuse. Mais à ce prix là, que dire de l'observation de Skenkius (*Obs. med.* lib 7. p. 848.) au sujet d'un Enfant blessé par un couteau rouillé, avec lequel on avait tué quelqu'année auparavant un Chien enragé, lorsqu'on vit cet enfant devenir hydrophobe ; et du cas rapporté par les savans de Paris (Année 1707.), où il est question d'un Chien devenu enragé, pour avoir lappé le sang d'un homme hydrophobe ; et enfin du fait cité par Fernel (*De Morb. contagiosis*, lib. 2. cap. 14.), par lequel on voit que les chairs d'un Loup aussi enragé, apprêtées par une troupe de Chasseurs, donnèrent la rage à tous les Convives. V. encore d'autres faits analogues dans Swieten. Comm. t. 3. pag. 1136.

(*b*) V. son excellent traité des maladies vénériennes, qui a été traduit, il y a peu de temps, de l'Anglais. pag. 306 jusqu'à p. 309.

que

que cette prédilection de la matière virulente pour certaines humeurs spéciales, a lieu tout de même dans les affections virulentes qui passent pour n'être pas contagieuses, parce qu'en effet elles le sont moins que celles dont on vient de parler. En suivant cette idée, je dirai que le virus rachitique paraît s'unir d'une manière plus intime avec les sucs destinés à la nutrition des os, et celui des Écrouelles avec le suc propre des glandes; que les liqueurs synoviales sont affectées dans la Goutte d'une manière toute particulière; et que dans le Rhumatisme, ce sont à-la-fois, et les sucs ligamenteux, et ceux qui sont propres aux gaines musculeuses, qui se chargent le plus volontiers de la matière maladive.

Quoique ces observations n'ayent rien, quant au fond, que de très-véritable, il n'en est pas moins certain que les levains morbifiques, dès qu'ils ont pénétré la constitution, ne sont pas limités aux genres particuliers des liqueurs qu'ils semblent attaquer d'une façon plus sensible, ni aux seules parties où se manifestent les symptômes spécifiques qui indiquent leur existence. Qui ne sait, en effet, qu'en enlevant avec l'instrument une tumeur cancéreuse, qu'en amputant un membre scrophuleux, ou qu'en détruisant par des topiques un accident local de la maladie vénérienne, on ne guérit pas pour cela le vice cancéreux, le vice scrophuleux, ni le vice vénérien, lorsqu'ils sont généralisés dans l'individu; et qu'au contraire, par de semblables secours, on ne fait le plus souvent que donner une plus grande activité aux vices en question, en ôtant à la

nature, des foyers habituels et utiles de dépuration (*a*) ?

Par les nouvelles découvertes sur le système des absorbans, il est aujourd'hui démontré qu'une matière virulente, étrangère au corps, ne saurait être introduite dans son intérieur, que par la voie des vaisseaux lymphatiques, épanouis à sa surface ; et qu'après avoir été reçue dans ces vaisseaux, elle est nécessairement portée dans un des canaux thorachiques, où elle est intimement mêlée à la masse réunie de la Lymphe et du Chyle, pour passer de suite avec ces fluides, dans le torrent de la circulation générale. De cette manière, un virus quelconque, ainsi absorbé dans quelqu'un des points de la surface extérieure, va communiquer son impression délétère, non seulement à la masse totale du fluide sanguin, mais encore à tous les liquides particuliers, qui se séparent de cette masse par les divers couloirs ; par la raison toute simple, que le ruisseau doit toujours participer aux qualités de la source dont il tire son origine.

Mais si des virus étrangers à l'individu, dès qu'ils ont une fois pénétré l'intérieur, le vicient d'une manière si absolue et si générale ; comment des vices indigènes, tels que ceux de la Goutte, des Dartres et du Rhumatisme, n'opéreraient-

---

(*a*) Mille observations indubitables, soit cliniques, soit cadavériques, dont il serait trop long de parler ici, prouvent que dans la Vérole et les Écrouelles, la masse générale des sucs lymphatiques se trouve souvent pervertie d'une manière sensible et même totale.

ils pas en lui les mêmes effets ? De semblables vices naissent le plus souvent dans le sein de nos propres fluides, et ne sont qu'une suite de leur dégénération totale ou partielle. Ils doivent donc avoir avec eux une affinité plus grande, des rapports plus marqués, et en être par conséquent plus facilement, plus complétement dissouts. D'ailleurs, les maladies dont ces vices indigènes sont la cause matérielle, sont encore plus visiblement dépuratoires, que celles qui ont pour principe des vices étrangers : et les symptômes locaux qui les annoncent, n'ont jamais cessé d'être regardés par les Médecins, comme l'effet d'un mouvement critique, par lequel l'agent vital cherche à dépouiller la masse entière des liqueurs, d'une matière ennemie ; et à s'en débarrasser aux dépens des parties où ces symptômes viennent à se montrer.

N'est-il pas naturel de conclure de ces réflexions, que toutes les fois que la constitution humorale se trouve viciée, quel que soit le genre de cette altération, la liqueur récrémenteuse qui forme le sperme de l'homme, aussi bien que celle que contient l'œuf de la femme, doivent indispensablement se ressentir de ce vice général ? On peut même avancer avec toute sorte de vraisemblance, que dans toute espèce d'affection virulente et constitutionnelle, ces deux sortes de liqueurs sont toujours plus fortement altérées que la plûpart des autres liqueurs lymphatiques ; parce que étant d'une nature supérieurement grasse et muqueuse, elles possèdent à un degré éminent, les qualités qui les rendent propres à retenir et à concentrer les Miasmes vicieux. Ne pour-

rait-on pas ajouter encore, que ces deux liqueurs animales, que la nature a destinées au développement et à la première nourriture de l'Embrion, et qui ont tant de pouvoir sur la détermination de ses formes et de son état constitutionnel, ne sont, selon la commune façon de penser des Physiologistes anciens et modernes, qu'un extrait, un abrégé, et pour ainsi dire, une quintessence de tous les autres sucs animaux ? Cette origine et ce caractère font aisément présumer qu'elles se trouvent richement dotées de toutes les qualités bonnes ou mauvaises, naturelles ou acquises, qui spécifient ou qui altèrent les diverses liqueurs lymphatiques de l'individu qui les fournit ; et qu'en cas de virulence générale, cette virulence doit non seulement inficier ces fluides ; mais même y acquérir une force majeure, qui se confond et s'identifie avec la force génératrice et singulièrement nourricière qui les anime.

D'après cela, tout ne dit-il pas qu'un fœtus qui n'a reçu l'être que par un souffle infecté qui lui vient du père, ou bien qui sans tâche du côté paternel, ne trouve dans le corps de la mère qu'un aliment radicalement empreint d'un principe vicieux et maladif, ne saurait que très-difficilement se soustraire aux impressions de ces causes défavorables ; et qu'en recevant la vie de ses parens, il ne peut, dans les cas les plus communs, que la recevoir telle qu'ils la possèdent eux-mêmes, c'est-à-dire, avec tous leurs vices virulens, comme avec tous leurs vices organiques.

Je n'insiste pas davantage sur la transmissibilité héréditaire des maladies virulentes, que

la Société appele vices morbifiques. Je répéterai seulement, que les preuves dont je viens de me servir pour établir cette transmissibilité, doivent prendre dans tout esprit judicieux, un nouveau degré de force, par les faits de détail que j'ai réservés pour le chapitre suivant; où je vise principalement à déterminer quelles sont les affections, soit organiques, soit humorales, qu'on peut et qu'on doit regarder comme vraiment héréditaires.

CHAPITRE SECOND.

QUELLES sont les maladies que l'on doit regarder comme vraiment héréditaires ?

En travaillant à constater l'existence des maladies héréditaires, il ne me convenait pas d'alléguer d'abord parmi mes preuves, l'autorité des grands hommes en Médecine, qui l'ont de tout temps admise; et que je fisse aux yeux du lecteur, l'étalage de toutes les observations faites à ce sujet, et qui se trouvent éparses dans leurs savans écrits. Ceux d'entre les Médecins modernes, qui, comme M. Louis, ont cru pouvoir attaquer avec quelque vérité l'ancienne doctrine, n'ignoraient pas qu'elle était essentiellement fondée sur cette autorité et sur ces observations. C'était précisément cette autorité

et ces observations, qui étaient l'objet et le motif principal de leur insurrection. Ils regardaient tout ce qu'on avait dit et écrit avant eux sur les maladies héréditaires, comme l'effet et la suite d'un de ces anciens préjugés populaires, auxquels ont voit que les savans eux-mêmes ont rendu si souvent hommage, et qu'ils n'ont pas dédaigné de consacrer par leurs propres suffrages; et les observations qu'on avait dans les divers temps rapportées en preuve de leur existence, comme le fruit d'une imagination prévenue, qui s'empare des phénomène, et les voit toujours tels qu'elle se persuade qu'ils doivent être.

Mais à présent que par des faits nombreux et incontestables, et par des raisons que je crois victorieuses, ils ont pu se convaincre que l'héritage des maladies est un phénomène non seulement possible, mais très-vrai et très-réel; il me paraît permis, et même nécessaire et indispensable de les ramener à l'autorité et à l'observation, pour rechercher avec eux quelles sont les maladies qui méritent exclusivement d'être inscrites dans le catalogue de celles qu'on nomme héréditaires.

J'observe d'abord, que ce n'est pas une chose aussi facile qu'il pourrait le paraître au premier coup-d'œil, de porter une décision sur cette matière intéressante. Avant de prononcer, il convient d'examiner s'il est quelque maladie, de celles qu'on appele accidentelles, qui dans quelques circonstances ne puisse s'unir avec ceux qui viennent à en être affectés d'une manière assez étroite et assez intime, pour se changer en eux en véritable constitution,

et pour devenir ainsi transmissible à leur postérité.

En parcourant les écrits des grands Praticiens, on trouve qu'ils ont remarqué avec assez de précision, que certaines de ces maladies accidentelles semblaient plus aisément et plus souvent que les autres, laisser dans les individus qu'elles avaient une fois tourmentés, de ces impressions durables qui les font dégénérer en maladies héréditaires. Mais je ne sache pas qu'il ait été encore prouvé qu'il en existe quelqu'une, dont on puisse assurer qu'en aucun cas elle ne puisse s'attacher assez intimément aux sujets, pour se transmettre des pères aux enfans. Plus je veux au contraire étendre mes réflexions sur cette matière; plus je pense à ce que les Médecins anciens et modernes ont dit sur la communicabilité héréditaire des maladies, et plus je demeure persuadé qu'il n'en est aucune qui ne puisse acquérir cette fâcheuse propriété, du moins dans quelques occasions.

En effet, bien loin que les Praticiens ayent pensé à établir une ligne de démarcation entre les maladies qui sont susceptibles de prendre le caractère héréditaire, et celles qui sont incapables de l'acquérir jamais; l'on voit au contraire qu'ils n'ont pas même songé à une pareille distinction. Hippocrate, ce père des Médecins observateurs, s'expliqua de bonne heure très-nettement sur ce sujet; et on ne voit pas que sa décision ait jamais cessé d'être respectée. Il paraît avoir cru que toutes les maladies sans exception pouvaient être placées dans une espèce d'échelle, que je nommerais échelle d'hérédité; et que chacune d'elles devait

s'arrêter aux divers échelons, suivant l'aptitude plus ou moins grande qu'elles ont à devenir héréditaires. Voici le passage dans lequel je crois trouver que c'était là en effet l'idée de ce Médecin. » Ce que je dis de la Leuco-» phlegmatie, de la Phthisie, de la Goutte » et de l'Épilepsie, doit s'entendre du moins » en partie, de toutes les autres maladies, » *et aliquâ quidem ex parte, de omnibus idem* ; » savoir, que lorsqu'elles arrivent par une dis-» position héréditaire, elles sont toujours plus » difficiles à guérir (*a*) ». Hippocrate ne connaissait donc, comme il est assez aisé de le voir d'après ce texte clair et précis, aucune maladie adventice, qui ne pût, du moins en quelques occasions et à quelque degré, acquérir le droit de passer des pères aux enfans comme un héritage.

Mais, va-t-on s'écrier ici, quoi ! doit-on donc mettre dans le rang des maladies héréditaires, même les affections internes et contagieuses, dont la communication se fait sous nos yeux, par le seul contact d'un corps malade à un corps sain, et dont le germe réside évidemment dans un levain vénéneux, lequel étranger à celui qui le reçoit, n'excite en lui que des désordres toujours les mêmes, et toujours relatifs aux qualités spéciales du levain contagieux.

(*a*) *De his qui aquâ inter cutem et tabe laborant, et podagricis, et morbo sacro, hæc dicenda existimo, et aliquâ quidem ex parte, de omnibus idem : qui namque morbos istos connatos habet, eum ab his non facilè vindicari posse compertum est.* Hipp. prædict. lib. 2.

J'avoue que cette objection est très-séduisante, et même qu'elle doit d'abord paraître sans réplique. En effet, comment concevoir que les parens puissent communiquer à leurs enfans des maux qu'ils n'ont pas eux-mêmes ? Si pourtant on se donne la peine d'examiner sérieusement la question, peut-être trouvera-t-on que même les maladies internes qui viennent par contagion, laissent souvent dans les individus qui les éprouvent, certaines dispositions très-remarquables qu'ils transmettent à leurs descendans, et par lesquelles ces descendans se trouvent avoir tantôt une très-grande aptitude à contracter eux-mêmes de pareilles maladies, et tantôt une aptitude toute opposée. Je m'arrête pour le moment à ce point de vue borné. Ailleurs j'aurai occasion de m'expliquer plus généralement sur la qualité proprement héréréditaire de ces sortes de maladies.

Pour premier exemple de ce que je viens d'avancer, je prends la petite vérole. Il est certain que cette maladie aiguë et contagieuse, que le savant Mercurialis, contre le sentiment de Sylvaticus, regardait comme vraiment héréditaire (*a*), s'attache par une sorte de prédilection à certaines familles, dans lesquelles elle exerce de génération en génération, les plus grands ravages, même lorsqu'elle est douce et bénigne par-tout ailleurs. Dans de pareilles occasions, n'est-on pas en droit de soupçonner que c'est quelque disposition héréditaire, causée

(*a*) Ranchin Pathol. univers. sect. 2. cap. 22. et Mercurialis lui-même, *de morbis puerorum.* lib. 1. cap. 2.

par les anciennes impressions du levain variolique, qui rend dans ces familles malheureuses cette maladie si peu traitable, et qui l'éclaire si bien sur le choix de ses victimes?

La Peste qui, comme on sait, est presque endémique dans certains lieux de l'Orient, et à laquelle les naturels du pays sont, pour ainsi dire, accoutumés de père en fils, ne fait chez eux que des dévastations médiocres; tandis que les Étrangers qui s'y rencontrent dans le temps que l'Épidémie est en vigueur, en sont bien plus cruellement maltraités, et en meurent presque tous. D'ailleurs il est généralement connu que le venin pestilentiel, lorsqu'il est apporté dans nos contrées occidentales, ne s'y déploie jamais qu'avec la plus grande fureur. Sans doute que nos corps, n'ayant pas été formés à ses attaques par le malheur de nos ayeux, nos organes n'ont pas acquis cette habitude héréditaire, qui pourrait les rendre capables de lui résister plus efficacement.

On peut voir encore dans le mal vénérien, un troisième exemple des dispositions organiques et héréditaires que peuvent donner les maladies contagieuses, aux corps de ceux qui ont eu l'infortune de les éprouver. L'affection vénérienne est non seulement familière en Amérique; elle y est même générale, selon quelques voyageurs. Au sentiment de M. Paw (*a*), c'est la production infaillible du sol. Mais aussi dans ces contrées se trouve-t-elle si bénigne, qu'elle n'y mérite pas le nom de maladie;

(*a*) Recherches philosoph. sur les Américains.

pas même le plus souvent celui de simple incommodité, du moins dans les anciens colons : tant les organes des Américains se sont accommodés, par le laps du temps, au virus qui la produit !

Cependant le même virus transplanté en Europe et appliqué à des sujets tout neufs et conséquemment peu préparés à son action, fit des effets si étranges, et se répandit avec une telle furie, qu'on fut menacé d'une entière dépopulation. On ne cessa de la craindre, que lorsque l'on vit que cette nouvelle espèce de Peste s'exténuait et perdait insensiblement de sa férocité primitive, en passant par la filière des générations ; ce qui nous fait espérer qu'en se mitigeant de plus en plus d'âge en âge, elle deviendra peut-être aussi nulle chez nous, qu'elle l'est dans son pays natal. Ce n'est pas pourtant que le virus vérolique aille en s'affaiblissant dans nos climats ; car le mal qu'il produit, est à-peu-près le même, soit que l'Européen ait été le puiser à la source, soit qu'il l'ait pris autour de ses propres foyers. Ce n'est donc encore qu'aux dispositions organiques que nous ont données les maladies vénériennes, que nous devons le privilège d'en être affectés aujourd'hui avec beaucoup moins de violence qu'autrefois : cas singulier, où le bonheur des enfans dépend du peu de sagesse de leurs pères !

Je ne parlerai qu'en passant de la Lèpre, maladie qui, portée en Europe par contagion, s'y multiplia d'abord de telle sorte, que peu de familles purent se soustraire entièrement à ses atteintes. Cependant le virus éléphantiaque, tout violent et tout héréditaire qu'il était, fut

mitigé et enfin vaincu, à mesure qu'insensiblement l'organisation de nos pères se familiarisa avec lui, et apprit à le combattre avec avantage. Notre constitution se trouve aujourd'hui si bien aguerrie contre ses attaques, qu'il n'a plus, pour ainsi dire, de prise sur nos individus. M. Vidal, qui depuis peu a été en même d'observer en Provence les faibles restes de cette ancienne et cruelle maladie, et qui s'est assuré qu'elle y est encore héréditaire dans certaines familles, remarque pourtant qu'elle ne s'y communique plus par contagion (*a*); et nos navigateurs qui affrontent tous les jours le danger de s'infecter dans les Échelles du Levant, en reviennent tous les jours aussi sains qu'ils y ont été.

Mais si les maladies même contagieuses et dont les causes matérielles nous sont absolument étrangères, peuvent laisser en nous, après que leur venin semble entièrement détruit, des traces profondes et durables qui passent à notre postérité; pourquoi les autres maladies, dont nous portons évidemment le germe au-dedans de nous-mêmes, n'auraient-elles pas la même faculté! Convenons-en de bonne foi avec Hippocrate : toutes les maladies peuvent agir assez efficacement sur nos organes, et les vicier assez fortement, pour devenir héréditaires, du moins, comme il le dit, en quelques occasions, *aliquâ quidem ex parte*. Il ne s'agit plus que d'assigner le degré

(*a*) W. les Mém. de la Soc. roy. de Méd. Année 1783. p. 194.

auquel chacune d'elles est susceptible de le devenir. On sent bien que je ne dois pas me proposer d'entrer là-dessus dans des discussions longues et minutieuses. Il me suffira de juger des choses par simple estimation, et de mettre sous les yeux du lecteur, seulement les grands résultats.

Au jugement d'Etmuller (*a*), les maladies chroniques dont le caractère est fixe et tenace, et dont l'art ne triomphe qu'après de longs combats, sont celles qui sont les plus propres à prendre racine dans les familles, et à s'y perpétuer par la génération. Les aiguës, au contraire, ne paraissent à cet auteur, que très-peu capables d'opérer dans les individus, qu'elles n'affligent que comme en passant, des impressions assez profondes, pour devenir héréditaires. Cette distinction est très-juste, et digne du grand Praticien qui l'a faite : mais comme elle est fort générale, je me crois obligé de faire quelques efforts pour indiquer, s'il est possible, des distinctions plus particulières.

Fr. Hoffman, en divisant les maladies héréditaires en trois ordres différens, en celles de la tête qu'il met au premier rang, en celles de la poitrine qu'il place au second, et en celles du bas-ventre qu'il nomme les dernières (*b*), semble vouloir faire entendre

(*a*) Etmuller même semble vouloir faire entendre qu'il n'y a que les maladies chroniques qui soient capables de devenir héréditaires. *Inst. med. Pathol. thes.* 25.

(*b*) *Morbi hæreditarii sunt Epilepsia, Mania, Melancholia, etc., in cerebro; Hæmophtisis et Phtisis in pectore; Hypochondriasis, etc., in abdomine.* De diff. morb. rat. atque effectu. §. XVI.

que l'aptitude des maladies à devenir héréditaires suit le même ordre, c'est-à-dire, que celles de la tête sont plus facilement communicables des pères aux enfans, que celles de la poitrine ; et celles-ci plus que celles du bas-ventre qui le sont le moins. Cette division des maladies des cavités, à raison de leur degré de communicabilité héréditaire, me paraît avoir quelque chose de vrai, que je tâcherai d'éclaircir avant de passer à l'examen des maladies générales.

L'organe cérébral, dont tout le genre nerveux n'est qu'une expansion et une continuité, est celui de tous ceux dont est composé le corps humain, qui a le plus de délicatesse dans sa contexture, le plus de mollesse, et par là même le plus d'altérabilité. Cependant cet organe si délicat et si altérable constitue tout l'homme intérieur, ou pour mieux dire, tout l'homme ; puisque c'est en lui que réside toute la sensibilité et toute la mobilité, c'est-à-dire, toute la vie animale. Cette mollesse pâteuse de la substance cérébrale et nerveuse fait qu'elle ne reprend pas aisément son ton et sa première forme, une fois qu'elle les a perdus. De là cette grande difficulté de guérir les diverses maladies des nerfs, sur-tout quand elles ont vieilli, et qu'elles sont tournées en habitude. Comme d'ailleurs leur existence suppose toujours un vice quelconque dans les parties intimes de la machine, et pour ainsi dire, dans la moële de l'organisation, il est facile de se persuader que l'état maladif qui en résulte, s'étend aisément sur le germe de la femme et sur le fluide séminal de l'homme, et par

conséquent sur l'individu qui est l'ouvrage de l'un et de l'autre.

Quoi que l'on puisse penser de cette raison théorique, il n'en est pas moins certain, comme le dit un des plus grands Praticiens de nos jours, qui a spécialement traité des maladies des nerfs, que ces maladies sont essentiellement héréditaires (*a*), et qu'il arrive très-souvent qu'elles passent des parens à leurs enfans. On a déjà vu qu'il y a des peuples entiers, chez qui l'enfantillage et la fatuité sont, de temps immémorial, une succession infaillible. De tout temps les gens sages ont craint de s'allier à des fous; et dans le monde il n'est personne qui donnât volontiers ses enfans en mariage à des sujets actuellement épileptiques. Pour ce qui est de l'Épilepsie, on trouve dans les ouvrages de Zacutus Lusitanus (*b*), et du célèbre Boerrhaave (*c*), deux exemples frappans qui prouvent non seulement que ce mal s'attache spécialement à certaines familles, mais encore que lorsqu'il est héréditaire, il est des plus meurtriers et des moins curables. Quant à la Manie, les observateurs fourmillent de faits qui font

---

(*a*) *La faiblesse des nerfs s'hérite*, dit Tissot. Traité de l'Épilepsie. p. 29.

(*b*) *Praxis admir. lib.* 1. *obs.* 33. Un père mort d'Épilepsie, eut huit enfans qui périrent successivement de la même maladie, ainsi que trois de ses neveux, dont un seul fut guéri, contre toute espérance, par un traitement méthodique. W. dans un des articles suivans.

(*c*) Cet auteur a vu aussi mourir épileptiques tous les enfans d'un père épileptique. *Prax. med. t.* 5. *p.* 30.

voir qu'elle est aussi et très-fréquemment un héritage de parenté. J'ai été moi-même souvent à portée de constater la vérité de cette assertion; et je trouve que depuis peu M. de Brieude, membre actuel de la Société, a reconnu dans un Mémoire fort intéressant, qui se trouve inséré parmi ceux de cette illustre compagnie (*a*), qu'en effet la Manie est un mal incontestablement héréditaire.

J'ai déjà dit que certains vices de conformation de la tête, disposent par eux-mêmes les sujets aux attaques d'Apoplexie. Mais lors même que ces vices de conformation n'ont pas lieu, cette maladie est souvent héréditaire, ainsi que la vérifié entr'autres plusieurs fois l'infatigable Morgagni (*b*), et comme les Praticiens peuvent l'observer tous les jours, lorsqu'ils veulent y faire attention. Dans ces occasions, on ne peut placer cette disposition héréditaire, que dans une modification secrète et vicieuse de la moële du cerveau et des nerfs. C'est cette considération qui engagea Boerrhaave à ranger l'Apoplexie dans la classe des maladies nerveuses (*c*).

Enfin pour se convaincre combien les maladies du cerveau et des nerfs sont éminemment héréditaires, il suffirait de faire attention à ces vaporeux et vaporeuses de profession, que l'amour de l'aisance, et notre délicatesse de régime, multiplient si fort parmi nous, et dont les corps prodigieusement mobiles et irritables,

---

(*a*) Mém. de la Soc. roy. Ann. 1783. p. 324.

(*b*) *De sedib. et caus. morb. Epist.* 4. §. 22.

(*c*) *De morb. nervorum. t.* 2. *p.* 528.

nous

nous offrent quelquefois des scènes spasmodiques aussi effrayantes que singulières. Une observation exacte fait voir le plus souvent que c'est dans les pères et encore plus dans les mères, qu'il faut chercher la cause de cette excessive mobilité. J'ai actuellement sous mes yeux et sous ma direction, un garçon de 20 ans, fils unique d'une famille opulente et distinguée, lequel est une preuve bien sensible de cette vérité ; je choisis cet exemple, comme l'on dit, entre mille. Ce jeune homme flétri depuis plusieurs années par des Spasmes généraux, et presque perpétuels, se trouve enfin réduit au dernier degré de Marasme, sans montrer pourtant aucun vice notable dans ses viscères. J'ai vu sa mère si cruellement tourmentée durant trente ans entiers, par une affection analogue, que j'ai plusieurs fois admiré comment, avec tant de maux, elle a pu pousser sa carrière jusqu'à sa cinquantième année. Elle vient enfin de mourir par un resserrement convulsif et total de l'Œsophage qui, se renforçant de plus en plus malgré tous les secours, a rendu impossible toute nutrition par défaut absolu de déglutition.

Après les maladies de la tête et des nerfs, les affections internes de la poitrine me paraissent celles d'entre les maladies des cavités, qui se propagent le plus fréquemment par la génération. On le voit dans l'Asthme, dont nos Auteurs de pratique parlent toujours, comme d'un mal très-communément héréditaire. Je connais un asthmatique, dont deux enfans sont devenus asthmatiques à leur tour. Pour ce qui regarde l'Hémophthisie et la Phthisie pulmonaire, l'ob-

servation en est facile dans tous les pays : mais elle l'est sur-tout dans celui-ci, où ces maladies sont, on ne peut pas plus familières, et où je les ai vues moissonner plusieurs fois, et en peu d'années, des familles entières. J'y ai trouvé quelquefois des Jeunes-gens encore très-sains, qui maudissaient leur existence, parce qu'ils devaient le jour à des parens déjà morts de Pulmonie : et malgré tous les soins qu'ils se donnaient pour se garantir de leur triste sort, je les ai vus ensuite atteints plutôt ou plus tard du vice héréditaire, et justifier leurs alarmes par une mort prématurée. Il n'est pas jusqu'aux Hydatides du poumon qui, comme l'a observé Marcellus Donatus (*a*), ne soient quelquefois un mal transmis par les ancêtres.

Quoique les maladies chroniques de la poitrine soient bien plus disposées que les aiguës à prendre le caractère héréditaire, on trouve pourtant en pratique des familles, pour lesquelles les Pleurésies et les Péripneumonies semblent être des maladies favorites. Fernel avait même remarqué, que dans quelques occasions il suffit qu'une femme grosse soit attaquée de pleurésie, pour que l'enfant dont elle accouche, soit durant toute sa vie spécialement disposé à éprouver de fréquentes attaques de cette maladie (*b*).

J'attribuerais encore, sans peine, cette dis-

(*a*) Marc. Donatus. lib. 4. cap. 18.

(*b*) *Morbi materni, dum gestatur puer, huic impertiuntur, ita ut quartanæ, pleuritidi, sit imposterum proclivis infans, si mater gestando habuerit hos morbos.* Univ. Med. de morb. caus. cap. 11.

position prochaine qu'ont les maux de poitrine à s'étendre dans la postérité, à la contexture propre du poumon qui, après le cerveau, est le viscère le plus mol, le plus extensible, et le moins élastique qui soit dans la machine humaine. Ces propriétés font, qu'il retient plus aisément les vestiges des fortes impressions qu'il a une fois reçues. Aussi observe-t-on communément que les personnes, qui par accident ont eu quelque maladie aiguë de poitrine, sont désormais très-disposées à en ressentir de pareilles; preuve que le tissu pulmonaire a été affaibli, par la première de ces maladies, d'une manière permanente : ce qui a changé la constitution originaire de l'organe, et l'a revêtu d'une habitude vicieuse qui ne s'efface plus, et qui par-là peut facilement être copiée dans les enfans.

Il n'en est pas tout-à-fait de même des viscères du bas-ventre, dont la fibre a naturellement plus de solidité, plus de ressort; et qui après avoir été affectés par quelque maladie aiguë ou chronique, se rétablissent plutôt et plus complétement, que ne le font le cerveau et le poumon dans les mêmes circonstances. Cependant la différence n'est pas si grande qu'il ne se trouve bien des sujets, qui tiennent de leurs ancêtres, des dispositions particulières aux diverses maladies viscérales de l'Abdomen. Daniel Sennert avait trouvé (*a*), comme le fit

(*a*) *Qui ventriculo aut hepate malè sunt dispositi, liberos sic constitutos generant.* Inst. med, lib. 2. pars 1. cap. 11.

ensuite Fr. Hoffmann (*a*), que les maladies du foie, et tous les genres de dépravation dont les fonctions de ce viscère sont susceptibles, sont assez souvent héréditaires. Je dois dire à ce sujet, que je connais plusieurs familles, où l'on meurt fréquemment à un certain âge, d'obstructions au foie, genre de maladie que j'ai été à portée de vérifier moi-même sur les cadavres de plusieurs individus, ascendans et descendans, appartenans à ces familles. J'ajouterai encore que je suis très-attaché à une famille distinguée et nombreuse, dont tous les sujets sont évidemment bilieux, et ont éprouvé en divers temps des maladies chroniques du foie, qui toujours ont eu pour symptôme concomitant, un Ictère jaune bien prononcé. Plusieurs d'entre ces sujets sont particulièrement disposés à différentes maladies aiguës, qui toujours dépendent chez eux, de la qualité suspecte de la bile.

Ce que je viens de dire des maladies du foie, doit s'entendre de celles des autres viscères abdominaux, lesquels sont tous subordonnés à l'action du foie, et qui concourent tous, et chacun à sa manière, à l'aider dans sa fonction principale. J'ai vu plusieurs fois les Hémorroïdes passer des parens aux descendans, ainsi que l'Ascite qui est si souvent l'effet des embarras hépatiques. Ambroise Paré avait observé (*b*), tout comme Sennert (*c*), que les

(*a*) De histor. morb. consignandis.

(*b*) De la génération de l'homme. chap. 2.

(*c*) Ibid. ut suprà.

vices de la rate s'étendaient aussi d'un individu à l'autre par la génération. Morgagni a fait la même remarque pour les affections de l'estomac (*a*), sorte de maux que j'ai vu moi-même avoir plusieurs fois une qualité vraiment héréditaire. Mais un fait bien surprenant au sujet des affections de l'estomac, est celui que rapporte Zimmerman, d'après le témoignage du Chevalier Linné. Ce Naturaliste fameux dit avoir vu un homme, travaillé depuis sa première jeunesse d'une colique gastrique très-violente, et dont il fut délivré tout-à-coup et pour jamais, dès l'instant qu'il fut devenu père. Mais son fils infortuné hérita de cette incommodité, qui le tracassa ensuite pendant toute sa vie (*b*).

Le tube intestinal a de même ses maladies; et selon le même Fr. Hoffmann que j'ai déjà plusieurs fois cité, elles sont aussi souvent héréditaires que celles de l'estomac et des autres viscères du bas-ventre (*c*). Il n'est pas même jusqu'à ces affections intestinales, qui ont pour principe les insectes vermineux, qui ne soient bien des fois un héritage de famille. Combien de parens ne nous disent-ils pas en effet chaque jour, que leurs enfans sont sujets aux vers, comme ils l'ont été eux-mêmes lorsqu'ils avaient

---

(*a*) De sed. et caus. morb. Epist. 30. §. 7.

(*b*) Traité de l'exp. t. 3. p. 395.

(*c*) Ibid. ut suprà. L'auteur y prétend que l'Hypocondrie est une affection du tube intestinal, et assure en général que *teste quotidianâ observatione, viscerum debilitas, labes, vitia, plerumque ad liberos propagantur.*

leur âge ! Je ne suis donc pas surpris que Vallisneri, et d'après lui, cet illustre scrutateur de la nature, M. l'Abbé Spallanzzani (*a*), ayent mis les vers intestinaux au rang des maux héréditaires ; ni qu'on ait vu souvent, comme l'atteste encore Zimmerman (*b*), le Tœnia lui-même, dans les divers pays où il est endémique, s'attacher par préférence à certaines races, et se perpétuer avec elles.

Il n'est pas douteux non plus, que les affections de la matrice ne soient en bien des cas, des maux héréditaires. En effet on trouve des familles, où dans tous les individus femelles, l'écoulement des règles est constamment prématuré, et d'autres où il est au contraire retardé. Dans quelques-unes cette évacuation cesse de bonne heure ; et dans quelques autres, elle se prolonge bien au-delà du terme accoutumé. Dans les Éphémérides des curieux de la nature, il est parlé d'une de ces dernières familles, où toutes les personnes du sexe étaient réglées avec la plus grande régularité jusqu'à la vieillesse la plus avancée : l'âge de quatre-vingt-dix ans ne fut pas même capable d'interrompre dans une de ces personnes, le travail de la menstruation (*c*). On a fait la même remarque au sujet des fleurs blanches. Selon les observations de Gorter (*d*), cette évacuation maladive passe quelquefois

---

(*a*) Opusc. physiq. t. 2. p. 228.

(*b*) Tr. de l'exp. t. 3. p. 392. W. encore là-dessus M. Bloch. Traité de la génération des vers et des vermifuges.

(*c*) Ephemer. nat. cur. vol. 7. obs. 80.

(*d*) Praxis. med. syst. lib. 5. tit. 1. §. 240.

des mères aux filles ; et le Baron de Haller dit avoir constaté lui-même l'état d'une enfant de sept ans, qui éprouvait déjà cette espèce d'écoulement, auquel sa mère avait été sujette toute sa vie (*a*).

Mais quelque réelle que soit la transmission héréditaire des diverses maladies, auxquelles sont sujets les divers viscères du bas-ventre, il n'en est, ce me semble, aucune parmi elles, qui se communique aussi souvent par la génération, que cette espèce d'affection renale, connue sous le nom de néphrétique-calculeuse. Van-Helmont, et d'après lui Etmuller (*b*), parlent de sujets de l'âge le plus tendre, chez lesquels cette maladie était un présent funeste qu'ils tenaient des seules nourrices. Après cela on ne doit pas trouver étrange cette histoire d'une Princesse qui, au rapport d'Hoffmann (*c*), étant attaquée elle même de la Pierre, mit au monde un enfant, dans la vessie duquel on reconnut, dès le vingtième jour après sa naissance, la présence d'un calcul déjà très-volumineux ; ni plusieurs autres faits analogues que Buchner et Nicolaï nous racontent sur le même sujet (*d*). M. Louis, en soutenant la non existence des maladies héréditaires, tire sur-tout un grand argument contre cette existence, de l'histoire de la maladie pierreuse à

(*a*) Elem. physiol. lib. 29. sect. 2. §. 11.

(*b*) Inst. med. de Pathol. thes. 25. Van-Helmont de Lithiasi.

(*c*) De fœtuum in utero morbis disquisit. patholog.

(*d*) Auteurs cités par Haller. Ibid. ut suprà.

la vessie du fameux Michel Montagne. Son père avait été attaqué, à un âge avancé, de cette maladie. Tous ses enfans en furent exempts, à l'exception de Michel, qui l'éprouva en son temps. Comment put cet auteur se flatter de tirer un parti avantageux pour son opinion, d'une preuve qui parlait si hautement contre lui !

Je n'ai parlé jusqu'ici que des maladies viscérales qui sont propres aux trois grandes cavités. Mais il en est d'autres qui sont communes à tout le corps, et qui ne méritent pas moins qu'elles, d'être placées en quelque rang dans l'échelle des maladies héréditaires.

Celles de ces maladies communes et générales, que je placerais au plus haut degré de cette échelle, et à-peu-près au niveau des maladies cérébrales et nerveuses, sont la Goutte, les maladies âcres de la peau, et les vices rachitique et scrophuleux. Pour ce qui est d'abord de la Goutte, Hippocrate (*a*), Galien (*b*), et Cœlius Aurelianus (*c*) la mirent de bonne heure à la tête des maladies héréditaires. Les Médecins qui sont venus depuis ces grands Praticiens, n'ont fait que confirmer de plus en plus, par leurs observations, leur manière de penser à ce sujet. Pour ce qui me concerne, j'ai pu me convaincre par des faits nombreux, qu'elle n'a rien en effet que de très-juste.

(*a*) Lib. 2 prædictorum.

(*b*) Comment. in aph. 28. sect. VI.

(*c*) De morb. chron. lib. 4. cap. 9. W. là-dessus M. Louis dans sa dissertation.

Dans la ville que j'habite, il est une famille ancienne et très-honnête, qui dans l'espace d'environ cent ans, a communiqué à dix autres familles, auxquelles elle s'est alliée, cette maladie douloureuse, dont elle était en possession de temps immémorial. Chacune de ces familles ainsi inficiées, sait fort bien comment et à quelle époque la Goutte est entrée chez elle; et par les gouteux, il lui est facile de remonter à la source de son infection.

Les maladies âcres de la peau, telles que les Dartres et les affections lépreuses, sont encore regardées comme des tâches si fréquemment héréditaires, que tout le monde craint de les contracter par des mariages. L'Arabe Avicène, qui était si à portée d'apprécier toutes les particularités de la véritable Lèpre, assurait, comme l'ont fait tous ceux qui, avant lui et après lui, jusqu'à M. Vidal, ont pu étudier cette maladie hideuse, qu'elle se transmettait aisément des pères aux enfans (*a*). Est-il besoin, après cette autorité, que je proteste, comme je puis le faire avec vérité, que j'ai vu assez souvent nos vices dartreux qui, à proprement parler, ne sont qu'un diminutif des affections lépreuses, se présenter dans certaines familles avec une affectation et une perpétuité, qui rendaient évidemment témoignage à leur qualité héréditaire ?

J'ai déjà prouvé par la déformation horrible et constante de certains peuples, combien grande est l'aptitude des affections rachitiques

---

(*a*) Can. 1. fen. 2. doct. 1. cap. 8.

à se propager dans la même race. Gorter a dit depuis peu que parmi nous la Gibbosité est quelquefois une maladie de famille (*a*) ; et Mauriceau, avant lui, avait fait la même observation (*b*). Il en est de même, selon Mar. Donatus (*c*), et selon Venète (*d*), de la claudication et de la distorsion des jambes. C'est d'après des observations analogues à celles de ces auteurs, qu'Hippocrate avait autrefois porté cette fameuse sentence, *ex gibbosis gibbosi*, *ex distortis distorti* (*e*) ; comme si toute espèce de défaut de conformation dans les parties osseuses était un héritage presque assuré pour les enfans de ceux qui en sont affectés. L'expérience journalière ne fait que trop souvent sentir la vérité de cette assertion. Du reste le Rachitis et les Écrouelles sont des maladies si limitrophes et si ressemblantes ; elles se combinent si fréquemment ensemble, et se succèdent l'une à l'autre en tant d'occasions ; les remèdes que l'art leur oppose à toutes deux, sont si analogues, ou pour mieux dire, si identiques, que l'on ne peut guères éviter de les confondre ici dans la même proscription, et de les déclarer l'une comme l'autre, avec M. Lalouette (*f*), héréditaires

(*a*) Ibid. ut suprà.

(*b*) Tr. des accouchemens. p. 44.

(*c*) Cité par Haller. Ibid. ut suprà.

(*d*) Tabl. de l'am. conjug. part. 3. chap. 8.

(*e*) Lib. de aere, loc. et aquis.

(*f*) Dans son traité des Scrophules. Je ne connais guères que M. Faure qui nie formellement que les Écrouelles soient héréditaires. W. prix de l'Ac. de Chir. t. 3.

à un degré éminent, aussi bien que la Goutte et les maladies âcres de la peau.

Je placerais ensuite au second rang des maladies générales et héréditaires, d'abord le mal vénérien, qui par exagération, a été regardé autrefois comme une seconde Lèpre, mais qui, quoique très-contagieux, ne passe pas, du moins dans nos contrées, aussi aisément des pères aux enfans, que cette maladie de la peau, ni même aussi souvent que plusieurs Praticiens de nos jours veulent bien se le persuader. Je mettrais à ce même rang les affections rhumatismales qui, quoique très-rapprochées, à bien des égards, de la Goutte, s'en éloignent pourtant assez, relativement à la moindre aptitude qu'elles ont à devenir héréditaires.

Enfin celles des maladies générales que je regarde comme le moins disposées à se communiquer par voie de génération, et que par cette raison je mettrais au premier ou plus bas échélon de l'échelle d'hérédité, sont en très-grand nombre. Parmi celles-ci je compte d'abord toutes les espèces de fièvres humorales et essentielles, soit remittentes, soit intermittentes. Je ne parle pas ici des continues, parce que je suis persuadé, avec le Docteur Cullen (*a*), que ce troisième genre de fièvres essentielles, a été admis en pratique plutôt par une supposition gratuite et par pure hypothèse, que par une observation exacte. A l'égard des intermittentes, on trouve dans les fastes de la Médecine plusieurs faits, par lesquels il conste qu'elles

(*a*) Méd. prat. part. 1. chap. 2. §. 53. et suiv.

ont été plus d'une fois évidemment héréditaires. F. Hoffmann dit avoir vu un enfant porter dès sa naissance des fièvres quartes, dont sa mère était depuis quelque-temps obsédée (*a*). Dans les Ephémérides des curieux de la nature (*b*), on lit un fait en tout semblable, sinon que la fièvre intermittente était parvenue à l'enfant par la seule faute du père. D'un autre côté Rhodius (*c*), fait mention d'une famille entière, dans laquelle ces espèces de fièvre étaient un vice domestique et général; et Fernel fait part à ce sujet (*d*), de l'histoire d'un particulier, qui toute sa vie fut tourmenté par des fièvres intermittentes, parce que sa mère durant sa grossesse, en avait été tourmentée elle-même. Aussi le Docteur Fidler, qui vient de donner au public un Traité court, mais très-bien fait sur ce genre de maladies, ne fait-il aucune difficulté de les admettre parmi celles qui peuvent devenir héréditaires (*e*). Mais comme les fièvres remittentes ne diffèrent pas essentiellement des intermittentes, qu'elles se transforment très-souvent l'une en l'autre, et que leurs causes occasionnelles ou procathartiques paraissent être exactement les mêmes, il faut bien ne pas les séparer en prononçant sur le pouvoir qu'ont en général les sujets infectés du levain fiévreux, de le communiquer à leur progéniture.

(*a*) De fœtuum in utero morb. disquisit. pathol.

(*b*) Décad. 2. ann. 5. observ. 229.

(*c*) Centur. 1. observ. 12.

(*d*) Univers. Med. de morb. caus. cap. 11.

(*e*) Tract. de Febrib. intermitt. cap. 1. n°. 5.

A côté des maladies fiévreuses et sur la même parallèle, je placerais toutes les autres maladies aiguës. Il est vrai que plusieurs modernes ont voulu exclure entièrement cette classe de maladies, du nombre de celles qui peuvent devenir héréditaires. Mais il n'est pas moins certain, comme la soutenu autrefois Ranchin (*a*), et comme on en a cité déjà des exemples, qu'il est des occasions où elles acquièrent cette qualité, à cause des dispositions secrètes que l'organisation des enfans peut tirer de celle de leurs parens. Je ne prétends pas cependant confondre ici avec les autres maladies aiguës, les fièvres éruptives et contagieuses, qui sous certains rapports semblent être vraiment héréditaires; et ne l'être pas du tout sous d'autres rapports. Je trouverai ailleurs une occasion plus naturelle de déclarer ce que je pense à ce sujet, et j'espère de faire voir qu'il est du moins très-croyable, que le germe qui les produit pour la plûpart, est un héritage véritable des parens. Mais laissant encore la question indécise, j'en viens aux autres affections maladives qui doivent être admises dans l'échelle d'hérédité, mais seulement au plus bas échélon.

Je mets dans ce rang les Tophus et les Exostoses que Heuerman a vu se succéder dans les pères et dans les enfans, en se développant à un certain âge déterminé dans les uns comme dans les autres (*b*); la Cécité qu'Aristote regarda autrefois comme un mal héréditaire (*c*),

(*a*) Patholog. univers. sect. 2. cap. 22.

(*b*) Cité par Haller. Elem. Physiol. ibid ut suprà.

(*c*) Hist. Animal. lib. 5. cap. 6.

que Pline l'ancien dit avoir été observée dans la famille des Lépides, pendant trois générations consécutives (*a*), et que Fabrice de Hilden assure avoir suivi dans la même famille, jusqu'à la cinquième génération (*b*); le Skirre et le Cancer dont Boerrhaave atteste que certaines races sont spécialement affectées (*c*); le Strabisme que les Médecins de Breslau ont trouvé quelquefois commun aux pères et aux enfans (*d*); et enfin les Excroissances verruqueuses que Haller a vu une fois assiéger en-même-temps et en grand cortège le prépuce du père et celui du fils (*e*). Au sujet des Verrues, je dois dire ici, qu'en mon particulier je connais deux faits très-propres à confirmer l'opinion de Haller, qui n'hésite pas à croire que cette maladie cutanée est quelquefois héréditaire. J'ai actuellement sous mes yeux deux hommes mariés, et qui sont de famille honnête, lesquels portent chacun depuis leur enfance une Verrue sur le visage. Ils ont plusieurs enfans tous les deux : parmi ces enfans un seul dans chaque famille offre sur son visage une Verrue tout-à-fait semblable à celle de son père; et cette Verrue a la même grosseur, la même figure et sur-tout le même siége dans les pères et dans les fils : le germe de cette incommodité a paru chez les enfans dès les premières années de leur vie.

(*a*) Hist. nat. lib. 7. cap. 12.

(*b*) Cent. 5. observ. 3.

(*c*) *Hæreditaria labes Skirrum creare potest. Aph.* 484.

(*d*) Hist. morb. uratislav. ann. 1702. édit. Halleri. p. 309.

(*e*) Physiologia ; et en outre W. au sujet des Verrues

On peut encore rapporter au même ordre de maladies, qui deviennent quelquefois, mais rarement héréditaires, beaucoup d'autres vices des parties, tant extérieures qu'intérieures. C'était donc avec raison que Baillou, et avec lui les meilleurs Médecins de Paris, regardèrent comme un mal héréditaire l'Excroissance que portait depuis sa jeunesse sur les gencives, la fille du Président de Turnebulle ; puisque son père avait porté de tout temps sur le nez une Excroissance analogue ; aussi l'événement justifia-t-il pleinement la décision de ces Praticiens (*a*). Le bec de Lièvre est encore une affection qui, comme on l'a déjà vu, d'après les observations de Roderic à Castro, est héréditaire en certains cas. Il n'est pas jusqu'aux tumeurs variqueuses et anévirismales, qui ne prennent quelquefois cette qualité. Pour le prouver, il suffirait de citer ici la fameuse observation de Lancisi, qui a trouvé une famille dans laquelle l'anévrisme du cœur s'était perpétué déjà, jusqu'à la cinquième génération (*b*).

Je ne parle pas en ce lieu du Goëtre, maladie locale qui n'est qu'un rejeton du vice scrophuleux, et qui se propage dans les familles avec la même ténacité que les Écrouelles. En vain M. de Maugiron, qui dans un mémoire curieux et lu à l'Académie de Lyon, a fait connaître une espèce singulière de Goëtreux, qu'il nomme

---

héréditaires, Aristoteles Hist. Animal. lib. 7. cap. 6, et les *Ephémérides nat. curios.* vol. 1. observ. 189.

(*a*) Ballonii opera édit. Thonchin t. 1. p. 127.

(*b*) De motu cordis et anevrismat.

Crétins, et qui sont des sortes d'Albinos assez familiers dans le Valais, a prétendu que leur maladie n'était qu'un vice d'individu, et non un vice de famille. M. de Saussure, Physicien de Genève, lequel a eu occasion d'examiner très-récemment et sur les lieux, les Crétins et le Crétinage, s'est assuré que cette affection était réellement propre à certaines races; quoiqu'à la vérité tous les enfans du même père n'en soient pas, bien s'en faut, attaqués (*a*). Il en est à-peu-près à cet égard de ces sortes de malades, comme des Nègres blancs d'Affrique et d'Asie, et des Blafards du Darien. De l'aveu de presque tous les voyageurs, on ne voit guères de sujets ainsi affectés que dans certaines familles connues, dans lesquelles même ces productions monstrueuses sont assez rares, pour passer presque pour des prodiges.

Mais outre les trois ordres des maladies dont il vient d'être fait ici mention, en les rangeant chacune dans la place qui lui convient, suivant qu'elle paraît avoir plus ou moins d'aptitude à devenir héréditaire, il en est un quatrième ordre qui exige de ma part une considération toute particulière. Ce quatrième ordre renferme un très-grand nombre d'affections de toutes les espèces; et ces affections me semblent devoir être mises au plus haut degré de l'échelle d'hérédité.

On a déjà dit qu'une des successions les plus ordinaires, je puis même ajouter des plus infaillibles, que les enfans recueillent de leurs

(*a*) Voyage des Alpes. t. 2. p. 492.

parens,

parens, est le tempérament. Or tous les tempéramens, lorsqu'ils sont sur-tout distinctement prononcés, disposent prochainement les sujets en qui ils se trouvent, à certaines espèces de maladies, qui dès qu'elles viennent à se déclarer, ne peuvent être regardées que comme la suite naturelle, le développement, ou si l'on veut, comme le *maximum* de chaque tempérament. Cela étant, on n'aura pas de peine à convenir, que toutes les maladies auxquelles on se trouve spécialement disposé par un tempérament héréditaire, méritent proprement, et d'une manière toute particulière, le nom de maladies héréditaires. F. Hoffmann trouvait cette conclusion de la dernière justesse; c'est ce qui lui fit décider qu'on doit toujours estimer comme transmises par les parens, toutes les affections morbifiques qui sont le fruit naturel de la constitution spéciale, que les enfans ont reçue d'eux (*a*).

En jetant un instant les yeux sur chacun des principaux tempéramens, relativement aux maladies qu'ils sont capables de produire, on sentira, je crois, combien la conviction de cette vérité peut être utile en pratique; dans laquelle très-souvent le devoir essentiel du Médecin se réduit, à bien étudier ce qu'on appele les maladies de tempérament.

Un homme qui a reçu de ses ancêtres un tempérament bilieux, porte toujours au-dedans de lui un penchant décidé à toute la classe

---

(*a*) *Fibrarum vitia..... et indè pullulantes morbi, plerumq. ad liberos propagantur.* De hist. morb. consignandis.

nombreuse des maladies bilieuses, à toutes les affections du foie et des autres viscères qui sont en communauté de fonctions avec lui, aux maladies âcres de la peau, qui ne sont au fonds, qu'une espèce de dépuration bilieuse, etc. etc. Toutes ces maladies, lorsqu'elles surviennent dans un tel individu, ne sont pas proprement accidentelles : on doit les considérer comme un accroissement, ou plutôt comme une ramification d'un germe antérieur et héréditaire.

On peut en dire autant de chacune des affections, qui sont la suite naturelle des autres espèces de tempérament, échues par droit de succession. Les Hémorragies, les coups de sang, et les inflammations locales qui surviennent si familièrement aux constitutions sanguines, sont par conséquent des maux vraiment héréditaires, et qui doivent être envisagés comme tels par le Médecin. Si le tempérament que l'on a tiré de ses ayeux, est humide et phlegmatique, on aura des Cacochymies, des Cachexies simples, des Anasarques, des congestions froides, des empâtemens lymphatiques des viscères, et toute sorte d'épanchemens séreux; maladies qui dans ce cas sont toutes des héritages très-réels. Par la même raison les divers genres d'affections cérébrales et nerveuses, qui sont le fruit ordinaire du tempérament mélancolique, ont aussi leur origine dans la disposition constitutionnelle des parens, et sont encore par conséquent des maux héréditaires.

Je ne pousserai pas plus loin mes recherches sur l'existence et la nature des maladies de famille et de naissance. C'est assez d'avoir prouvé, autant que puisse l'être un fait de

cette espèce, que bien loin que les maux héréditaires soient un être de raison, il n'est peut-être aucune affection maladive qui dans certaines circonstances, ne puisse se transmettre des ascendans aux descendans. En convenant qu'elles ne sont pas toutes également susceptibles d'acquérir le caractère héréditaire, j'ai été induit à offrir aux Médecins l'esquisse d'un tableau, où chaque maladie serait rangée de manière à faire saisir, au premier aspect, l'aptitude plus ou moins grande qu'elle peut avoir à contracter cette qualité. Je me flatte d'avoir ouvert par-là à l'observation un champ vaste et tout nouveau: c'est au temps et à l'expérience à perfectionner cette échelle nozologique, qui serait d'une très-grande utilité en Médecine, si on parvenait jamais à lui donner une certaine précision. J'en viens de suite aux deux derniers chapitres de cet ouvrage, c'est-à-dire, au traitement prophylactique des maladies héréditaires, et à leur traitement curatif. Pour éclaircir ces deux points importans, dont on ne s'est occupé jusqu'ici qu'assez superficiellement, je serai obligé d'entrer dans quelques détails, qui exigeront une certaine longueur. Heureux! si dans mes discussions on peut démêler quelque vérité, qui ne soit pas inutile aux progrès de ma profession, et qui puisse servir au soulagement de l'humanité souffrante.

CHAPITRE TROISIÈME.

Est-il au pouvoir de la Médecine d'empêcher le développement des maladies héréditaires?

Puisqu'il est certain que les maladies sont très-souvent un héritage de nos parens, et qu'il n'en est vraisemblablement aucune qui ne puisse s'attacher aux familles, et leur demeurer ensuite unie dans toute la série des filiations; quel service la Médecine ne rendrait-elle pas à l'humanité, si elle trouvait des moyens assez efficaces, pour rompre cette chaîne fatale, et pour ramener les races dégénérées à leur intégrité et à leur salubrité primitive?

On peut envisager la question que fait ici la Société, sous deux points de vue différens, et qui ne sont guères moins intéressans l'un que l'autre. D'abord est-il possible à l'art d'empêcher le développement des germes maladifs et héréditaires, en considérant uniquement un individu isolé, qui a eu le malheur de porter en naissant quelqu'un de ces germes? En second lieu, l'art ne peut-il point indiquer des moyens capables d'anéantir, même dans la totalité des familles, ces germes destructeurs, et de libérer de tout venin les races inficiées, de façon qu'elles puissent désormais se perpétuer, sans perpétuer

en-même-temps leurs infirmités ? Je me propose de traiter chacune de ces questions dans autant d'articles séparés.

ARTICLE PREMIER.

La Médecine peut-elle empêcher le développement des maladies héréditaires, dans les individus qui en contiennent le germe ?

Jusqu'ici la foule des Pathologistes a placé la cause de toutes les maladies héréditaires dans le seul vice des solides, qu'ils ont supposé pêcher toujours dans ce cas, soit en tout, soit en partie, par faiblesse et par débilité. En conséquence de cette hypothèse, Galien ne manque pas d'attribuer la Goutte, maladie qui, comme on l'a déjà vu, est éminemment héréditaire, à la faiblesse native des ligamens articulaires, faiblesse qui, selon cet Auteur, passe des pères aux enfans, par le moyen d'un sperme mal constitué ; *ideò patres filiis vehementiorem fecerunt partium imbecillitatem* (*a*). Fr. Hoffmann depuis Galien, a décidé la chose encore plus formellement ; d'autant mieux que sa décision là-dessus est absolue et générale. Il prétend que

(*a*) De locis affectis in hom. lib. 5. cap. 3.

le germe, ou ce qui revient au même, la cause prédisposante de toutes les maladies héréditaires, consiste uniquement dans l'affaiblissement constitutionnel des parties solides, tandis que par opposition, il place dans un vice quelconque et accidentel des humeurs, la cause de toutes les maladies adventices; *morbi hæreditarii, à solidorum vitio et imbecillitate oriuntur, adventitii ab humoribus* (*a*).

Cependant si on se donne la peine de réfléchir avec Gaubius (*b*), sur les caractères divers des maladies héréditaires, on sera obligé de convenir avec cet excellent Pathologiste, que si certaines de ces maladies ont leur racine dans le mauvais état des solides, il en est d'autres qu'on ne peut raisonnablement rapporter qu'au vice primordial des fluides. Cet esprit virulent et morbifique dont, dans ce dernier cas, les humeurs ont été imprégnées dans l'instant de la conception, ou durant la grossesse de la mère, se conserve ensuite dans les sujets, sans altérer le plus souvent la santé, d'une manière sensible, jusqu'à des époques déterminées de la vie, ou jusqu'à ce que des circonstances favorables viennent à le mettre en action, et à précipiter son développement.

Pour indiquer avec ordre les différens préservatifs par lesquels l'art peut prévenir cette

---

(*a*) De different. morb. rat. caus. ind. atq. effectu. §. 16.

(*b*) In tantâ modi quo generantur morbi ignoratione, vix satis fuerit statuere ne dum perpetuam hujus (seminii morb. hæredit.) sedem, tantùm in humoribus, aut in firmis partibus ponere etc. Pathol. §. 843.

évolution des germes qui renferment en eux la cause proégumène des maladies héréditaires, je rangerai toutes ces maladies en trois classes. Dans la première je comprends celles dont la disposition réside dans l'état vicieux du système entier des solides. La seconde contiendra celles qui ont leur principe dans une débilité seulement partielle du même système des solides, c'est-à-dire, dans le vice constitutif de quelque organe particulier. Enfin je rapporterai à la troisième classe, toutes celles dont la cause prédisposante n'est autre chose que le vice des fluides, originairement contaminés par l'impression de quelques Miasmes virulents. En parcourant sous ces trois rapports les principales espèces de maladies héréditaires, j'aurai soin de ne pas m'appesantir sur les détails. Je sais que dans un ouvrage tel que celui-ci, on doit se borner à poser des principes, et se contenter de traiter les matières en grand. Pour plus de clarté, je sous-diviserai ce premier article en trois différens paragraphes, dont chacun sera consacré à une des trois classes de maladies héréditaires que je viens de spécifier.

§. I.er

MALADIES héréditaires provenant du vice du système entier des solides.

LES maladies héréditaires qui ont leur source dans la constitution vicieuse et générale du système des solides, paraissent toutes dépendre ou de la faiblesse de la fibre simple et élémentaire, ou de la mobilité et de l'irritabilité

excessives de la même fibre. Tout sujet qui a hérité de ses parens, d'une fibre lâche, débile, et dont les principes constituans ont entr'eux trop peu de force de cohésion, sont disposés par-là même aux maladies qui sont l'effet ordinaire de cette faiblesse et de cette laxité. Telles sont les diverses sortes de congestions froides, les Leucophlegmaties, les épanchemens aqueux, et en un mot, toutes ces affections lentes que Charles Lepoix, a si sensément rapportées à ce qu'il appelait *colluvies serosa* (*a*). Mais si par un vice de naissance, la fibre se trouve trop mobile et trop irritable, le sujet sera alors prochainement disposé à toutes les maladies spasmodiques essentielles, que le Praticien attentif distingue toujours avec soin des affections spasmodiques, qui ne sont que sympathiques ou symptômatiques; et souvent aux maladies inflammatoires.

Sans entrer dans aucune discussion théorique sur l'essence de la fibre élémentaire, je crois pouvoir avancer que sa faiblesse et sa laxité ont pour cause ordinaire et prochaine, la qualité trop aqueuse, ou pour le dire autrement, le trop peu de ténacité du Gluten muqueux qui lie entr'elles les diverses particules terreuses, dont la série constitue la solidité de la ligne fibreuse. Mais malgré toutes les recherches de M. de Haller (*b*), et des autres Savans qui se sont occupés du même travail,

---

(*a*) Caroli Pisonis select. observ. et cons. lib. singularis de morb. à colluvie et diluvie serosâ.

(*b*) Dissert. sur les parties irritables et sensibles.

l'observation n'a pu encore faire connaître la cause première de cette irritabilité et de cette mobilité singulières, qu'on admire dans la fibre vitale ; ni si dans le corps animal et dans l'état naturel, il existe quelque portion fibreuse qui soit réellement et absolument privée de ce signe de vitalité (*a*). On ignore donc complétement d'où dérive ce vice constitutionnel, par lequel dans certains sujets, le système des solides se trouve doué de trop d'irritabilité et de trop de mobilité. Tout ce que l'expérience des Praticiens ne leur permet pas d'ignorer là-dessus, c'est que cette irritabilité et cette mobilité immodérées se trouvent assez constamment combinées avec la faiblesse fibreuse, comme il est aisé de se le persuader par la seule inspection des femmes, dont la fibre, essentiellement plus débile que celle des hommes, est aussi beaucoup plus irritable ; et des enfans, dont les solides ont d'autant plus de mobilité, que ces sujets sont d'un âge plus tendre, et d'une complexion plus faible et plus délicate.

Pour prévenir les maux dont on est menacé, à raison de la laxité héréditaire du genre fibreux, on n'a qu'à remédier à cette laxité vicieuse. On y remédie, en donnant plus de consistance et de viscosité à la matière glutineuse qui unit les points fibreux ; et on donne plus de consistance à cette matière, en dimi-

---

(*a*) Il paraît par la comparaison des expériences, que tous les organes sont irritables, mais à des degrés et avec des modifications différens.

nuant par toute sorte de moyens, la surabondance des particules aqueuses, qui la tiennent dans une trop grande détrempe. Mais pour préserver des maladies auxquelles on est disposé par une trop forte irritabilité des solides, le Médecin ne trouve dans la théorie aucun point fixe et certain, d'où il puisse partir pour établir son traitement. Il est obligé de s'en tenir sur cet objet, à ses connaissances purement expérimentales. Heureusement ces connaissances lui font voir, que les mêmes moyens par lesquels on parvient à donner de la force et de la roideur à la fibre simplement lâche et débile, sont exactement ceux par lesquels on réussit le plus sûrement à ôter à la fibre trop irritable son excès de mobilité : ensorte que l'on peut regarder comme un vérité à-peu-près démontrée en pratique, que pour prévenir les maux héréditaires qui ont pour base, soit la trop grande laxité, soit la trop forte irritabilité des solides en général, il faut employer des remèdes analogues, lesquels tendent également, dans l'un et l'autre cas, à fortifier la fibre, et à augmenter sa force tonique.

Cependant il est une observation très-importante à faire là-dessus. La fibre purement faible et lâche, péche toujours par défaut d'irritabilité; et ce défaut permet au Médecin d'employer sans crainte en pareille occasion, et même sans trop de ménagement, les divers toniques que les circonstances peuvent indiquer. Mais, lorsque par un bisarre assemblage, sa faiblesse se trouve jointe à une mobilité outrée, on est obligé d'être plus discret sur le choix et sur l'usage des toniques. Ces remèdes qui sont tou-

jours plus ou moins irritans, peuvent agacer trop vivement le système fibreux, et le mettre en spasme avant de le fortifier. Ce n'est donc qu'avec lenteur et un tâtonnement continuel, qu'on doit procéder dans le traitement prophylactique des maladies héréditaires, qui ont pour cause prédisposante l'irritabilité excessive des solides.

Il est encore nécessaire de bien remarquer que, pour avoir une espérance raisonnable de succès dans le traitement préservatif de toutes les maladies héréditaires en général, et plus particulièrement de celles qui sont la suite du vice universel des solides, il faut le mettre en usage dès la première enfance, et ne pas attendre qu'en grandissant, et en s'affermissant avec le corps, le vice ait pris une consistance et une fixité, qui le rendraient ensuite indestructible. Si l'éducation morale des enfans est une espèce de création de leur existence intellectuelle, on peut dire aussi que leur éducation physique est pour leur corps, une seconde formation. L'état encore tendre, et pour ainsi dire informe des nouveaux-nés, les rend susceptibles de toutes les impressions et de toutes les habitudes. Leur frêle machine est une cire molle, qui prend et retient toutes les empreintes. Ils s'énervent s'ils sont trop choyés, et si on les élève délicatement. Dès qu'au contraire on les accoutume de bonne heure à des sensations fortes et capables de solliciter leur résistance, ils apprennent à résister en effet; et leur fibre perd de sa faiblesse, à mesure qu'elle acquiert de la vigueur et de la consistance.

L'Auteur d'Émile, philosophe toujours sublime, mais toujours excessif, est un des modernes qui a le mieux senti, et le plus efficacement fait sentir au public, la nécessité d'une éducation dure et laborieuse, pour les enfans en qui on veut corriger la délicatesse héréditaire de leur constitution. Il ne s'est pas trompé dans le principe; il ne s'est mépris que dans les conséquences, en voulant trop généraliser une loi, qui dans l'application souffre plusieurs exceptions, et exige sur-tout des modifications très-variées. Si son Elève phantastique eût reçu de ses parens une de ces complexions débiles et misérables, dont se trouvent si souvent pourvus les enfans qui naissent avec un des deux vices fibreux dont il est ici question, eût-il pu l'exposer impunément, dès ses premiers jours, à toutes les rigueurs de son éducation spartiate ? Il veut, par exemple, que les enfans, presqu'au sortir du bain chaud où ils ont vêcu pendant les neuf mois de la grossesse, soient plongés indistinctement dans le bain froid, genre de tonique, dont l'usage précoce et habituel doit, selon lui, préserver à jamais de toutes les maladies, soit héréditaires, soit adventices.

Hélas ! combien n'y a-t-il pas en France des familles, qui gémissent d'avoir suivi trop littéralement sur ce point, les hardis conseils de l'instituteur Genevois ? Le bain froid, du moins dans nos climats doux, est une trop forte épreuve pour les nouveaux-nés, et même en général pour tous les jeunes sujets cacochymes ou d'une constitution ruinée. Laissons aux habitans de l'âpre Moscovie, l'usage où ils sont

de faire baptiser leurs enfans, en les plongeant quelques jours après leur naissance, dans l'eau courante des fleuves, même dans le cœur de leurs rudes hivers. J'ai vu plusieurs sujets élevés à la Rousseau, sans autre nécessité que la prévention et le caprice des parens, périr de bonne heure par quelque maladie de langueur, ou conserver toute leur vie une faiblesse de complexion, qu'ils ne tenaient pas de leurs ancêtres, et qu'on ne pouvait rapporter qu'au vice de leur éducation. Pourquoi faut-il que pour éviter un mal, l'esprit humain se jete toujours dans un pire, et ne sache jamais s'arrêter à un juste milieu ?

Mais si le bain froid proprement dit, est si contraire aux enfans sortis récemment du sein de leurs mères, et même aux enfans plus avancés en âge, lorsque leur constitution est tout-à-fait misérable ; il faut convenir pourtant, qu'il n'est point de meilleur tonique que le froid actuel, pour remonter peu-à-peu le ton de la fibre, et corriger sa faiblesse native, ou sa trop grande irritabilité, pourvu qu'on ne l'emploie qu'avec sagesse et avec modération, qu'on sache choisir pour cela les temps et les circonstances, et qu'on le combine artistement avec les autres secours capables de tempérer ou d'accroître l'action qu'il peut exercer sur les solides et sur les liquides. Voici en peu de mots, les lois selon lesquelles il me paraît qu'on devrait administrer le froid actuel et les autres moyens prophylactiques, dans le dessein de prémunir les enfans contre les maladies héréditaires, dépendantes de la trop grande faiblesse du système fibreux, ou de sa trop forte irritabilité.

Les enfans nouvellement nés doivent être tenus dans un air sec, pur et modérément chaud. Pour décrasser leur corps dans les premiers jours, on leur lavera de temps en temps toute l'habitude, avec de l'eau un peu tiède et légèrement vineuse. Après qu'ils auront rendu leur *Meconium*, dont on doit favoriser, s'il le faut, l'expulsion par quelque doux laxatif, on aura soin pendant tout le cours du nourrissage, que le lait dont ils sont nourris, ne leur soit donné qu'à des heures réglées, et assez éloignées, pour que celui qu'ils ont déjà pris, soit digéré avant qu'on ne leur en donne de nouveau. Il est sur-tout important de bien choisir cette première nourriture: le lait d'une mère délicate et faiblement constituée, ne ferait, quoi qu'on en dise, que confirmer et augmenter de plus en plus la débilité héréditaire de son fils. Dans ces circonstances, qui ne sont que trop communes, il est utile, sinon pour la femme, du moins pour le nourrisson, de recourir à une nourrice étrangère. On la choisira, tant que l'on pourra, jeune, vigoureuse, et habituée aux travaux rustiques. Son lait acquerra une vertu encore plus tonique et plus restaurante, si à ces travaux accoutumés et à son régime simple et frugal, elle joint l'usage d'une quantité médiocre de vin, toujours tempéré par beaucoup d'eau.

Mais ce n'est pas assez qu'on fournisse un bon lait aux nonveaux-nés, pour prévenir en eux le développement des maladies héréditaires. On doit veiller encore à ce qu'ils soient tenus proprement et séchement, et à ce qu'ils jouissent, autant que le comporte leur âge,

de toute la liberté de leurs mouvemens musculaires. Leurs linges seront donc souvent nettoyés, et toujours bien séchés : il sera même utile de les imprégner habituellement de quelque fumée sèche et aromatique. Pour eux, les cruelles ligatures du maillot doivent être entièrement et sévèrement proscrites. Pourquoi condamner ainsi à un repos forcé et douloureux, des petites créatures qui ne peuvent se développer que par le mouvement, vers lequel la nature prévoyante leur donne une impulsion perpétuelle et irrésistible !

D'ailleurs, après quelques mois, il convient de travailler à aguerrir les enfans contre les impressions changeantes de l'atmosphère. D'abord on ne les couvrira que peu ; et dès le second mois, on les accoutumera à des lotions journalières qu'on rendra de plus en plus froides, en commençant toujours par une froideur très-modérée. Outre ces lotions qui dureront tout au plus quelques minutes, il sera avantageux d'user souvent de frictions sèches et générales, qu'on fait avec de douces flanelles qu'on a soin de charger auparavant de la fumée de Karabé, de Sucre, ou de quelque plante sèche et odorante. Au bout de l'an, l'enfant se trouve fait aux lotions absolument froides, et il les supporte ordinairement sans peine, même dans le fort de l'hiver. Comme ces lotions ne durent que peu, et que leur effet n'est pas aussi pénétrant que celui du bain froid, on les employe sans inconvénient, même pour les sujets les plus faibles et les plus décharnés. Ce n'est guères qu'après l'année révolue, qu'on pourra mettre les enfans à l'usage

des bains frais, pris une ou deux fois par semaine. Pour ce qui est des bains absolument froids, je les réserverais pour les seuls sujets dont la constitution paraît assez ferme : encore ne les employerais-je qu'après la deuxième année, et seulement pendant la belle saison. L'hiver est pour les enfans un bain froid continuel, contre l'action duquel il est souvent très-nécessaire de les prémunir par la force des vêtemens, s'ils sont maigres, ou trop susceptibles des impressions vives.

C'est principalement au sevrage, que les parens commettent des fautes essentielles contre la santé de leurs enfans. Plus leur constitution est débile, plus leurs organes digestifs ont besoin de temps pour acquérir la force nécessaire à la digestion des alimens solides ; et plus par conséquent l'opération du sevrage doit être retardée. Si sous le spécieux prétexte d'augmenter plus rapidement les forces organiques par des alimens plus forts, on met trop tôt les enfans à la nourriture solide, on se trompe bien grossièrement. Ces alimens forts ne sauraient être digérés par des estomacs faibles. Il faut donc qu'alors la pâte alimentaire se livre à des mouvemens spontanées, qui la font dégénérer et se corrompre. Les enfans n'en peuvent attendre qu'une réparation très-imparfaite ; et ils tombent nécessairement dans un état de Marasme effrayant, ou dans une Cacochylie acide, d'où résultent bientôt des affections vermineuses, des tranchées terribles, des congestions mésentériques, et des Cacochymies de sinistre présage ; maladies si familières après le sevrage, et qui sont si souvent funestes.

Il

Il est donc infiniment prudent de ne sevrer que tard les enfans, qui ont reçu de leurs parens une complexion faible et délicate. Jamais il ne devrait leur être offert d'autre aliment que le lait, que quand ils ont atteint le trentième mois; époque où la première dentition étant finie, ils se trouvent munis des instrumens nécessaires à la mastication. J'ai vu plusieurs sujets qui, à raison d'une constitution totalement ruinée, ont teté pendant trois et même quatre années entières. Dans les derniers temps de cette longue lactation, le lait de deux femmes suffisait à peine à leur nourriture. Non seulement ce régime purement laiteux les a préservés des dangers pressans, auxquels leur pitoyable état les exposait sans cesse, mais encore par son moyen leur santé s'est raffermie, et leur constitution a acquis quelquefois une vigueur à laquelle je ne me serais jamais attendu. En général parmi nous on sevre trop tôt les enfans. Nos ancêtres les laissaient plus long-temps à la mamelle; c'est en grande partie ce qui les rendait si sains et si vivaces. Jamais peut-être les frères Machabées, qui se distinguèrent si fort par leur fermeté sous Antiochus, n'eussent été des héros, si leur mère aussi tendre que généreuse n'eût fortifié leur constitution, en les nourrissant de son lait pendant les trois premières années de leur vie (*a*).

Depuis long-temps les Médecins se sont universellement récriés contre l'abus que les

(*a*) W. le livre des Machabées. lib. 2. cap. 7. v. 27.

mères et les nourrices font des farineux non fermentés pour alimenter les enfans, soit lorsqu'ils viennent d'être sevrés, soit même lorsqu'ils ne le sont pas encore. Si cette nourriture visqueuse, relâchante et fermentescible, est essentiellement nuisible dans ces deux cas, elle ne l'est jamais plus que dans ces circonstances, où les organes des enfans, par le vice de leur naissance, manquent de ton et d'énergie. Qu'on n'offre donc à de tels sujets, lorsqu'il s'agit de les sevrer, que des alimens légers et susceptibles d'une dissolution et d'une animalisation faciles. Le lait de chèvre ou de vache, les panades au jaune d'œuf ou au vin, le pain de froment bien fermenté, les viandes tendres des jeunes animaux, les œufs frais, le bon poisson, les fruits cuits, les soupes à la viande, doivent faire alors et durant plusieurs années la base de leur régime. Il est bon de relever le goût de ces alimens, en les assaisonnant avec une quantité médiocre de sel, et avec quelques doux aromates. Mais sur-tout l'usage du vin, pris avec beaucoup de modération, ne doit pas leur être interdit. Ce ne sera que vers la septième année, et lorsque leur organisation aura pris une certaine consistance, qu'on pourra insensiblement les habituer à un régime moins choisi, mais qui ne doit jamais être ni trop aqueux, ni trop grossier.

Dès que l'enfant devient capable de quelque mouvement de locomotion, il serait à désirer qu'on le livrât à lui-même, et qu'on le laissât à son gré se transporter, comme l'on dit, à quatre pattes, d'un endroit à un autre. Cette manière imparfaite de marcher, qui est dans

la nature de l'enfant, quoiqu'elle ne soit pas, comme le prétendait Rousseau, dans la nature de l'homme, exerce à-la-fois tous les membres, et diminue pour chacun d'eux le poids du tronc, que l'usage des lisières fait tomber tout entier sur les deux jambes. Elle prévient par là toute distorsion rachitique, genre de difformité qui est toujours à redouter dans les jeunes sujets, dont les solides sont faibles ou trop relâchés. Mais si l'on doit craindre pour eux l'usage des lisières, à combien plus forte raison ne faut-il pas éviter de les tenir renfermés dans ces sortes de prisons fixes ou mobiles, où quelques mères insouciantes, pour ne rien dire de plus, abandonnent pendant les journées entières, ces misérables créatures, qui y demeurent plantées perpendiculairement sur leurs deux pieds. On a assez déclamé contre ces machines destructices, pour que je me croie dispensé de lancer contr'elles de nouveaux anathèmes.

Mais sitôt que les enfans peuvent se tenir sans secours sur leurs jambes, et exécuter des mouvemens plus sûrs et plus rapides, les nourrices ne sauraient mieux faire, que de les livrer à toute leur pétulence ; et d'inventer même pour eux des jeux fatiguans, par lesquels toutes les portions de la machine soient mises en action ensemble ou successivement. C'est assez de munir leur tête de quelque coiffure, qui sans les trop défendre de la rigueur des saisons, puisse pourtant infringer les coups, auxquels elle se trouve sans cesse exposée par l'imprudence de cet âge. D'ailleurs il convient de leur inspirer une certaine témérité, sans

laquelle ils ne s'exerceraient jamais qu'avec nonchalance et comme en tremblant.

A proportion que l'enfant grandit, il est nécessaire de multiplier et de varier ses exercices. C'est alors que l'art trop négligé de la Gymnastique est d'une utilité inappréciable. Je n'entrerai pas dans le détail des secours sans nombre que le Médecin peut retirer de cet art, dont les anciens avaient si soigneusement étudié les règles, et sur lequel Mercurialis a fait un traité si intéressant (*a*). Il me suffira de dire ici, qu'après le régime, c'est sur la Gymnastique qu'on doit compter le plus, pour prévenir le développement des maladies héréditaires en général; et en particulier de celles, dont la faiblesse et l'irritabilité excessives des solides peut être la source. Mais pour en recueillir tout le fruit qu'on est en droit d'en attendre, il faut que les exercices du corps soient habituels, et que tous les jours, ou même plusieurs fois le jour, ils soient poussés jusqu'à la lassitude; et faire ensorte que par eux le corps s'accoutume, dès la jeunesse, aux excès du chaud et du froid, comme par le régime, il doit s'accoutumer à la faim et à la soif.

Je n'ai parlé jusqu'ici que des moyens diététiques et gymnastiques que la Médecine peut employer de concert avec certains remèdes extérieurs, pour réparer, dès le premier âge, la faiblesse héréditaire du système des solides. Ce n'est pas que je veuille faire croire qu'il est tout-à-fait inutile, ou même dangereux de

---

(*a*) De arte gymnasticâ. vol. in-4.°

recourir à des remèdes intérieurs pour parvenir au même but. La Rhubarbe, le Quinquina et les martiaux sont d'excellens toniques, qui peuvent en certains cas fournir au Praticien des auxiliaires qu'il aurait tort de mépriser, et dont il est prudent qu'il ne se passe pas toujours. Mais à ce sujet je remarquerai avec le docteur Buchan (*a*) et avec l'exact de Gorter (*b*), qu'il n'est pas commun d'avoir besoin de leur secours, et qu'en général ce n'est pas sur les Médicamens proprement dits, qu'il faut mettre le plus sa confiance, dans le traitement prophylactique des maladies héréditaires. Comme il est question dans ce genre de traitement, de changer l'état constitutionnel des enfans, on ne peut se flatter d'arriver à ce terme, que par l'usage long-temps continué des mêmes moyens ; ce qui fait sentir que ces moyens doivent être nécessairement d'un emploi facile et peu rebutant. Quel enfant voudrait s'assujétir à avaler journellement, et durant toute sa jeunesse, des drogues amères et dégoûtantes ? D'ailleurs les drogues toniques qui, avant de se distribuer avec le chyle dans la totalité des organes, tombent en masse dans

---

(*a*) Méd. domest. t. 1. p. 19. et suiv. L'auteur y dit entr'autres, qu'un air salubre, une nourrice bonne et un exercice convenable *feront des miracles dans ce cas. Mais*, ajoute-t-il, *les remèdes ne peuvent rien pour cela.*

(*b*) Cet auteur assure que ceux qui naissent avec des dispositions à quelque maladie héréditaire, n'ont besoin que d'un bon régime, *prudentem esse adhibendam dietam, ut has evitent.* Praxis med. syst. lib. 5. t. 1. §. 244.

le ventricule et exércent leur force toute entière sur ce viscère, ne manqueraient pas, si on en continuait long-temps de suite l'usage, d'y faire naître des irritations locales et habituelles, qui porteraient le trouble dans l'économie générale et harmonique des fonctions vitales, et pourraient produire des maux encore plus graves, que ceux qu'on veut prévenir.

Que si l'on peut craindre cet effet turbulent des toniques intérieurs sur les viscères épigastriques, dans les sujets qui sont simplement faibles, combien plus fortement ne doit-on pas les appréhender dans ceux, en qui une faiblesse radicale se trouve jointe à une sensibilité trop exquise ! Aussi dans ces derniers sujets, faut-il ne se déterminer que très-difficilement à user de tels préservatifs. On n'est autorisé à y avoir recours, que dans des circonstances urgentes, et toujours d'une manière passagère. Encore même est-il nécessaire alors de ne les administrer, qu'à des doses réfractées, et de les marier tant qu'on peut avec d'autres remèdes propres à en tempérer la fougue et l'activité.

§. II.

MALADIES héréditaires provenant du vice particulier de quelques organes.

JE donne ici le nom de vices organiques, à toutes ces défectuosités héréditaires, qui sont bornées à certaines parties du corps, et par lesquelles on est spécialement disposé à ressentir tôt ou tard les atteintes de certaines maladies,

qui, dès qu'elles arrivent, doivent être regardées elles-mêmes, comme héréditaires. Ces défectuosités natives peuvent toutes être rapportées à deux grands genres. Dans le premier je place les différens vices de conformation, tant intérieurs qu'extérieurs; et dans le second tout ce que les anciens entendaient par le nom d'intempérie des viscères. Examinons l'un après l'autre ce double genre de germes vicieux et héréditaires; et en voyant tout ce que la Médecine peut faire pour obvier aux maux dont ces germes peuvent être la source, on n'aura que trop occasion de se convaincre, que nos ressources prophylactiques à cet égard, sont ou absolument nulles, ou du moins très-médiocres.

1°. *Vices de conformation.* En considérant d'abord les vices de conformation extérieurs et héréditaires, qui affectent tantôt la tête, tantôt la poitrine et tantôt le bas-ventre, il est évident que de pareils vices sont essentiellement indestructibles. Par quel moyen en effet l'art pourrait-il dilater une petite tête, ou rapetisser une tête trop volumineuse; étoffer et raccourcir un col long et grêle, ou alonger et rendre moins épais un col gros et court; élargir un thorax trop resserré, ou lui ôter les défauts naturels qui peuvent diminuer d'une manière nuisible, l'amplitude de la cage pectorale; et enfin donner après coup une juste proportion à l'ouverture trop rétrécie, que laissent entr'eux les os du bassin? Quoi que le Médecin veuille entreprendre, la tête petite restera toujours petite; et le sujet que le malheur de sa naissance aura si mal pourvu, sera toujours prochainement disposé à la stupidité, à la folie;

au dessèchement de la substance cérébrale, et en un mot, à tous les maux qui sont la suite naturelle du développement imparfait de cette substance. Bien plus, comme de telles têtes terminent presque toujours un col maigre et fort prolongé, le sang des carotides n'y parvient qu'avec un mouvement retardé, et en quantité toujours au-dessous de la médiocre. De là dans le cerveau, tous les désordres qui sont l'effet d'une circulation gênée et trop ralentie.

Les grosses têtes au contraire, qui reposent communément sur un col large et court, reçoivent un jet de sang plus vif et plus abondant. La circulation y est plus animée; et les vaisseaux du cerveau, viscère qui dans ce cas se trouve développé outre mesure, sont plus dilatés, plus distendus, et par conséquent moins capables de résister à l'impulsion des fluides. De-là des stases, des dilatations variqueuses ou anévrismales, des congestions lentes ou inflammatoires, des embarras qui dans le cours des diverses fièvres aiguës, ont la plus grande facilité à s'y former; et enfin des apoplexies sanguines ou même séreuses, lorsque la saison de ces affections redoutables est arrivée.

D'un autre côté, serait-il possible que le poumon fût à son aise, lorsque la cavité pectorale se trouve gênée, soit par la seule petitesse du thorax et sans difformité, soit par une configuration vicieuse? Il faut bien alors que tôt ou tard il se forme dans la poitrine, des engorgemens sanguins ou lymphatiques; et les sujets ainsi conformés doivent être censés dans un danger toujours imminent de tomber dans

quelque affection asthmatique, ou bien dans l'Hémophtisie et la Phthisie pulmonaire.

Quant au rétrécissement vicieux du bassin, que j'ai vu dans quelques familles être assez commun aux personnes du sexe, il est chez elles une cause nécessaire et incorrigible des difficultés plus ou moins grandes, qu'éprouvent ces personnes dans le travail de l'accouchement.

Pour prévenir les maladies héréditaires qui doivent germer naturellement sur de pareils vices de conformation, vices pour lesquels il serait absurde et même ridicule de proposer dans aucun âge des remèdes directs et curatifs, le Médecin se bornera à écarter de tout son pouvoir les diverses causes occasionnelles qui pourraient donner lieu au développement de ces maladies. Ainsi les gens à tête petite, auront un soin assidu de tenir leurs humeurs dans un état égal et suffisant de mouvement et de fluidité. Ceux au contraire dont la tête est ample et capace, veilleront toute leur vie, mais particulièrement après la cinquantième année de leur âge, à ce que chez eux, la circulation ne devienne jamais trop active; à ce que le sang agité par des passions vives, par de violentes émotions fébriles, ou des exercices immodérés, ne se porte vers l'intérieur du crâne avec trop d'abondance et de vélocité; et enfin à ce que la suppression de quelque évacuation sanguine et accoutumée, ne donne lieu à des métastases cérébrales.

Un régime sobre et peu succulent, un air pur et tempéré, et des exercices toujours modérés, et faits moins à pied qu'à cheval ou en voiture, sont les seuls préservatifs qu'on peut

conseiller aux sujets qui ont la poitrine mal conformée, et dont le poumon par le vice de cette conformation, est toujours surchargé du sang, qui du ventricule droit veut passer dans l'oreillette gauche du cœur. Les saignées leur sont utiles dans tous les cas de Pléthore, soit vraie, soit même fausse; sur-tout dans la bouillante saison de la jeunesse, et lorsque des Hémorragies habituelles viennent à manquer, et menacent le poumon d'un reflux pernicieux.

Mais pour prévenir les souffrances et le danger d'un accouchement laborieux, les femmes à bassin étroit feraient très-sagement de prendre le parti du célibat. Que si des besoins impérieux, plus éloquens que la raison, les entraînent vers le mariage, et les précipitent dans des périls prévus, qu'elles aient du moins l'attention vers la fin de leurs grossesses, par des saignées suffisantes, des onctions locales et des bains émollients, d'entretenir dans un état perpétuel de relâchement, les parties molles qui doivent se prêter au passage du fœtus, et d'assouplir les cartilages qui lient entr'elles les pièces osseuses du bassin. Si malgré toutes ces précautions, le succès de l'accouchement demeure impossible; plutôt que de recourir à la redoutable opération à laquelle César dut le jour, qu'on exécute sur la symphise des os pubis, l'opération sûre et facile, dont la découverte très-moderne, et pourtant déjà suffisamment éprouvée, n'a pas peu contribué à augmenter la gloire du siècle heureux et éclairé, dans lequel nous avons le bonheur de vivre.

Mais si les défauts de conformation dont on vient de parler, quoique seulement extérieurs,

et par conséquent sous les yeux et sous la main du Médecin, ne donnent néanmoins aucune prise aux moyens curatifs ; combien moins ne doivent pas en donner les défauts analogues qui se trouvent cachés dans les parties internes, et sur l'existence desquels on ne peut même avoir des soupçons légitimes, que lorsque les maladies héréditaires, auxquelles ils donnent occasion, sont déja déclarées, et qu'en ouvrant plusieurs cadavres de la même famille, on a eu lieu de s'assurer, qu'en effet les individus qui la composent, sont sujets à tel ou tel vice de conformation dans les organes intérieurs. Otez ces conditions; comment deviner, par exemple, que telle Épilepsie héréditaire dépend d'une pointe osseuse qui pique ou presse les Méninges ? Comment saurait-on que dans certaines races, le cœur, le foie ou un autre viscère du bas-ventre, sont trop volumineux, ou bizarrement placés, ou tout autrement configurés, qu'ils ne le sont dans le commun des hommes ; que dans d'autres, la tête des uretères, naturellement trop dilatée, fait que l'urine séjourne trop facilement dans les bassinets, et dispose aux cristallisations calculeuses ; que dans quelques-unes, le Pylore est trop étranglé, et que dans certaines le canal chodeloque varie dans ses points d'insertion, ou bien le conduit cystique est si étroit et si mal posé, qu'il donne aisément occasion à des collections maladives dans la vésicule du fiel, et à des concrétions biliaires (*a*) ?

(*a*) Il y a quelques années que je fus prié de faire ouvrir sous mes yeux un garçon âgé de sept ans, mort

J'ai pris les exemples que je viens de proposer parmi un grand nombre d'autres de la même espèce, qu'il m'eut été facile d'accumuler ici, si je ne craignais la longueur. Je me contenterai donc d'indiquer, en peu de mots, le traitement prophylactique qui me semble propre, sinon à prévenir, du moins à suspendre le développement déjà commencé des maladies héréditaires qui doivent en résulter. Par le peu que je dirai à ce sujet, on pourra sentir de quelle prudence et de quelle sagacité le Médecin a besoin, pour administrer les divers moyens préservatifs, capables de s'opposer avec quelque apparence de succès, aux suites maladives que peuvent avoir les autres vices intérieurs de conformation, dont j'ai cru devoir me dispenser de parler.

Dès qu'on a sujet de craindre que par un

---

avec tous les signes de congestion biliaire dans la vésicule du fiel; ce qui produisit en lui une maladie lente et mortelle. C'était là le quatrième enfant que ses père et mère perdaient à ce même âge, et par le même genre de maladie chronique; ensorte qu'ils étaient désolés de voir ainsi que tout espoir de conserver des enfans leur était enlevé. Après avoir fait ouvrir l'Abdomen, nous trouvâmes tous les viscères en règle, excepté la vésicule du fiel qui était fort gonflée et remplie d'une bile noirâtre et fort épaisse; et le conduit cystique, qui du côté de son insertion dans la vésicule, se trouvait tellement resserré et racorni, que tout passage de la poche biliaire au Duodenum était impossible, quelque pression qu'on employât au dehors, pour forcer le fluide à vaincre l'obstacle. On observe que la mère avait un tempérament éminemment bilieux, et qu'elle était fort sujette aux reflux ictériques.

vice héréditaire, la surface interne du crâne ne se trouve hérissée de quelque aspérité osseuse, il faut faire ensorte, par un régime doux et léger, par la privation absolue des aromates et des spiritueux, par des pédiluves tièdes ou des demi-bains fréquens, et en un mot, par tout ce qui peut empêcher le trop grand mouvement du sang et la trop grande réplétion du système vasculaire en général, et des vaisseaux de la tête en particulier, de tenir la substance cérébrale dans un état habituel de détente, et d'éloigner de cet organe éminemment irritable, toute cause d'irritation et d'éréthisme.

Si le cœur et les gros vaisseaux qui y sont attachés, sont héréditairement d'un tissu peu élastique et trop dilatable; et si par-là les sujets penchent vers les affections anévrismales et polypeuses de ces organes, on n'a qu'à maintenir par les moyens connus, la masse sanguine dans un état constant de médiocrité, quant à la quantité, au mouvement et même à la concrescibilité.

Un foie trop volumineux menace de fournir trop de bile et de donner à ce fluide récrémenteux, une activité suspecte. Il faut donc que ceux en qui l'on soupçonne cette difformité viscérale, se privent plus strictement que les autres, de toute espèce d'aliment gras et huileux, d'où se forment immédiatement les sucs biliaires. Mais ils doivent principalement s'interdire les âcres, les aromatiques et les spiritueux, matières stimulantes, dont l'usage ne pourrait qu'accroître le jeu du foie, et exalter de plus en plus les fluides qui s'y séparent.

Pour ce qui est de ceux en qui on a quelque raison de supposer une trop grande dilatation des deux bassinets, ou de l'un deux ; ils ne sauraient éviter avec trop de soin toutes les positions qui en gênant les reins, sont capables, dès qu'on les garde pendant quelque temps, d'y suspendre le cours du fluide urineux. En outre ils doivent user de loin en loin, pour tenir nettoyés les bassinets, de quelque Diurétique, ou chaud, ou froid, suivant le tempérament du sujet.

Une diète douce, sobre et délayante, et l'usage tant intérieur qu'extérieur des relâchans, conviennent à ceux dont le pylore trop peu ouvert, fait craindre une entière oblitération. Je crois même qu'il n'y a pas de meilleur moyen qu'un tel régime et de tels remèdes, pour prévenir les inconvéniens auxquels sont exposés ceux, dans qui le conduit cystique n'a pas assez de calibre, ou se trouve placé dans une direction peu favorable au cours de la bile. Tout au plus dans ce dernier cas, peut-on ajouter aux délayans et aux relâchans, quelque doux vomitif, ou quelque minoratif, dont l'action puisse solliciter de temps en temps les excrétions vésiculaires. Mais je ne connais aucun moyen tant soit peu capable de retarder le développement des maux, qui peuvent être la suite de l'insertion vicieuse et héréditaire, du canal cholédoque dans le ventricule. Heureusement cette insertion monstrueuse est si rare, qu'on peut presque la regarder ici, comme un cas purement hypothétique.

2°. *Vices d'intempérie.* J'en viens enfin à ces vices particuliers de constitution, qu'on observe souvent dans les viscères, lesquels n'ont pas

tous, et dans tous les individus, la même dose de force tonique, le même degré d'irritabilité; et qui quoique composés à-peu-près de la même matière, et formés pour ainsi dire dans le même moule, varient pourtant dans leur jeu, et ne montrent pas entr'eux cette égalité d'action et de réaction, cette contrenitence harmonique et réciproque, qui fait un tout de plusieurs parties diverses, et tend par un effort et un intérêt commun, à écarter de l'économie animale, toutes les causes maladives.

Nos premiers maîtres, qui aimaient à se laisser guider en tout par l'observation pure et simple de la nature, avaient reconnu ces irrégularités intérieures, et s'étaient fort bien aperçus qu'il est très-peu de personnes qui en naissant, ne portent dans quelqu'un de leurs viscères, des dispositions prédominantes d'activité ou d'inertie, de chaleur ou de froid, d'irritabilité exorbitante, ou de trop grande laxité. Ils désignaient ces vices locaux et organiques par le nom générique d'intempéries; et ces intempéries, ils les distinguaient, à raison des phénomènes qui les accompagnent et les caractérisent, en deux espèces opposées, savoir: en intempérie chaude et en intempérie froide. Que les modernes rejetent tant qu'il leur plaira cette dénomination, quoique très-exacte et très-expressive. Mais qu'ils retiennent du moins le fond de leur observation, dont la vérité lumineuse frappe tous les jours les yeux des Médecins un peu attentifs, et se trouve constatée par l'aveu unanime de la plûpart des hommes, qui ayant vêcu jusqu'à l'âge de mâturité, ont eu le temps d'acquérir sur les parti-

culariés de leur constitution, des connaissances suffisantes.

Relativement à ces deux sortes d'intempéries, je parcourrai rapidement l'histoire des principaux viscères, pour avoir occasion d'examiner successivement, quelles sont les maladies auxquelles ces intempéries donnent des dispositions particulières, et quels sont les moyens que la Médecine peut mettre en usage pour les prévenir.

Un cerveau qui, par vice héréditaire, se trouve d'un tissu mol, lâche et trop pulpeux, donne lieu à une circulation lente et imparfaite. Les sujets ainsi constitués, sont paresseux, somnolents, peu curieux, peu intelligens. Le froid de l'atmosphère les engourdit; l'humidité de l'air les rend lourds et pesans; les boissons et les alimens trop aqueux empirent leur mauvais état, et le repos qui fait leur passion dominante, achève de les engourdir. Dans l'enfance ils sont sujets aux congestions lentes de la tête, et sur-tout à l'Hydrocéphale; dans la jeunesse aux affections léthargiques et à la stupidité; et dans un âge plus avancé, aux maux paralytiques et apoplectiques de cause séreuse. Si quelque chose est capable de prévenir ces différentes maladies héréditaires, dont l'intempérie froide du cerveau est le germe, ce sera sans doute un exercice fréquent et animé, un régime sec et tonique, des frictions sèches et aromatiques, employées souvent sur toute l'habitude de la peau, et principalement sur les tégumens de la tête; l'excitation artificielle des passions vives; et en général tout ce qui peut donner du ressort et quelque degré d'éréthisme à la fibre cérébrale.

Il en est tout autrement de l'intempérie chaude du cerveau. Un temps sec et chaud, les alimens âcres, les boissons échauffantes, les passions animées, les études profondes et suivies, exposent ceux qui ont hérité d'une telle intempérie, à toutes sortes d'affections spasmodiques, inflammatoires et suppuratoires de l'intérieur de la tête. Les seuls préservatifs de ces affections sont donc alors tous les moyens propres à diminuer le ton, et pour ainsi dire, la vitalité de la fibre cérébrale. Tels sont les bains doux et quelquefois frais, les fomentations émollientes et locales, le régime raffraîchissant, les passions modérées, les récréations prolongées sans beaucoup d'exercice, et dans l'occasion l'usage de la saignée.

Après les intempéries du cerveau, les intempéries du foie sont celles qui, de l'aveu de tous les anciens, ont sur l'économie animale, l'influence la plus marquée et la plus étendue. Les fonctions de ce viscère important ne sauraient être altérées en plus ou en moins, qu'il n'en provienne tôt ou tard un grand nombre de maladies, soit particulières, soit générales. Autrefois on a cru universellement, que c'était l'intempérie froide du foie qui engendrait la plûpart des hydropisies, et son intempérie chaude qui donnait l'être à la classe infiniment nombreuse des fièvres rémittentes et intermittentes, et à toutes les maladies douloureuses ou prurigineuses de la peau. En effet ces intempéries, qui le plus souvent sont un vice de naissance, doivent être d'autant plus fertiles en maladies, qu'elles s'étendent aisément du foie dans les autres viscères de l'Abdomen,

lesquels, ainsi qu'on l'a dit, sont tous subordonnés à l'organe hépatique, et se trouvent essentiellement unis avec lui, soit par des liaisons directes et anatomiques, soit par communauté de fonctions ; sans compter que la bile, qui est le grand résultat de tous les travaux du foie, joue le plus grand rôle dans la totalité de la machine.

Pour corriger ces intempéries, ou du moins pour empêcher leur accroissement, et prévenir le développement dont elles menacent, on n'a en gros, d'autres indications à remplir, que celles qui ont été déjà désignées, en traitant des intempéries du cerveau. Tout ce qu'on peut ajouter par rapport à la position et aux fonctions spéciales du foie, c'est que les apéritifs légers, les doux savoneux et les minoratifs, sont assez souvent utiles dans les intempéries chaudes de cet organe ; et que pour obvier aux maux que fait redouter son intempérie froide, les drastiques, les fondans vigoureux, et quelquefois les émétiques les plus énergiques, sont d'une utilité singulière et presque spécifique.

Le poumon dont la trop grande débilité, ou l'irritabilité excessive, sont la cause proégumène de tant de maladies fâcheuses, et qui se montre, comme on l'a dit plus haut, si fidèle à garder la même constitution dans la chaîne des filiations ; l'estomac à l'orifice supérieur duquel Van-Helmont plaça son Archée, et Bordeu son centre principal des forces nerveuses ; le canal intestinal qui est sujet à tant de désordres maladifs, et où est fixé, selon Fr. Hoffmann, le foyer ordinaire de l'affection hypocondriaque ; et enfin l'utérus dont l'éréthisme, source des affections pro-

prement hystériques, passe journellement de la mère à la fille, sont encore des viscères dont l'intempérie héréditaire exerce un grand empire sur les fonctions animales, et dispose à bien des sortes de maux. Je me garderai bien de me laisser aller au détail, où pourrait m'entraîner l'examen particulier des intempéries de chaque viscère, et des maladies qui peuvent en être la conséquence. J'espère que le lecteur se contentera de faire avec moi quelques réflexions générales à ce sujet.

Je remarque donc, qu'outre les indications opposées que présente dans les divers individus, l'état constitutionnel de froideur ou de chaleur, où peut se trouver quelque viscère que ce soit, il est encore pour chacun d'eux, des indications particulières à remplir, pour se prémunir contre les maladies, dont ces intempéries partielles forment le principe prédisposant. Un poumon délicat, trop irritable et prochainement disposé à la phlogose, exige des tempérans et des incrassans; et s'il se trouve seulement trop faible et trop lâche, il demande au contraire l'usage des toniques et des incisifs. L'équitation, le mouvement cahotant des voitures, et les longs voyages, sont, comme l'a très-bien remarqué Sydenham, et après lui, le Praticien Desault, des moyens également appropriés à l'un et à l'autre cas; du moins cette règle souffre-t-elle peu d'exceptions! Un estomac et des intestins froids, glaireux et inertes, veulent être animés par des amers, des sels neutres, des liqueurs vineuses et des martiaux; et lorsqu'ils sont trop mobiles et trop irritables, on n'en vient jamais aux toniques, qu'après

avoir calmé la fougue de l'irritation par les adoucissans, les mucilagineux, et sur-tout les laiteux. A l'égard des intempéries de la matrice, la pratique vulgaire commet tous les jours des fautes graves et même meurtrières, en ne les distinguant pas assez, et en employant indifféremment pour l'intempérie chaude et pour l'intempérie froide de cet organe, lié si intimément à tout le système nerveux, des remèdes chauds et toniques, auxquels on a donné le nom commode et spécieux d'anti-spasmodiques. Il est très-essentiel de ne jamais oublier que de tels remèdes ne peuvent être généralement bons, que pour combattre l'intempérie froide de l'utérus. Avant de les mettre en usage dans son intempérie chaude, il faut avoir d'abord corrigé par des moyens appropriés et suffisamment soutenus, l'excès de son irritabilité et de sa chaleur. Encore même dans ces cas, convient-il toujours de ne les lâcher qu'avec beaucoup de réserve, et d'en modérer l'effet irritant, par les délayans et les tempérans; sans quoi il arrive souvent que cette espèce d'intempérie, quoiqu'elle parût déjà toute calmée, se réveille dans le temps qu'on s'y attendait le moins, et reparaît avec toute sa fureur.

Je n'ajouterai plus qu'une observation avant de finir ce paragraphe. Pour travailler avec fruit à se garantir des maladies auxquelles exposent naturellement les intempéries des viscères quelconques, sur-tout celles du poumon, il faut regarder ces intempéries, de quelque nature qu'elles soient, comme une cause déterminante, qui appele vers les viscères ainsi viciés, toutes

les humeurs étrangères et maladives, dont la masse du sang vient à se trouver surchargée. Toute l'organisation animale pèse et gravite sans cesse contre le viscère qui péche par une débilité radicale, ou par excès d'irritabilité. Le viscère simplement débile ne résiste pas assez, et reçoit l'humeur suspecte, faute d'une suffisante réaction. Le viscère délicat et irrité est un foyer qui sollicite et attire vers lui, le jeu de tous les autres organes : c'est pour cela, entr'autres, que dans les fièvres aiguës, l'effort vital se dirige si constamment et si malheureusement sur les organes travaillés d'intempérie chaude ou froide, et que le reflux des évacuations supprimées et des éruptions répercutées se porte sur eux avec tant de facilité. Tout le monde connaît le danger qui accompagne de pareilles Métastases; et les préceptes les plus communs de la Médecine pratique suffisent pour faire trouver les moyens qui, dans chaque circonstance, sont les plus propres à les prévenir.

§. III.

Maladies héréditaires provenant du vice des fluides.

La Cacochymie simple, ou cette constitution phlegmatique et glaireuse que les enfans tiennent quelquefois de leurs parens, et qui les dispose de plus ou moins près, à toutes sortes d'épanchemens séreux, et de congestions lentes et froides, se confond assez naturellement avec

la constitution héréditaire, que nous avons vu être la compagne inséparable de la laxité vicieuse du système général des solides. Ces deux sortes de constitution sont même absolument identiques, puisque les pères et les mères, en communiquant à leurs enfans l'état de faiblesse et de relâchement où est leur genre fibreux, leur communiquent en même temps et nécessairement l'altération des fluides qui en est l'effet naturel et la suite infaillible. De sorte qu'en indiquant ci-devant le traitement le plus propre à prévenir les maladies héréditaires, dont sont menacés les sujets en qui les solides péchent par trop de laxité, je me trouve avoir indiqué aussi celui qu'il convient d'employer, pour prévenir les affections maladives qui découlent de la Cacochymie simple et héréditaire.

On ne s'occupera donc en ce lieu, que de ces diverses espèces de Cacochymie, qui supposent la masse humorale infectée de quelque levain virulent et spécifique, dont les premiers atomes, communiqués par les parens, ne se développent pas toujours dans les premières années de la vie. Souvent on les voit se cacher dans les sujets qui les portent, pendant un temps plus ou moins long, jusqu'à ce que l'âge, ou quelqu'autre cause occasionnelle, viennent à les exciter, à les tirer de leur sommeil, et à faire naître dans l'individu des signes sensibles qui manifestent leur présence.

Parmi ces Cacochymies, ou plutôt ces Cachexies virulentes et héréditaires, je distingue comme les principales, 1.° la Goutte et le Rhumatisme, maladies très-analogues, et qui

toutes deux ne s'en prennent guères qu'aux adultes ; 2.° la vérole que l'on a vu quelquefois assaillir si cruellement les enfans, même dans le sein de leurs mères ; 3.° le vice rachitique, scrophuleux et cancéreux, qui, pour le dire en passant, ne me paraissent que trois variétés de la même espèce, et ne font qu'une seule et même maladie, qui s'offre sous des phases différentes dans les divers âges de la vie ; 4.° les affections scorbutiques, qui sont bien souvent très-différentes du Scorbut proprement dit ; et 5.° enfin, la Lèpre, ainsi que toutes les maladies de la peau, lesquelles semblent n'être presque jamais qu'un effet essentiellement utile des mouvemens dépuratoires.

Je ne grossirai pas davantage le catalogue des maladies virulentes, qui peuvent devenir héréditaires. En voyant quels sont les moyens prophylactiques, que la Médecine nous fournit pour étouffer celles-ci dans leurs germes, et tandis que, pour ainsi dire, elles sont encore au berceau, on comprendra aisément de quelles armes il faut se servir pour dompter les autres venins virulents, qui sont capables de se transmettre dans les familles comme des héritages.

1°. *Affections gouteuses et rhumatismales.* De l'aveu de tous les Médecins qui savent ou qui veulent se rendre justice, la Goutte déjà déclarée a résisté jusqu'ici avec obstination à tous les moyens dont on s'est avisé de se servir pour la combattre. On commence, il est vrai, à connaître la nature de la matière calcaire et saline, que les crises de cette maladie dépuratoire déposent sur les articulations, et l'analogie marquée qui existe entre cette matière,

celle dont sont formés les calculs urinaires, et celle qui constitue la base des os. Mais de cette connaissance, on ne saurait rien conclure sur la nature précise du virus particulier, dont l'action, secondée de toutes les forces vitales, donne un pareil résultat. Encore moins peut-on savoir en quoi consiste, et où réside ce virus, lorsque n'ayant dans le corps qui en est pénétré, qu'une existence passive, il n'est qu'un simple germe, il n'existe que comme pure possibilité, et n'habite en nous que comme s'il nous était absolument étranger.

Il est bien nécessaire sans doute, de s'occuper de bonne heure à donner une constitution forte et vigoureuse, aux jeunes sujets qu'on a droit de croire infectés de ce virus caché. Il semble que dans ce cas, ainsi que dans tous ceux, où il est question de prévenir le développement des autres espèces de virus héréditaires, en augmentant d'une façon stable et dès le premier âge, l'énergie des forces toniques, on donne aux solides sur les liquides une supériorité d'action, par laquelle tant qu'elle subsiste, les germes virulents demeurent enchaînés, sans pouvoir se dégager, et sans qu'ils ayent la liberté d'exciter dans la masse humorale, les mouvemens fermentatifs dont ils sont les levains.

Mais ce ne serait pas assez, pour prévenir la goutte héréditaire, de fortifier seulement la constitution des enfans qui en sont menacés. Ce soin pourrait bien n'avoir été pris qu'en pure perte, si on n'avait encore celui de les soustraire dans les âges suivans, à l'action de toutes les causes occasionnelles, qu'on sait être capables de favoriser le développement de cette

cruelle maladie. L'expérience a appris que l'usage indiscret et prématuré des plaisirs du mariage, l'abus des liqueurs spiritueuses, les nourritures trop succulentes, une vie désoccupée et inactive, et tout ce qui peut diminuer notablement et d'une manière soutenue les excrétions cutanées, sont singulièrement propres à précipiter l'évolution du germe gouteux. Il faut donc pour prévenir la Goutte, qu'on ne cesse jamais de se précautionner contre ces causes procathartiques ; qu'on soit toujours sobre ; que les alimens végétaux, comme moins nourrissans, soient toujours préférés aux alimens tirés des animaux ; qu'une eau pure et légère soit la seule boisson dont on détrempe les alimens ; qu'on se livre habituellement à des exercices un peu pénibles ; et que non seulement on évite tout excès du côté des femmes, mais plus encore ce libertinage secret auquel les jeunes pubères s'abandonnent si souvent, lorsqu'ils ne sont pas exactement surveillés, et qui lui seul fait peut-être plus de gouteux, que toutes les autres causes occasionnelles prises ensemble. Vivre dans un air sec et salubre, se nourrir peu et à des heures réglées, user souvent de la brosse et du bain, ne s'occuper que modérément des travaux du cabinet, éviter les secousses des passions violentes, et plus encore les longs chagrins, sont aussi pour les adultes autant de moyens utiles d'écarter efficacement loin d'eux, toute atteinte de la Goutte héréditaire. Je joindrais à cela l'usage des exutoires habituels, si les sujets étaient d'une constitution humide et tant soit peu cacochyme.

J'observe encore au sujet de la Goutte, que

c'est à tort que Galien a voulu autrefois trouver la cause de cette maladie, dans la seule débilité des ligamens articulaires ; et que Sydenham, trompé par la nature des phénomènes qui sont les précurseurs de ses attaques, a cru devoir placer cette cause, dans la seule faiblesse relative des viscères épigastriques et chylopoiétiques. La preuve que ce n'est pas à la débilité des solides quelconques que la Goutte doit son origine, c'est que les enfans, les femmes et les eunuques, sujets dont la fibre est essentiellement débile, sont très-rarement attaqués de cette maladie, ainsi qu'Hippocrate l'avait déjà observé (*a*). Si les gens déjà avancés en âge, sont plus souvent que les autres, tourmentés par les douleurs gouteuses, il est évident que ce n'est pas précisément à raison de l'affaiblissement qui a lieu pour lors dans les mouvemens toniques, puisque les *insultus* même de la Goutte sont l'effet de ces mouvemens, qui seuls peuvent opérer les dépositions critiques, et qui toutes les fois que les attaques sont régulières, sont censés avoir encore de la liberté et assez d'énergie. Il est bien plus naturel de rapporter la Goutte des sexagénaires, à la diminution graduelle de l'insensible transpiration, dont l'émission ne peut se faire qu'imparfaitement à travers des pores déjà oblitérés à moitié. Qu'on ranime, s'il est possible, chez eux cette excrétion importante ; ou bien, que par des ulcères accidentels, ou quelque éruption cutanée

(*a*) *Eunuchi non laborant podagrâ.* aph. lib. 6. §. 28. Galien dans le commentaire de cet aphorisme, a m avec raison des restrictions à cette assertion trop absolue.

elle vienne à être supléée ; l'on voit constamment que leur Goutte disparaît plus ou moins complétement, et se trouve du moins palliée !

Ce que j'ai dit du traitement prophylactique de la Goutte, s'applique aisément au Rhumatisme, dont la cause matérielle et virulente ne semble point différer essentiellement de celle de la Goutte. Ces deux genres d'affections douloureuses, sont si voisines l'une de l'autre, comme je l'ai déjà dit, qu'on a resté fort long-temps sans les distinguer même de nom ; et que malgré tous les efforts qu'on a fait pour les séparer, il est quelquefois bien difficile de ne pas les confondre auprès du lit des malades. Convenons donc que le rhumatisme n'est qu'un mode maladif de la maladie gouteuse, et que le même traitement préservatif doit suffire pour l'une et pour l'autre de ces affections, lorsqu'elles sont héréditaires.

2°. *Vérole.* Dire qu'une éducation grossière et peu soignée, une vie dure et laborieuse, et un régime sobre et frugal, sont le meilleur et peut être le seul préservatif utile de la maladie vénérienne, lorsqu'on a de justes soupçons que les enfans en ont reçu de leurs parens quelque germe secret, c'est avancer un paradoxe qui peut bien n'être pas du goût de tous les Médecins, et qui pourra même paraître à plusieurs ridicule et tout-à-fait insoutenable. Je sais qu'il est assez généralement reçu parmi les Praticiens, de n'attendre dans de pareilles occasions, un effet vraiment prophylactique, que du seul emploi des anti-vénériens, et particulièrement du mercure. Je sais encore qu'on ne craint pas communément de soumettre les nouveaux-nés,

sortis d'une couche suspecte, à l'usage de ces spécifiques prétendus, soit en les faissant passer dans le corps des nourrices, soit en les administrant sous la forme de fumigations ; soit même en forçant ces tendres individus, à les avaler eux-mêmes, après les avoir diversement affaiblis ou mitigés.

Mais outre qu'il est très-incertain (*a*) si le mercure, quoique très-bon curatif de la Vérole déclarée, a contr'elle aucun effet réellement préservatif; outre même qu'il est plusieurs faits, qui attestent d'une manière assez sûre, que cet effet préservatif est une prétention chimérique (*b*), il est d'autres raisons très-fortes qui me déterminent à ne jamais conseiller l'usage des mercuriaux, comme simplement prophylactiques dans les enfans (*c*). D'abord ces faibles individus, n'étant attaqués encore d'aucun symptôme vérolique, ce qui est ici supposé, il reste toujours

---

(*a*) Comme le remarque très-bien le Docteur Nisbet. Essai sur la théor. et la prat. des mal. vénér. p. 166.

(*b*) On voit en effet des gens gagner des chaudes-pisses, dans le temps même qu'ils ont le corps plein de mercure. M. Astruc, *de morb. vener. lib.* 3. *cap.* 2., assure qu'il ne connaît aucun vrai préservatif contre la contagion vérolique. M. Lefebvre de Villebrune rapporte l'histoire d'un enfant de trois ans et huit mois, qui attrapa la Vérole pour avoir couché pendant trois nuits avec une servante, qui était sur la fin d'un traitement mercuriel par frictions. W. tr. des mal. des enfans par Underwood p. 362. W. encore Hunter et sur-tout Nisbet p. 167.

(*c*) M. Lefebvre de Villebrune dit qu'*il est bien douteux qu'un enfant guérisse jamais* d'une Vérole héréditaire. W. traité des malad. des enfans de Underwood n°. (1).

des doutes, sur l'existence du germe virulent. Mais quand bien même il serait sûr que ce germe virulent existe en eux, il serait douteux encore, si le mercure introduit dans des organes si tendres et si sensibles que les leurs, sous quelque forme que ce soit, n'est pas pour eux un ennemi plus dangereux et plus redoutable que la Vérole la plus déclarée. Des catastrophes terribles m'ont fait voir que c'est une chose très-difficile et fort périlleuse, de traiter par le mercure les enfans du premier âge, même lorsqu'ils sont le plus évidemment vérolés. Docile à la voix de l'expérience, j'aime mieux me borner dans ce cas, à l'usage de quelque doux palliatif: je tâche de renforcer autant que je puis, la fibre de l'enfant malade, ou menacé de le devenir, par des frictions sèches et aromatiques, par des lotions froides, par le lait donné pendant long-temps pour tout aliment, par une boisson assidue de décoction de Sarsepareille, et sur-tout par un régime léger et les divers exercices du corps dont l'enfant se trouve capable, soit par lui-même, soit au moyen des divers secours artificiels qu'on peut aisément imaginer. Si le mal même déclaré ne cède pas toujours à ce traitement, du moins il s'affaiblit peu-à-peu, et donne à l'enfant le temps de grandir, de prendre des forces, et de devenir enfin susceptible d'un traitement plus complet et plus efficace. Mais lorsque la Vérole n'est que soupçonnée, j'ai lieu de croire que ma méthode est presqu'infailliblement préservative.

Au reste, si je propose comme un bon prophylactique de la Vérole, une éducation tonique, et un régime simple et frugal, on ne doit

pas en être si surpris. Selon le rapport de Fernandès (*a*), les anciens Américains se passaient bien de mercure, pour le traitement de leurs maux vénériens, et n'en guérissaient guères moins bien, quoiqu'ils n'employassent pour cela que la fatigue et une grande sobriété. Fracastor a vanté autrefois, et dans un temps où la vertu anti-siphilitique de ce minéral était déjà très-connue, l'utilité des grands exercices, et de la vie sobre et rustique, pour parvenir au même but (*b*). Ant. Musa assure qu'il a été témoin plusieurs fois des mêmes effets curatifs, opérés par la même cause (*c*). Falloppe s'était même aperçu que les criminels condamnés aux travaux pénibles et au régime plus que frugal des galères, se trouvaient ordinairement guéris en peu de temps de leurs anciennes Véroles, par leurs souffrances mêmes (*d*) : et le savant Van-Swieten raconte, qu'instruit par toutes ces observations, il est parvenu lui-même à guérir entièrement, et contre toute attente, un jeune Seigneur qui dépérissait par la violence des symptômes véroliques, auxquels quatre divers traitemens mercuriels n'avaient pu remédier, en l'engageant à se déguiser en homme du commun, et en le faisant travailler pendant plusieurs mois, comme simple valet à l'exploitation d'une ferme (*e*).

(*a*) Cité par le Baron de Swieten. comm. in aph. t. 5. p. 521.

(*b*) Carmen syphilidis, seu morbi gallici. libri tres ad Petrum Bembum.

(*c*) Cité par Freind hist. med. et par Swieten ibid. ut suprà.

(*d*) Cité par le même Freind ibid.

(*e*) Comment. in aph. §. 1478.

D'après ces faits, qui oserait revoquer en doute l'utilité d'une éducation dure et frugale, pour s'opposer simplement au développement d'un mal vénérien qui n'existe pas encore, et dont le germe est seulement soupçonné.

3.° *Vice scrophuleux.* Selon ma façon de voir, le vice scrophuleux, qui ne peut dépendre que d'un levain virulent, et qui, dans les divers âges, prend, comme on l'a dit, un caractère différend, produit les affections rachitiques dans les enfans qui sont nés depuis peu, les Écrouelles proprement dites dans les enfans moins jeunes, et les Skirres avec les Cancers dans les personnes plus avancées en âge.

C'est encore par une éducation mâle et fortifiante, qu'on peut travailler avec succès dès l'enfance, à dompter d'une manière sûre et durable, ces divers fléaux. Par cette éducation, inséparable de la frugalité, on donnera au système vasculaire une vigueur capable de soumettre et de contenir les fluides, et de forcer ainsi à une inaction perpétuelle qui équivaut presque à une annihilation, ces levains maladifs, dont le développement n'est jamais plus efficacement favorisé, que par tout ce qui peut occasionner la diminution des forces toniques.

Les bains froids et les lotions glaciales, remèdes qui, selon l'illustre Cullen (*a*), sont les meilleurs moyens curatoires du vice scrophuleux, paraissent aussi en être le meilleur préservatif. Mais sur-tout il convient que les sujets pour qui on a à craindre les affections

(*a*) Méd. pratique. trad. de M. Pinel. t. 2. §. 1719.

dépendantes de ce vice, se tiennent en garde contre l'action de certaines causes occasionnelles, qu'on sait être propres à favoriser leur développement. Qu'on se méfie donc pour les enfans suspects de quelque germe scrophuleux, d'un air habituellement froid et humide en même temps, de la malpropreté, de l'inaction du corps, et de tout excès dans la nourriture, sur-tout farineuse et végétale ! Qu'on les aguerrisse, dès leurs plus tendres années, contre le chaud et contre le froid; qu'on leur permette l'usage fréquent des bains toniques, les boissons spiritueuses, prises avec modération ; qu'on leur ouvre même des égoûts artificiels sur la peau, s'ils sont d'une constitution grasse et humide !

4.° *Affections scorbutiques.* Pour préserver les sujets de toute affection scorbutique et héréditaire, outre qu'il est toujours nécessaire de renforcer, dans les premiers temps de la vie, leur constitution par une éducation austère, on doit encore leur faire éviter avec soin, tout air stagnant et marécageux. La propreté habituelle, une atmosphère sèche et tempérée, un régime végétal, un air rural, des exercices modérés et soutenus, et un usage réglé des boissons vineuses, leur conviennent spécialement.

5.° *Affections cutanées.* Enfin dans toutes les maladies héréditaires de la peau, soit âcres, soit indolentes, on doit supposer, ainsi qu'on l'a vu, une cause matérielle et humorale que la nature rejete par dépuration sur l'organe cutanée ; et cette cause matérielle, quelque innocente qu'elle puisse paraître d'ailleurs, ne peut être autre chose qu'un germe virulent, qui du corps des parens est passé dans celui de leurs enfans.

Pour

Pour éteindre ce germe, ou du moins pour émousser son activité maladive, l'effet corroborant d'une éducation sévère et rigide n'est pas moins nécessaire, que lorsqu'on se propose d'attaquer les autres germes virulens et cachectiques dont on vient de parler. Mais il faut principalement viser, en établissant une pareille éducation comme préservative des maladies cutanées, à diriger l'action des toniques vers les viscères des Hypocondres où gît le foyer essentiel de la plûpart de ces maladies, et vers l'organe cutanée dont les fonctions secrétoires et excrétoires sont alors plus ou moins troublées et perverties. C'est pour cela que dans les enfans menacés des affections héréditaires de la peau, les lotions d'eau froide, les bains frais quelquefois entremêlés aux bains chauds à la manière des Russes, les frictions sèches de la peau, et sur-tout de l'Abdomen, l'usage habituel des laiteux et des végétaux savoneux, la propreté des vêtemens, et la résidence ordinaire dans une atmosphère sèche et médiocrement chaude, sont les moyens prophylactiques les plus appropriés. Lorsque les sujets sont déjà grands, et que le danger devient plus pressant, les bains doux, les apéritifs, et les amers qu'on nomme hépatiques, ajoutent à la force des autres préservatifs.

Je n'ajoute rien au sujet des affections catarreuses, lesquelles tiennent souvent à des dispositions héréditaires, et n'attaquent guères les sujets qui, dès leur enfance, ont été aguerris contre les intempéries de l'air, et dont par là la perspiration insensible est devenue comme indépendante de l'état de l'atmosphère;

et des alternatives du froid et du chaud. Mais je ne dois pas omettre de dire un mot de ces sortes de maladies humorales et fiévreuses, dont le germe impur paraît être un héritage que les parens transmettent à leur postérité, lors même qu'ils semblent en avoir été totalement purifiés eux-mêmes. Je veux parler de la petite Vérole, de la Vérolette, de la Rougeole, et par extension, de la Fièvre scarlatine, de la Peste et des autres Fièvres éruptives, qu'on n'a qu'une fois en sa vie, ou du moins qu'on n'a qu'une fois dans la même Épidémie, lorsque le cours en a été libre, et la crise parfaite. C'est ici le cas de compléter ce que j'ai commencé à en dire dans une autre occasion (*a*).

Sans doute que ces maladies dont l'excitation est, du moins pour le plus grand nombre, un effet immédiat de la contagion, ont besoin le plus souvent pour naître, de l'action d'un Miasme étranger. Mais pourquoi ce Miasme étranger, porté sur un individu qui a autrefois éprouvé, ou qui vient d'éprouver depuis peu ces maladies, n'en reçoit-il aucune impression, aucune altération spécifique ? Il faut bien croire qu'en effet il existait dans ceux qui en sont affectés, un germe couvert, une cause prédisposante, qu'on nommera comme l'on voudra, mais qui sûrement est innée, ou pour mieux dire, *connée*, et aussi ancienne que le sujet lui-même (*b*). Le Miasme virulent qui arrive

---

(*a*) W. pag. 297.

(*b*) Diemerbroek, *de variol. et morbillis*, cap. 3, dit que

de dehors, est assez comparable, à ce qu'il me semble, à l'étincelle qui allume le feu dont l'artiste se sert pour purifier ses métaux. En ce sens le virus contagieux des fièvres éruptives ne serait pas la cause matérielle, encore moins la cause formelle de ces affections; il n'en serait, tout au plus, que la cause excitante et le principe occasionnel. Or la cause prédisposante, sans laquelle il ne se fait jamais d'infection, est précisément ce que j'appele le germe des maladies dont il est question, et la vraie cause matérielle, dont la nature travaille par l'effort fébrile, à faire la dépuration.

Quoi qu'il en soit de ces réflexions qui me paraissent réellement philosophiques, et dignes d'exciter les recherches ultérieures des Médecins, il n'est pas moins certain que nous ne connaissons jusqu'ici aucun moyen, qui puisse nous mettre en même de nous dispenser du tribut que nous devons, par notre naissance, à ces sortes de maladies, dès que nous venons à être exposés à l'action de leur cause occasionnelle. La fuite de la contagion est notre seul préservatif. Il est vrai que la Peste semble perdre quelque chose de sa malignité, lorsqu'elle se manifeste dans des sujets dont les ayeux

---

dans sa famille on n'avait jamais la petite vérole, et qu'il n'avait pu jamais en être infecté lui-même. Je demande là-dessus, s'il n'existe pas dans certaines familles des dispositions anti-varioleuses qui sont héréditaires; et dans quelques autres, des dispositions varioleuses qui ne le sont pas moins ?

ont été eux-mêmes affligés de ce mal ; on l'a déjà vu. Mais quel moyen prophylactique, que celui qui nous expose à la mort, pour rendre plus saine une postérité qui périra nécessairement si nous périssons ! Il est vrai encore, qu'une heureuse témérité a fait trouver dans l'inoculation, un moyen très-utile de diminuer le danger de l'affection varioleuse. Mais donner une maladie, n'est pas en préserver ; et l'inoculation, qui d'ailleurs n'est de quelque avantage que pour la petite vérole, ne passera jamais pour un véritable préservatif.

ARTICLE SECOND.

La Medecine a-t-elle en son pouvoir des moyens capables de détruire entièrement dans les familles, les divers germes de leurs maladies héréditaires ?

Dans sa Médecine domestique, le Docteur Buchan prétend (*a*), non seulement qu'il n'est pas impossible de détruire dans les familles tous les germes des maladies héréditaires qui peuvent y exister ; mais il assure encore qu'on est en effet parvenu bien des fois à opérer cette

(*a*) Med. domest. t. 1. p. 20.

destruction ; et même que souvent par le seul secours d'une éducation faite sur de bons principes, ces maladies n'ont pas été au-delà de la troisième génération. Le célèbre Bordeu, dans sa dissertation sur les Écrouelles, avait admis avant lui cette possibilité, et avait cru même trouver un moyen très-efficace, pour la réaliser plus sûrement dans cette espèce d'affection virulente. Ce moyen consistait à marier très-jeunes les enfans des deux sexes, pendant quelques générations consécutives. Par cette seule attention, il croyait d'abord préserver les individus ; et se persuadait ensuite, que les familles devaient être bientôt purgées et absolument délivrées de tout levain scrophuleux (*a*).

Ce n'est pas ici le lieu de discuter cette opinion très-hasardée de M. Bordeu, ni les raisons théoriques sur lesquelles il la fonde. Je crois l'avoir déjà combattue victorieusement dans un autre ouvrage que j'ai soumis, il y a quelque temps, au jugement de la Société (*b*). Mais je pense avec le Docteur Buchan, et

---

(*a*) W. Prix de l'Acad. de Chir. t. 3. pag. 122. M. Bordeu y propose l'inoculation de la petite vérole, comme un préservatif des Écrouelles. Il est vrai que quelquefois la petite vérole spontanée a guéri les Écrouelles. Mais combien de fois ne les a-t-elle pas développées !

(*b*) Cet ouvrage que je n'ai désigné ici qu'obscurement, pour ne pas dévoiler le secret que doivent toujours garder les concurrens aux prix académiques, est mon *Essai sur le vice scrophuleux*. Cet ouvrage, couronné dans l'assemblée générale de la Société, tenue au carême de Mars 1788, paraîtra dans le volume suivant.

avec la plûpart des Médecins modernes, que tout moyen prophylactique par lequel on pourra empêcher que les germes quelconques des maladies héréditaires, ne se développent dans les individus, doit être pour les familles un préservatif assuré, si on s'en sert avec persévérance pendant quelques générations de suite.

Les raisons qui me font adopter ce sentiment, sont toutes simples. Il est de fait que la nature humaine, qui dans sa faiblesse actuelle, est si aisément blessée et si profondément altérée par l'action long-temps continuée des causes nuisibles, tend d'ailleurs d'elle-même, et par un effort non interrompu, à se relever de ses chûtes, et à se réintégrer dans sa salubrité primitive, dès que ces causes cessent d'agir sur elle et de lui faire violence. Les pâles colons des pays marécageux se renforcent et s'embélissent dans l'air pur des montagnes. Certains climats heureux, tels que la Circassie et la Géorgie, perfectionnent l'espèce humaine; d'autres au contraire l'affaiblissent et la font dégénérer. Personne ne doute que les horribles habitans, soit de la Torride, soit des Cercles polaires, ne gagnassent à habiter nos Zones tempérées.

Les maladies héréditaires sont du nombre de ces causes nuisibles dont je viens de parler. Leur perpétuité empêche que la nature, dont elles ne cessent de miner les forces, ne puisse les reprendre, et rentrer peu-à-peu dans tous ses droits. Mais si par une éducation appropriée, et par des secours auxiliaires, choisis avec discernement, on parvient une fois à faire taire ces maladies, et à les forcer à un long silence, rien ne s'oppose plus à ce que les solides

ne reprennent insensiblement leur antique vigueur, et à ce que les humeurs, toujours dociles à la loi des solides, ne subissent à l'avenir des dépurations et des élaborations plus complètes, et ne recouvrent enfin toute leur pureté. Si quelque germe virulent, réfractaire à tous les moyens, s'opiniâtrait encore à souiller la masse humorale, ce germe désormais contenu par la prédominance des forces vitales, n'oserait se développer dans des corps bien constitués, et y resterait nécessairement sans action et comme sans vie.

Mais peut-on se flatter que les hommes, se dépouillant tout à-coup et de concert, de leur paresse et de leur insouciance naturelles, voudront s'occuper, par des soins longs et assidus, à réparer les vices de leurs familles ? Que si quelques parens, zélés pour leur postérité, se résolvent à se livrer à ce travail pénible, et ont le bonheur de trouver des Médecins assez instruits et assez zélés eux-mêmes, pour les diriger dans cette opération importante et délicate ; doit-on espérer que leurs enfans, préservés par eux de toute maladie héréditaire, auront le même zèle et les mêmes secours ; et que ce zèle et ce bonheur passeront sans altération aux enfans de ces enfans ? Non, si la vraie philosophie est le partage rare de quelque individu, elle n'est pas un patrimoine, et ne se propage pas avec les générations, comme la folie et les autres maux héréditaires. Cherchons donc un autre moyen plus facile et plus généralement praticable, pour préserver les familles, et les délivrer entièrement de ces sortes de maux. On en trouvera un, si je ne me trompe, de cette nature, dans le choix des alliances.

Le sage Fernel, qui regardait comme le premier bonheur de l'homme, de naître de parens sains (*a*), se plaignait avec raison, de ce qu'on ne faisait pas assez d'attention à la qualité du sang auquel on s'allie, et prétendait que, comme le cultivateur ne manque jamais de jeter dans ses champs les plus belles semences, un bon père de famille doit se faire une loi de ne marier ses filles qu'avec des garçons d'une santé reconnue, et ses garçons qu'avec des filles d'un sang pur et irréprochable. La négligence des parens à ce sujet est pour moi un phénomène inexplicable. Le public connaît fort bien les dommages auxquels expose une alliance contractée sans aucun égard aux maladies de famille. Cependant l'on voit tous les jours la fortune et l'ambition présider despotiquement aux mariages. Une riche écrouelleuse, un noble suspect de Phthisie, entrent dans des maisons saines, et les infectent bien plus qu'ils ne les illustrent, ou ne les enrichissent. L'honneur et le bien-être qui en réjaillit sur les races futures, ne les empêche nullement de languir, de souffrir, de se consumer, et de maudire, en finissant, les nœuds intéressés et mal assortis qui ont fait leur malheur (*b*).

Ce n'est pas qu'à l'imitation de Frank et de

(*a*) *Maxima ortus nostri vis est, nec parum felices benè nati !* Univers. med. de morb. caus. cap. 11.

(*b*) Le Docteur Buchan assure que » le peu d'attention » qu'on apporte aux alliances, emporte plus du monde » que la guerre, la peste et la famine ». Med. dom. t. 1. p. 21. C'est précisément ce que disait le fameux Sydenham, du régime chaud, dans le traitement des maladies aiguës.

Whichmann (*a*), je veuille réduire aux privations du célibat toutes les jeunes personnes qui, par l'infortune de leur naissance, se trouvent dévouées à quelque maladie héréditaire; et que je prescrive avec dureté aux familles ainsi maléficiées, de consentir à une extinction absolue et nécessaire au bonheur de la postérité. Si cette morale rigoureuse était jamais universellement reçue, et pouvait triompher de ce penchant irrésistible qui précipite l'un et l'autre sexe vers l'union conjugale, que deviendait le genre humain? Où trouver aujourd'hui des familles assez saines, pour donner à la patrie des enfans vigoureux, et parfaitement constitués en tout point? La terre ne risquerait-elle pas de se trouver bientôt déserte!

Aussi bien loin de penser à détruire, je ne songe qu'à édifier; bien loin de vouloir diminuer la population des états, je pense à l'étendre encore davantage; et au lieu de donner le conseil de porter sans pitié la hache à la racine des familles, mes avis ne tendront au contraire qu'à en redresser les tiges, à en ennoblir et à en multiplier les rameaux.

Cependant il faut en convenir, il serait à désirer que ces êtres disgraciés, dont des maladies héréditaires et précoces ont bouleversé toute l'organisation, et qui ne traînent plus sur la terre qu'une demie existence, sussent se rendre justice, et ne montassent jamais dans le lit nuptial, pour y devenir la souche d'une race infortunée qui doit leur rassembler. Ce

(*a*) W. Baumes, de la Phthisie pulmonaire. t. 1. p. 188.

sacrifice de quelque particulier, n'en serait pas un pour la patrie, qui ne tirera jamais des services réels, d'une pépinière d'avortons, dont la courte vie est un enchaînement de peines, de douleur et d'infirmités. A cette exception près, il doit être permis à toutes les familles, même les plus maltraitées par les vices domestiques, de travailler à leur réproduction. Mais il est pour elles un devoir sacré; c'est en mariant leurs enfans, d'assortir tellement les alliances, que les mariages, au lieu d'être pour la postérité, comme ils l'ont été jusqu'ici, une source de contagion, deviennent au contraire un correctif de leurs maux, et un véritable remède.

D'abord il est assuré, comme le remarque l'illustre Buffon (*a*), 1°. que chaque climat par ses influences et celles de la nourriture, opère dans les êtres organisés qui y vivent, des modifications toutes particulières, soit dans les solides, soit dans les liquides; et que ces modifications consistent ou dans quelque excès, ou dans quelque défaut. Dans un climat trop chaud, par exemple, il y aura en défaut ce qui sera en excès dans un climat trop froid, et réciproquement; 2°. qu'à l'égard des animaux sans raison, sur lesquels l'expérience est facile, on n'a jamais des individus plus parfaits, que lorsqu'en croisant les races, on donne à une femelle du pays, un mâle d'un climat opposé, et des jumens étrangères aux mâles naturalisés dans quelque contrée que ce soit: car par ce moyen

(*a*) Hist. nat. édit. in-12. vol. 6. p. 79 et suiv.

les défauts et les excès se balancent, se compensent et s'entre-détruisent ; et 3°. enfin, que des animaux de qualité supérieure, transportés dans des pays éloignés, vont en se dégradant de génération en génération, jusqu'à ce qu'ils ne puissent plus être distingués des animaux indigènes ; tandis que des races inférieures, qu'on traduit dans des climats plus heureux, vont au contraire en se perfectionnant de plus en plus.

De ces trois faits, dont la vérité est si bien reconnue, qu'elle est devenue la base de toutes les lois observées dans nos haras, je tire avec le même naturaliste, une induction bien naturelle par rapport à l'espèce humaine. N'est-il pas à croire que, si pour la perfectionner, nous usions des mêmes moyens que nous ne dédaignons pas d'employer pour avoir de beaux chiens et de beaux chevaux, nos enfans au lieu d'être plus viciés que nous, nous surpasseraient au contraire du côté de la santé ; et que continuant à notre imitation, à contracter des alliances ainsi croisées, ils nous donneraient des réjetons encore mieux constitués qu'ils ne le seraient eux-mêmes.

Le bon cultivateur semble encore ici nous vouloir donner des leçons utiles. L'observation lui a appris, que le grain qu'il vient de récolter dans son champ, n'est guères plus propre à l'ensemencer de nouveau. Pour avoir toujours de beaux produits, il change toutes les fois sa semence, et trouve qu'il est avantageux de l'aller chercher sur un terrein éloigné du sien. M. de Buffon fait encore à ce sujet une réflexion judicieuse, que je ne dois pas négliger (*a*). C'est

(*a*) Hist. nat. ibid.

que chez les nations même les moins policées, il a rarement été permis d'épouser son frère et sa sœur ; quoique de pareilles alliances soient, ce semble, indiquées par l'amour de préférence que chaque famille se doit à elle-même. D'où vient ce concert des nations ? N'est-ce pas que l'on a senti de bonne heure le tort que se faisaient les hommes, en s'alliant à leur propre sang ; et que les races se détérioraient en effet par ces alliances rapprochées ? Il est vrai que chez nous, ces unions fraternelles sont prohibées par la loi divine, et qu'on peut avoir eu ailleurs des raisons purement politiques pour les proscrire. Mais la politique et la religion ne se sont-elles pas souvent pliées aux besoins naturels de l'homme, et l'une comme l'autre n'existent-elles pas uniquement pour son bonheur ?

On raconte qu'autre fois Arcésilas, roi de Lacédémone, fut méprisé de ses sujets, pour avoir pris en mariage une femme petite, et qui ne lui promettait pas des successeurs dignes, par l'avantage de leur taille, de régner sur une nation belliqueuse (*a*). Mais depuis quelques siècles, nos souverains semblent se piquer de donner sur cet article, de grands exemples à leurs peuples. On sait qu'ils n'admettent presque jamais dans leur couche que des princesses étrangères. Pour la conservation de leurs augustes familles, conservation d'où dépendent si souvent la paix et la félicité des états, il ne manquerait plus de leur part que d'apporter dans leur

(*a*) Fait historique cité par Venette. tabl. de l'am. conjug. tom. 1.

choix des attentions plus suivies, et dirigées sur un plan plus solide. Un Prince du Nord devrait toujours chercher une épouse dans les Cours du Midi; et un Prince du Midi, dans les Cours du Nord, s'ils voulaient maintenir et accroître même la richesse de leur sang, ou corriger ses imperfections. Pourquoi faut-il qu'une politique souvent fausse ou mesquine s'oppose si fréquemment à des intérêts si puissans? C'est déjà pour les Rois un assez grand malheur, de ne voir jamais leur himen éclairé des flambeaux de l'amour. Qu'ils y appelent du moins la santé, et que sous les auspices de cette divinité tutélaire, des compagnes choisies ne donnent à leurs trônes que des héritiers sains, bien faits et robustes, qui puissent porter leur nom et leur gloire jusqu'aux générations les plus reculées (*a*).

L'on a eu occasion de faire sentir ailleurs, combien les Américains et les Africains gagnent à s'unir aux Européens, et combien le produit de ces races croisées offre, dès la première génération, des améliorations sensibles. Mais une nation entière et nombreuse nous montre un exemple encore plus frappant, sur ce que peut, pour le perfectionnement de l'espèce, l'union conjugale entre des individus appartenant à des climats différens. Les Perses, ce peuple jadis si brillant et si renommé par la beauté de son sang, avait dégénéré peu-à-peu par le mélange du sang Tartare, et n'offrait plus que des visages difformes et des corps mal proportionnés. Selon le voyageur Chardin (*b*), ils n'ont dû leur retour

(*a*) Qu'on se rappele que l'Ouvrage était fait avant la Révolution Française.

(*b*) Voyages de Chardin t. 4. p. 98.

à leurs anciennes prérogatives du côté du physique, qu'aux belles Géorgiennes dont ils ont soin depuis quelques siècles de fournir toujours leurs *harem*.

Je sens fort bien que, vu nos mœurs et nos usages, il ne serait pas aisé à la plûpart des particuliers du Royaume, de marier leurs enfans avec des individus venus des Royaumes étrangers. Mais s'ils ont un peu de fortune, il ne leur sera pas difficile de les pourvoir dans des provinces différentes pour le climat, de celles où ils sont établis; ou du moins dans des villes ou des campagnes, dont les sîtes contrastent avec celui des lieux qu'ils habitent. Le laboureur qui par la nature de son état demeure toujours attaché à sa glèbe, et l'artisan que la nécessité de sa profession fixe sur ses foyers, seront peut-être les seuls auxquels ce moyen de croiser efficacement leurs races par les mariages, doit être, ce semble, interdit. Mais n'auront-ils pas encore la ressource de choisir pour leurs enfans des épouses et des époux dans des paroisses autres que les leurs? Que les montagnards s'allient aux habitans des plaines les plus voisines, et ces derniers aux montagnards qui sont le plus à leur portée. Mais pour les déterminer les uns et les autres à suivre ce conseil de santé, il faudrait commencer par leur ôter le préjugé où ils sont retenus par un vieux proverbe, qu'ils ont souvent à la bouche, et qui dit que pour être heureux dans le mariage, on doit épouser la fille de son voisin : proverbe plein de sens et de vérité, si on fait seulement attention à l'assortiment des humeurs et des caractères; mais proverbe pernicieux et menteur,

quand on sait qu'en le suivant, on associe les mêmes habitudes physiques, les mêmes excès et les mêmes défauts dans l'organisation; et que de ces associations, il doit résulter des altérations plus profondes et des vices plus saillans.

Le moyen que je viens de proposer, pour laver et effacer entièrement et dans peu de temps, les tâches héréditaires des familles, est sans contredit celui qui doit paraître le plus propre à opérer cet effet. A en juger même par ce qui arrive, lorsque le sang Européen se mêle, ou avec le sang Africain, ou avec le sang Américain, on pourrait prédire avec quelque certitude, que si une famille, attaquée d'un vice héréditaire quelconque, voulait s'assujettir avec persévérance à ne jamais s'allier qu'à des familles saines, et établies dans des climats tout différens de ceux qu'elle habite elle-même, ce vice héréditaire s'affaiblirait à chaque génération, et se trouverait absolument anéanti à la quatrième (*a*). Quelle plus flatteuse perspective à offrir à la sollicitude des parens, pour les exciter à adopter sans restriction l'usage utile et précieux de croiser toujours les races dans les mariages de leurs enfans!

Cependant cette attention de croiser les races,

(*a*) Depuis la composition de cet ouvrage, M. Changeux dans une dissertation imprimée au journal de Physique, t. 13. p. 182 et 91, a adopté la même idée, et croit comme moi, que les vices héréditaires seraient pleinement corrigés à la quatrième génération, par un judicieux croisement des races. *V.* aussi Baumes, de la Phthisie pulm. t. 1. p. 189.

et le soin de donner aux enfans une éducation mâle et tonique, ne sont pas les seuls moyens que la Médecine a en son pouvoir, pour parvenir à détruire dans les familles, le germe des maladies héréditaires. Il lui en reste encore deux autres qu'elle peut employer très-avantageusement; ne fut-ce que pour rendre les premiers plus promptement efficaces. Dans les alliances conjugales, on doit opposer tant qu'il est possible les tempéramens aux tempéramens, et même quelquefois les maladies aux maladies; je m'explique.

Pour parler d'abord des tempéramens, il est bien clair que si on veut corriger leurs extrêmes dans les familles, et les rendre des tempéramens moyens, on ne saurait mieux faire que de les croiser par les mariages, en unissant les sujets phlegmatiques aux bilieux, et les sanguins aux mélancoliques (*a*). Le produit de ces sortes de mélanges doit donner des tempéramens mixtes, des tempéramens qu'on pourra appeler vraiment tempérés : et par cet artifice, toutes les maladies auxquelles les tempéramens extrêmes donnaient auparavant des dispositions héréditaires, seront en un petit nombre de générations tout-à-fait et nécessairement abolies.

J'ai fait entendre encore qu'il peut être utile, pour déraciner des familles leurs maladies héréditaires, d'opposer ces maladies les unes aux autres par des mariages assortis; et de les mettre

(*a*) Je vois que depuis peu le Docteur Isenflamm, a senti l'utilité du croisement des tempéramens, pour corriger les vices héréditaires, et que le Professeur Baumes dans son traité de la Phthisie pulm. adopte volontiers cette idée t. 1. p. 189.

par

par là en une espèce de combat singulier, dans lequel elles puissent s'attaquer et se détruire mutuellement. Cette proposition peut surprendre d'abord, et même paraître paradoxale. Mais au fond, elle n'a rien que de naturel et de très-conforme aux lois de l'économie animale. Comme l'eau éteint le feu, et comme la fièvre guérit plusieurs affections maladives, de même le germe héréditaire des maladies froides, quel que puisse être ce germe, doit être combattu par le germe quelconque des maladies chaudes, et réciproquement : ceci exige quelques détails.

En parlant des vices généraux du système des solides, comme formant une grande classe de maladies héréditaires, j'ai fait voir que ces vices consistaient, ou dans la seule faiblesse et l'atonie de la fibre, ou dans sa trop grande irritabilité. Sans doute qu'il ne conviendrait pas, pour corriger ici un vice par l'autre, d'unir par des mariages imprudents des sujets à fibre lâche, avec des sujets à fibre irritable ; puisque, comme je l'ai encore observé, la fibre trop irritable est toujours suspecte de débilité radicale. Mais qui empêche de marier des sujets nés dans des familles où la faiblesse de constitution est héréditaire, avec des sujets dont la fibre est solide, et qui par droit d'hérédité semblent spécialement disposés aux maladies fiévreuses et inflammatoires ? Pourquoi ne pas chercher dans des familles robustes et à physique, pour ainsi dire, impassible, des individus pour unir à ces machines frêles et délicates, qui ne se meuvent presque que par des convulsions ? En suivant ces principes, on joindrait souvent avec utilité le phlegme Allemand avec la fierté Espagnole, la

pesanteur Russe avec la légéreté Parisienne, un sot avec une fille d'esprit, et une fille molle et engourdie avec un franc étourdi. Par de pareils mariages, on n'assortirait pas, il est vrai, ce qu'on nomme les caractères; mais il en naîtrait des enfans qui auraient un vrai caractère, parce qu'ils tiendraient un juste milieu entre les excès paternels et les excès maternels. Le premier ménage en souffrirait sans doute; mais il perpétuerait solidement dans les ménages subséquents le bonheur avec la santé, et l'état y gagnerait autant que les familles.

J'en dirai à peu-près autant de cette classe de vices héréditaires, que j'ai appelés locaux et organiques, et que j'ai divisés en vices de conformation, tant extérieurs qu'intérieurs, et en vices d'intempérie. Quant à ce qui regarde les vices extérieurs de conformation, ils seront sûrement corrigés dans les races suivantes, si on a soin d'unir constamment les têtes petites avec les grosses; les poitrines grêles et serrées avec celles qui sont amples et bien carrées; les tailles de nain avec les tailles de géant, et les bassins largement évasés avec ceux qui sont comprimés, et qu'on sait pécher par trop de stricture. A l'égard des vices intérieurs de conformation, lorsqu'on s'est assuré de leur qualité héréditaire par l'ouverture successive de plusieurs cadavres de la même famille, on est fondé à attendre qu'ils pourront aussi être réformés, si on a l'attention de croiser les races dans le même sens que je viens de le dire. Un pylore trop étranglé doit se dilater dans des familles où l'estomac est d'un tissu flasque et lâche. De même un épigastre froid et relâché semble

spécifiquement propre à diminuer l'étroitesse des conduits excréteurs de la bile. On peut voir, sans que j'entre dans un plus grand détail, qu'il est aisé à un Médecin, instruit des divers vices intérieurs de conformation qui régnent dans les familles, de trouver dans le choix des alliances, des moyens capables de les amoindrir, et de les faire disparaître.

On sera pourtant bien moins embarrassé, lorsqu'il ne s'agira que de mitiger les intempéries des viscères, et de détruire par-là le germe de toutes les maladies héréditaires qui en dépendent. Le feu d'une tête chaude doit être tempéré par les glaçons d'une tête froide. Un poumon humide et un poumon sec, un poumon délicat et un poumon robuste et peu irritable, doivent par l'union matrimoniale, donner des poumons moyens et solides, qui seront également éloignés du spasme et de l'atonie, des obstructions chaudes et des obstructions froides, de l'inflammation et de l'hydropisie. Pour ce qui est des intempéries du foie, de l'estomac et des autres viscères, on peut recourir avec confiance aux mêmes ressources prophylactiques. Toujours, si l'on veut obtenir un produit moyen, il faut réunir par les mariages, le plus et le moins, le trop et le trop peu, l'excès et le défaut. Cela demande sans doute de la part des familles, des attentions inquiètes, et des recherches suivies et bien réfléchies. Mais où mieux placer toute notre sollicitude, que dans des choix auxquels est attaché le bonheur et la longévité des individus, chargés de perpétuer notre nom avec notre existence?

J'ai fait voir encore, qu'il y avait une troisième

classe de maladies héréditaires, qu'on doit rapporter à l'action de certains miasmes virulents, qui passent des parens à leur progéniture. On a vu en-même-temps, que pour détruire, ou du moins pour enchaîner dans les individus cette espèce de germes maladifs, il n'est pas de meilleur préservatif qu'une vie sobre et laborieuse, et sur-tout une éducation dure et fortifiante. Mais ne peut-on pas espérer de trouver dans le choix des alliances, des moyens efficaces pour exterminer absolument dans les familles, ces malheureux germes? N'est-il pas possible qu'en croisant encore ici les dispositions morbifiques, et en opposant un virus à un autre virus, on parvienne enfin à opérer leur mutuelle destruction?

Je dois convenir que ces miasmes virulents, sur-tout dans l'état de germe où ils sont encore, nous sont trop parfaitement inconnus, pour que l'on puisse fonder le moindre espoir sur une pareille méthode, quand il s'agit de prévenir les diverses espèces de maladies cachectiques qui en sont l'effet. Je suis même très-porté à croire, que les enfans qui proviendraient des mariages assortis d'après ces principes, porteraient en eux le monstrueux mélange des deux germes virulents, qu'on aurait tenté de rapprocher de cette manière; et que la somme des maux héréditaires pourrait s'accroître après ces unions suspectes, en raison bien plus que doublée. Malgré cela, je ne puis m'empêcher de penser, que même les maladies héréditaires de la classe des virulentes peuvent, à bien des égards, trouver d'utiles correctifs dans des alliances bien choisies.

On conviendra d'abord, que les familles disgraciées, qui ont le malheur de fomenter dans leur sein, le germe de quelqu'une de ces maladies virulentes, ne travaillent utilement à leur santé, lorsqu'elles ont le soin de s'allier à d'autres familles dont le sang est intègre, et dont les constitutions ont été de tout temps réputées fortes et vigoureuses. Les enfans qui naissent de ces alliances, doivent hériter en partie de cette force et de cette vigueur, et par là leurs solides commenceront à acquérir un plus grand pouvoir sur les germes virulents, et pourront s'opposer à leur développement avec bien plus d'efficacité. On n'a donc qu'à user de la même attention pendant quelques générations de suite, et ces germes n'existeront plus.

D'ailleurs on sait par l'observation, que certaines de ces maladies cachectiques et virulentes s'attachent plus particulièrement à certains tempéramens; comme, par exemple, le vice scrophuleux au tempérament froid et phlegmatique; la Goutte au tempérament chaud et sanguin; et les maladies prurigineuses de la peau, au tempérament âcre et bilieux. Que celui donc qui par sa naissance est suspect de vice scrophuleux, ne s'allie jamais à des familles où règne le tempérament phlegmatique; que le gouteux craigne de s'unir à un tempérament sanguin; et que les sujets nés dans des maisons où il est ordinaire de voir des affections cutanées, évitent de se marier avec des personnes d'un tempérament bilieux. Bien plus, il serait à souhaiter qu'on mariât toujours les enfans en qui l'on soupçonne un levain gouteux, avec des sujets d'un tempérament sec et mélancolique; ceux

qui couvent en eux le germe des scrophules, avec des individus en qui la bile domine ; et ceux enfin qui se trouvent disposés aux affections cutanées, avec des personnes d'un tempérament phlegmatique.

On n'a pas pourtant éprouvé encore, que je sache, quel est le degré d'amélioration qu'on peut obtenir, dans les maladies héréditaires, des alliances contractées d'après les vues qu'on vient d'indiquer. Mais pour déterminer les Médecins à les conseiller, il suffit qu'ils soient autorisés en cela par la raison et par l'analogie ; et qu'il soit certain que l'observation de ces conseils n'expose les familles à aucun inconvénient, quand bien même par impossible, il ne devrait s'en suivre pour elles aucun avantage réel. Je dis que cela n'est pas possible ; et je le dis sur-tout avec assurance, à l'égard du vice scrophuleux. Les Praticiens de nos jours sont si fort persuadés que le tempérament bilieux ne s'accorde pas avec ce vice, et lui est absolument contraire, que M. Bordeu, en établissant le traitement des Écrouelles, vise principalement à former un tempérament bilieux et factice, dans ceux qui en sont affectés ; ou pour me servir de l'expression même de l'Auteur, » *à développer en eux la constitution bilieuse* » *du sang* (*a*) ».

Pour ne pas excéder les bornes que je dois me prescrire, je ne m'étendrai pas sur tout ce qu'on pourrait dire au même sujet, des Cachexies héréditaires, autres que celles dont je viens de parler. Il en est qui, comme les affections scor-

(*a*) Prix de l'Acad. de Chir. t. 3.

butiques et véroliques, semblent s'en prendre indifféremment à toutes sortes de tempéramens; et dans ce cas, si on veut rendre aux familles, par des mariages assortis, toute leur salubrité, il paraît qu'il n'y a d'autres moyens à employer, après ceux que fournissent une bonne éducation, et un traitement méthodique des individus, que de marier les jeunes-gens, d'abord avec des sujets venus d'un climat opposé à celui où ils vivent eux-mêmes, ensuite avec des sujets d'une constitution saine et robuste, et enfin avec des sujets doués d'un tempérament diamétralement contraire à celui dont la nature les a pourvus.

En finissant cet article, je croirais le laisser imparfait, si je ne disais un mot de l'usage blâmable, où sont les femmes de nos jours, du moins celles qui se piquent de bon ton, de se livrer sans réserve, dès qu'elles sont mariées, à une vie molle et voluptueuse, où tandis que le corps reste dans l'inaction et comme inanimé, l'esprit que l'ennui persécute, cherche à s'étourdir et à se distraire par un enchaînement tumultueux d'amusemens frivoles, qui le tiennent dans une ébullition perpétuelle. Par ce genre de vie, que j'ose appeler contre nature, tout s'engourdit dans la machine, excepté les nerfs qui acquièrent une mobilité effrayante. Les secrétions ne se font plus qu'à demi; les humeurs languissent et s'altèrent; et toute l'économie des fonctions se trouble et se déprave. Il faut bien que dans de telles circonstances, les tempéramens les meilleurs et les plus heureuses constitutions, soient minées peu-à-peu, qu'elles s'affaiblissent et qu'elles finissent par se ruiner entièrement.

Si ces maux se bornaient aux individus infor-

tunés qui veulent bien s'y exposer, nous nous contenterions de gémir sur leur aveuglement. Tout au plus pourrions-nous leur représenter combien, par leur conduite indigne d'un être raisonnable, ils se préparent et d'infirmités et de regrets pour leurs vieux jours; si toutefois une vie si peu régulière peut être long-temps prolongée. Mais en se détruisant ainsi elles-mêmes, les femmes, sans seulement y penser, joignent au crime affreux du suicide, le crime plus affreux encore de l'infanticide. Comment en effet des mères blasées et souvent décrépites à la fleur de l'âge, pourraient-elles mettre au monde des enfans sains? Le Philosophe Genevois l'a dit, et on ne saurait trop le répéter: » Les enfans de » nos femmes délicates doivent être nécessaire- » ment délicats, mobiles et convulsionnaires » comme elles ».

O mères de la patrie! Vous qui portez dans vos flancs le gage de notre postérité et de la vôtre, veillez avec sollicitude à ce dépôt précieux. C'est l'état, c'est l'humanité qui vous l'ont confié. Travaillez de bonne heure, par une enfance active et occupée, à vous rendre dignes de le recevoir; et dès que l'âge et le désir vous appelent aux augustes fonctions de la maternité, imités l'oiseau qui bâtit son nid, et que ses amours ne sauraient distraire de ses travaux domestiques. Des exercices assidus et modérés vous rendront plus supportables les incommodités de la gestation, et feront que vos enfans trouveront en vous un aliment plus pur et mieux façonné. Sitôt qu'ils verront le jour, la nature qui vous a mis à sa place, fera couler de votre sein des ruisseaux de lait. Gardez-

vous de les frustrer, contre son vœu le plus sacré, de cette nourriture qui leur appartient, et qu'elle ne vous donne que pour eux. La leur ravir, serait un larcin dont elle ne tarderait pas à vous punir. Apprêtée par la frugalité et par l'exercice, elle sera bien plus propre que tout autre lait étranger, à sustenter et à développer leurs tendres organes, et à les prémunir contre la foule des dangers qui menacent leur faible existence. Vous chargeant vous-mêmes de leur première éducation, vous veillerez bien mieux qu'une mercenaire, et à la conservation de leur physique, et à la formation de leur moral, qui quoique à peine ébauché, reçoit avec tant d'avidité, et retient ensuite si opiniâtrement, les impressions contagieuses de l'exemple. Un jour viendra, où dans une heureuse vieillesse, fruit presque assuré d'une vie sobre et appliquée, vous vous applaudirez avec transport d'avoir donné à l'état des hommes et des citoyens, qui d'âge en âge perpétueront la santé qu'ils tiendront de vous, et les vertus que vous aurez su leur inspirer.

CHAPITRE QUATRIÈME.

La guérison des maladies héréditaires est toujours difficile, et souvent impossible, quand elles sont déclarées.

On a déjà vu dans le premier article du chapitre précédent, combien il en coûte de

soins et d'attention, pour prévenir dans un sujet donné, le développement des maladies dont il a reçu le germe en recevant la vie. On a pu se convaincre que pour y travailler avec quelque espoir de succès, on doit le prendre dès sa plus tendre enfance, et que le traitement prophylactique qu'on est obligé de lui faire subir, est nécessairement long, et a besoin quelquefois d'être prolongé durant toute sa vie. Cependant alors ces maladies n'existent pas encore, et se trouvent cachées dans leurs causes prédisposantes, comme les rudimens de la plante dans la graine qui doit la réproduire, ou même comme le poulet dans l'œuf qui n'a pas été fécondé.

Que si des germes si faibles et si délicats, le plus souvent même imperceptibles, résistent pourtant avec autant d'opiniâtreté aux efforts que fait le Médecin pour les détruire; à quelle résistance ne doit-on pas s'attendre, lorsque l'art ne s'avise de les attaquer, qu'après les avoir laissés croître et se fortifier avec les individus qui les récèlent; et lorsqu'ayant poussé de tous côtés des branches et des racines, ils ont enfin produit le fruit amer qu'il fallait en attendre, et que le maladies héréditaires déjà toutes développées, se montrent avec les divers groupes des symptômes qui les spécifient?

Oui sans doute, les maladies héréditaires, quand elles sont déclarées, sont toujours difficiles à guérir. Pour en être convaincu, il suffit de consulter l'observation journalière, et de jeter un coup-d'œil sur ce que les grands Praticiens ont dit là-dessus depuis l'origine de la Médecine.

L'on a eu occasion de remarquer ailleurs, qu'Hippocrate avait prononcé sans restriction, qu'en général toutes les maladies, lorsqu'elles sont une possession de parenté, ne guérissent qu'avec beaucoup de difficulté. Ce langage puisé dans les faits de pratique les plus communs, a été répété d'âge en âge jusqu'à nous par les plus habiles Médecins, et n'a paru inexact qu'au petit nombre de ceux qui, fermant les yeux à la lumière du plus grand jour, n'ont pas craint de nier l'existence même des maladies héréditaires.

Fr. Hoffmann a parlé en bon observateur et en homme qui avait beaucoup vu et beaucoup réfléchi, lorsqu'il a dit que les maladies héréditaires, non seulement résistent plus que les autres maladies analogues, aux moyens que l'art met en usage pour les guérir, mais encore qu'il arrive très-souvent qu'elles reparaissent à la moindre occasion, quand elles semblent le mieux guéries; et qu'elles mettent ordinairement dans le plus grand embarras les Médecins chargés de leur traitement (*a*). J'ose l'affirmer ici : il n'est pas de Praticien un peu exercé, qui n'ait eu à éprouver de pareils embarras, et qui n'ait gémi plusieurs fois du peu de pouvoir que la Médecine actuelle nous donne sur ces sortes de maladies.

Ce n'est pas que le traitement des affections héréditaires doive être essentiellement différent

---

(*a*) *Ægrius semper curationem admittunt, facilè recurrunt; et medentibus multùm negotii facessunt.* De hist. morb. consignandis.

de celui qu'exigent les affections correspondantes, qui arrivent par des dispositions acquises postérieurement à la naissance. Dans un cas comme dans l'autre, l'on doit toujours s'attacher à combattre par des remèdes appropriés et consacrés par l'expérience, les causes tant proégumènes que procathartiques qui les ont suscitées ; et à détruire les divers produits qu'elles ont déjà formés, lorsqu'on entreprend leur curation. Mais dans les maux héréditaires, les causes proégumènes sont quelquefois de nature à ne pouvoir être vaincues par aucun secours ; et toujours elles sont plus inhérentes à la constitution du sujet, plus parfaitement identifiées avec son être, puisqu'elles sont dès l'origine une modification intime, et pour ainsi dire, une condition de son existence.

Cependant après avoir examiné d'une manière assez détaillée, tout ce que la Médecine peut faire pour prévenir le développement des maladies héréditaires ; et avoir indiqué, autant qu'il m'a été possible, le traitement prophylactique qui peut remplir le plus efficacement cet objet ; il semble qu'il manquerait quelque chose à cet ouvrage, si je n'examinais encore les moyens qu'elle peut fournir pour opérer leur guérison, lorsqu'elles sont une fois déclarées ; et si dans ces fâcheuses circonstances, elles ont toutes coutume d'opposer à nos efforts curatoires, des obstacles également insurmontables. Qu'on ne s'attende pas cependant ici à des discussions longues et approfondies : elles pourraient me mener au-delà de mon but. Je me bornerai à quelques réflexions générales. Peut-être suffiront-elles pour dissiper en partie

les ténèbres épaisses qui couvrent encore la pratique des maladies héréditaires ; et pour faire distinguer plus nettement qu'on ne l'a fait jusqu'ici, les cas où il est permis d'espérer leur guérison et d'y travailler, de ceux où elles sont réputées incurables, et où le Médecin doit s'en tenir, à leur égard, à une cure purement palliative !

Dire crûment, comme l'ont fait quelques-uns (*a*), que toutes les maladies héréditaires, quelles qu'elles soient, sont essentiellement et absolument incurables, c'est avancer une proposition visiblement exorbitante, et démentie d'ailleurs par les faits les plus certains. Chaque jour ne parvient-on pas à guérir, par l'administration sage et persévérante des secours appropriés, non seulement bien des maladies aiguës de diverse nature, et auxquelles les sujets qui en sont attaqués, ont des dispositions spéciales par le vice de leur naissance ; mais encore quelques espèces de maladies chroniques, telles, entr'autres, que le Rachitis et les Écrouelles, lors même que ces affections ont un caractère très-manifeste d'hérédité ? Il est bien vrai qu'en guérissant une maladie de cette espèce, on ne détruit pas par là même les dispositions natives et constitutionnelles qu'ont les individus, à en ressentir encore les atteintes.

(*a*) Entr'autres, et très-récemment M. Pasta, Médecin de Bergame, qui dans son ouvrage italien, intitulé : *De Tolleranza filosophica*, imprimé en 1787, met au rang des incurables toutes les maladies héréditaires sans distinction et sans exception.

Mais cela n'empêche pas qu'on ne puisse la regarder comme très-bien guérie. A la bonne heure que le sujet, traînant sans cesse après lui sa prédisposition maladive, dont l'art ne saurait le dépouiller entièrement, coure des risques particuliers de retomber dans le même mal, toutes les fois que des causes occasionnelles d'une certaine énergie viendront à l'affecter. Les personnes les mieux constituées ne se trouvent-elles pas aussi dans ce cas, après la guérison de leurs maladies accidentelles ? Ne voit-on pas que ces maladies laissent, pour la plûpart, dans leur organisation, des impressions plus ou moins fortes, par lesquelles ils sont exposés plus qu'ils ne l'étaient auparavant, et plus que ne le sont les autres hommes, à ressentir dans les suites les mêmes affections ?

C'est peut-être une entreprise au-dessus des forces humaines, de fixer un point précis de division entre les maladies héréditaires qui sont susceptibles de guérison, et celles qui ne le sont pas ; entre celles dont un Médecin prudent peut et doit tenter le traitement, et celles qu'il convient de laisser aller à elles-mêmes, et dont la cure est entièrement impossible. Pour nous diriger dans cette distinction délicate, l'observation ne nous fournit, du moins encore, que de simples approximations, et des règles de probabilité qui sont plus ou moins variables, plus ou moins incertaines. Nous sommes pourtant obligés de nous en contenter, faute de mieux : mais le Médecin ne saurait trop se rappeler, lorsqu'il en vient à l'application, que ce ne sont pas là, bien s'en faut, des guides infaillibles.

Pour faire sentir par quelque exemple remarquable la vérité de ce que je viens d'avancer, je le demande : quel est le Praticien qui n'eût abandonné le fameux Louis Cornaro à son triste sort, après toutes les tentatives inutiles qu'on avait faites, pour le délivrer d'une Goutte cruelle et prématurée, qui sans doute était héréditaire chez lui, comme elle l'est dans la plûpart des sujets ? Cependant il fut délivré et complétement guéri de sa maladie, en se soumettant seulement aux rigueurs de la plus stricte sobriété, régime dont il était bien naturel qu'il fît ensuite une bruyante apologie (*a*). Quel Médecin encore n'eût pas désespéré de la guérison de cet enfant dont Zacutus Lusitanus nous a laissé l'histoire (*b*) ? Un père était mort d'une ancienne Épilepsie, et huit enfans qui formaient toute sa famille, succombèrent les uns après les autres à la même maladie. Le frère de ce père infortuné avait aussi trois enfans tous épileptiques comme leur oncle. Deux de ces misérables enfans étaient déjà morts dans les convulsions, et on n'attendait pour le troisième, que l'heure fatale ; lorsque le hardi Zacutus osa entreprendre de le traiter, et fut assez heureux pour le guérir radicalement au moyen d'un Cautère et des autres secours indiqués par les circonstances. Peut-être, qu'il me soit permis de le dire en passant, avec

---

(*a*) Louis Cornaro nous a laissé un traité de la sobriété, lequel fut traduit, en son temps, en latin par le Jésuite Lessius, et est aujourd'hui traduit en français.

(*b*) Prax. admir. lib. 1. observ. 33. W. ci-devant p. 303.

un courage pareil à celui qu'eut en cette occasion ce Praticien Portugais, eût-on pu sauver quelqu'un de ces nombreux enfans dont parle Boerrhaave, lesquels, nés comme ceux dont on vient de parler, d'un père épileptique, moururent tous après leur auteur, victimes de l'Épilepsie (*a*) !

Quoi qu'il en soit : de semblables guérisons, opérées sur des maladies qu'on a jusqu'ici regardées comme les plus rebelles, ne sont pas absolument des phénomènes si rares, que chaque vieux Praticien ne pût rapporter quelques exemples de ces guérisons inespérées dont il a été le témoin oculaire. Ce ne sont là, dira-t-on peut-être, que des exceptions, sur lesquelles on aurait tort de compter dans la Pratique ordinaire. Je le veux bien : mais ces exceptions, toutes merveilleuses qu'elles peuvent paraître par leur singularité, sont pourtant des motifs suffisans, pour nous engager à ne procéder qu'avec beaucoup de retenue et de circonspection, lorsqu'il s'agit de prononcer sur la curabilité ou l'incurabilité des maladies héréditaires.

Il est très-vrai que ces maladies ne sont pas toutes également guérissables, ou également réfractaires ; et qu'autant elles diffèrent par leur nature, autant elles diffèrent par le degré de facilité ou de difficulté avec lequel elles se prêtent à l'effet des traitemens curatoires. Dans un autre endroit de cet ouvrage, j'ai déjà proposé, d'après une idée d'Hippocrate, le plan d'une échelle d'hérédité, par laquelle on

(*a*) Boerrh. prax. med. t. 5. p. 30.

pourrait

pourrait juger, au premier coup-d'œil, du degré de communicabilité des différentes maladies par voie de génération. Ne pourrait-on pas construire sur un plan analogue une échelle de curabilité, dans laquelle seraient rangées par ordre, toutes les maladies héréditaires, en plaçant au premier et plus bas échélon, celles qui sont ordinairement les moins difficiles à guérir; et au plus élevé celles qui le sont le plus, et qu'on a coutume de regarder comme totalement incurables? Entre les deux extrêmes, les autres s'arrêteraient à divers échélons, ou plus bas ou plus hauts, suivant que leur traitement donne un espoir plus ou moins grand.

Une pareille échelle nozologique serait sans doute d'une grande utilité, et sur-tout d'une grande commodité pour les Praticiens. Mais pour lui donner une certaine exactitude, il faudrait des observations bien plus nombreuses et bien plus suivies, que toutes celles que nous avons encore sur les maladies héréditaires. Tout au plus oserais-je ici hasarder là-dessus quelques aperçus généraux et très-imparfaits. Il n'est que le temps et l'expérience qui puissent amener un jour l'ouvrage à sa perfection, si toutefois il en est susceptible. Peut-être pourtant résultera-t-il de mes efforts, tout faibles qu'ils sont, que l'on décidera à l'avenir avec un peu moins d'incertitude, si les maladies héréditaires pour lesquelles on réclame nos conseils, sont curables ou ne le sont pas; avec quel degré d'espoir à-peu-près on peut entreprendre leur guérison; et enfin si les inconvéniens qui sont la suite inévitable d'une curation longue et désagréable,

ne balancent pas, ou même ne surpassent pas les avantages qu'on peut s'en promettre. D'ailleurs, en crayonnant mes idées sur cette matière toute neuve, je crois répondre aussi bien qu'il est possible de le faire en ce moment, à la question que fait la Société, en demandant si ces maladies peuvent être guéries, lorsqu'elles sont déclarées.

D'abord, au premier degré de mon échelle de curabilité, je mettrais toutes les affections héréditaires, qui sont de la classe des aiguës, et dont la fièvre est la compagne assidue et essentielle. Ce n'est point que ces sortes de maladies ne soient en général plus graves, plus dangereuses et moins faciles à guérir, que les maladies simples et accidentelles qui leur ressemblent. Mais au fond, la fièvre même qui leur est indivisiblement associée, annonce que toutes les forces de la vie sont en mouvement pour travailler à leur guérison. Pour l'obtenir, le Médecin n'a qu'à agir de concert avec la nature, en secondant ses efforts salutaires, en les excitant quelquefois, et quelquefois en les réprimant. Par ces soins uniques, s'ils sont bien dirigés, il parvient le plus souvent à les conduire à une crise heureuse et parfaite.

Après les maladies aiguës, vient le nombreux essaim des affections chroniques, qui lors même qu'elles ne sont pas héréditaires, sont toujours beaucoup plus rebelles que les maladies aiguës; mais qui le sont bien davantage, quand elles sont une succession de famille. Cependant dans ce cas là même, les maladies chroniques conservent entr'elles, relativement à leur curabilité, les mêmes proportions qu'elles ont quand elles

sont simples et adventices : c'est-à-dire qu'étant toujours bien moins curables que ces dernières, elles sont pourtant séparées les unes des autres, dans l'échelle de curabilité, par des lignes également espacées, et à-peu-près correspondantes à celles qui les séparent, lorsqu'elles n'ont rien que d'accidentel.

Il est nécessaire pourtant d'observer, avant d'aller plus loin, que la même affection chronique et héréditaire, quoique considérée dans un seul et même individu, n'est pas dans tous les temps également curable ou incurable. Junker (*a*), et après lui Nenter (*b*), ont fort bien remarqué, qu'en général les maladies héréditaires de l'ordre des chroniques ont coutume d'opposer aux traitemens curatifs une résistance d'autant plus grande, que ces maladies se trouvent plus anciennes, et qu'elles ont eu plus de loisir de se fortifier par l'habitude. En effet un Asthme commençant, une Goutte à peine éclose, peuvent être quelquefois traités avec succès. Mais quel Médecin, tant soit peu prudent, voudrait se charger de guérir un ancien asthmatique ou un vieux podagre ? Cette seule observation qui peut s'appliquer à toutes les affections chroniques et héréditaires, semble d'abord devoir troubler et déconcerter

---

(*a*) conspect. therap. special. tab. 1. *Rarò perfectè et prorsus curantur, si in habitum deducti sunt, per crebrum recursum et consuetudinem.*

(*b*) Fundam. med. theor. et prat. pag. 19. col. 1. *Rarius plenariam curationem admittunt, imprimis si in habitum degeneraverunt.*

entièrement l'ordre qu'on voudrait tenter de mettre entr'elles, par rapport à leur curabilité. Mais en y réfléchissant, on s'apercevra bientôt qu'il est facile de parer à cet inconvénient. Pour graduer l'échelle dont j'ai entrepris d'esquisser le plan, il n'y a qu'à prendre ces maladies à leur naissance, et dans les premiers temps de leur développement. A mesure qu'elles vieillissent, on doit sans contredit les faire monter d'échélon en échélon; de manière qu'avec les auteurs que je viens de citer, il faut les regarder sans distinction, comme absolument incurables, lorsque, par le laps du temps, elles sont devenues un mode propre et habituel de l'individu qui en est le sujet.

Après ces préliminaires qui m'ont paru indispensables, je puis avancer que les maladies chroniques et héréditaires, sont plus ou moins curables, 1.° suivant leur diverse nature, et la qualité spécifique des causes qui en constituent le germe; 2.° suivant la qualité des sujets en qui elles viennent à se développer; et 3.° suivant l'âge plus ou moins avancé, où se fait ce développement. En pesant un peu et successivement sur chacune de ces trois circonstances, j'aurai occasion d'énoncer les idées fondamentales que je me suis formées sur leur divers degré de curabilité.

1.° La différente qualité des vices particuliers et *sui generis* qui constituent le germe des maladies chroniques et héréditaires, fait que ces maladies, lorsqu'elles viennent enfin à se déclarer, se prêtent plus ou moins aux moyens méthodiques que le Médecin peut mettre en usage, pour obtenir leur guérison. J'ai déjà

fait voir que ces vices, de nature si variée, résident tantôt dans l'universalité des solides, tantôt dans les seuls solides de quelque organe particulier, et tantôt dans la masse entière des liqueurs.

Quant à celles qui sont entées sur un vice général des solides, elles doivent être, par la nature même des choses, très-rebelles et très-réfractaires. Pour les guérir, il faudrait commencer par changer totalement la constitution du sujet, c'est-à-dire, par réformer l'homme tout entier. Je placerais donc ces maladies au sommet de l'échelle de curabilité. Je distinguerais pourtant entr'elles, celles qui dépendent de l'atonie et de la seule foiblesse des solides, de celles qui ont pour cause prédisposante, leur trop grande irritabilité. Car celles qui sont le produit du simple relâchement, je les regarde encore comme beaucoup moins curables, que celles qui sont le fruit de l'irritabilité native de la fibre. Dans les premières, la vie se trouve à demi éteinte, et leur guérison suppose une espèce de résurrection. Dans les dernières, la vitalité du genre fibreux n'est au contraire que trop active. Les fonctions animales ont donc assez d'énergie ; mais elles sont troublées et comme bouleversées par le spasme, et il se fait une dépense inutile de forces. D'abord il est possible dans ce cas, de suspendre par des hypnotiques ou des narcotiques, l'irrégularité des mouvemens vitaux; ensuite et pendant ce repos artificiel, on a le temps de travailler, non sans quelque espoir de succès, à ramener d'une façon stable et permanente, l'égalité qu'il convient dans la répartition des forces toniques ;

ce qui opérerait une entière guérison. Les seuls exercices du corps, soutenus avec constance, ont souvent suffi pour faire renaître cette égalité de répartition; et ils ont, en outre, l'avantage précieux de remédier peu-à-peu à la faiblesse constitutive, dont j'ai déjà dit que la fibre trop irritable est toujours suspecte.

Pour ce qui est des maladies chroniques et héréditaires, qui ont pour leur cause première et prédisposante, quelque vice organique, soit de conformation, soit d'intempérie, il y a encore de bien plus grandes distinctions à faire, relativement à leur curabilité ou à leur incurabilité.

En premier lieu, la plûpart de celles qui sont un effet d'un vice de conformation de quelque organe particulier, donnent très-peu, ou même point d'espoir de guérison, puisque leur cause prédisposante est, comme on l'a vu, tout-à-fait irrémédiable. Quel moyen en effet d'arrêter efficacement les maladies internes de la tête, tant que des pointes osseuses piqueront les Méninges, ou que des apierrissemens, des varices, des skirrosités, ou autres désordres héréditaires, et sur lesquels l'art n'a à-peu-près aucune prise, irriteront, gêneront ou comprimeront la substance cérébrale? Quel moyen de suspendre les progrès des affections lentes de la poitrine, tant que le poumon, logé à l'étroit dans une cage déformée ou trop resserrée, ne jouira pas de la liberté de ses expansions inspiratoires? Quel moyen enfin de remédier à des maux qui ont pour principe caché, le déplacement des viscères, ou leur volume naturellement trop ou trop peu considérable; l'étranglement hé-

réditaire et confirmé du pylore ; l'insertion vicieuse du canal chodeloque ; l'étroitesse du conduit cystique, ou de quelques artères majeures ; la trop grande amplitude des bassinets, et tant d'autres désordres organiques qu'il serait trop long de dénombrer ? Dans toutes ces circonstances, il ne faut point en douter, la Médecine palliative est la seule qui puisse être réellement utile.

Mais il n'en est pas tout-à-fait de même, lorsqu'il s'agit des maladies chroniques qui ont pour base l'intempérie héréditaire de quelque viscère. Ces intempéries privées et locales, quand elles dégénèrent enfin en véritables maladies, sont sans doute toujours très-difficiles à guérir : d'abord parce qu'elles sont constitutionnelles ; ensuite parce qu'en cherchant à les combattre par leurs contraires, on peut nuire quelquefois aux autres organes du corps, qui ne participent en rien à l'intempérie dont il s'agit ; et enfin parce qu'étant alors portées à leur comble, elles ont contracté une fixité et une espèce d'empire, qui les rend d'autant plus indomptables. Cependant, dès que les maladies héréditaires, qui surviennent à ces intempéries, sont encore toutes récentes, l'art peut leur opposer de grandes ressources, soit qu'elles proviennent d'une intempérie chaude, soit qu'elles doivent leur origine à une intempérie froide. On sait que ce sont les tempérans et les anti-phlogistiques ménagés, dont on se sert avantageusement contre les premières ; et qu'on réserve les toniques et les excitans pour les dernières. Je remarque là-dessus, que les parties du corps, autres que celles où réside

la cause maladive, par cela même qu'elles sont intactes et bien constituées, doivent supporter pourtant, sans en être notablement affectées, du moins dans les sujets ordinaires, l'action des raffraîchissans et des échauffans, des relâchans et des toniques, qui sont respectivement indiqués dans les deux espèces d'intempérie. D'ailleurs, outre les remèdes généraux qui conviennent dans ces cas, on peut avoir recours dans chaque occasion particulière, à divers moyens locaux; et diriger par eux d'une manière spéciale vers la partie affectée, l'effort principal du traitement tempérant ou excitant, que l'on a été obligé d'établir. Je crois donc que dans l'échelle de curabilité, on doit mettre les maladies organiques d'intempérie, bien au-dessous de celles qui doivent leur naissance à quelque vice de conformation.

J'en viens finalement à ce genre d'affections chroniques et héréditaires, que j'ai nommées cachectiques ou virulentes, et dont l'existence suppose un vice originaire dans les fluides. Celles-ci méritent aussi d'être distinguées entr'elles par leur différent degré de curabilité. Par exemple, les maladies vénériennes, lorsqu'elles sont une succession paternelle ou maternelle, ne sauraient être guéries que très-difficilement. Cependant il me paraît que, du moins dans les sujets voisins de l'âge de puberté, leur traitement est bien plus souvent heureux, que celui qu'on fait subir aux enfans rachitiques. A son tour le Rachitis me semble opposer une moindre résistance aux moyens curatifs, que le vice proprement scrophuleux. Peut-être les affections scorbutiques de cause héréditaire, doivent-elles

marcher à côté du vice scrophuleux dans l'échelle de curabilité ; c'est du moins ce que je crois pouvoir affirmer d'après mes propres observations.

Au-dessus des diverses maladies héréditaires et virulentes dont je viens de parler, je placerais le vice arthritique, que l'on a tant de peine à détruire, lors même qu'on l'attaque dans les premiers momens où il se manifeste par ses douleurs articulaires : et enfin je voudrais fixer au plus haut degré de l'échelle, le vice cancéreux qui, quoiqu'il ne soit vraisemblablement, comme je l'ai insinué ailleurs, qu'un virus scrophuleux exalté et fortement dégénéré, s'est pourtant montré jusqu'à ce jour, supérieur à toute espèce de traitement. Par cette raison, on est autorisé à le regarder comme un mal absolument incurable.

2°. J'ai avancé encore, que les maladies chroniques et héréditaires sont plus ou moins curables ou incurables, suivant la qualité du sujet en qui elles viennent à se déclarer : j'ai voulu dire, suivant que ses forces naturelles et vitales se trouvent en ce moment d'invasion, dans un état d'intégrité, ou dans un état de délabrement ; suivant la nature, et si je puis m'exprimer ainsi, suivant l'intensité de son tempérament ; et enfin, suivant qu'il appartient à un sexe ou à l'autre.

On voit quelquefois, et même assez souvent en pratique, que les germes suspects de ces maladies, prenant plus de force à mesure que le sujet en a moins, saisissent pour se développer, les momens critiques où la machine déjà épuisée par les labeurs d'une grande ma-

ladie qui a précédé, abattue par de longs chagrins, minée par des travaux excessifs d'esprit ou de corps, ébranlée par quelque grande chûte, ou enfin fortement lésée par l'action malfaisante de quelqu'autre cause non naturelle, se trouve peu en état de résister à ce fâcheux développement, et de se prêter à l'effet des agens médicinaux, qui dans des circonstances moins défavorables, eussent été capables de le réprimer. Il est bien clair que dans ces occasions, les affections héréditaires sont bien moins curables encore, que lorsqu'elles paraissent dans des sujets d'ailleurs sains, vigoureux et pour ainsi dire vierges. Dans ce dernier cas, le Médecin peut déployer avec confiance toute l'énergie des moyens curatifs, persuadé que la nature, qui ne cesse jamais d'être la vraie curatrice des maladies, est prête à le seconder de tous ses efforts.

D'un autre côté, on a déjà vu que certaines constitutions, certains tempéramens disposent ceux qui en sont doués, à certaines maladies qui en sont comme une déduction toute naturelle et comme le dernier résultat. Lorsque les maladies héréditaires qui se déclarent dans les divers sujets, sont tellement assimilées à leur tempérament, qu'elles trouvent en lui leur véritable cause prédisposante; on sent bien que leur développement doit se faire avec plus d'aisance et plus de rapidité. Ces maladies semblent alors couler de source; et les secours que l'art peut mettre en usage pour s'y opposer, ne peuvent qu'avoir beaucoup de peine à remonter contre le courant. Au lieu que si elles se manifestent dans des individus dont le tempérament

est incapable de favoriser leurs progrès; et encore mieux, s'il arrive que ce tempérament leur soit directement opposé, le Médecin doit naturellement trouver beaucoup plus de facilité à triompher d'un ennemi isolé, et qui n'a point d'intelligences dans le pays d'où on songe à le déloger.

Les femmes par leur constitution plus lâche, plus tendre, et pour ainsi dire plus enfantine que celle des hommes, sont aussi plus particulièrement exposées à toutes les espèces d'affections froides, et d'affections spasmodiques : aussi par cette raison, est-il toujours bien plus difficile de guérir chez elles, les maladies héréditaires qui appartiennent à ces deux classes. Si le résultat de mes observations ne me trompe pas, je puis assurer entr'autres, que le vice scrophuleux est plus tenace, plus intraitable chez les filles que chez les garçons. Dans celles-là, ce genre de vice, lors même qu'il paraît se dissiper à l'époque de la puberté, laisse pourtant assez souvent des racines cachées, qui dans un âge plus mur, poussent des Skirres et des Cancers; ce qui n'est pas, à beaucoup près, aussi familier chez les garçons. C'est encore à leur constitution humide et phlegmatique, que les femmes, comme l'on sait, doivent le privilège qu'elles ont, de ne pas être si souvent, ni si fortement attaquées de la Goutte que les hommes : aussi ai-je trouvé plus d'une fois que chez elles, cette maladie est bien plus traitable. En général toutes les maladies héréditaires et inflammatoires du genre des lentes, m'ont paru toujours plus faciles à guérir dans les femmes que dans les hommes; tandis qu'au contraire, celles qui ont pour prin-

cipe une irritabilité exaltée, ou une trop grande laxité, sont plus susceptibles de guérison chez les hommes que chez les femmes. Cette observation prise en grand, est à mes yeux d'une vérité incontestable; quoique à la prendre en détail, et appliquée à quelques cas particuliers, elle puisse souffrir des exceptions. J'en ai assez dit, pour faire sentir combien la différence des sexes peut servir, pour faire une juste appréciation du degré de curabilité ou d'incurabilité des maladies héréditaires.

3°. J'ai dit enfin, que l'usage plus ou moins avancé des sujets, en qui il se montre quelqu'une de ces maladies, apporte aussi des différences dans le degré d'espoir que le Médecin peut fonder sur leur traitement. Il y a longtemps qu'on a remarqué, que les diverses affections héréditaires, dans les individus qui en portent le germe, se développent à-peu-près aux mêmes âges, et dans les mêmes circonstances, où les mêmes maladies ont coutume de se déclarer, lorsqu'elles sont simplement adventices. C'est cette observation qui faisait dire à Sennert (*a*), que même dans le cas d'hérédité, l'Epilepsie se manifestait ordinairement dans l'enfance, la Goutte dans l'âge adulte, et l'Apoplexie dans la vieillesse.

Le Praticien Nenter fait à ce sujet une réflexion qui est de la plus grande vérité, et dont l'usage peut être fort utile, dès qu'on veut juger de la curabilité ou de l'incurabilité des maladies héréditaires (*b*): c'est que lorsque ces maladies

(*a*) Inst. med. lib. 2. pars 1. cap. 11.

(*b*) Fundam. med. theor. prat. Ibid. ut suprà.

se développent avant le temps préfix que la nature semble avoir destiné à ce développement, elles ne manquent guères de s'annoncer avec plus de violence que de coutume, de précipiter leur marche et d'abréger notablement les jours de ceux en qui se fait cette évolution prématurée. C'est ainsi que la Goutte et l'Asthme qui se déclarent dans l'enfance, offrent peu d'espérance au Médecin chargé de leur traitement, et lui font augurer avec raison, que de pareils sujets sont menacés d'une mort précoce, ou du moins d'une vieillesse anticipée; c'est ainsi que la Phthisie tue si rapidement les enfans, et que la Vérole héréditaire qui se déploie dans les premières années de la vie, est si souvent funeste.

Je ne connais à cette assertion de Nenter qu'une seule exception, qui par sa singularité, mérite de n'être pas passée sous silence. Elle tombe sur le vice scrophuleux, lequel, selon la remarque très-véridique de M. Bordeu (*a*), est toujours d'autant moins dangereux, et fait des progrès d'autant plus lents, qu'il se montre dans un âge plus tendre, et plus voisin de l'époque de la naissance. Il serait peut-être assez aisé d'expliquer pourquoi les Écrouelles précoces sont en général moins malignes et plus guérissables, que celles qui viennent plus tard. Mais il suffit ici du fait qui, quelque particulier qu'il puisse paraître, et quelle que soit sa cause, ne laisse pas d'être très-certain, et doit entrer en ligne de compte, lorsqu'on veut établir le prognostic de cette maladie, qui est le plus

(*a*) Prix de l'Acad. de Chirurg. t. 3. p. 121.

souvent héréditaire, et lorsqu'on veut assigner son juste degré de curabilité.

Pour terminer ce dernier chapitre, il ne me reste plus qu'à proposer deux réflexions, qui touchent de trop près à la pratique des maladies héréditaires, pour que je puisse me résoudre à les omettre entièrement. La première a trait à ce dehors trompeur et imposant, dont s'enveloppent assez fréquemment ces sortes de maladies : elles empruntent alors des masques étrangers, qui les défigurent quelquefois si bien, que le Médecin a besoin de toute son attention et de toute sa perspicacité, pour ne pas se méprendre sur leur vrai diagnostic. La seconde concerne l'ancienne opinion où l'on a été, que les maladies héréditaires s'affaiblissent d'elles-mêmes avec l'âge, et disparaissent même tout-à-fait, quand on parvient à une vieillesse un peu avancée.

Que les maladies héréditaires se transforment souvent, et affectent dans les enfans, des formes très-différentes de celles qu'elles avaient eues dans les parens, c'est un fait dont j'ai déjà rapporté, d'après l'illustre Baillou (*a*), et pour un autre objet, un exemple des plus frappans. Cet exemple est celui de la fille du Président de Turnebulle, laquelle à la place du nez excroissant et volumineux de son père, reçut de lui pour héritage, une tubérosité charnue et sarcomateuse qui se plaça sur les gencives. Combien de fois la Vérole héréditaire n'a-t-elle pas pris toutes les apparences, tantôt

---

(*a*) Ballonii opera. t. 1. p. 127.

du vice scrophuleux, et tantôt de l'affection lépreuse? Dans son traité latin des maladies de la Peau, M. Lorry dit avoir trouvé dans des familles gouteuses, des sujets qui, exempts de toute affection articulaire, portaient des Dartres habituelles, dont la présence leur était d'autant plus chère, qu'ils se trouvaient garantis par elles, de toute atteinte de Goutte (*a*). Il ne serait pas bien difficile d'accumuler ici bien des observations, pour prouver qu'en effet les maux héréditaires se plaisent quelquefois à changer de physionomie, et à se présenter sous des aspects insolites, et très-capables d'induire en erreur, si on n'était prévenu sur la possibilité, et même sur la fréquence de ces métamorphoses. Je dis la fréquence, et je ne le dis que sur un bon garant; c'est d'après le fameux Zimmerman qui, dans son traité curieux de l'expérience, ouvrage qui en suppose dans son Auteur une très-consommée, assure, comme si c'était une chose très-familière, « que les maladies » héréditaires sont autres dans les enfans, » qu'elles n'ont été dans les parens, quoique le » germe soit pourtant le même » (*b*). Quelle ne doit donc pas être la sollicitude du Praticien, pour se mettre bien au fait des maladies de famille, avant de porter un jugement définitif sur la nature et la véritable cause des maladies chroniques, sur le genre de traitement qui leur convient, et sur le succès qu'il peut en attendre?

(*a*) De morb. cutan. Introduct. p. 64.

(*b*) Traité de l'exp. t. 1. p. 338.

Mais que doit-on penser de l'opinion des anciens, sur l'effet médicamenteux de la vieillesse, dans les maux héréditaires ? Hippocrate avait-il raison, lorsqu'il a dit (*a*), que ces maux cessent ordinairement dans un âge avancé, *morbi connutriti in senectâ relinquunt ?* Et Cœlius Aurelianus, en parlant des mêmes maladies, a-t-il été fondé à soutenir, que leur intensité diminue, à mesure qu'on s'avance en âge, *contemperari in senescentibus* (*b*) ?

Le judicieux Baillou, après avoir approfondi cette assertion, dont d'ailleurs peu d'autres Médecins se sont occupés, finit par la regarder comme vraie et très-solide à bien des égards ; et observe d'après Galien (*c*), que la froide vieillesse doit être en effet, réputée un véritable antidote contre toute espèce d'intempérie chaude, et par conséquent, comme un remède réellement curatif, de la classe nombreuse des maladies, qui ont pour base cette espèce d'intempérie (*d*). Mais ce n'est pas là le seul avantage qu'offre la vieillesse, pour la guérison des maladies héréditaires.

La fibre, en vieillissant, prend peu-à-peu, comme le savent les Physiologistes, de la roideur et de la sécheresse, et perd en-même-temps, et dans la même proportion, de son élasticité primitive. Elle devient donc, et nécessairement par ce changement, et moins irritable

---

(*a*) Epidem. lib. 6.

(*b*) De morb. chron. lib. 4. cap. 9.

(*c*) Galeni comment. in epid. lib 6.

(*d*) Baillou opera. t. 3. p. 423.

et

et moins mobile. Cela étant, il faut bien encore que toutes les maladies héréditaires, qui sont le fruit d'une irritabilité et d'une mobilité excessives, tant dans le genre nerveux que dans le genre vasculaire, perdent insensiblement de leur intensité, lorsque la vieillesse vient à pas lents opérer la révolution dont il est ici question, dans le système universel des solides. C'est aussi ce que j'ai vu plusieurs fois arriver dans des maladies spasmodiques des plus opiniâtres, et dans ces sortes de congestions phlogistiques et viscérales, dont certains sujets sont obsédés, depuis leur puberté, jusqu'à ce qu'on appele le retour de l'âge; et qui diminuent ensuite et disparaissent pour ne plus revenir, sitôt que les rides ont commencé à imprimer sur le front, les caractères qui dénotent le déclin de la vie.

Bienheureux sont les individus, en qui les maladies héréditaires de ces deux dernières espèces se sont trouvées assez bénignes, pour ne pas exciter avant cette époque, des désordres irréparables dans leur organisation. Mais dans aucun cas, on ne doit rien attendre du bénéfice de l'âge, dans les maladies héréditaires, qui sont la suite de la laxité générale des solides, ou de l'intempérie froide de quelque organe particulier. L'approche de la vieillesse ne peut qu'aggraver ces maux, ainsi que tous ceux qui, comme la Goutte, sont le produit d'un vice humoral, et le résultat des efforts dépuratoires. Il est bien vrai, en prenant pour seul exemple cette dernière maladie, que l'âge ralentit toujours l'activité de ces efforts dépurans; et que par là, il rend plus supportables les douleurs qui en sont l'effet et souvent la mesure. Mais que deviendra

pour-lors la matière nuisible, qui était l'objet de ces dépurations utiles? Elle se multiplie nécessairement, et s'accumule dans l'intérieur: dès qu'elle s'y trouve entassée à un certain point, et que toute la masse humorale en est surchargée; un effort imparfait ou irrégulier suffit pour la concentrer sur quelque viscère important, et y faire germer des délitescences mortelles.

CONCLUSION de l'Ouvrage.

AI-JE résolu d'une manière complète les quatre questions faites par la Société sur les maladies héréditaires? N'ai-je pas laissé en arrière quelques-uns des accessoires nombreux qui peuvent s'y rapporter? C'est ce dont je me garde bien de me flatter. Il me paraît cependant, que je n'ai rien omis d'essentiel, et que dans mes discussions je n'ai jamais abandonné le flambeau de la raison et de l'expérience. J'ai tâchai d'abord de faire voir qu'en général il existe des maladies héréditaires; et je crois, par mes preuves physiologiques et pathologiques, avoir mis cette vérité intéressante au-dessus des atteintes du scepticisme. En second lieu je me suis servi des observations des maîtres de l'art, pour découvrir quelles sont les maladies susceptibles d'acquérir le caractère héréditaire; et quoi qu'en disent les novateurs, j'ai prouvé que, soit les organiques, soit les humorales, elles sont à-peu-près toutes capables de prendre ce fâcheux caractère; quoiqu'il soit vrai de dire, que certaines d'entr'elles se perpétuent bien plus facilement que les autres par voie d'hérédité. Dans l'espèce de cahos où se trouve encore cette

matière, c'est assez pour moi, ce me semble, d'avoir osé offrir à ce sujet l'esquisse d'une échelle nozologique, dans laquelle les diverses maladies seraient casées, suivant l'aptitude plus ou moins grande qu'a chacune d'elles à passer des pères et mères à leurs enfans.

En troisième lieu, pour asseoir sur un fondement stable le traitement prophilactique des maladies héréditaires, il m'a fallu examiner séparément, et l'individu qui a eu l'infortune de venir au monde avec le germe de ces maladies, germe dont il s'agit de prévenir en lui le développement, et les familles entières dont il est nécessaire de réparer la constitution, dès qu'elle se trouve fonciérement dégradée par des vices propres. Je me fais une grande illusion, ou j'ai donné sur l'un et sur l'autre objet des vues utiles, et dont la vérité sera, à ce que j'espère, aisément aperçue par les Praticiens.

Enfin, en quatrième et dernier lieu, j'ai tâché de répondre à la question par laquelle on demande si les maladies héréditaires, une fois qu'elles sont déclarées, sont susceptibles de guérison. Il n'était pas possible de s'exprimer rondement là-dessus, et par des assertions absolues. Je me suis donc vu obligé d'entrer dans des discussions, dont le résultat a été, qu'il est des maladies héréditaires dont on peut et on doit tenter la guérison; et d'autres qu'il faut regarder comme totalement incurables : ce qui m'a porté à offrir encore à ce sujet, le plan quelconque d'une échelle de curabilité, d'après l'inspection de laquelle le Praticien pourrait juger d'un coup-d'œil, dans quels cas il lui est permis d'entreprendre avec quelque espoir de

succès, le traitement de ces maladies ; et dans quels autres cas, il doit les regarder comme absolument incurables, et s'abstenir religieusement de porter sur elles une main téméraire et dangereuse. Heureux, si les soins que je me suis donné pour travailler de mon mieux cet ouvrage, peuvent le rendre digne de l'approbation des maîtres de l'art ; c'est-à-dire, capable de servir en quelque chose à l'utilité de mes semblables !

DIEU DANS LA NATURE,

STANCES LYRIQUES;

Ouvrage composé par l'Auteur du temps de ses études, et présenté en 1763 à l'Académie des Jeux floraux de Toulouse.

On place cet opuscule au bout de ce volume, comme n'étant pas tout-à-fait étranger à la Médecine.

Invisibilia Dei, per ea quæ facta sunt intellecta, conspiciuntur. St. Paul aux Rom. ℣. 20.

Jusqu'a quand verra-t-on les hommes,
Jouet d'une aveugle fureur,
Courir après de vains fantômes,
Et flotter d'erreur en erreur ?
Tout est en proie à leurs systèmes :
A n'écouter que leurs blasphèmes,
Il n'est ni vertus, ni forfaits ;
Et dans l'orgueil qui les enivre,
Le Dieu même qui les fait vivre,
Leur doit compte de ses bienfaits.

» Quoi ! j'encenserais le mensonge,
A dit l'athée audacieux,
» Non, l'Être divin n'est qu'un songe :
» La crainte seule a fait les Dieux ».

Dans son pitoyable délire,
L'insensé ! que n'ose-t-il dire :
» Le monde est un rêve menteur » !
Une œuvre, où tant d'intelligence
Eclate avec tant de puissance,
Peut-elle exister sans auteur ?

Le Dieu qu'honore le vrai sage,
Est un Dieu visible et caché.
Il voile son front d'un nuage,
Et désire d'être cherché.
Mais si de sa gloire adorable,
Le foyer est impénétrable
Aux faibles regards des humains,
Les rayons de son existence,
Brillent avec magnificence,
Sur les ouvrages de ses mains.

Oui : par son immense harmonie,
L'ensemble des êtres divers
Rend gloire à l'immortel génie,
Qui régit le vaste Univers.
Accords frappans ! concert sublime !
Sous la main d'un Dieu tout s'anime ;
En ordre tout marche à-la-fois :
Et soumis aux forces centrales,
Les corps ont des lois générales ;
Et chacun a ses propres lois.

De lumière source féconde,
Centre et mobile universel,
Le soleil est l'ame du monde :
Vive image de l'Éternel !
Subjugués par sa grande masse,
Des globes jetés dans l'espace,

A ses lois sont obéissans ;
Et d'un vol constant et rapide,
Tracent, sans erreur et sans guide,
Leurs cercles toujours renaissans.

Dieu dit : et la terre ébranlée,
Roulant sur son axe incliné,
Décrit dans la plaine étoilée,
Le trait par sa main dessiné.
Les douze palais qu'elle habite,
En formant son oblique orbite,
Ne sauraient suspendre son cours :
Et toujours sa marche assurée
Fixera l'ordre et la durée
Des ans, des saisons et des jours.

Le soleil fuit : un voile sombre
Va tout dérober à mes yeux....
... Mais non ; bientôt des feux sans nombre
S'allument dans l'azur des cieux.
Leur lumière douce et timide
Dans la nuit m'éclaire et me guide,
Sans oser troubler mon sommeil.
O voûte, en merveilles féconde !
En vous chaque point est un monde ;
Chaque étincelle est un soleil.

Mais de Dieu, si dans leur langage,
Les cieux annoncent la splendeur ;
Par-tout la terre offre l'image
De sa gloire et de sa grandeur.
Je foule à mes pieds les miracles :
Tour-à-tour les plus grands spectacles
Viennent partager mes transports.
Le torrent des êtres m'entraîne
Vers la sagesse souveraine,
Qui calcula tant de rapports.

Quel bras, élevant les montagnes,
Et creusant nos riants vallons,
Aplanit le dos des campagnes,
Pour y semer l'or des moissons ?
N'est-ce pas ce Dieu tutélaire,
Qui des mers brisant la colère,
Tient captifs leurs flots mutinés ?
Qui dans l'air suspend les nuages ;
Qui soulève les noirs orages ;
Et commande aux vents déchaînés ?

Sa voix a frappé les abîmes:
Soudain, j'y vois les élémens,
S'unir par des liens intimes,
Et de féconds embrassemens.
Déjà les terres s'organisent,
Les minéraux se cristallisent,
L'eau coule du sommet des monts,
La roche asseoit ses lourdes masses,
L'or m'éblouit par ses surfaces,
Le fer m'enrichit par ses dons.

Quelle est cette graine légère,
Qui tombe et roule au gré des vents ?
La terre, en bonne et tendre mère,
S'entr'ouvre, et l'admet dans ses flancs.
Un souffle vital la pénètre,
La développe ; et je vois naître
L'humble fils de l'orme orgueilleux:
D'abord il se cache sous l'herbe ;
Mais bientôt sa tête superbe
S'élève, et se perd dans les cieux.

Sitôt que le printemps s'empare
De nos bois et de nos vergers,

La racine attire et prépare
Des sucs devenus plus légers.
Un feu nouveau gagne la sève :
Elle bouillonne, elle s'élève ;
Et coulant par mille canaux,
Le feuillage étend sa verdure,
La fleur étale sa parure,
Et le fruit charge les rameaux.

Sur la fleur la pompe qui brille,
Est le signal d'un grand dessein.
Voyez la nombreuse famille
Qui croît à l'abri de son sein.
C'est une couche nuptiale :
Le doux parfum qui s'en exhale,
Enivre un époux attendri.
Près de lui, l'épouse facile
Reçoit la poussière fertile,
Qui féconde un germe chéri.

Ici, la nature savante
Anime encore plus ses tableaux.
Des essaims divers, qu'elle enfante,
Peuplent l'air, la terre et les eaux.
Chaque brute a, dans son espèce,
Sa forme, ses mœurs, son adresse ;
Elle est instruite sans leçon.
Et souvent, ô nouveau prodige !
L'aveugle instinct qui la dirige,
Rabaisse ma fière raison.

Mais tout mon orgueil se réveille,
Quand je veux me considérer.
L'homme est la plus grande merveille
Qu'il puisse lui-même admirer.

Combien de prodiges ensemble
Sa frêle machine rassemble !
Tout y porte le sceau divin.
Je reconnais à sa structure,
L'enfant chéri de la nature,
Et le chef-d'œuvre de sa main.

Fleuve embrasé, bouillant Méandre,
Le sang qui jaillit de son cœur,
Avec quel art va-t-il répandre
Ses flots de vie et de chaleur !
Des filtres séparent la bile ;
Un fourneau travaille le chyle :
Là, se façonne un sang nouveau ;
Ici, l'homme se perpétue ;
Et par-tout l'ame distribue
Des esprits, enfans du cerveau.

Invisible, et du haut du trône,
Au corps l'ame dicte sa loi.
C'est là qu'elle sent, juge, ordonne :
Par elle tout se meut en moi.
Mais quelle chaîne merveilleuse.....
... Arrête, raison orgueilleuse ;
Dieu seul peut saisir les accords,
Qu'il mit entre une ame immortelle,
Pur esprit, divine étincelle,
Et la masse inerte du corps.

Pourtant, à la nature entière
L'homme commande en souverain.
Il parle : et la brute grossière
Tremble, fuit ou reçoit un frein.
Tout céde à ce maître du monde :
L'air et le feu, la terre et l'onde

Servent à l'envi ses désirs ;
Et par la puissante énergie
Des sens, que l'esprit vivifie,
Il soumet tout à ses plaisirs.

De son goût, l'organe mobile
Appele et choisit l'aliment,
Dont son odorat plus tranquille
Reçoit le doux pressentiment.
L'oreille est sa garde assidue.
Par les prompts éclairs de sa vue
Il s'étend, et touche les cieux.
Sa main, juge austère et rigide,
Doute encor, s'assure et décide
S'il doit en tout croire à ses yeux.

Au feu sacré de la justice
Sa raison épure ses lois ;
Il condamne et flétrit le vice,
Il fixe à la vertu ses droits.
Des beautés du monde sensible,
Il s'élève au monde invisible,
Et porte son regard surpris,
Jusques sur la cause première,
Qui se joue avec la matière,
Et qui se peint dans les esprits.

Mais hélas ! ce Monarque auguste,
L'homme, par quel désordre affreux,
Est-il, sous un Dieu bon et juste,
Faible, souffrant et malheureux ?
Son cœur, par un schisme funeste,
S'attache au vice qu'il déteste,
Et fuit la vertu qui lui plaît.
Timide, vain, jaloux, colère,
Il projete, il doute, il espère :
La mort le frappe : il disparaît.

D'où vient ce monstrueux mélange
De misères et de grandeur ?
Ce cahos, cet abîme étrange
De ténèbres et de splendeur ?
Otez du monde un Dieu suprême,
L'homme est un mystère à lui-même :
Mais suis-je soumis à ses lois ;
Il n'a plus rien d'inconcevable :
En lui je vois un Roi coupable,
Puni par le juge des Rois.

La paix donc qu'affecte l'impie,
N'est qu'un simulacre imposteur ;
Combien plus est digne d'envie,
Le sort de l'humble adorateur !
Son ame, ici bas étrangère,
Dédaigne l'ombre passagère
De l'humaine félicité :
Sur les aîles de l'espérance,
Il franchit le temps, et s'élance
Au sein de l'immortalité.

Grand Dieu ! ton pouvoir est immense ;
Ta pensée un secret profond.
Tout vit de ta munificence ;
Et ta sagesse me confond.
O mon Roi, mon juge, mon père,
Par qui je suis, en qui j'espère,
Que j'aime à chanter tes bienfaits !
Mais devant ta gloire immortelle,
Ma voix se refuse à mon zèle :
Je me prosterne, et je me tais.

FIN DU TOME SECOND.

TABLE
DES MATIÈRES
DU SECOND VOLUME.

DISSERTATION sur l'art d'exciter et de modérer la Fièvre, pour la guérison des maladies Chroniques.

Avant-propos, pag. 1

ARTICLE PREMIER.

La Fièvre est-elle utile dans les maladies chroniques, et est-il quelquefois du devoir du Médecin de l'exciter? 6

ARTICLE SECOND.

Dans quelles espèces précisément de maladies chroniques, la Fièvre peut-elle être utile? 21

ARTICLE TROISIÈME.

Dans quel temps des maladies chroniques, la Fièvre peut-elle être utile? . 54

ARTICLE QUATRIÈME.

Avec quelles précautions doit-on exciter ou modérer la Fièvre, dans le traitement des maladies chroniques? 70

DISSERTATION sur les maladies de la Peau, relativement à l'état du Foie.

Avertissement. 99

Introduction. 105

CHAPITRE PREMIER.

Quels sont les rapports qui existent entre l'état du foie et les maladies de la peau? 107
§. I.er *Rapports organiques entre le Foie et la Peau*. 109
§. II. *Rapports d'affinité entre le Foie et la Peau*. 121
§. III. *Rapports qui existent entre l'état du Foie et les maladies de la Peau*.. 133

CHAPITRE SECOND.

Dans quel cas les vices de la bile, qui souvent accompagnent les maladies de la Peau, en sont la cause ou l'effet ? 146
§. I.er *Maladies simples de la Peau, qui sont jointes aux vices de la bile*. . . . 147
§. II. *Maladies compliquées de la Peau, qui sont jointes aux vices de la bile*.. 155
§. III. *Maladies de la Peau, qui peuvent influer sur les vices de la bile*. 161

CHAPITRE TROISIÈME.

Signes propres à faire connaître l'influence que les vices de la bile ont sur les maladies de la peau, et vice versâ. 170

CHAPITRE QUATRIÈME.

Traitement particulier qu'exige l'influence des vices de la bile sur les maladies de la peau, et vice versâ. 186

ESSAI sur les maladies Héréditaires.

Notices et Éclaircissemens préliminaires. 211
Introduction. 235

CHAPITRE PREMIER.

Preuves diverses, par lesquelles on peut établir l'existence des maladies Héréditaires. 240

ARTICLE PREMIER.

Preuves physiologiques ou à priori, *de l'existence des maladies héréditaires, connues sous le nom de maladies de famille* (morbi congeniti). 242

ARTICLE SECOND.

Preuves physiologiques et à priori, *de l'influence de la femme grosse, sur l'état constitutionnel du fœtus* (morbi connati). . . , ... 259

ARTICLE TROISIÈME.

Preuves pathologiques, ou à posteriori, *de l'existence des maladies héréditaires en général.* 266

SUITE DU MÊME ARTICLE TROISIÈME.

Preuves pathologiques et particulières de la transmissibilité héréditaire, des affections qui dépendent de ce qu'on appele levains morbifiques. 276

CHAPITRE SECOND.

Quelles sont les maladies que l'on doit regarder comme vraiment héréditaires? 293

CHAPITRE TROISIÈME.

Est-il au pouvoir de la Médecine d'empêcher le développement des maladies héréditaires ? 324

ARTICLE PREMIER.

La Médecine peut-elle empêcher le développement des maladies héréditaires, dans les individus qui en contiennent le germe ? 325
§. I.er *Maladies héréditaires provenant du vice du système entier des solides.* . . 327
§. II. *Maladies héréditaires provenant du vice particulier de quelques organes.* . 342
§. III. *Maladies héréditaires provenant du vice des fluides.* 357

ARTICLE SECOND.

La Médecine a-t-elle en son pouvoir des moyens capables de détruire entièrement dans les familles, les divers germes de leurs maladies héréditaires ? . . . 372

CHAPITRE QUATRIÈME.

La guérison des maladies héréditaires est toujours difficile et souvent impossible, quand elles sont déclarées. 393
Conclusions de l'ouvrage. 418
STANCES LYRIQUES sur l'existence de Dieu. 421

FIN DE LA TABLE DU TOME SECOND.